38770/3

On trouve chez le même Libraire ;

DISCOURS sur les Devoirs, les Qualités, & les Connoissances du Médecin, traduits de l'Anglais, de Gregory, *in*-12. *broché*, 2 l. 8 s.

OBSERVATIONS sur les Hôpitaux, traduites de l'Anglais, de Aikin, avec une Lettre du Docteur Percival sur le même sujet, *in*-12. *br.* 1 l. 10 s.

ESSAI sur le Lait, par M. Petit-Radel, *in*-8. *br.* 3 l.

Le domicile du Sieur BRIAND *sera, à compter du premier Octobre prochain* 1788, Hôtel de Villiers, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs.*

47757

ESSAI

SUR

LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

PAR Will. NISBET, *D. M. & Membre du College Royal de Chirurgie d'Édimbourg.*

OUVRAGE dédié au D. Will. CULLEN, Membre du Collége Royal de Médecine, Professeur de Médecine-Pratique en l'Université d'Edimbourg, & premier Médecin de Sa Majesté en Écosse.

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

Augmenté de Notes, & dédié à M. Antoine PETIT;

Par M. PETIT-RADEL,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Chirurgien-Major du Roi aux Indes Orientales.

A PARIS,

Chez BRIAND, Libraire, Quai des Augustins, N° 50.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MONSIEUR

ANTOINE PETIT,

DOCTEUR-RÉGENT de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, Inspecteur des Hôpitaux militaires, &c.

MONSIEUR & très-honoré Confrere,

EN dédiant cet Ouvrage au célébre CULLEN, *l'Auteur a fait à ce grand Maître l'hommage des connaissances qu'il lui de-*

vait : permettez que, ſuivant ſon exemple, je vous en offre la Traduction, comme un tribut qui vous eſt dû pour celles que j'ai puiſées dans vos leçons, & comme un témoignage de la déférence & du profond reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
obéiſſant ſerviteur,
PETIT-RADEL.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

DEPUIS 1495 que Marcellus *Cumanus*, Médecin des troupes de la République de Veniſe, écrivit le premier ſur la Maladie vénérienne juſqu'au temps où nous ſommes, à peine une année s'eſt-elle paſſée ſans qu'on ait vu paraître dans quelques parties de l'Europe un Ouvrage nouveau ſur ce genre d'affection, ou ſur quelques-uns de ſes ſymptômes. Il ſemblerait donc, vû l'abondance de ceux qui exiſtent actuellement, qu'un Auteur qui publierait encore le fruit de ſes obſervations, devrait trouver peu de Lecteurs, ſur-tout après les travaux des *Aſtruc*, des *Fabre*, & récemment du célebre Jonh *Hunter*. Mais quelques multipliées que ſoient les faces ſous leſquelles on a enviſagé juſqu'à préſent la matiere, il peut y en avoir encore quelques-unes dont la conſidération pourrait être

avantageuſe à l'Art. En effet, le traitement des Maladies vénériennes étant fondé ſur l'appréciation des phénomenes qui frappent les yeux, comme ſur la connaiſſance des changemens ſurvenus dans l'organiſme le plus intime de la machine à la ſuite de l'infection, & le principe virulent ſe revêtant ſouvent de formes qui maſquent ſa préſence, & qui menent à l'erreur ceux qui ignorent ſes diverſes métamorphoſes, l'on voit quels ſoins l'on doit apporter dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, pour épurer les points de doctrine qui ſont ſuſceptibles de l'être, & par-là diminuer le nombre des victimes d'un mal ſi généralement répandu. Si l'on ſoumet, d'après cette conſidération, tout ce qui a paru ſur la Maladie vénérienne à la coupelle de la vérité, l'on verra combien eſt volumineuſe la maſſe de ſcories qui cache le mal purifié. En écartant donc tout ce que l'eſprit d'intérêt a dicté ſur cette matiere, tout ce que l'ignorance, la mauvaiſe foi, les préjugés & la trop grande crédulité ont amoncelé dans des Ouvrages faits plutôt

pour capter d'une maniere lucrative l'opinion publique, que pour inſtruire & augmenter le tréſor de nos connaiſſances, l'on découvre bientôt que nos richeſſes, telles faſtueuſes qu'elles ſoient, ſont plus apparentes que réelles. Cependant, en nous énonçant ainſi, ce n'eſt pas que nous n'appercevions dans le petit nombre d'Ouvrages que nous regardons comme les meilleurs, beaucoup de théorêmes confirmés par l'expérience; mais il y a loin de cet apperçû aux vérités fondamentales, qui dérivent d'un ſyſtême dont toutes les parties ſont cimentées enſemble d'une maniere inébranlable.

Les phénomenes que le virus vénérien manifeſte, & l'efficacité des moyens qu'on leur oppoſe, ne peuvent être appréciés qu'autant que l'on conçoit bien la théorie de l'abſorption. Cette fonction intéreſſante de l'économie animale, conſidérée dès l'enfance de l'Art, & admiſe par les Arabes pour expliquer l'action des remedes, joue effectivement ici un des plus grands rôles. Il eſt inconteſtable que les

mêmes voies qui ſont perméables aux principes médicamenteux d'un topique, le ſont également aux miaſmes ſubtils qui cauſent les maladies contagieuſes ; l'obſervation de ce qui ſe paſſe tous les jours dans la communication de la petite vérole, de la gale, & autres maladies miaſmatiques, mettent cette vérité hors de doute. Mais ſi l'on conſidére la différence des ſurfaces auxquelles aboutiſſent les dernieres branches des vaiſſeaux deſtinés à l'abſorption, l'on ſera porté à en préſumer également une dans la maniere dont ces fluides ſont pris de ces ſurfaces & tranſmis au-dedans du ſyſtême. Cette conſidération, à laquelle la plupart des Auteurs n'ont fait qu'une légere attention, mérite cependant qu'on s'y arrête, non-ſeulement pour ſe rendre raiſon des phénomenes que le virus vénérien manifeſte dans ſa tranſmiſſion, mais encore pour bien apprécier la valeur des moyens de guériſon. La noble émulation des Anatomiſtes à porter à ſa perfection la connaiſſance d'un ordre de vaiſſeaux ſi difficiles à ſuivre que les

abſorbans, a déja applani beaucoup de difficultés à cet égard, & déja elle a fait naître en Angleterre un aſſez grand nombre d'Ouvrages où les principes de l'Art paraiſſent ſous un jour nouveau & plus favorable.

S'il eſt un genre de maladie où la cauſe ſemble être liée à l'effet d'une maniere évidente, c'eſt ſans contredit la vénérienne. Chaque phénomene offre une filiation d'effets dépendans d'une ſeule & même cauſe, qui paſſant des ſurfaces, gagne les détours les plus cachés du ſyſtême, pour y opérer d'une maniere plus ou moins ſecrette; c'eſt une chaîne dont on peut néanmoins interrompre le cours par la ſouſtraction d'un ſeul chaînon. Quiconque a réfléchi ſur la maniere dont le chancre ſuccéde à la gonorrhée dans certaines circonſtances, ſur la naiſſance du bubon à la ſuite du chancre à la bouche, au mammelon ou au prépuce, ſur la production de la vérole à la ſuite de la réſolution ſpontanée d'un bubon, ſent par lui-même toute la force de notre aſſertion. Mais, pour que la filia-

tion dont il s'agit ait lieu, il faut d'une part que la qualité irritante du virus réponde à la ſenſibilité du lieu affecté, il faut qu'il y ait entre les parties contractantes une eſpece de ſympathie qui favoriſe l'admiſſion. Le virus eſt-il d'une nature trop faible, la partie ſur laquelle il eſt appliqué eſt-elle ſourde à ſon impreſſion ? il ne ſe fait aucune communication, & les principes d'infection ſont perdus pour la perſonne ſaine. Eſt-il au contraire d'une nature trop irritante ? l'inflammation qu'il ſuſcite lui ferme l'entrée, & borne au-dehors toute ſon activité, & cette activité eſt quelquefois ſi grande, qu'il produit une ſidération complette de la partie affectée. C'eſt ce que j'eus occaſion de voir chez un Invalide, qui, en 1773, immédiatement après avoir vu une femme gâtée, fut pris d'une violente inflammation au prépuce & au gland, du genre de ces éréſipeles qui, par leur aſpect, indiquent aux Praticiens une gangrene menaçante. Je lui conſeillai promptement les antiphlogiſtiques généraux & topiques ; l'applica-

tion en fut différée au lendemain pour des raiſons indiſpenſables; mais alors il n'était plus temps, la gangrene ſèche s'était emparée de la moitié de la verge; & l'eſcarre ou la cauſticité du virus s'était éteinte, étant tombée, il guérit ſans l'uſage d'aucun mercuriel.

Mais quand de part & d'autre rien ne s'oppoſe à l'intromiſſion du virus, que les parties ſont perméables & l'irritation modérée, alors on peut voir l'ordre & la ſucceſſion des ſymptômes qui caractériſent la maladie dans ſon état de pure nature. Entre quelques exemples que la pratique des Maladies vénériennes m'a fournis à ce ſujet, je ne citerai qu'une perſonne, que je traitai avec le plus grand ſuccès dans les Indes Orientales, vers la fin de 1774, & de qui j'eus lieu d'entendre cette ſucceſſion d'effets, d'autant mieux marquée, qu'ignorant la cauſe de ſon mal, elle l'avait abandonné à lui-même, juſqu'à ce qu'un an après, m'ayant conſulté, je l'eus éclairé ſur ſon état. Elle eut une gonorrhée qui, d'après ſon récit, ſiégeait dans la foſſe

naviculaire ; à cette gonorrhée ſuccéda un phymoſis, à raiſon de l'étroiteſſe exceſſive du prépuce. Le phymoſis guériſſant, fut remplacé par un bubon & une intumeſcence du teſticule, qui diſparurent, à l'exception d'un gonflement à l'épididyme. Deux mois après la guériſon apparente de la maladie, il lui ſurvint une inflammation ſur la région des ſourcils, qui ſe termina par un ulcére qu'on traita par l'oliban en poudre. Cet ulcére fut trois mois à ſe guérir ; à peine était-il cicatriſé, que l'un des teſticules ſe gonfla, pendant que l'autre diminuait à proportion. Les choſes ſe paſſerent ainſi pendant environ deux mois, lorſque le malade commença à maigrir & à éprouver un dépériſſement de forces qui l'abattit entierement. A ce dépériſſement ſuccéderent une exoſtoſe à la partie ſupérieure du tibia, & une autre ſur la premiere phalange du grand doigt de la main droite. Quelque temps après il lui ſurvint une carie au vomer, & bientôt une autre au palais, enſorte qu'à raiſon de la communication établie entre la bouche &

les narines, il avait entierement perdu la voix. Ce fût alors que je le vis, & que lui découvrant la cauſe de ſes maux, je lui preſcrivis les remedes appropriés, qui eurent le plus grand ſuccès. En conſidérant la marche des ſymptômes de cette maladie, il eſt facile d'y ſuivre l'infection à meſure qu'elle s'avance dans l'intérieur du ſyſtême. Elle s'eſt d'abord fixée ſur la foſſe naviculaire, l'étroiteſſe naturelle du prépuce ne permettant pas à la matiere qui s'écoulait de l'urêtre, de ſortir librement, a donné lieu à l'abſorption par les lymphatiques de cette partie; la matiere abſorbée de ces vaiſſeaux s'eſt portée ſur les glandes inguinales; l'irritation a donné lieu au gonflement ſympathique des teſticules; l'infection a continué ſa marche, & moyennant le tronc des lymphatiques, elle a été portée dans la maſſe générale des humeurs. Elle s'eſt jettée ſur la région des ſourcils, & y a concentré ſes effets; contrariée alors par les topiques, elle les a portés dans toute l'étendue du ſyſtême cellulaire, & en en augmentant l'action

tonique, elle a donné lieu à l'amaigriſſement général ; mais ſa violence ne pouvant s'y amortir, elle s'eſt jettée ſur les os, dernier ſyſtême de parties où le travail de l'animaliſation eſt porté à ſon plus haut période.

S'il eſt des cas, comme celui-ci, où il eſt facile de ſuivre la chaîne des effets de l'infection, il en eſt d'autres auſſi où l'on trouve les plus grandes difficultés. Mais ces difficultés naiſſent-elles du caractere de la maladie, & ne viendraient-elles pas plutôt des démarches inconſidérées de ceux qui ſe mêlent de leur traitement, ſans même avoir les premieres notions de leur nature, & n'en ſerait-il pas ici des effets du virus, comme des criſes qui ne paraiſſent aux yeux des Praticiens trop actifs, que des mouvemens tumultueux d'une Nature en déſordre ? Une machine ſi bien organiſée que l'homme, n'en doutons point, n'a pas été faite pour être régie d'une maniere incertaine ; l'on y trouve un ordre, une régularité, même dans ce qui ne paraît que trouble & in-

cohérence, & ſi cet ordre & cette régularité ne ſe manifeſtent pas toujours, il faut moins s'en prendre à une irrégularité de mécaniſme, qu'au manque de détails qui dénotent l'évidence, ou au peu de ſubtilité des ſens de ceux ſur qui ils devraient faire impreſſion. En conſidérant en effet le grand nombre de ceux qui ſe mêlent du traitement des Maladies vénériennes, combien y en a-t-il qui ſe comportent d'après une indication raiſonnée, d'après une indication priſe de la nature du mal, du ſiége qu'il occupe, des communications qu'il peut avoir avec les parties éloignées de ce lieu, d'après une indication priſe de la nature du remede qu'on lui oppoſe, de la maniere & du temps le plus convenable de l'adminiſtrer? Quand on voit l'incertitude qui régne à cet égard dans la plupart des livres, on ne doit point s'étonner de ce que ſouvent on ne réuſſit point en ſuivant les procédés qu'ils indiquent. L'Art eſt ſuſceptible d'une bien grande réforme ſur ce point, aujourd'hui notamment que les Anatomiſtes ont dé-

couvert le véritable ſiége de l'infection, & les routes que le virus doit ſuivre pour inficier toute la maſſe, aujourd'hui que les Chimiſtes ont tourmenté de toute maniere le mercure, le ſeul antidote de l'infection vénérienne, & qu'ils en ont retiré tant de préparations appropriées aux diverſes circonſtances.

Mais pourquoi ces obſervations, ſi l'on peut guérir ſans pénétrer dans un pareil labyrinthe, diront ceux qui, ſe laiſſant guider par la routine, ſe rendent ſi rarement compte de leur conduite? L'on peut guérir, il eſt vrai : mais que prouvent ſouvent ces guériſons, ſinon une force ſupérieure aux efforts inconſidérés de l'empyriſme? Cette force de nos organes élabore & travaille les principes de l'infection, même ſans l'aide d'aucun remede; elle leur donne une toute autre nature, & les porte enſuite au dehors. Mais ce travail n'a pas toujours lieu, ſa réuſſite eſt incertaine, & ſur vingt perſonnes qui en attendront les influences, il y en aura dix-neuf qui ſuccomberont; car il n'en eſt point ici comme

dans

dans le climat de la Zone torride, où la Maladie vénérienne, une fois confirmée, peut guérir ainſi ſpontanément, vraiſemblablement par une ſubtiliſation des principes de l'infection, qui alors trouvent facilement iſſue vers les pores de la peau, où aucune réſiſtance ne ſe préſente. Or, ſi l'on doit ſi peu attendre ici la Nature, & que la guériſon prompte & réelle de la Maladie vénérienne dérive d'une méditation profonde ſur les cauſes de l'infection, leur conſidération mérite donc toute l'attention du Praticien. Ce n'eſt qu'en réfléchiſſant ſérieuſement ſur chacun de ces ſymptômes, & peſant toutes les circonſtances qui déſignent une infection plus ou moins profonde, qu'il peut ſe décider ſur tel ou tel moyen de guériſon. Mais dans cette branche de l'Art de guérir, où l'appât du gain augmente ſouvent le danger, & où la crainte ouvre toutes les voies à la perſuaſion, l'on a recours à l'impoſteur, & la vérité ne peut plus ſe faire entendre.

Il faut cependant avouer qu'il eſt des périodes où le diagnoſtic de la Maladie

vénérienne eſt des plus difficile, même pour les Praticiens les plus expérimentés. Les ſymptômes réels de la maladie ſe cachent tellement au milieu des ſymptômes acceſſoires, qu'ils perdent en quelque façon leur nature en communiquant avec eux ; ſouvent auſſi les ſympathiques en impoſent tellement, qu'il n'eſt point rare de les prendre pour des pathognomoniques; ainſi l'on a quelquefois vu des gonflemens à l'aine ou aux teſticules, ſurvenus à l'introduction d'une bougie chez une perſonne ſaine, en impoſer pour des bubons. Le période où il eſt le plus facile de ſe tromper, eſt celui où le virus, hors du ſyſtême abſorbant, s'eſt dépoſé ſur le celluleux; là, par des loix qu'il eſt bien difficile de développer, il produit des gonflemens, des indurations, des ulcérations & des croûtes, qui ſemblent préſenter le caractere d'autres maladies. Il faut ici avoir l'œil exercé & le jugement le plus ſain, pour déduire les circonſtances concluantes de celles qui excluent; quand l'ignorance ſe joint à toutes ces difficultés, les malades ne tardent pas

à être victimes de ceux à qui ils se confient. Ceci me rappelle une famille entiere qui fut soumise au traitement mercuriel par un guérisseur, parce que le pere avait de prétendus condylomes qui n'étaient que des hémorrhoïdes séches.

La Maladie vénérienne est du nombre de celles dont l'intime nature de la cause premiere restera long-temps cachée, heureusement que cette connaissance n'est pas essentielle pour le traitement, tel qu'il est reçu aujourd'hui. Cette cause une fois parvenue dans l'intérieur du système, & déposée sur quelques parties, y travaille & perfectionne de nouveaux principes d'infection, qui ne peuvent se transmettre d'un individu à un autre qu'autant qu'il y a communication des surfaces. Ce foyer, où sont travaillés continuellement, d'une maniere plus ou moins cachée, les principes d'infection, jouit d'un genre spécifique d'action que l'on peut nommer Irritation vénérienne. Cette irritation, dont l'énergie varie à raison de l'idiosyncrasie des malades, opére des effets dont il est très-

difficile de ſe rendre raiſon en bien des circonſtances ; ici c'eſt une dérivation des ſucs blancs ou muqueux, d'où s'enſuit un engorgement lent & ſourd à toutes les méthodes réſolutives quelconques, & qui ſouvent donne lieu à différentes maladies chroniques, dont il n'eſt point facile de ſaiſir le caractere ; là, c'eſt une inflammation qui parcourt plus ou moins rapidement ſes périodes, & qui ſe termine quelquefois par la formation d'une matiere purulente, ou par la mort de la partie ; ailleurs, c'eſt une expanſion ou un développement de nerfs, & même de vaiſſeaux ſanguins, qui produit ces excroiſſances, que l'on nomme Poireaux, Condilomes, Crêtes, ou ces énormes végétations connues ſous les noms de Mures, de Fraiſes, Fics & Choux-fleurs ; ſouvent c'eſt une rupture ou éroſion des vaiſſeaux blancs, d'où proviennent les dartres, les rhagades, les ulcérations, &c. ; enfin quand le virus commence à dégénérer & à vouloir refuſer toute combinaiſon avec le mercure, ce ſont des douleurs errantes ou des mou-

vemens convulsifs qui indiquent que la totalité du système nerveux est spécialement affectée. Tous ces différens effets d'un même virus, donnent lieu de croire que les principes d'infection se développent moins par un mouvement intestin de fermentation, que par un nouvel organisme qui change & dénature le lieu primitif où le virus s'est fixé.

Quand l'irritation vénérienne est locale, peu étendue, placée à l'extérieur, & qu'on la présume être un effet récent de l'infection, on peut arrêter son activité en supprimant la sensibilité de la partie par l'application des opiacès, comme dans le cas de gonorrhée récente; on la dénaturer par un caustique, comme dans le cas de chancres. L'emploi de ce dernier moyen curatif, nouveau à l'égard de la Maladie vénérienne, ne l'est pas pour celles de nature cancéreuse. De toute antiquité on a su réprimer, disons mieux, amortir l'acrimonie de ce genre par des escarotiques, qui, en même-temps qu'ils se combinaient au virus, s'identifiaient avec les parties

qui le recélaient, pour en former un eſcarre. L'on a même encore été plus loin de nos jours, en appliquant, pour les mêmes vues, ces mêmes cauſtiques dans le cas d'irritation mécanique, & cela avec le plus grand ſuccès. Mais en pareilles circonſtances, pour que la réuſſite ſoit complette, il faut que l'éroſion produite par le cauſtique, comprenne tout le lieu affecté; car ſi petite que ſoit la partie qui s'en ſera préſervée, elle ſuffira pour faire renaître l'infection, & de-là l'incertitude qui accompagne le traitement des affections locales vénériennes ou cancéreuſes par les cauſtiques. Ce que les cauſtiques font ici, l'inflammation ſuppurative le fait également à l'égard du bubon. Vraiſemblablement il s'établit dans le cas de ſuppuration, une digue ou enceinte inflammatoire, qui gêne & arrête la propriété tranſmiſſive des abſorbans, & ainſi concentre l'activité du virus vers le lieu engorgé, qui doit ſuppurer par les loix générales de l'inflammation; mais il faut ici que la ſuppuration ſoit bien complette,

pour que le virus ſoit en quelque façon digéré par ſon opération ; or ceci ne peut gueres avoir lieu que dans les bubons qui ſuppurent promptement & abondamment ; auſſi eſt-il d'obſervation qu'il faut très-peu de mercure, & même pas, pour compléter la cure en pareil cas.

En conſidérant les phénomenes de la Maladie vénérienne dans un période avancé, tout porte à croire que le virus qui l'entretient ſe forme moins dans les humeurs que dans le ſyſtême des ſolides qui les diſtribuent dans toute l'économie, & cette préſomption eſt fondée ſur l'obſervation de ce qui ſe paſſe tous les jours. Il n'eſt pas rare de voir des femmes infectées d'une vérole ancienne, accoucher d'enfans auſſi ſains que ſi elles euſſent joui de la meilleure ſanté, comme l'on en voit d'autres, ſaines en apparence, mettre au monde des enfans qui apportent toutes les marques de l'infection la plus décidée. L'on voit également des enfans être allaités impunément par des nourrices vérolées, pourvu toutefois qu'il n'y ait ſur

le mammelon aucune ſolution de continuité. Quelques-uns portent encore plus loin la prétention, en ſoutenant que la matiere des ulcéres ſecondaires eſt incapable de donner l'infection. Quoique différentes expériences, & des expériences aſſez concluantes, ſemblent favoriſer cette opinion, cependant elles ne ſauraient diſſiper les craintes fondées que l'on pourrait avoir ſur les enfans bien portans, que l'on confierait à des nourrices dont les mammelons ſéraient excoriés. Mais, s'il eſt ſuffiſamment prouvé que les principes d'infection ſe développent & concentrent leur activité ſur une partie, il s'enſuit que quand cette partie eſt ſuſceptible de reſection, on peut ſouſtraire tout le foyer de l'infection par l'amputation; ce qui eſt vrai, à la rigueur, quoique la choſe ne puiſſe pas toujours réuſſir. En effet, il arrive ſouvent dans une Maladie vénérienne confirmée, qu'il ſe forme différens foyers d'irritation qui ne ſauraient être également ſouſtraits : or, dans ces cas vouloir en détruire un, c'eſt vouloir abattre une des

têtes de l'hydre de Lerne. Cependant on eſt quelquefois aſſez heureux pour rencontrer des cas où toute l'activité du virus eſt dépoſée ſur une partie qu'on peut ſéparer du total, comme lors d'une carie vénérienne ſur l'une des extrémités; alors l'on voit ſouvent la plaie qui réſulte d'une pareille amputation ſe cicatriſer d'elle-même ſans l'aide d'aucun ſpécifique; mais il faut qu'il n'y ait aucun autre foyer quelconque qui fourniſſe une nouvelle infection.

Il ſemblerait, d'après la pénétrabilité du virus vénérien, que ce délétere eſt au-deſſus de tout pouvoir ſpécifique de nos organes, & qu'il doit néceſſairement ſe faire voie dans l'intérieur du ſyſtême, pourvu toutefois qu'il ſoit appliqué ſur des ſurfaces internes & porcuſes où il puiſſe opérer tranquillement. Mais telle fondée que ſoit cette opinion, elle ne ſaurait ſubſiſter à l'égard du virus qui eſt appliqué ſur les organes deſtinés à l'élaboration alimentaire; en effet, il eſt conſtaté par l'expérience que le virus vénérien a été avalé, & en aſſez grande quantité, ſans cependant

qu'il ſoit ſurvenu le moindre ſymptôme d'infection. Vraiſemblablement il ſe paſſe ici ce qui avait lieu dans les tentatives de *Rhédi*, qui avalait impunément le venin de la vipere ; & chez d'autres, qui ont tenté en vain de s'inoculer, en mêlant de la matiere variolique à des pilulles de mie de pain, ſavoir une véritable digeſtion du virus. Comment la force d'aſſimilation des organes peut-elle venir à bout d'émouſſer ainſi la qualité délétere du virus, de maniere à ne lui laiſſer aucune de ſes propriétés ? On ne peut répondre à cette queſtion que d'une maniere trop peu ſatisfaiſante, pour que nous nous y arrêtions plus long-temps.

En comparant les effets du virus vénérien à ceux des autres ſubſtances vénéneuſes, l'on découvre des diſparates ou ſingularités qui ſurprennent. Le virus variolique une fois reçu, ſouleve tout le ſyſtême, & ſuſcite une criſe, moyennant laquelle il eſt dépoſé ſur la péripherie du corps ; une nouvelle doſe de miaſme virulent ne peut produire un effet différent

de celui qui a déja lieu : il en eſt de même du dartreux, du pſorique, & autres. L'infection vénérienne offre des phénomenes abſolument différens, une fois reçue dans le ſyſtême, & l'irritation vénérienne étant déterminée, quoique cette irritation ne ſoit plus ſuſceptible d'augmentation par une nouvelle infection, à quelque danger qu'on s'expoſe ; cependant il peut s'en former une autre qui n'a de rapport avec la premiere que par ſa cauſe. Tout ceci a lieu à l'égard des ſymptômes primitifs & des ſymptômes conſécutifs de la maladie ; ainſi l'on voit des chancres ſurvenir à la gonorrhée à la ſuite d'une nouvelle infection, & n'en diminuer aucunement la violence ; la gonorrhée & des chancres ſurvenir à la vérole, & ne point l'aggraver ; des chancres ſe guérir indépendamment de la gonorrhée, comme auſſi celle-ci indépendamment des chancres. Tous ces faits indiquent donc différens modes particuliers d'irritation qui ne cédent pas toujours à l'action mercurielle, & qui ſont indépendans les uns des autres ; modes qu'il

faut détruire par des topiques dans l'état récent d'infection, ſi l'on veut arrêter la tranſmiſſion du virus. Mais quelquefois auſſi ces irritations locales ne tiennent rien de virulent ; elles continuent ſouvent, quoique la cauſe qui les occaſionnait ait été détruite, & alors elles en impoſent quelquefois, & déterminent à prolonger inutilement un traitement, ou à en faire ſubir un autre qui n'aura pas un meilleur ſuccès. J'ai eu occaſion de voir ainſi chez un Invalide un bubon ſuppuré, qui fut rebelle tour-à-tour aux frictions, au ſublimé & aux pilulles de *Keyſer*, céder & être entiérement guéri par l'application d'une pâte catherétique faite avec le ſublimé corroſif, qui détruiſit toutes les calloſités dont la préſence empêchait l'incarnation de l'ulcere.

Plus on étudie les phénomenes qui accompagnent la premiere impreſſion des virus ſur le corps humain, plus l'on trouve matiere à l'obſervation ; il en eſt qui paraiſſent au-dehors, ſans que la cauſe pénétre le ſyſtême, & cela en très-peu de

temps, & tel eſt le pſorique : d'autres ne ſe développent que quand cette cauſe eſt parvenue plus profondément, & qu'elle a mis en jeu les forces vaſculaires; ceux-ci offrent une variété relative à la nature de la cauſe, qui tantôt excite des efforts critiques, & tantôt n'en excite point comme le vénérien. Celui-ci, avant de parvenir dans l'intérieur du ſyſtême, ſuſcite toujours des effets qui aſſez ſouvent ſe ſuccédent, de maniere à établir entr'eux une eſpece de filiation, ainſi que nous l'avons déja fait remarquer. A la vérité ces effets ne s'obſervent pas toujours, parce que les malades ne ſont pas toujours véridiques, & que ceux qui le ſont ſe laiſſent ſouvent aller à l'erreur; de-là ces véroles gagnées d'emblée, pour employer le terme reçu, ou en couchant avec une perſonne gâtée, ou en buvant dans un verre mal-propre; vérole qu'une plus grande recherche rapporte à ſa véritable cauſe. Les effets primitifs dont il s'agit ne doivent point être confondus avec ceux qui dépendent de la ſympathie, & qui paraiſſent ſouvent dès

la premiere impreſſion du virus; ceux-ci ne tiennent en rien de la nature virulente; ils cédent à meſure que le virus eſt expulſé du lieu qu'il a primitivement affecté, & tels ſont les gonflemens du teſticule au commencement de la gonorrhée, les inflammations & ſuppurations du périné, qui cédent toujours au ſimple régime antiphlogiſtique ordinaire, les ſuites de l'infection gonorrhoïque ſubſiſtant toujours.

Dès que le virus a parcouru les routes de l'abſorption, il ſe répand dans toutes les régions du ſyſtême, & les affecte différemment ſelon leur organiſation. Les premiers phénomenes qu'il manifeſte, donnent à croire que la toile celluleuſe, ainſi que l'enveloppe générale qui borne extérieurement toutes nos parties, & notamment les endroits qui, par leur organiſation, ſe rapportent à la ſtructure des parties primitivement affectées, ſont les premieres à en éprouver les influences, du moins c'eſt ce que ſemblent déſigner les puſtules & les ulcérations qui paraiſſent indiſtinc-

tement de toute part, notamment ſur les parties d'une texture molle & lâche, telles que la gorge, les narines, le pudendum, & autres. Les effets qu'il opere ſur ces parties ont donné lieu de croire à ceux qui ne voyaient pas plus loin, qu'il agiſſait en coagulant les ſucs blancs, & peut-être eſt-ce à cette conſidération que l'on doit l'uſage de l'alkali volatil, que l'on cherche de nos jours à introduire dans le traitement de la Maladie vénérienne confirmée; mais cette prétendue coagulation n'eſt rien moins que prouvée; & quand même elle aurait lieu, il eſt bien incertain que la doſe d'alkali que l'on preſcrit puiſſe parvenir à la détruire, ſans préalablement nuire à l'économie générale. Ce ne ſont pas toujours les parties qui ſont les plus expoſées à l'air qui commencent à être affectées; il y a ici, comme ſur le temps où les ſymptômes paraiſſent, des anomalies qui ne ſont point rares, & dont on ne peut ſe rendre une raiſon ſatisfaiſante.

A meſure que l'action vénérienne ſe

développe, à mesure aussi elle se porte sur un ordre de parties plus difficiles à émouvoir, & l'on voit successivement paraître les gonflemens & les indurations du périoste, des membranes, des tendons, enfin les exostoses & les caries, où la malignité du virus semble successivement s'éteindre. Souvent ces diverses actions morbifiques se succédent l'une à l'autre d'une maniere réguliere, & quelquefois aussi on les voit exister conjointement ensemble; mais dans ces cas, l'on en voit toujours une l'emporter sur l'autre, de maniere à faire croire que si on laissait le mal à lui-même, elle en constituerait le seul & unique symptôme. Mais quelque porté que soit le virus à manifester ainsi sa présence au-dehors, il reste souvent caché des années entieres, sans donner aucuns signes de son existence; ce n'est que lors d'une violence reçue à l'extérieur durant la grossesse, ou à la suite de la cessation du flux périodique, ou des maladies aigues qui viennent établir un ordre tout différent dans le système, que les premiers symptômes paraissent, & alors

alors leur marche eſt toujours des plus rapides. C'eſt en pareil cas que l'on voit des perſonnes infectées avoir un long commerce avec des femmes ſaines ſans leur rien communiquer, & ſans même que les enfans qui naiſſent de ce commerce, ſe reſſentent en aucune maniere de cette infection. Quel eſt l'état du virus pendant ce temps, avec quel ordre de parties eſt-il combiné? Si l'on peut compter ſur la bonne foi des malades, & ſi d'une autre part il eſt avéré, comme nombre de faits ſemblent le prouver, que les humeurs circulantes ne contiennent aucun principe d'infection, on ne peut connaître d'autre ſiége au virus que les ſolides mêmes, qui ſont moins ſujets à des révolutions. Mais comment peuvent-ils le fixer ſi long-temps, & d'une maniere ſi cachée? ce myſtere eſt encore inexplicable, d'après les loix juſqu'à préſent connues de notre organiſation. Quoi qu'il en ſoit, quand le virus ſe réveille de cet état d'aſſoupiſſement, il ſévit toujours ſur les parties les plus faibles du ſyſtême, & alors la matrice, les pou-

mons, & généralement les voies aériennes ſont celles qui commencent à ſe reſſentir de ſa violence, ainſi qu'il eſt conſtaté par nombre d'obſervations.

Quand une fois l'irritation virulente s'eſt tranſmiſe au loin, & que différentes régions de ſyſtême élaborent & perpétuent la cauſe morbifique, le ſeul moyen de réprimer cette action & de neutraliſer en quelque ſorte les principes de l'infection, eſt le mercure ou ſes préparations; auſſi eſt-il paſſé en proverbe chez les Praticiens inſtruits, qu'*il n'y a point de cure ſans mercure.* Cependant cette vérité, établie ſur une longue expérience, ſe trouve quelquefois démentie dans la pratique; eſt-ce au remede ou à ſa mauvaiſe adminiſtration que l'on doit alors attribuer ce non-ſuccès? Il eſt certain que ce minéral eſt ſouvent en défaut par lui-même, que donné ſeul en certaines conſtitutions & en certaines circonſtances, il ſoulève les organes, & les excite à lui refuſer toute admiſſion; mais manié par des mains habiles, uni aux tempérans qui rendent les ſolides plus do-

ciles à ſon action, il produit même dans ces cas des effets qui ſurprennent. Cependant, de quelque maniere qu'on le donne, il en eſt d'autres où il eſt ſans énergie, notamment chez les malades qui ont été traînés de traitemens en traitemens, chez qui il y a une eſpece de pléthore mercurielle, chez qui enfin les organes accoutumés à l'impreſſion du mercure, refuſent toute pacification : c'eſt alors que la maladie doit être abandonnée quelque temps à elle-même, pour donner lieu aux organes de ſe remettre, & reprendre une diſpoſition nouvelle qui puiſſe plus favoriſer l'action du minéral. L'on eſt étonné de voir combien eſt petite la quantité du remede qui eſt alors néceſſaire pour guérir l'irritation vénérienne, quand on a ainſi laiſſé repoſer les malades On a vu dans ces cas des exoſtoſes aſſez volumineuſes être guéries par quelques grains de calomel ou de ſublimé corroſif, long-temps après avoir été combattues envain par tous les mercuriels connus. Plus le lieu où s'eſt fixé le principe virulent eſt ouvert aux

voies d'abſorption, plus promptement auſſi l'efficacité du mercure ſe manifeſte; de-là la raiſon pourquoi les bubons de l'aine cédent ſi facilement aux frictions faites ſur les parties internes des jambes & des cuiſſes ſeulement, pendant que les engorgemens de l'épididyme & de la proſtate ont tant de peine à ſe diſſiper.

L'obſervation de ce qui ſe paſſe dans le traitement de la Maladie vénérienne, démontre que la guériſon a moins lieu par un effort critique qui expulſe les principes de l'infection, que par une combinaiſon de ces mêmes principes avec les mercuriels, quand on a recours à ce minéral. Cette combinaiſon dénature vraiſemblablement l'infection, de la même maniere que l'on voit la cauſticité de l'huile de vitriol & de l'huile de tartre l'être par leur union réciproque. Mais en rapportant ce qui ſe paſſe dans cette combinaiſon aux loix de la Chimie, l'on a lieu de préſumer que cette mixtion doit être bien intime, puiſque cinq ou ſix grains de ſublimé corroſif ont ſouvent ſuffi pour réprimer les effets

fâcheux de la Maladie vénérienne. Sans doute que cette combinaiſon ſe fait ſpécialement ſur le lieu où les principes d'infection raſſemblés, élaborent & convertiſſent les humeurs en une nature ſemblable à la leur; mais quelque facile que cette combinaiſon ſemble devoir être, elle demande pour réuſſir un certain ton, une certaine action des ſolides qui réponde à l'impreſſion mercurielle : auſſi obſerve-t-on que tous les ſujets ne ſupportent pas également les effets du mercure, & qu'il en eſt pluſieurs à qui on ne pourrait le preſcrire en certaines circonſtances ſans le plus grand danger, ſur-tout quand on n'eſt point prudent dans l'emploi de ce minéral.

Le mercure en ſe combinant avec les principes de l'infection, ſemble moins agir ſous la forme métallique ou globuleuſe, que ſous la ſaline, & ſi l'on peut recourir aux loix de la Chimie dans l'explication des faits qui tiennent à l'organiſme animal, on peut préſumer que cette combinaiſon a lieu par la voie des doubles

affinités. Il eſt certain que plus le mercure approche de la forme ſaline, & que plus la ſaturation eſt exacte, plus auſſi ſon efficacité eſt prompte, quand il eſt bien adminiſtré. Mais auſſi une condition qui tient, peut-être plus qu'on ne penſe, à l'efficacité du remede, eſt que la baſe qui le ſalinifie, doit plutôt tenir de la nature végétale que de la minérale, pour que ſa décompoſition dans nos organes ſoit plus facile; auſſi eſt-il d'obſervation que toutes les préparations mercurielles à baſe végétale ou animale, réuſſiſſent mieux, quand on ſait bien les adminiſtrer, que celles où le mercure eſt fixé par un acide minéral. C'eſt vraiſemblablement par cette raiſon que les pilules de *Keyſer*, la terre foliée de *Preſſavin*, le mercure gommeux de *Plenck*, & autres, ont eu tant de ſuccès. Nous pouvons même porter plus loin la préſomption, en diſant que les chaux mercurielles où le mercure eſt encore plus faiblement uni à ſa baſe, doivent être auſſi plus efficaces; de-là ſans doute les ſuccès brillans de la plupart des précipités mer-

curiels, & notamment du précipité blanc.

Mais quelque grande que ſoit l'efficacité du mercure dans nombre de cas, il en eſt cependant où il ne peut apporter aucune pacification, notamment dans les véroles anciennes ou dégénérées qui ont été combattues par différentes méthodes mercurielles. On voit ſouvent la guériſon ſurvenir alors en ceſſant tous les remedes quelconques, & nous pourrions citer ici *Ulrich* de *Hutten*, qui après avoir éprouvé infructueuſement onze traitemens mercuriels, guérît moins peut-être par l'uſage des bois ſudorifiques, que par la ceſſation de tous les remedes. C'eſt dans ces cas que l'on a vu l'opium donné pour calmer les douleurs urgentes, & continué pendant long-temps, produire un effet auquel on ne s'attendait guère, la guériſon radicale des ſymptômes encore perſiſtans. Cette obſervation a réveillé l'attention des Praticiens en Angleterre, & elle méritait bien de n'être point vue avec indifférence. Le mercure entraîne ſouvent tant de déſagrémens dans ſon uſage, il eſt ſi ſujet à ſe

jouer de la vigilance de ceux qui l'adminiſtrent, qu'il devait avoir néceſſairement le deſſous lorſqu'on le comparait à un remede qui, comme l'opium, devait combattre l'épiphénomene en même-temps que la cauſe. On en fit donc uſage, non-ſeulement dans les cas déſeſpérés, mais encore dans les récens, dans ceux enfin qui étaient les plus propres à manifeſter la puiſſance inconteſtable du mercure. On a vu des Praticiens à Londres porter l'enthouſiaſme pour ce remede au point de le donner à la doſe d'un gros & plus par jour: on ſe doute de ce qui s'en eſt ſuivi; la mort du malade, après que tous les ſignes d'une ſtaſe vers le cerveau eurent duré quelques jours. L'opium donné dans des circonſtances ſi peu favorables, manqua donc, & ſon inefficacité prouvée en Angleterre, en Allemagne comme en France, ne ſervit qu'à confirmer de plus en plus les grandes propriétés du mercure. L'adminiſtration de ce remede demande toute l'attention dont le Praticien eſt capable, pour en varier les formes ſelon les ſymp-

tômes, la nature des perſonnes affectées, & auſſi ſelon la différence des ſurfaces qu'il doit pénétrer.

On trouvera dans l'Ouvrage que nous publions aujourd'hui tout ce qui peut ſatisfaire ſur cette matiere ; la préciſion, l'ordre & la clarté qui y régnent nous ont engagé à le traduire, perſuadés que cette nouvelle acquiſition ſerait bien reçue de ceux que l'ignorance des Langues étrangeres empêche de puiſer dans toutes les ſources d'inſtructions. Mais quelqu'attention que nous ayons eu à faire paſſer dans notre langue le mérite de l'original, nous reſtons toujours dans une défiance qu'apprécieront ceux qui connaiſſent les difficultés inſéparables de toutes les traductions, & qui malheureuſement ne ſont ſenties que du petit nombre de ceux qui poſſédent à fond la langue d'où l'on traduit, & celle de la traduction. En effet, tel occupé que l'on ſoit de ſon ſtyle dans la verſion des Ouvrages didactiques, le ſujet fixe encore d'avantage, & l'expreſſion de l'Auteur ſe préſentant continuelle-

ment; on eſt ſouvent forcé de la ſaiſir auſſi-tôt, pour ne point perdre l'enchaînement d'idées qu'elle ſuggere. On n'éprouve point cette contrainte dans les Ouvrages d'agrémens; l'on y eſt plus maître de ſa matiere, les idées ſe préſentent en grand nombre, elles ſe rendent plus facilement, & les incidens qui ſont entremêlés au ſujet principal, ſont pour le Traducteur autant de pauſes où il ſe refait des fatigues qu'il éprouve dans la continuité de la diction; il peut couper à volonté les longues phraſes qui, enjambées les unes dans les autres, rendent la Langue Anglaiſe ſi difficile à ceux qui ne ſont point accoutumés aux inverſions poétiques. Il eſt vrai que, depuis *Pope*, *Adiſſon*, & ceux qui ont pris ces Auteurs pour modele, ces longueurs commencent à diſparaître; mais comme ceux qui écrivent ſur les Sciences ſe laiſſent moins guider par la pureté du ſtyle que par le deſir d'inculquer des vérités, le génie naturel de la Langue revient toujours, & paſſe néceſſairement de l'Original à la Traduction. Cependant nous avons

évité, autant qu'il nous a été poſſible, les défauts choquans d'une verſion purement littérale, en coupant ou liant les phraſes ſelon que le ſens nous a paru le demander, & en ſacrifiant ſouvent les agrémens de l'expreſſion à la clarté de la doctrine; heureux ſi les points qu'elle renferme, médités & comparés avec ce qui eſt déja connu, peut tourner à l'avantage de nos concitoyens.

Paris, ce 8 Mars 1788.

Nota. Les lettres italiques déſignent les notes de l'Auteur, & les chiffres arabes celles du Traducteur.

AVANT-PROPOS
DE L'AUTEUR.

NOUS publions aujourd'hui cet Eſſai, qui eſt la matiere d'une ſuite de leçons que nous donnons tous les hivers ſur le ſujet dont il traite. Comme notre intention eſt de les continuer & de les rendre les plus utiles qu'il nous ſera poſſible, en mettant ſous les yeux les piéces pathologiques & autres que nous pourrons nous procurer, nous avons cru qu'il valait mieux préſenter notre Ouvrage aux Praticiens avec une certaine étendue, pour qu'ils puſſent juger de l'utilité de notre entrepriſe beaucoup mieux qu'ils ne l'auraient pu faire d'après l'inſpection d'un ſimple Sommaire. Nous avons pris cette réſolution d'autant plus volontiers, que récemment M. Jonh *Hunter* ayant donné un excellent Traité ſur la même matiere, il était néceſſaire qu'on ſçut ce que nous

devons à cet Auteur, & ce qui nous appartient en toute propriété.

La fréquence des maladies vénériennes, & l'indéciſion où ſont encore les Médecins quand il s'agit du choix des moyens curatifs qu'elles demandent, ſont les motifs qui nous ont porté à nous occuper de cette matiere. Cette fréquence & cette indéciſion prouvent la néceſſité d'une inſtruction particuliere pour les Etudians qui voudraient s'adonner à certaines branches de la Médecine, & indiquent combien il ſerait néceſſaire d'établir une diviſion de cette ſcience, plus exacte que celle qu'on a donné juſqu'ici. En reſtreignant ainſi ſon attention aux détails particuliers d'un objet, l'on y trouve pluſieurs avantages auſſi appréciables pour faire les mêmes progrès en Médecine que dans les autres ſciences. Perſonne ne conteſte qu'une application particuliere ſur certaines matieres, les fait paraître ſous un tout autre jour que ſi elles étaient conſidérées ſuperficiellement; la vue continuelle d'un même ſujet mene enfin à l'intime connaiſſance de ſa

nature, à laquelle on ne parviendrait jamais par une légere inſpection. En établiſſant un pareil plan pour les progrès de la Médecine, la Maladie vénérienne ſemble ouvrir un champ qui lui eſt propre, non ſeulement parce qu'elle demande un grand fond de connaiſſances à ceux qui cherchent à exceller dans la pratique des cas qu'elle peut offrir, mais encore parce que le bénéfice qui provient de l'exercice, eſt plus que ſuffiſant pour les déterminer à s'en occuper. Telles furent les raiſons qui porterent M. *Plenck* à donner d'abord à Vienne un cours particulier de leçons ſur cette maladie, & à publier un réſumé aſſez étendu avec ce titre : *Doctrina de morbis venereis.* Son plan eſt entierement différent de celui que nous préſentons; cet Auteur a renfermé preſque toutes les maladies dans le tableau qu'il offre de ſa matiere, en en regardant le virus vénérien comme la cauſe, enſorte que, d'après l'inſpection, on ne peut ſe former aucune idée préciſe de ſa nature. M. *Fabre* fait auſſi régulierement chaque ſaiſon à

Paris, un cours ſur le même ſujet (1). M. *Hunter* fut le premier à Londres qui fit ſentir l'importance d'une pareille entrepriſe, en s'arrêtant d'une maniere particuliere ſur cette maladie dans le cours de leçons chirurgicales qu'il donne tous les hivers.

Mais quoique nous penſions que l'on doive, pour avancer l'Art, ſe fixer davantage à la pratique de quelques branches, nous ne prétendons nullement en conclure que l'on en doive également reſtraindre l'étude préliminaire, ou les connaiſſances qui ſont du reſſort de la profeſſion. La Médecine n'eſt point un art, c'eſt une ſcience qui tient à nombre d'autres, & qui demande, pour être bien poſſédée, une connaiſſance entiere de la Philoſophie & des diverſes branches de la Littérature : or, ſi l'on en bornait l'étude de la même maniere que nous deſirons qu'on en borne la pratique, ou donnerait néceſſairement

(1) M. *Fabre* ne fait plus actuellement ce cours; il ne l'a fait que deux ou trois fois il y a une trentaine d'années.

lieu à l'empiriſme, & quoique l'on puiſſe de cette maniere améliorer en quelque choſe l'état conſidéré comme un art, on lui porterait néceſſairement atteinte en le regardant comme ſcience. D'après ceci, ce à quoi nous voulons en venir eſt, qu'après une connaiſſance ſuffiſamment profonde des diverſes branches de notre profeſſion, chacun en choiſiſſe une particuliere plus ou moins étendue, ſelon que les circonſtances le lui permettent, pour s'en occuper entierement. Pour peu que l'on réfléchiſſe ſur la matiere de cet Ouvrage, on verra évidemment la néceſſité d'avoir une connaiſſance générale de la ſcience, avant de s'adonner particulierement à une de ſes branches. La Maladie vénérienne, dans certaines circonſtances, a un grand rapport avec d'autres parties de la Médecine; elle donne naiſſance à des ſymptômes qui ſont communs à nombre de maladies, & M. *Plenck* à cet égard a été ſi loin dans ſon Index, qu'il a rapporté à cette cauſe la plupart des maladies qu'on rencontre dans les ſyſtêmes de Noſologie. En outre, la Maladie

vénérienne

vénérienne ſévit dans des circonſtances qu'il nous importe beaucoup de connaître pour la guériſon ; ainſi elle a ſouvent lieu dans la groſſeſſe, & par cette raiſon il convient de connaître l'état de la conſtitution qui accompagne la geſtation.

En ſuivant l'hiſtoire de la plupart des maladies, on découvre pluſieurs faits qui en accompagnent l'origine, & dont on ne peut avoir une connaiſſance parfaite à raiſon de l'éloignement des temps, & c'eſt ce qui a également lieu pour la Maladie vénérienne. Son apparition en Europe eſt peut-être l'époque la plus remarquable qu'on trouve dans les Annales de la Médecine. Dès qu'elle parut, elle devint l'objet de l'attention générale, & quoiqu'elle ait continué à l'être encore par la ſuite, ſa nature eſt encore moins connue que celle de pluſieurs autres auxquelles on a porté moins d'attention ; peut-être cela vient-il en partie de ce que l'efficacité du mercure trop tôt connue, a donné lieu aux Praticiens de croire que ce minéral était le ſeul antidote du poiſon vé-

nérien, & auſſi de ce que la maladie faiſant des progrès rapides, & entraînant tous les jours nombre de victimes au tombeau, l'intérêt qui trouvait dans le traitement un objet de profit, cherchait tous les moyens de cacher la nature des remedes efficaces, d'autant mieux que la Chimie, qui commençait alors à être en vogue, lui en fourniſſait toutes les facilités. Ainſi le mercure, ſous diverſes formes qui en maſquaient l'apparence & en augmentaient l'activité, était prôné dans le monde ſous les noms de différens ſpécifiques dont l'opération était infaillible, & pendant que les Médecins éloignaient partout l'empiriſme de leur pratique, malheureuſement il perſiſta toujours juſqu'à préſent dans cette partie. Le Baron *Van-Swieten* remarque avec raiſon qu'on doit mettre peu de confiance dans les débiteurs de ſecrets, la même obſervation eſt applicable à tous les remedes que les Praticiens ont honoré du titre de ſpécifique. On n'a point encore établi convenablement les principes d'où l'on doit partir

dans le traitament de la Maladie vénérienne; on connaît un remede qui guérit en certaines circonſtances, lequel manque même fréquemment en d'autres; alors on eſt incertain, d'après le défaut de principes, ſur les autres moyens qu'on pourrait employer pour en faciliter l'effet; delà le grand nombre de remedes auxquels on a eu recours pour ſoulager des maladies ſuppoſées incurables par le mercure, incurabilité qui provenait plutôt de ce que l'on ne faiſait pas attention au mode d'action du minéral, & à l'état du ſyſtême néceſſaire pour en conſolider le ſuccès.

D'après les motifs qui porterent à cacher les remedes dans la pratique des maladies vénériennes, les obſervations qu'on a données ſur leur opération ſont ſinguliérement exagérées, & peut-être ne doit-on pas regarder comme vraie la moitié des hiſtoires qu'on a citées comme autant de preuves du ſuccès. Nous ne bornerons pas, il eſt vrai, cette aſſertion aux Maladies vénériennes, nous l'étendrons encore à toutes les autres branches de la Médecine

pratique, & la preuve irréfragable de cette fâcheuſe vérité, eſt dans la fluctuation conſtante d'opinions où l'on eſt ſur la nature des maladies que chaque âge découvre, fluctuation qui n'aurait pas lieu, ſi les faits qui leur ſervent de fondemens étaient vrais. Une opinion dont on eſt prévenu, égare le jugement, & une théorie promptement formée, au lieu d'être la déduction d'une bonne pratique, n'en eſt que trop ſouvent le guide.

Nous n'avons donc eu intention dans cet Ouvrage, que d'établir, autant qu'il eſt poſſible, les principes du traitement des maladies dont il eſt l'objet; d'après cela, nous ne traiterons pas profondément de ſon hiſtoire; d'ailleurs cette entrepriſe a été ſi bien exécutée par M. *Hunter*, qu'il ſerait abſolument inutile d'y revenir. Nous n'entrerons donc point en lice avec un Auteur d'un pareil crédit, la fineſſe qu'il apporte dans ſes obſervations, l'expérience étendue qu'il a ſur cette maladie, donnent à ſon Ouvrage la plus grande valeur, & en général les Praticiens ne peuvent qu'en

retirer un grand profit. Si cependant nous oſons haſarder une opinion, nous dirons que l'Ouvrage de M. *Hunter* ſemble plutôt fait pour ceux qui ont déja beaucoup d'expérience, que pour de jeunes Etudians.

On trouvera, en liſant celui-ci, beaucoup d'opinions nouvelles; nous y développons un principe inconnu, qui eſt la connexion entre toutes les maladies qui proviennent d'une ſource ſpécifique; nous la conſidérons comme eſſentielle pour établir la baſe du traitement, quand la maladie eſt confirmée; car quoique dans toutes les autres maladies l'on tire certaines indications générales relativement à leur guériſon, peu d'Auteurs en établiſſent dans les Maladies vénériennes, à moins qu'elles n'aient un rapport direct avec la preſcription du mercure. Toutes les nouvelles méthodes de pratique qu'ils ont recommandés, ſont calquées d'après l'expérience de leur ſuccès, & nous penſons que perſonne ne les condamnera ſans en avoir éprouvé les effets. Comme nous avons mis un peu de diligence à faire imprimer cet Ouvrage,

nous nous flattons qu'on voudra bien nous paſſer les défauts de diction, ayant plutôt viſé à la clarté qu'à l'éloquence.

Nous avons diviſé notre matiere en quatre parties; la premiere comprend les effets du virus ſur les ſurfaces muqueuſes, la ſeconde ceux qu'il produit ſur les ſurfaces qui paſſent à l'ulcération; la troiſieme comprend l'action qu'il a ſur les glandes, & la quatrieme celle qu'il opere dans toute la conſtitution. Nous conſidérons les ſuites de chacun de ces états dans leur ordre naturel, après la maladie premiere. On pourra obſerver que nous ne nous ſommes pas étendus en bien des endroits autant qu'on pourrait le croire néceſſaire, & ſur-tout ſur l'article des bougies, & ſur quelques ſuites de la gonorrhée; mais M. *Hunter* eſt ſi abondant ſur ce ſujet, que notre pénurie eſt plus que compenſée par ſes richeſſes.

TABLE

DES TITRES.

INTRODUCTION, page 1
CHAPITRE PREMIER, *De la Gonorrhée*, 23
CHAP. II. *Des ſuites de la Gonorrhée*, 73
ARTICLE PREMIER. *Du gonflement du teſticule*, ibid.
ART. II. *De la Gonorrhée chronique.* (Gleet.) 93
ART. III. *De la rétention d'urine*, 120
ART. IV. *Des ſymptômes qui ſuccedent communément à la Gonorrhée*, 138
ART. V. *Des maladies qui ſurviennent à la ſuite de la ſuppreſſion de la Gonorrhée*, 140
CHAP. III. *Du Chancre*, 145
CHAP. IV. *Des ſuites du Chancre*, 169
ARTICLE. PREMIER. *Du nouvel état qui ſurvient à la partie affectée, ou des poreaux & des ulceres baveux*, ibid.
ART. II. *De l'irritation des parties voi-*

ſines, ou du phymoſis & du paraphy-moſis, 176
CHAP. V. *Des Préſervatifs,* 185
CHAP. VI. *Du Bubon,* 199
CHAP. VII. *De la Maladie conſtitution-nelle, ou de la Vérole confirmée,* 226
CHAP. VIII. *De la Maladie vénérienne chez les enfans,* 328

Fin de la Table des Titres.

ESSAI

SUR

LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

INTRODUCTION.

IL eſt difficile de donner une définition exacte de la Maladie Vénérienne; cependant, comme il eſt néceſſaire de s'en former une idée générale, peut-être pourrait-on la conſidérer comme un état cachectique qui ſe manifeſte en certaines parties, par des ulcérations d'abord d'un rouge pourpré comme une efferveſcence, & qui enfin, en s'ulcérant, rendent une matiere d'un jaune verdâtre, état qui communément eſt précédé d'affections locales dans le ſyſtême des organes de la génération.

2. La préſence de la matiere que les ulcérations fourniſſent, ne peut jamais conduire à former le diagnoſtic certain de la maladie ; pour reconnaître dans ces cas leur nature ſpécifique, l'opinion doit être fixée ſur trois circonſtances qui, réunies enſemble, l'établiſſent ; 1°. l'état antécédent du malade ; 2°. les ſymptômes préſens, & 3°. les effets du mercure ou d'autres remedes dans le traitement.

3. Les Auteurs ont ſuivi dans l'hiſtoire de cette maladie différentes méthodes ; quelques-uns l'ont d'abord conſidérée dans ſon état confirmé, & enſuite ils en ſont venus aux diverſes affections locales qu'elle produit. D'autres ont tenu une route oppoſée, en ſuivant la gradation de ſes progrès dans le ſyſtême. Cette derniere méthode, où l'on ſuit la maladie de ſon état plus ſimple au plus compliqué, eſt ſans contredit préférable.

4. Nous ignorons l'intime nature du virus vénérien, auſſi-bien que celle de la plupart des autres venins ; tout ce que nous ſavons, c'eſt, qu'appliqué ſur la ſurface du corps, il produit des effets qui conſtituent les différentes formes de la maladie dont il eſt la cauſe, & que pour les produire, il faut 1°. qu'il ſoit dans un état de fluidité, 2°. qu'il touche les ſurfaces qu'il affecte, & 3°. qu'il ſoit appliqué lorſque ces ſurfaces ſont en action.

5. Quant à la premiere de ces conditions, nous obſerverons que tous les venins ne peuvent agir que dans un état de volatilité ou de fluidité. Dans le premier cas, ils produiſent communément différentes eſpeces d'exanthêmes; dans le ſecond, ce ſont des cachexies. Quoique l'on ait cru, lorſque la maladie commenca à ſévir, que la contagion pouvait ſe répandre par l'atmoſphere, cependant il eſt actuellement reconnu qu'elle n'agit jamais que ſous la forme de pus ou d'une ſecrétion de même apparence, & qui eſt le produit de l'inflammation.

6. Quant à la ſeconde condition, qu'il faut que le virus ſoit en contact avec les ſurfaces qu'il doit affecter; cette circonſtance ne ſuffit pas, car dans l'hôpital de Lock, où les malades, pluſieurs dans un lit, ſont néceſſairement expoſés à l'infection, jamais l'on n'a obſervé, d'après les recherches les plus exactes, que la maladie ſoit ſurvenue.

Auſſi avons-nous oſé faire un pas de plus, en avançant qu'il fallait abſolument une certaine action ſur les ſurfaces, préliminairement à l'admiſſion du virus. On peut obſerver, pour expliquer ce phénomene, que les vaiſſeaux lymphatiques n'abſorbent pas toujours dans certains cas, qu'ils ont leur temps d'action, & que quand ce temps n'a point lieu, ils tombent dans une eſpece d'affaiſſement qui s'oppoſe à toute eſpece d'abſorption.

Ce temps d'action pour les lymphatiques de la verge, a toujours lieu lors de l'érection; auſſi conſidérons-nous cet état de vie des abſorbans que l'érection amene, comme abſolument néceſſaire à l'abſorption du virus ou à la production de la maladie. M. *Cruikshank* a remarqué, pour confirmer cette opinion, que cette obſervation mérite attention dans l'emploi des remedes. Il remarque en effet, que le ſoir, temps où les ſubſtances médicamenteuſes ne peuvent s'introduire à travers les ſurfaces, à raiſon de l'affaiſſement des abſorbans ou de leur défaut d'action, cette introduction était plus facile le matin, lorſque ces obſtacles étaient levés. Il réſulte de ceci, que la maniere dont on peut gagner la maladie eſt d'expoſer une ſurface en cet état à l'acte du coït, du baiſer, de l'allaitement, ou à la ſuppuration d'un ulcere vénérien. Mais pour comprendre quelque choſe ſur l'action générale du virus dans ces cas, il convient de connaître un peu la nature des ſurfaces ou des premieres parties ſur leſquelles il produit ſon opération.

7. On peut diviſer ces ſurfaces en deux eſpeces: les Secrétoires & les Poreuſes; chacune poſſéde une organiſation différente, & développe différens degrés de ſenſibilité qui influent ſingulierement ſur l'action des cauſes morbifiques qui les affectent. Les premieres ſe diſtinguent par la fineſſe

de leur ſentiment ; elles ſont couvertes d'une pellicule très-délicate, & forment des conduits qui menent à des organes particuliers ; elles opérent une ſecrétion, dont la quantité eſt ſingulièrement liée avec leur degré de ſenſibilité. C'eſt la variété dans la nature de cette ſecrétion, qui fait qu'on les diviſe en deux genres, d'après les intentions différentes pour leſquelles elles ont été diſpoſées. Celles du premier, qu'on peut nommer Seriferes, rendent une matiere claire, tranſparente, ſervant de diſſolvant aux ſubſtances qu'on leur applique, & augmentant la vivacité de leur action ſur la partie. Celles du ſecond ont une ſtructure plus glanduleuſe ; elles verſent une mucoſité douce, épaiſſe, pour ſe défendre de l'effet des ſubſtances irritantes ; elles ſont propres ainſi à émouſſer la ſenſibilité naturelle, & à s'oppoſer aux progrès des matieres nuiſibles qu'on appliquerait ſur elles : nous nommerons celles-ci ſurfaces muqueuſes. Les ſurfaces poreuſes ou exhalantes ſont couvertes d'une peau commune, & n'admettent qu'une exſudation inſenſible qui ſe fait par les extrémités des pores organiſés, toutes les fois que par une diminution de ſenſibilité, elles ſont ſeulement affectées par des circonſtances qui déterminent en elles un état favorable à l'abſorption.

8. D'après une pareille ſtructure, il s'enſuit que les ſurfaces ſecrétoires ſont plus favorables à

l'admiſſion du virus vénérien, & qu'elles reçoivent communément l'infection, ſoit dans le moment du baiſer, ou dans celui de la coïtion.

9. Dans l'acte du baiſer, il affecte le contour des levres ou une ſurface ſéreuſe. Quand il eſt introduit de cette maniere, il ſe développe avec une plus grande violence que quand il eſt reçu par toute autre mode d'infection, ainſi qu'il eſt conſtaté par la lecture des Auteurs. En général, il paraît très-promptement dans ces cas, & continue avec une rapidité qui eſt peu ordinaire à la maladie, même quand elle eſt dans ſon état confirmé. Le D. *Schwediauer* rapporte un fait remarquable de ce genre, relativement à une jeune dame chez qui la maladie ſe développa à la ſuite de la tranſplantation d'une dent; elle fut ſi opiniâtre, qu'elle réſiſta aux remedes les plus puiſſans & les mieux combinés. M. *Cruikshank* en cite auſſi un pareil, & c'eſt d'après eux que M. *Hunter* a remarqué, ſans tenter de l'expliquer, que quelques ſurfaces ſecrétoires ſont plus ſuſceptibles de recevoir l'infection que d'autres. C'eſt par cette voie, les ſurfaces ſériferes, que pluſieurs Auteurs ont ſuppoſé que le miaſme de la fievre était charrié, la ſalive étant un diſſolvant favorable à ſon action. La ſecrétion de cette ſurface favoriſe tellement l'action des cauſes ſur elle, que dans l'uſage du mercure, cette humeur agiſſant promptement ſur

ce minéral, & conſéquemment augmentant ſon activité vers ce lieu, il s'y forme des ulcérations par l'opération même du remede. Cette puiſſance diſſolvante du mercure eſt encore confirmée par les expériences de M. *Plenck*. D'après cela, on peut donc établir en quelque façon la propriété de l'humeur ſalivale, ſavoir : de donner de l'activité à l'organe du goût, & de ſervir auſſi à la digeſtion des ſubſtances alimentaires.

1o. Le virus vénérien dans la coïtion, eſt dépoſé ſur une ſurface ſecrétoire qui tient des deux genres ; 1°. Il eſt dépoſé ſur une ſurface ſérifere, quand le chancre affecte le prépuce ou les parties environnantes. Son activité eſt moindre ici que quand il eſt dépoſé de la derniere maniere, à raiſon du frottement qui accompagne l'uſage de ces parties, d'où ſuit la diminution de la ſenſibilité naturelle ; & auſſi à cauſe de ce que la ſecrétion eſt ſi petite, qu'elle a peu d'effet, de maniere que, par la ſuite des temps, cette ſurface approche un peu de la poreuſe ou exhalante ſur l'article de l'inſenſibilité : cependant chez les jeunes ſujets le chancre, dans une premiere infection, marche fréquemment avec une vélocité égale à celle qui a lieu dans le cas de baiſer.

2°. Quand le virus eſt dépoſé ſur une ſurface muqueuſe, ou ſur la membrane de l'urêtre, ſes effets ſont bien différens de ceux qui ont lieu dans

les circonſtances précédentes; (9, 10.) car à la ſuite de l'irritation locale, ſuccéde une augmentation dans la ſecrétion naturelle des ſurfaces, qui émouſſant les effets de la cauſe premiere, prévient la léſion de la ſurface, comme cela arrive dans le cas précédent (10). Alors tous ſes effets ne conſiſtent le plus ſouvent qu'en une ſimple irritation. Nous obſerverons, pour prouver ce que nous avançons, que l'on peut ſouvent ſupprimer entierement la maladie, en ayant recours, dès la premiere ſenſation qu'elle donne, à l'uſage d'une injection ſtimulante qui détermine alors la ſecrétion d'une plus grande quantité de mucoſité. Il faut avouer cependant qu'une pareille ſurface, qui céde naturellement au moindre excès d'irritation, eſt ſingulierement ſuſceptible de la plus légere léſion, ou qu'elle paſſe aiſément à l'ulcération; & quand même elle ſerait d'une nature plus ſerrée, s'il ſe fait ſur elle une ſecrétion de matiere pendant un certain tems, le même effet peut également s'en ſuivre; de-là l'utilité de prévenir la longue continuité de la gonorrhée, pratique que ci-devant l'on croyait néceſſaire pour aſſurer le ſuccès de ſa guériſon.

11. Les ſurfaces poreuſes reçoivent le virus lors de la coïtion également comme lors de l'allaitement, & dans chacun de ces cas, l'état des abſorbans, dont nous avons parlé plus haut (6), &

qui eſt des plus ſenſible, provient de la turgeſcence où ſont les parties pour remplir leurs fonctions. Mais d'une autre part auſſi, outre l'application du virus & l'orgaſme des lymphatiques pour le recevoir, il y a un certain degré de friction, qui tend beaucoup à augmenter l'action du virus, auſſi-bien qu'à exciter la ſenſibilité de la partie.

12. De-là l'on peut conclure, que l'opération du virus vénérien paraît dépendre de l'organiſation des ſurfaces qui les reçoivent; cette opération qui eſt plus puiſſante ſur les ſériferes ou dans l'intérieur des levres, eſt moindre ſur les poreuſes ou ſur la peau commune, & la plus faible de toutes ſur les ſurfaces muqueuſes, comme celle de l'urêtre. M. *Hunter*, pour expliquer cette faible tendance que l'urêtre manifeſte à abſorber le virus qui a été dépoſé, a avancé que toute ſurface ſimplement enflammée était défavorable à l'abſorption, pendant que celle qui était ulcérée facilitait au contraire cette opération.

13. Quant à l'abſorption du virus dans le cas d'un ulcére vénérien, elle n'a ſeulement lieu qu'à raiſon de l'éroſion de la peau, ou dans le cas de bleſſure; nouvelle preuve encore de la néceſſité du genre d'action dont nous avons parlé précédemment. De pareils accidens arrivent ſouvent aux Accoucheurs, & leurs mains en éprouvent les premiers effets lorſqu'ils donnent leurs ſoins

aux femmes qu'ils délivrent : dans pareils cas les matieres abſorbées ſont, par la diſpoſition des lymphatiques, charriées dans la circulation générale par les glandes axillaires. On trouve nombre d'exemples d'infections de ce genre chez les Obſervateurs.

14. Un autre mode de communication, communément rapporté par les Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere, eſt celui des organes de la génération ; mais nous nous en occuperons plus convenablement par la ſuite.

15. Telles ſont la plupart des circonſtances (depuis n°. 4 juſqu'à 14.) qui influent ſur l'abſorption du virus vénérien. On a établi différentes théories pour décider le ſiége de l'infection, & les particularités que le virus manifeſte, d'après l'action qu'il opere toujours ſur les ſurfaces, tant lorſqu'il eſt borné à un lieu, que lorſqu'il eſt répandu dans toute l'habitude.

16. Une des plus en vogue qui aient paru, eſt celle de *Boërrhave*, qui fixait le ſiége de cette maladie dans le ſuc adipeux dont toutes les parties du corps abondent. On ne connoiſſait pas encore de ſon temps les belles découvertes qu'on a faites depuis ſur le ſyſtême des lymphatiques, & conſéquemment la théorie des maladies de la nature de celles dont nous parlons, devait être bien imparfaite. *Boërrhave*, pour conſolider ſa théorie, qui

fut depuis attaquée par le D. *Aſtruc*, fut forcé d'étendre les idées qu'il s'était formées ſur la tunique adipeuſe, & de la ſuppoſer continuée ſur les parties où elle n'exiſte réellement pas ; car le D. *Aſtruc* obſerve que les premiers effets du virus paraiſſent généralement ſur les parties où l'on n'obſerve point cette eſpece de tunique. Mais ſi la choſe était telle que *Boërrhave* la prétend, ceux qui abondent en ſuc adipeux devraient être plus expoſés à la maladie. Or c'eſt une remarque de tous les Praticiens, que les perſonnes les plus graſſes ſont préciſément celles qui ſont le moins ſujettes à l'infection, & que les femmes auſſi qui ſont plus portées à l'obéſité par la nature de leur conſtitution, ſont également moins ſuſceptibles des effets du virus, & que quand elles en ſont attaquées, il travaille chez elles avec la plus grande douceur. D'ailleurs la pratique à laquelle menait la théorie de *Boërrhave*, était abſolument répréhenſible, en ce que les procédés curatoires conſiſtaient dans la maladie confirmée, à chercher à diſſoudre entierement chaque particule de la graiſſe animale, ce qui occaſionnait une ſi grande débilité, qu'à peine les malades pouvaient revenir ; auſſi ſuccombaient-ils ſouvent dans l'uſage des remedes.

17. Une théorie plus récente que celle de *Boërrhave*, eſt celle où l'on rapporte, & avec raiſon, le ſiége de la maladie au ſyſtême lymphatique & mu-

queux, d'après l'affinité que ce virus a pour ce genre de fluide. Nous ſommes entierement de l'opinion qui ſuppoſe que ces ſeuls fluides ſont affectés, & que les humeurs des autres ſecrétions, le ſang même, contre la théorie reçue, reſtent dans leur état de pureté. On a ſouvent dit que le lait communiquait la maladie, ce que nous nierons abſolument, à moins qu'il n'y ait une léſion ſur la ſurface du mammelon, qui alors ſéparât la matiere du pus dans laquelle la cauſe de la maladie eſt toujours enveloppée. La ſueur même paraît n'en point être empreinte, & ne pouvoir communiquer la contagion tout comme la matiere des autres ſecrétions naturelles. Quelques faits ont auſſi montré que le virus vénérien était incapable de digeſtion, c'eſt-à-dire que, porté dans l'eſtomac, il n'a pu produire aucuns de ſes effets ſpécifiques. Quoi qu'il en ſoit, on ne ſaurait rapporter l'action du virus vénérien ſur le ſyſtême lymphatique & muqueux, à une affinité particuliere ; elle paraît au contraire provenir de certaines loix de l'économie, qui dirigent l'effet des cauſes nuiſibles vers ce ſyſtême : les affinités ne peuvent point s'appliquer à un corps animé, il n'y a que les matieres mortes qui ſoient ſujettes aux loix de la Chymie.

18. Nous avons juſqu'à préſent conſidéré les différentes circonſtances qui favoriſent l'abſorption du virus dans l'intérieur des parties ; ce qui mé-

rite enſuite notre attention particuliere, ſont les phénomenes qu'il manifeſte, quand cette abſorption eſt parfaite.

19. Les premiers & les plus remarquables ſont une démangeaiſon, puis un changement de cette ſenſation en une certaine douleur, avec tous les ſentimens intermédiaires qui proviennent de la préſence d'une irritation; une légere tendance à l'inflammation ne tarde point à ſe manifeſter, & ſa terminaiſon eſt marquée par une altération dans la ſtructure de la partie, qui change la nature du fluide qui aborde en celle de la cauſe premiere qui produit cet état.

20. Nous conclurons donc, d'après ces phénomenes, que la puiſſance nerveuſe ou la vie de la partie, reçoit quelque altération particuliere, en conſéquence de laquelle il ſe forme une ſecrétion qui a rapport à l'état du principe de vie exiſtant. L'état du fluide même a été la principale circonſtance à laquelle on ait fait attention dans l'explication des faits; & le caractere ſpécifique qu'il acquiert, & qu'on a déſigné par le terme d'Aſſimilation, a été aſſigné à un certain genre de fermentation ou de mouvement inteſtin des fluides eux-mêmes. Cette idée, ſuggérée d'abord par les Arabes, ſervit à expliquer la théorie de preſque toutes les maladies, & celle même de la Médecine fut long-temps fondée ſur ce principe, tant

que la cauſe de la matiere morbifique prévalut. Cependant, comme on ne pouvait apporter aucune preuve de l'exiſtence de cette matiere morbifique dans le plus grand nombre de maladies, & que d'ailleurs les connaiſſances de Phyſiologie ſe perfectionnaient de plus en plus, cette opinion perdit peu-à-peu de ſa valeur, & quoiqu'on l'ait rejettée du plus grand nombre des maladies, elle perſiſte encore à l'égard de celles qui reconnaiſſent pour cauſe un virus ſpécifique. Elle fut ſoutenue dernierement par le D. *Schwediauer;* mais les conſéquences auxquelles elle donne lieu ſont abſolument fauſſes, car la fermentation eſt une opération qui n'a lieu que ſur les ſeuls fluides, & dont il n'y a que les ſubſtances inanimées qui ſoient ſuſceptibles; or les cauſes appliquées au corps humain ne peuvent agir que ſur les fibres ſenſibles de la partie, & elles ne peuvent produire d'action qu'en conſéquence des effets qu'elles y produiſent. Il eſt facile d'obſerver d'après cela, que ce n'eſt pas la quantité de matiere qui influe ſur le degré de cette altération, mais bien l'état des fibres ſenſibles ſur leſquelles elle agit. De-là la diverſité des apparences que le virus manifeſte dans les différentes conſtitutions, car il eſt d'obſervation que pluſieurs hommes prendront d'une même femme la maladie, mais avec des degrés différens de violence.

21. Mais en quoi conſiſte cette force qui opere l'aſſimilation? c'eſt ce dont il eſt très-difficile de donner une bonne ſolution. Cependant, quoique nous ne puiſſions point conſtater la force ſpécifique dont il s'agir, nous pouvons au moins noter les phénomenes particuliers auxquels elle ſemble liée; ces phénomenes ſont: 1°. une dérivation augmentée des fluides vers la partie; 2°. l'extravaſation de ces fluides, & 3°. leur ſtagnation en cet état.

22. Le premier effet de l'action de tous les ſtimulans ſur le ſyſtême nerveux, eſt une dérivation augmentée vers la partie qui a reçu primitivement l'impreſſion, & cette dérivation provient du commerce mutuel qui s'établit alors entre les vaiſſeaux ſanguins & les nerfs; peut-être eſt-ce la raiſon pourquoi ces deux effets vont toujours de pair enſemble. D'après cela, on peut conſidérer ces vaiſſeaux comme les grands agens de l'économie dans la production de ces changemens, & parce que les vaiſſeaux & les nerfs s'accompagnent par-tout, la ſenſibilité de ceux-ci, portée à un haut degré, peut les rendre capables d'expulſer les cauſes morbifiques, & de s'oppoſer à l'impreſſion qu'elles font.

23. Quand, par la ſtructure de la partie, la dérivation augmentée dont nous venons de parler (22) s'eſt limitée vers un couloir naturel, ou que la partie opere une ſecrétion particuliere;

le ſuperflu des humeurs trouve iſſue par cette voie. Mais quand il ne s'offre aucun couloir de cette eſpece, ou quand la délicateſſe des vaiſſeaux les rend incapables de réſiſter à la violence de leur impulſion, à la ſuite, par exemple, d'une action trop puiſſante de la cauſe morbifique, il s'enſuit une extravaſation, ou le dépôt d'une partie, dans la membrane celluleuſe.

24. Dès que les fluides ſont extravaſés, ils ſont hors de l'influence du principe vital de la partie, ils ſont dès-lors ſoumis aux mêmes loix que les matieres inanimées; il s'y opere alors un nouveau changement, qui n'eſt que l'effet de la chaleur & de la ſtagnation. Ce changement qui eſt proprement le réſultat de la fermentation, produit une acrimonie particuliere, ou un nouvel état, en rongeant les tégumens de la partie, & la matiere qui ſe forme dans ces différentes circonſtances, eſt appellée Pus, Ichor, &c. Nous ne conſidérons ici cet état que comme une circonſtance ſurajoutée, car c'eſt principalement la premiere qui diſtingue ſpécialement l'action de la cauſe ſpécifique de la maladie. Ce dernier changement ne paraît pas néceſſaire à l'action des principes virulens de nature aigue; car il eſt d'obſervation que la lymphe pellucide de la petite vérole réuſſit mieux dans l'inoculation, & il eſt pluſieurs exemples de cette maladie où il ne s'eſt pas formé la moindre puſtule. Le ſecond changement

gement eſt plus fréquemment néceſſaire dans la maladie vénérienne, pour que le virus puiſſe être capable de ſon action particuliere; auſſi obſerve-t-on qu'il eſt toujours combiné avec le pus ou avec un fluide de nature ſemblable, qui eſt produit par l'extravaſation & la ſtagnation. On peut donc définir ſon action, la production de l'état qui favoriſe la formation du pus.

25. Mais les effets des venins dans les inflammations qu'ils produiſent, ne ſont pas bornés au lieu qui a en reçu l'impreſſion, & où la partie aſſimilée du fluide s'eſt accumulée. S'ils ſont violens, leur influence s'étend plus loin, & parvient juſqu'aux parties avec leſquelles il eſt en rapport, & ainſi ſe produit un nouveau genre d'inflammation qu'on nomme Sympathique. Cette inflammation ſuccéde plus généralement à l'action des venins qu'à toute autre cauſe morbifique, & on l'obſerve principalement dans les glandes du voiſinage, qui par leur gonflement, deviennent plus apparentes. Cependant il eſt ſouvent difficile de déterminer ſi elle provient de cette cauſe ou d'une véritable abſorption qui aurait eu lieu. Le gonflement qui eſt produit par une pareille cauſe, ſe manifeſte en général par une douceur, une lenteur dans ſes progrès, & une légere ſenſation de douleur proportionnée à ſon volume. Le gonflement, à moins qu'il ne ſoit violent, ne demande communément

aucun traitement particulier, ſur-tout quand les moyens ſimples de remédier à l'inflammation ordinaire, réuſſiſſent. Le plus ſouvent il diſparaît dans l'eſpace de quelques jours, dès que les plus violens ſymptômes de l'irritation locale ſont appaiſés. Cette inflammation ſympathique ſemble être une augmentation des forces de la partie pour prévenir la naiſſance de la maladie; auſſi M. *Hunter* a-t-il obſervé que ces inflammations préviennent la tendance à l'abſorption; cependant, comme il eſt difficile, dans la plupart des cas qui ont rapport à l'action des venins, d'affirmer ſi l'inflammation eſt ſpécifique ou ſimplement ſympathique, & comme l'on craint toujours que la premiere n'ait lieu, on ſe laiſſe toujours conduire dans le traitement par la ſeule conſidération de la cauſe ſpécifique.

26. Pluſieurs Médecins, d'après l'examen des effets qui accompagnent l'action du virus vénérien, ont fait différentes tentatives pour en expliquer la nature; mais, il faut l'avouer, nous ignorons la véritable mixtion de la plupart des poiſons animaux, qui communément ſont enveloppés, comme nous l'avons déjà obſervé, dans une matiere étrangere qui eſt le produit de leur action. La maladie vénérienne ayant paru vers le temps où l'on commençait à cultiver la Chymie, on ne manqua pas alors de rapporter le virus vénérien à quelques-uns

des corps qui forment l'objet de cette ſcience; ſa maniere d'agir le fit naturellement placer parmi les ſels, & l'on ſe diſputa bientôt pour ſavoir ſi cette ſubſtance ſaline était de nature acide ou alkaline. Le D. *Aſtruc* la conſidéra comme acide, étant, diſait-il, de nature inflammatoire & corroſive; *Cockburn* alla plus loin pour confirmer cette opinion, en aſſurant que le virus changeait les teintures bleues en rouges. Quelques Praticiens ont fait plus encore: ils ont voulu appuyer cette théorie d'après la nature des remedes qu'ils employaient pour guérir la maladie, guériſon qu'ils opéraient, diſaient-ils, par des ſels alkalins & par le mercure minéral, qui, ſelon eux, avaient une grande tendance à abſorber les acides. D'autres l'ont ſuppoſé n'être qu'une leſſive alkaline; & pour prouver leur opinion, ils remarquent que le virus eſt corrigé par le ſublimé corroſif, dont l'efficacité eſt dûe à un acide. Quelques-uns l'ont regardé comme l'aggrégat d'un genre particulier d'animalcules qu'ils ont nommés Vénériens. Il y a quelques années que cette théorie, faiſait des progrès en France, d'autant mieux qu'elle était établie d'après les expériences que *Rhedi* faiſait pour découvrir la nature de la gale. Mais cette opinion doit être en quelque façon rapportée aux erreurs de l'Optique, car tous les fluides du corps humain préſentent à l'examen les mêmes apparences, & le pus vénérien ſoumis à la len-

tille d'un microſcope, ne montre aucune différence ſenſible des autres humeurs, enſorte que toutes les maladies, ſans quelqu'autre circonſtance ſpéciale qui déſignât la nature de leur action, pourraient être rapportées à la même cauſe.

27. D'après les obſervations précédentes, il s'enſuit donc que la nature ſpécifique du virus vénérien eſt encore inconnue, & que ſon action paraît dépendre de l'état des ſurfaces ſur leſquelles il eſt appliqué, & en cela il y a ſouvent des ſingularités. Une remarque de M. *Cruikshank* eſt qu'on peut ſuppoſer un temps où l'état des ſurfaces eſt renverſé, ou pour mieux dire dans lequel les abſorbans intérieurs ont moins d'énergie que les extérieurs, ce qui eſt contre l'ordinaire. Cette obſervation n'eſt point une ſimple ſuppoſition; on rencontre ſouvent dans la pratique, des conſtitutions qui à peine ſont affectées par les remedes internes les plus puiſſans, pendant que d'autres ne doivent une guériſon prompte & parfaite qu'aux ſimples remedes externes. Il n'eſt pas même rare de trouver des conſtitutions qui, ce qui eſt bien étonnant, ne peuvent nullement être affectées par la maladie, ſans qu'on puiſſe en découvrir la cauſe, pendant que d'autres y ſont plus expoſées, quoiqu'elles ne ſoient point ſuſceptibles des autres genres d'irritation.

28. Les différens états par où paſſe la maladie

vénérienne, ont néceſſairement ſuggéré ſa diviſion en locale & en conſtitutionnelle. Dans le premier état, le virus, chez preſque tous les ſujets, manifeſte un plus grand degré de virulence, & les ſymptômes paraiſſent avec plus de promptitude en prenant le caractere d'une maladie aigue. Le virus dans le ſecond, ayant paſſé à travers les glandes, ou, ce qui équivaut en quelque façon à ce genre de tranſlation, ayant ſéjourné dans la circulation générale, ſemble acquérir une plus grande douceur, & moins tenir de la qualité irritante; il parait approcher de la nature des maladies chroniques.

29. Les différentes maladies vénériennes, dans ces divers états, doivent toujours être conſidérées en quelque façon comme indépendantes les unes des autres, & ne tenir nullement entr'elles quant à leur traitement; ainſi l'on peut guérir la gonorrhée ſans toucher au chancre, la vérole ſans que la gonorrhée diſparaiſſe, & de-là la néceſſité de conſidérer ces affections comme autant de maladies ſéparées.

30. Dans certains cas auſſi les effets locaux du virus vénérien ſont ſi légers, qu'ils méritent à peine d'être conſidérés. De-là l'opinion qui a prévalu chez quelques Auteurs, même du premier rang, que le virus pouvait entrer dans le corps, & produire une maladie confirmée ſans aucun effet

primitif. La choſe a-t elle réellement lieu ? c'eſt c'eſt ce que nous ne ſaurions abſolument déterminer ; mais il eſt d'obſervation que la moiteur tend ſingulierement à diminuer la ſenſibilité des ſurfaces, & que dans les cas où le temps eſt froid & humide, les effets locaux ſont moins apparens : dans ces cas, l'infection générale eſt plus fréquente. Ce fut dans une pareille température que la maladie fit ſa premiere apparition à Naples, cette ſaiſon étant remarquable par les pluyes exceſſives & le temps gris, qui produiſirent la famine dans la plus grande partie de l'Italie ; car l'air, indépendamment des matieres qu'il contient, a lui-même une grande influence ſur le corps, ou plutôt ſur ſa ſurface, & conſéquemment ſur l'état du ſyſtême lymphatique. Nous obſervons, d'après cela, qu'il acquiert, parvenu à un certain point, une diſpoſition particuliere, en conſéquence de laquelle l'influence ſe manifeſte. Toutes les fois donc que le virus vénérien entre dans le ſyſtême abſorbant d'une maniere auſſi inſenſible, il manifeſte plus de virulence dans la maladie conſtitutionnelle, que quand ſes effets ſont émouſſés par un certain ſéjour ſur les parties génitales, lors de ſa premiere action.

CHAPITRE PREMIER.

De la Gonorrhée.

31. LA ſurface muqueuſe ſur laquelle le virus, chez l'homme, eſt communément dépoſé, à raiſon de la maniere dont l'infection eſt reçue, eſt celle de l'urêtre. Le premier effet qu'il y produit, eſt d'augmenter, comme nous l'avons déja dit, la ſecrétion qui s'y opere naturellement, & de la convertir en un état morbifique, qu'on déſigne alors ſous le nom de Gonorrhée.

32. Les ſymptômes de cette maladie chez l'homme, tels qu'ils ſont ordinairement rapportés par les Auteurs, ſont très-nombreux; mais il n'eſt pas bien néceſſaire pour la pratique, d'entrer dans l'énumération de tous. Il n'y a ſeulement que ceux, qui d'après leur intenſité, établiſſent la préſence & l'état de la maladie, qui méritent réellement attention; ceux-ci peuvent ſe réduire à l'écoulement, à l'ardeur d'urine & à la cordée.

33. L'écoulement paroît d'abord pellucide & lymphatique, étant peu changé de ſon état naturel, ſi ce n'eſt en quantité. A meſure que l'inflammation augmente, à meſure la matiere prend une couleur jaune & verdâtre, & découle continuel-

lement de l'orifice de l'urêtre. Après avoir continué un certain temps en cet état, elle acquiert une apparence plus gluante & plus douce; enſuite elle paſſe à l'état d'une lymphe claire comme auparavant, & dont la quantité diminue en même temps graduellement.

L'ardeur d'urine ſe fait rarement ſentir quelque temps après l'apparition de ce premier ſymptôme; cependant les malades s'en plaignent beaucoup, quand la maladie eſt une fois complétement formée: elle eſt telle, qu'ils craignent de rendre leur urine. Quand elle commence, elle ſe fait ſentir près de l'orifice de l'urêtre; avec le temps elle gagne plus haut, & devient plus étendue; & la douleur qu'elle fait particulierement éprouver, eſt du genre des aigues, notamment après l'émiſſion des urines.

La cordée qui eſt le dernier ſymptôme, eſt un ſerrement ou courbure de la verge, vers le bas, qui devient douloureuſe, particulierement dans l'érection. Ce ſymptôme provient d'une extravaſation de lymphe coagulable dans les cellules du corps ſpongieux de l'urêtre, qui les uniſſant, produit le ſerrement dont il s'agit, & ainſi ôte à la verge, l'extenſibilité dont elle était ſuſceptible.

34. D'après la conſidération des ſymptômes, que nous venons de rapporter, on peut conclure que la gonorrhée n'eſt qu'une inflammation de

la ſurface interne de l'urêtre ; & que cette inflammation eſt ſouvent ſi légere, qu'elle ne produit gueres plus que la phlogoſe des Auteurs. Mais un caractere propre à ce genre d'inflammation, eſt une certaine faculté circonſcrite, que l'action ſpécifique du virus développe ; faculté qui généralement eſt bornée à la partie de la ſurface primitivement affectée ; quoique par la ſtructure & la ſenſibilité naturelle de l'urêtre, ſes effets puiſſent s'étendre ſympathiquement ailleurs, & amener à l'état morbifique, non-ſeulement toute la verge, mais encore les diverſes parties voiſines.

35. Il eſt d'obſervation que ce ſont les glandes muqueuſes de la ſurface de l'urêtre, qui ſont les parties originairement affectées par l'impreſſion du virus, & qui continuent à l'être pendant tout le temps de ſon action. Nous ſommes portés à les regarder comme le ſiége principal de la maladie, par les raiſons ſuivantes. 1°. Ces glandes par-tout où elles ſe trouvent, ont une plus grande irritabilité que les ſurfaces environnantes. 2°. Le virus manifeſte un penchant à ſe mêler à la matiere qu'elles ſéparent, ou à une de nature ſemblable. 3°. Souvent il eſt emporté par un flot d'urine ; ce qui démontre que quand il ſe dépoſe, il ſe mêle d'abord à cette humeur. 4°. Enfin ces glandes muqueuſes ſont particuliere-ment groſſes vers le gland, lieu où communé-

ment à un pouce ou un pouce & demi, les premiers ſymptômes de douleur ſe font ſentir, & d'où l'écoulement commence à paraître.

36. Comme ce ſont les glandes muqueuſes qui ſont le ſiége de la gonorrhée, on diviſe avec raiſon l'uretre, quant à la théorie de la maladie, en deux parties. La premiere s'étend de l'orifice externe, au bulbe où l'action ſpécifique du virus ſe développe communément, à raiſon de ce que les glandes muqueuſes y ſont très-abondantes. La ſeconde, commence du bulbe & va juſqu'au col de la veſſie; elle eſt le ſiége de différentes affections ſympathiques, qui ſurviennent dans les progrès de la maladie, ou qui continuent, comme ſuite de la maladie premiere.

Mais pour mieux établir notre opinion ſur la nature de cette affection, il convient de nous arrêter un peu ſur les différentes opinions, qui ont prévalu à cet égard.

37. La premiere eſt celle qui en établit pour ſiége le principe de l'uretre, qui ſeul peut fournir un écoulement de ce genre; & comme les humeurs qui fluent vers ce lieu paraiſſent, quand elles ſortent, ſe reſſembler beaucoup, les proſtates, les véſicules ſéminales, les glandes de *Cowper*, furent regardées comme primitivement affectées, ſelon qu'il plaiſait à chaque Auteur. Cependant nombre d'objections inſurmontables furent faites

contre une pareille opinion. 1°. Ces parties ſont trop éloignées pour ſuppoſer que la matiere contagieuſe puiſſe y produire ſes effets dans un ſi court eſpace de temps, qui ſe paſſe communément entre l'abſorption du virus, & l'apparition de l'écoulement. 2°. Il ne peut y avoir aucun écoulement conſtant de ces deux parties, comme dans le cas de gonorrhée, ſans l'une de ces deux circonſtances, où une éroſion qui ne peut ſurvenir qu'après la longue continuité d'une inflammation précédente, éroſion qui alors ſerait incurable; ou bien une érection, état qui n'a lieu que dans le temps où l'émiſſion ſe fait complétement. 3°. La méthode des injections renverſe entierement une pareille idée: on ſait en effet, que par leur moyen on peut arrêter entierement l'écoulement, ce qui ne pourrait nullement arriver, ſi la maladie ſiégeait dans les parties ſuſdites; car ces injections ne peuvent agir que ſur la verge, & la diſpoſition des parties les empêche de parvenir aux véſicules ſéminales, ou près le col de la veſſie. 4°. Les proſtates manquent chez les chiens, qui n'en ſont pas moins ſujets à un écoulement par la verge, dont les apparences ſont les mêmes que celles de la gonorrhée chez l'homme. 5°. Enfin la diſſection a montré que ces parties n'étaient nullement affectées par la maladie

38. Le premier Auteur qui cita les glandes muqueuſes, comme étant le principal ſiége de la

gonorrhée, fût le D. *Cockburn*, qui écrivait au commencement de ce ſiécle. Il fut conduit à cette opinion, en obſervant la différence qui ſurvient, eu égard à la quantité de la matiere ſéparée dans l'état ſain, & dans l'état morbifique; en réfléchiſſant que dans le dernier cas, il n'y avait que les glandes muqueuſes qui puſſent fournir un écoulement ſuffiſant, que les ſymptômes de la maladie ne pouvaient s'expliquer que par une évacuation qui vient d'une pareille ſource, & de ce qu'elles étaient par leur ſituation, plus expoſées que toute autre partie à l'action du virus.

39. Quoique d'après les preuves que nous avons avancées, nous puiſſions naturellement conclure, que l'écoulement qui eſt le principal ſymptôme de la maladie, provient des glandes muqueuſes; nous ne ſaurions cependant éviter ici une queſtion. Ces glandes ſont-elles ſeules le ſiége de la maladie, ou l'écoulement eſt-il purement un effet naturel de leur ſtructure particuliere? car ces glandes muqueuſes ne ſont pas plus affectées que les autres parties de la membrane réticulaire, dipoſées à éloigner la cauſe irritante, comme on le voit à l'égard des yeux, des narines, & des autres organes qui, irrités, produiſent une augmentation de ſecrétion pour ſe défendre. Pour ſtatuer ſur ce point, l'on peut remarquer que le virus vénérien ſemble avoir une affinité particuliere avec les glandes muqueuſes, qu'il pa-

raît toujours enveloppé dans une matiere de cette nature ; & que les venins en général, poſſédent une tendance naturelle à affecter certaines parties du ſyſtême de préférence à d'autres ; ainſi la matiere de la rougeole a une propenſion à ſe porter vers le poumon, celle du cancer vers certaines glandes, &c. D'après ceci, l'on peut donc conclure que ces glandes ſont réellement le premier ſiége de l'infection, quoique par la ſuite, le virus ait le pouvoir de s'étendre par lui-même beaucoup plus loin, & ainſi de ſe frayer route, peu-à-peu, juſqu'aux parties les plus profondes du canal de l'urêtre. De cette maniere la membrane réticulaire prend part à l'affection, elle s'enflamme ; & c'eſt en conſéquence de l'étendue de cette inflammation, que les actions excitées des parties éloignées ſe développent, & qu'il ſurvient de nouveaux ſymptômes, qui marquent la violence de la maladie.

40. Pluſieurs Auteurs, penſant que le changement qui arrivait dans la ſecrétion des glandes muqueuſes, ne ſuffiſait pas pour produire la maladie, ont ſuppoſé, pour expliquer convenablement les ſymptômes qui ſurvenaient à cet état, qu'il fallait qu'il ſe formât une ulcération dans quelques endroits de l'urêtre ; & à cet égard, ils ſe croyaient fondés dans leur opinion, d'après quelques faits fournis par la diſſection de ceux chez qui la maladie avait duré long-temps, & auſſi d'après l'obſervation des

cas où il ſemble que l'inféction, en concentrant toujours ſon action, ſe ſoit plus particulierement bornée à un lieu, ſans ſe porter plus loin. Mais cette opinion n'eſt nullement fondée; & quoique l'on ne puiſſe nier que l'ulcération n'arrive quelquefois, cependant ce cas n'eſt pas le plus ordinaire, & l'on ne peut point regarder cette circonſtance, ainſi que quelques-uns l'ont fait, comme étant eſſentiellement liée avec la nature de la gonorrhée. D'ailleurs les ſymptômes de la maladie font rejetter une pareille idée; car 1°. La ſupreſſion prompte de la gonorrhée, dans nombre de cas, eſt une preuve qu'il n'y a point d'ulcération; autrement l'écoulement eut diminué d'une maniere graduée. 2°. On obſerve dans le coryſa qui eſt un genre d'affection d'une ſurface ſemblable, qu'il n'y a aucune ulcération; & que conſéquemment aux obſervations de M. *Hunter*, le pus peut ſe former ſans aucune abraſion des ſolides. 3°. L'effet néceſſaire de la gonorrhée, ſi l'ulcération avait lieu, ſerait dans tous les cas la production de la vérole, par la raiſon que l'abſorption par une pareille léſion ſur une ſurface d'une ſi grande irritabilité, ſerait même plus conſidérable que par le chancre. 4°. La preuve communément citée & confirmée par les diſſections du célebre *Morgagni*, les excreſcences de l'urêtre, chez ceux qui ſont morts de cette maladie, quand on y fait bien attention, n'établit nullement d'une

maniere concluante, qu'une pareille altération provienne de l'inflammation d'une glande muqueuſe; l'intérieur de l'urêtre peut ſe tuméfier & dégénérer en excreſcence, ſans aucune aucune brêche dans les ſolides, de la même maniere que les verrues & les polypes paraiſſent dans différentes parties du corps. Ceux qui ſoutiennent cette doctrine, d'après le petit nombre de preuves que la diſſection préſente, ont même été forcés d'alléguer que par la ſituation de ces ulceres, il pourrait y avoir quelque choſe de particulier dans leur nature, moyennant quoi, il ne paraiſſe aucune eſpece de cicatrice, & que le manque d'accès de l'air pour endurcir la partie, contribuait beaucoup à produire cet effet. On trouve en effet, même dans l'Ouvrage de *Morgagni*, que chez le plus grand nombre de perſonnes mortes ayant cette maladie, l'urêtre lui parut ſeulement un peu plus humide que de coutume, & ſa ſurface un peu plus rouge; cependant il découvrit dans la plupart, que les glandes muqueuſes ou leurs canalicules étaient obliterés; preuve qu'ils ont été plus affectés, comme ſiége principal de la maladie, que toutes les autres parties.

41. Mais les Auteurs les plus modernes, quoiqu'étayés de l'autorité de *Morgagni*, n'en perſiſtent pas moins, avec une égale autorité, & d'après leurs diſſections, à ſoutenir l'exiſtence des ulceres. Mais

en admettant ces ulceres, on ne saurait s'empêcher d'admettre une grande différence entre les suites accidentelles de la maladie & son caractere. Peut-être est-ce le défaut d'attention à ces circonstances, qui a introduit nombre d'opinions fausses sur la nature de la maladie en général, & qui a tant fait priser les observations que la dissection a offertes; car l'ulcération ne se présente pas une fois sur cent, & quand elle a lieu, elle constitue alors une toute autre affection, qui demande un traitement différent. D'ailleurs une pareille léſion devait nécessairement avoir souvent lieu en pareille circonstance, dans la pratique des premiers Auteurs, par la continuité de l'écoulement, qui naturellement rendait les surfaces faibles & irritables, & aussi par l'usage irréfléchi des injections qu'on commençait à employer alors, & dont on n'avait point encore fait un choix convenable. Ainsi quoiqu'on ne puisse nier le fait comme possible & comme arrivant alors, cependant on doit le regarder comme ayant lieu bien rarement dans des temps plus récens, où le Praticien connaît la nature de la maladie.

42. Après avoir cherché à établir la nature & le siége de la gonorrhée, il faut considérer le temps qui se passe depuis le moment de l'infection, jusqu'à celui où les symptômes paraissent. On ne peut établir sur ce point une régle bien précise; tous les Auteurs

se

ſe réuniſſant pour reconnaître la grande variété qui a lieu à cet égard : on s'en tient toujours dans ces cas, au rapport du malade, qui communément juge d'après la premiere apparition de l'écoulement, quoique la maladie en général ait précédé de quelque temps celui où elle s'eſt manifeſtée par ce ſymptôme. Cependant le terme de ſon apparition dépend beaucoup de l'irritabilité particuliere des parties, dans les différentes conſtitutions, comme auſſi de quelques circonſtances relatives à la maniere dont le virus a été appliqué : circonſtances qui peuvent être inconnues. Le terme s'étend communément depuis quelques heures après s'être expoſé à l'infection, à un certain nombre de jours, de ſemaines & même de mois. En général quand la maladie tarde à faire ſa premiere apparition, les ſymptômes ſont toujours plus doux; & quoique l'écoulement ne commence pas, on ne ſent pas moins dans le canal, diverſes ſenſations qui ne ſont point ordinaires.

43. On a beaucoup diſputé ſur la maniere dont le virus s'introduiſait par l'urêtre pour former la gonorrhée; nombre de théories ſe ſont élevées à cet égard pour expliquer cette introduction, mais ſur différens principes. Quelques-uns ont conſidéré la verge dans le tems de l'émiſſion, comme faiſant fonction d'un tube capillaire qui pompe

invariablement les fluides contigus du vagin, &c. Mais en général la théorie la plus récente & la plus reçue eſt celle de l'abſorption ; cette théorie n'eſt cependant pas ſatisfaiſante, & par elle on ne ſaurait convenablement expliquer la maniere dont ſe fait l'introduction du virus, n'y ayant point d'abſorbans qui ſe portent de la ſurface, dans la partie où eſt le ſiége de la maladie. Le D. *Hunter*, pour expliquer la choſe, ſuppoſait que la peau qui entoure l'orifice de l'urêtre étant tendue, elle s'enflammait par le contact du virus vénérien qui ſe trouvait dans le vagin, & que cette inflammation venant à s'étendre, produiſait bientôt une exſudation de la ſurface interne de l'urêtre. Mais ſi cela ſe paſſait ainſi, le contour de l'orifice extérieur ſerait le lieu principalement affecté, car c'eſt ſur lui que le virus eſt d'abord appliqué. Or, c'eſt tout le contraire, cet endroit ne ſe reſſent que légérement du mal, c'eſt l'intérieur où ſiégent principalement la douleur & l'inflammarion, & cela avant même qu'aucun hiatus de l'orifice, ou autres ſignes d'inflammation, ne paraiſſent. M. *Cruikshank* va encore plus loin à cet égard ; il ſuppoſe que la gonorrhée provient de l'irritation de la matiere extérieure, que cette matiere ne pénétre point l'urêtre; ce qu'il prouve par le ſuccès qu'ont quelquefois les lotions ex-

ternes dans certains cas : mais nombre de faits, & l'expérience journaliere renverſent entiérement cette opinion.

44. Laiſſant donc de côté les premieres théories ſur cette matiere, on peut former une explication plus ſimple, en conſidérant les circonſtances qui accompagnent l'émiſſion de la ſemence du canal de l'urêtre, pendant que l'érection continue. La verge eſt compoſée d'une ſubſtance qui n'eſt point douée de forces muſculaires bien conſidérables, particulierement vers le gland ; & encore cette force diminue-t-elle beaucoup pendant l'érection par l'extenſion extrême où elle eſt tenue, enſorte que ſes fibres ne prêtant pas ſuffiſamment vers ſon extrémité pour aider à l'expulſion du fluide, il reſte quelque portion de ſemence vers l'orifice lorſque la verge s'affaiſſe ; cette portion eſt naturellement repompée par l'urêtre mêlée avec la matiere contigue du vagin. C'eſt elle qui, alors appliquée à la ſurface, excite le ſentiment d'une légere piquure à l'inſtant même, qui diſparaît auſſi-tôt, & auquel on ne fait attention que lorſqu'une ſenſation plus importune ſe fait ſentir.

45. Comme il arrive rarement que l'abſorption du virus ſuccéde à une gonorrhée bien établie, ce qui eſt bien différent à l'égard de toutes les autres formes ſous leſquelles la maladie ſe préſente, les Auteurs ont naturellement été conduits

à ſuppoſer qu'en pareil cas le virus ne pouvait être de la même nature que celui qui, attaquant d'autres parties, produiſait une vérole confirmée. De-là eſt venue la premiere idée que chacun de ces deux états provenait d'une cauſe différente, & que l'un & l'autre de ces virus étaient ſéparément reçus lors de la coïtion; que l'un provenait d'une ſimple acrimonie, pendant que l'autre devait ſon origine à l'application d'un virus ſpécifique.

46. Les argumens ſur leſquels cette doctrine eſt étayée, ſont les ſuivans :

1°. On dit que le virus qui excite la gonorrhée ne produit jamais une vérole décidée; nous avouerons qu'il en eſt toujours ainſi, mais que cela ne provient qu'à raiſon de la ſurface ſur laquelle le virus eſt appliqué. En effet toutes les fois que, par la violence de la maladie, ou par quelque mauvais traitement qui a augmenté l'état inflammatoire, il s'enſuit une brêche ſur cette ſurface, & que la maladie prend le caractere d'un écoulement chronique, le virus recevant une certaine altération de l'éroſion de la ſurface, l'abſorption a lieu, & les ſymptômes d'une vérole complette ſurviennent. On obſerve également que le catharre, qui n'eſt qu'une ſimple irritation des glandes bronchiques, ſe change auſſi dans certains cas en une véritable ulcération, quand il eſt ſurvenu une augmentation dans la cauſe de la maladie, & que

même la phthiſie peut provenir d'un pareil changement, lorſqu'il s'étend de lui-même juſques ſur les poumons. On ſait encore que la même femme donne ſouvent la gonorrhée à un homme, & des chancres à un autre; que quoiqu'on n'obſerve, peut-être dans un ſujet ſur cent, aucune ulcération du vagin, ou rien de plus qu'une ſimple irritation des glandes muqueuſes, cependant l'on voit ſurvenir le chancre preſqu'auſſi fréquemment que la gonorrhée.

2°. On allégue que le mercure, qui eſt ſpécifique dans un cas, ne guérit pas dans un autre, ou que la gonorrhée diſparaîtra d'elle-même, pendant que les effets de la vérole n'iront qu'en augmentant. La premiere de ces aſſertions n'eſt cependant pas abſolument vraie, la gonorrhée ayant ſouvent cédé à un traitement mercuriel; mais, quoi qu'il en ſoit, ce genre de traitement n'eſt pas celui qui lui convient, à raiſon de ſon caractere local; d'ailleurs l'on ſait que nombre d'affections locales réſiſtent auſſi-bien que la gonorrhée à l'uſage des remedes généraux. Quant à la ſeconde obſervation, c'eſt une loi générale de l'œconomie animale, que toutes les maladies ayent naturellement une fin, & cette fin eſt liée avec certaines circonſtances qui dépendent de la ſtructure différente des parties; ainſi, quand une maladie attaque des organes ſecrétoires, la fin eſt accélérée.

par l'effet de la ſecrétion même, qui continuellement ſe renouvelle, & entraîne au-dehors la cauſe. Quand les parties qu'elle affecte ne ſont point ſecrétoires, le même effet a lieu par la mort des parties affectées.

3°. On aſſure que la matiere de la gonorrhée appliquée à une ſurface excoriée, ne produit point un chancre, & que ſi elle occaſionne un ulcere, il ne s'enſuivra point la vérole. Mais ſi nous ne nions point le fait, il faut du moins faire attention à trois circonſtances qui influent ici ſur l'action du virus, & qui rendent ſuffiſamment raiſon de ſon manque d'effet. La premiere eſt que dans la gonorrhée, le virus eſt noyé par ſon mélange avec les fluides muqueux, & que par cette raiſon il demande, pour manifeſter ſon énergie, d'être retenu un certain temps ſur la partie, & que celle-ci conſerve encore un certain degré d'irritabilité, telle qu'elle a lieu dans l'uretre, quand on rend l'urine. La ſeconde eſt qu'un ulcere ordinaire peut être regardé comme une ſurface ſecrétoire, qui par l'irritation que l'application du virus y produit, fournit auſſitôt une matiere qui s'échappe par les extrémités des vaiſſeaux leſés, & dont l'écoulement continuel n'admet aucune pauſe pendant quelque temps. La troiſieme enfin, eſt le temps où la matiere du virus eſt appliquée, temps qui exige

par lui-même quelque conſidération ; car ſelon la plupart des Auteurs, le virus eſt bientôt emporté ou rendu ſans action par l'augmentation de ſecrétions, & ce n'eſt alors que le relâchement des parties précédentes à l'irritation, qui continue l'écoulement.

4°. Enfin, l'on penſe que l'hiſtoire de la maladie vénérienne explique encore la différence de ces deux affections, & l'on prétend que cinquante ans après l'apparition de la vérole, aucun Auteur n'avait donné une deſcription de la gonorrhée comme un de ſes ſymptômes précurſeurs. Ce qui eſt encore confirmé par ce qui eſt arrivé lors de l'introduction de la maladie par les Européens, dans l'iſle d'Otaheity, où les ſymptômes de la vérole confirmée, parurent ſans être précédés d'aucune affection de l'uretre, & où la gonorrhée eſt encore inconnue.

Mais les premieres hiſtoires de la maladie vénérienne que les anciens Auteurs nous ont données, ſont ſi confuſes & ſi imparfaites, qu'on ne peut pas beaucoup aſſurer ſi ce ſymptôme paraiſſait, ou non ; & même en l'admettant, le D. *Aſtruc* a fait voir évidemment que ſon apparition ne remontait pas plus qu'à une quarantaine d'années, avant le temps où la maladie vénérienne commença à paraître ; eſpace de bien peu de conſéquence, pour compter deſſus à un

tel éloignement de temps. D'ailleurs le mode d'infection, l'obſervation journaliere du paſſage de l'une de ces maladies en une autre, ont été ſi conſtamment ſuivis depuis ce temps, qu'on ne peut compter ſur ce que l'hiſtoire nous fournit. Mais bien plus, le D. *Schwediaur* aſſure, d'après l'autorité du Cap. *King*, que ce qu'on dit au ſujet de la gonorrhée qui ne paraît point à Otaheity, eſt faux, ce Capitaine ayant vu ſouvent un écoulement ſe faire du canal de l'uretre chez les hommes. On peut réfuter aiſément à cet égard toutes les explications différentes que l'on a données du fait, en diſant que ceux qui ont fait cette obſervation n'étaient point de l'Art, qu'il ſe fait des écoulemens de l'uretre par différentes cauſes, & que ces écoulemens de l'urêtre ſont pour la plupart les effets de maladies chroniques, auxquelles les habitans de ces climats ſont, il eſt vrai, rarement ſujets dans leur état de pure nature.

47. De tous ces différens argumens, l'on peut tirer une conſéquence, qui eſt que le virus qui produit la gonorrhée, ainſi que la maladie conſtitutionelle, ſont exactement les mêmes, & qu'on doit chercher la différence de leur nature dans celle de la ſtructure des parties affectées, & non point dans une différence ſpécifique de cauſes, d'où elle proviendrait.

48. Mais quoique nous ayons prouvé (46) que la gonorrhée eſt l'effet d'une infection ſpécifique, cette même maladie n'en eſt pas moins ſouvent également produite par une ſimple irritation d'un autre genre, indépendante de cette cauſe. La ſenſibilité de l'uretre rend ſa ſurface ſingulierement ſuſceptible d'irritation; & ſon uſage, celui d'établir un paſſage par lequel les urines coulent, l'expoſent à tous les effets que peuvent opérer ſur elle les changemens qui ſurviennent dans cette excrétion. De-là la diſtinction en deux eſpeces, qu'on a faite de la gonorrhée; mais quoique divers Auteurs aient touché quelque choſe de cette diſtinction, le D. *Schwediaur* eſt le premier qui l'ait irrévocablement établi d'après l'expérience. Nous n'avons cependant point de diagnoſtic qui la confirme; quoique l'on puiſſe remarquer que l'uretre de ceux qui ont ſouvent eu la gonorrhée, ſoit moins ſuſceptible d'être affecté par les cauſes ordinaires de l'irritation.

49. Juſqu'ici nos obſervations ont été bornées à l'apparition de la gonorrhée chez l'homme; cette maladie n'eſt pas tout-à-fait la même chez la femme, elle n'eſt point ſi compliquée, les ſymptômes inflammatoires ne montent point ſi haut, à raiſon du manque d'action, & de la moindre ſenſibilité des parties affectées, prove-

nant de la différence de ſtructure que demandait l'exercice de leurs fonctions ; car chez l'homme on trouve néceſſairement l'uretre dans des états différens, pendant que celui du vagin eſt toujours le même.

50. En général, la gonorrhée chez la femme commence à paraître de la maniere ſuivante. Bientôt après que l'infection a été communiquée, une irritation ſe fait ſentir dans le vagin, laquelle dégénere bientôt comme chez l'homme, en un ſentiment aigu de douleur. Ce ſentiment ne tarde point à être ſuivi d'une turgeſcence & d'un reſſerrement dans toute ſon étendue; ſymptômes qui ſont augmentés par l'acrimonie de l'urine, qui produit une chaleur incommode, & un mal-aiſe ſur les parties extérieures ſympathiſantes, quand les femmes la rendent. L'écoulement commence alors à ſortir du vagin, en prenant le même caractere, & ſouffrant les mêmes changemens dans ſes progrès, que celui qui provient de l'uretre. Il eſt cependant ici plus abondant, vu la grande ſurface d'où il provient, il eſt ſemblable à celui de l'homme; quant aux phénomenes de ſympathie, la région de la matrice, particuliérement le long de ſes ligamens, la veſſie, & quelquefois les reins même ſont très-affectés.

51. Quoique ces ſymptômes chez la femme,

marquent la préſence de la gonorrhée, cependant ce ſerait à tort que l'on inférerait d'eux ſeuls ſon exiſtence abſolue. Car comme l'on obſerve ſouvent que chez l'homme, chacun des ſymptômes de cette maladie provient d'une cauſe irritante quelconque, appliquée ſur la ſurface de l'uretre, ſans que cette cauſe ſoit imbue d'une infection ſpécifique, de même ils peuvent également arriver chez les femmes, à raiſon de ce qu'elles ſont expoſées à l'opération de pareils agens, par la nature de leur conſtitution & des cauſes qui exiſtent en elles; au lieu que les hommes en général n'était ſujets à de pareils effets, que d'après une intromiſſion qui a précédé, on peut chez eux ſoupçonner avec plus de raiſon, une infection vénérienne. La ſurface du vagin poſſéde donc une même diſpoſition que celle de l'uretre, lorſqu'on lui applique une ſubſtance acrimonieuſe quelconque, pourvu toutefois que la mucoſité naturelle qui eſt ſéparée ici en plus grande quantité que dans l'uretre de l'homme, ſoit en défaut, ou que la matiere acrimonieuſe ſoit ſi concentrée, qu'elle retienne encore beaucoup de la virulence, quoique mêlée avec elle.

52. Conſéquemment, décider cette maladie chez le ſexe, eſt un point plus délicat & plus difficile que chez l'homme, d'autant que l'hon-

neur y entre encore pour beaucoup. Plusieurs tentatives ont été faites pour établir à cet égard des diagnostics certains ; mais quoiqu'il n'y ait presque point d'Auteurs qui ne prétendent donner quelques marques aux moyens desquelles on puisse assurer sa présence, cependant on n'a encore rien offert de satisfaisant sur ce sujet.

53. La source de toutes ces incertitudes sont les fleurs blanches, maladie particuliere au sexe, & l'effet naturel de la fabrique du système génital, avec qui la menstruation a rapport. On distingue deux sortes d'écoulemens de ce genre ; & pour entendre complettement cette matiere, chacune demande une considération particuliere. La premiere peut être considérée comme idiopathique, & dépendante de l'état du système général ; la seconde est l'effet d'une affection purément locale, elle provient d'une disposition particuliere des parties génitales, & est le résultat d'une lésion, ou de quelques causes irritantes. Les écoulemens de ce genre succédent à une grande débilité, dont le système génital a éprouvé l'influence, tel qu'un accouchement laborieux, le retour de l'âge ; la matiere en est claire, tenue, & peu abondante d'abord, elle n'occasionne aucun mal-aise, & elle disparaît peu-à-peu à mesure que le période menstruel approche. Plus il avance, plus aussi la quantité en devient

abondante, & plus auſſi les ſymptômes de débilité l'annoncent, & notamment la douleur de dos & des reins. Les regles ne reviennent point non plus comme à l'ordinaire, mais l'écoulement puriforme & ſéreux continue conſtamment le même. Dans cet état, il acquiert fréquemment un degré d'acrimonie, & alors la douleur, l'ardeur d'urine, & autres ſymptômes qui accompagnent la gonorrhée, commencent à ſe manifeſter. La diſtinction entre cette eſpece de fleurs blanches & la gonorrhée, eſt bien facile, ſi l'on fait attention à l'écoulement qui avait lieu long-temps avant que paraiſſent les ſymptômes de douleurs qui déſignent la gonorrhée. Cependant on trouve beaucoup plus de difficulté, & à peine peut-on y réuſſir dans la ſeconde eſpece de fleurs blanches, ou l'écoulement provient des mêmes lieux qui ſont affectés dans la gonorrhée; quoique les Auteurs ayent allégués que les ſymptômes ſont toujours plus doux ici, particuliérement l'ardeur d'urine, que quand ils proviennent d'une infection.

54. D'après la nature des fleurs blanches, & la conſidération des ſymptômes qu'elles produiſent chez les femmes, quelques Auteurs ont avancé qu'elles donnaient naiſſance au virus vénérien. Ils ſuppoſent que ce genre d'excrétion du vagin a une nature particuliere qui provient de

l'organisation de la partie ; & comme les altérations qu'ils alléguent dans les fluides, sont liées avec l'extravasation, l'ulcération d'une partie du vagin produit, selon eux, cette extravasation ; & dès-lors le fluide épanché acquierera par sa stagnation un changement, en formera une matiere qu'on pourra nommer Vénérienne. En se communiquant à l'homme, cette matiere premierè reçoit alors un plus grand degré de virulence, & son pouvoir d'infection augmente graduellement. De-là l'on a conclu que les hommes ne sauraient originairement engendrer le virus, leurs organes étant dans un état continuel d'action, qui prévient une pareille génération. Mais pour répondre à ceci, il est certain qu'un voile sombre cache l'origine de toutes les infections, & qu'il nous est impossible de découvrir la cause de leur apparition premiere, comme la maniere dont elle se fait ; leur nature spécifique nous échappe, & nous ne pouvons juger d'eux que par leurs effets, tels qu'ils se développent sur le corps. Cependant nous remarquerons contre cette théorie, que le vagin paraît bien peu disposé à se laisser affecter par le virus vénérien, & qu'au lieu de favoriser son développement, le mucus de ce conduit semble s'y opposer entierement. D'ailleurs le virus, dans quelques cas, infectera l'homme qui verra une femme, sans cependant

que celle-ci éprouve aucun des effets de la maladie. D'après cela on doit moins s'en rapporter dans l'aſſertion des faits au témoignage des femmes qu'à celui des hommes, qui ne peut jamais tromper.

55. Nous avons tâché juſqu'ici, d'expliquer la nature de la gonorrhée chez les deux ſexes; mais avant de paſſer à la cure, il convient d'inſiſter fortement ſur ce que la maladie n'eſt que locale, & que les effets du virus vénérien en la produiſant, ſe bornent à une ſimple irritation, qui néceſſairement détermine une augmentation d'excrétions non-ſeulement du lieu affecté, mais encore des parties ſympathiſantes qui l'avoiſinent, & qui jouiſſent des facultés ſecrétoires. C'eſt d'après cette conſidération que nous oſons affirmer que ſon traitement doit être purement local, & qu'on ne doit employer les remedes généraux dans aucun cas quelconque. En général les Medecins ont été trop adonnés de tout temps à l'empiriſme, & en découvrant les bons effets d'un remede, ils ſe ſont efforcés de l'appliquer à toutes les maladies analogues, ſans s'embarraſſer des circonſtances qui varient conſidérablement l'action de la cauſe morbifique. Ainſi le mercure qu'on trouvait ſi utile dans la vérole confirmée, eut ici ſon application; mais l'opiniâ-

treté de la maladie, qui ſouvent perſiſtait malgré les ſalivations répétées, les porta à ſuppoſer qu'elle provenait de certaines circonſtances, ou qu'elle conſtituait une maladie entiérement diſtincte. Ce fut alors qu'ils ſentirent la néceſſité d'un traitement local. Les empiriques en ceci, comme en la plupart des découvertes, commencerent à l'admettre, & la pratique raiſonnée, en voyant le ſuccès dont il était accompagné, ne tarda point à le recevoir ſous pluſieurs points.

56. Le traitement de la gonorrhée, conſidérée comme maladie locale, peut donc ſe réduire à trois méthodes générales, auxquelles ſe rapportent tous les différents procédés curatifs connus juſqu'ici; car dans toutes les maladies ſpécifiques du ſyſtême de la génération, il ſe préſente deux indications à remplir, ſavoir émouſſer l'irritation qui provient de l'acrimonie des urines, leſquelles néceſſairement doivent ſe faire un paſſage, & combattre l'inflammation que la cauſe ſpécifique détermine. La premiere de ces méthodes conſiſte à déprimer l'irritabilité, en excitant dans la partie une telle inſenſibilité ou atonie, qu'elle ne puiſſe répondre à l'action du virus; la ſeconde, à exciter, ſoit ſur le ſiége même de la maladie, ou ſur les parties contigues avec leſquelles elles ſympathiſent, une irritation ſupérieure à celle que la

cauſe

cauſe morbifique produit; & la troiſieme, à employer les moyens ordinaires du régime antiphlogiſtique pour obvier à l'inflammation.

57. La premiere de ces méthodes n'a été admiſe que depuis peu, & c'eſt d'après l'obſervation de l'effet des opiacés, pour épaiſſir la matiere de l'écoulement & diminuer l'irritation qui a lieu dans les affections catharrales, que l'on a remarqué également l'efficacité de ces remedes lorſqu'on les applique ſur les parties affectées. Ces remedes ne ſont cependant point encore devenus univerſels, & même ceux qui les employent, n'y ont principalement recours que dans la vue de diminuer les douleurs qui accompagnent l'érection.

Mais ces remedes demandent plus d'extenſion dans leur preſcription; c'eſt en conſidérant le véritable caractere de la maladie, que l'on pourra bien en apprécier l'efficacité. La maladie conſiſte, comme on l'a déjà vu, dans la formation d'une matiere âcre, qui n'eſt que le réſultat de l'irritation; or, tout ce qui ôtera l'irritabilité des parties ſoumiſes à ce genre d'irritation, doit arrêter en totalité cette formation, ou du moins en diminuer beaucoup la quantité, & contribuer à la formation d'une qui ſoit moins âcre. Comme l'attention des Médecins s'était bornée principalement à l'état inflammatoire de l'urêtre, il était naturel de croire que les progrès de l'inflammation devaient conti-

nuer, à moins que la cauſe ceſſât d'agir, ſoit par la ceſſation naturelle de l'irritation, ou par l'emploi des remedes qui en diminuent les effets, ou qui rendent les parties inſenſibles. Auſſi voyait-on les ſymptômes continuer malgré tous les antiphlogiſtiques, parce qu'ils provenaient de l'irritation & non point de l'inflammation, car on ne doit conſidérer la méthode antiphlogiſtique que comme un préſervatif du mal. Il eſt cependant une autre indication également importante, qu'on doit chercher à remplir quand on veut réuſſir directement. Nous obſerverons, comme une derniere preuve de l'importance réelle de cette indication, que la maladie eſt plus cruelle chez ceux dont la ſenſibilité des ſurfaces qui favoriſent l'action de la cauſe morbifique, eſt plus exquiſe, particulierement chez les ſujets faibles & ſcrophuleux. En effet, elle eſt fréquemment opiniâtre dans ces cas, aux méthodes ordinaires qu'on a employées communément juſqu'ici. Nous inférons de ceci qu'il eſt un état préliminaire à l'inflammation, que l'inflammation ſeule développe, & dont la ſouſtraction eſt le premier & principal objet à remplir pour parvenir à guérir la maladie.

58. L'idée de ſouſtraire le virus vénérien, idée que l'on a ſi long-temps conſervée, ſemble avoir actuellement beaucoup perdu, en ce que le virus eſt moins engagé dans la matiere de l'écoulement,

qu'il ne l'eſt ſur les parties qui le ſéparent. Quelques Auteurs ont même été au point d'avancer que la rétention de la matiere dans l'urêtre, ne pouvait empirer l'état inflammatoire, & que la matiere ſéparée des parties affectées, ne pouvait jamais léſer les parties qui la ſéparent. Quoi qu'il en ſoit de ces opinions, la propreté n'en eſt pas moins à recommander ici; car ſi la maladie conſiſte dans la formation de la matiere, & que cette matiere puiſſe ſe communiquer à une perſonne ſaine, elle doit auſſi plus fortement agir ſur une partie malade. En effet ne voit-on pas les ſurfaces qui ſéparent la matiere du cancer, être rongées & détruites par elle?

59. Auſſi-tôt que les ſymptômes de la gonorrhée paraiſſent, il faut donc tenter la méthode ſtupéfiante. Ainſi l'on aura recours alors à l'uſage de l'opium en injection, lequel eſt le plus puiſſant ſédatif que l'on connaiſſe. La ſolution que l'on employera, ſera forte; on la répétera ſouvent, au moins toutes les deux heures, on la fera retenir pendant quelque temps. Ce topique agira immédiatement ſur le lieu d'où proviennent les ſymptômes; ſi la maladie eſt légere, il ne faudra preſqu'aucun autre remede; mais ſi elle a continué pendant quelque temps, ou qu'elle paraiſſe chez une perſonne d'un tempérament faible & irritable, il reſtera communément un écoulement qui

provient de l'affaibliſſement des parties, & auxquel on remédiera aiſément, au moyen de quelques légers aſtringens. On combine communément ces derniers remedes à l'opium, ſur-tout au commencement de la maladie, lorſque l'inflammation eſt encore légere. Les aſtringens qu'on préfére ordinairement dans ces cas, comme poſſédant à un plus haut point la faculté ſédative, & d'une efficacité plus certaine, ſont les préparations de plomb.

60. On jugera de la certitude de la guériſon par la diſparition de l'inflammation, & principalement par l'abſence de la douleur, qui indique toujours la force de la maladie, de l'ardeur d'urine, des érections, & de la cordée.

61. Lorſque l'on employera ainſi les injections, leur véhicule ſera les aqueux, les mucilagineux ou les huileux. Quoique les aqueux laiſſent au remede toute ſon activité, cependant il n'en faut pas moins apporter d'attention dans la force de la compoſition qu'il faut approprier à l'état des parties. Les huileux comme les mucilagineux, tiennent le remede plus long-temps en contact avec la ſurface, & en émouſſant ſon action ſtimulante, ils permettent plus à la qualité ſédative ou ſecondaire de produire ſon effet.

62. Telle eſt la méthode de guérir la gonorrhée; cette méthode eſt la plus récente qu'on ait

donnée, & comme elle se rapporte mieux à la théorie que nous avons établie, elle est aussi celle que nous recommanderons particulierement. Ses succès se confirment tous les jours, & en la suivant, au lieu de voir la maladie traîner, comme c'est l'ordinaire, pendant sept à huit semaines, la cure se termine en autant de jours, pourvu toutefois que l'on soit prudent sur l'usage des remedes.

63. Continuons actuellement par la seconde méthode curative de la gonorrhée, celle qui a été la plus généralement suivie, & celle qui, parce qu'elle demande beaucoup de jugement dans son application, a porté les Praticiens du premier mérite à rejetter entierement le traitement local de la maladie. Elle consiste comme nous l'avons dit précédemment, à exciter dans le lieu même de la maladie, ou dans les parties voisines qui sympathisent avec lui, une irritation supérieure à celle que la cause morbifique produit.

64. La théorie sur laquelle pose la premiere proposition, est la suivante : comme l'action du virus vénérien, sur l'urêtre ne produit rien autre, ainsi que nous l'avons déja observé, sinon une irritation ordinaire, sans aucun effet spécifique ou particulier, & comme une augmentation de secrétion est la suite naturelle de cette irritation, si l'on excite un degré d'inflammation adhésive, le pouvoir de cette secrétion sera diminué, & il se formera une cer-

taine dureté qui rendra la partie incapable d'éprouver l'action ultérieure du virus. Pour prouver ceci, nous obſerverons que *Morgagni* dit avoir trouvé en diſſéquant ceux qui avaient été ſujets aux gonorrhées, les glandes muqueuſes & les canalicules de l'urêtre, qui en ſont le ſiége, plus ou moins détruits, & que dans quelques cas, les glandes étaient totalement oblitérées. Quoiqu'il en ſoit, nous croyons devoir dire, qu'on ne doit avoir recours à la méthode préſente avec aſſurance de ſuccès, que quand l'inflammation eſt légere, & que la maladie eſt dans ſon commencement; ou bien quand l'action du virus étant ceſſée, il reſte encore un écoulement provenant de faibleſſe, c'eſt-à-dire, d'une diſpoſition à la ſecrétion, à raiſon de la quantité extraordinaire de mucus qui eſt retenue. En effet, ſi l'on y a recours dans la violence de l'inflammation, elle doit augmenter la douleur, & ſouvent produire une léſion ſur la ſurface, qui pourrait donner lieu par la ſuite à la naiſſance de la vérole confirmée.

65. Les remedes qui agiſſent d'après ce principe, ſont ſous forme ſolide ou fluide. On applique rarement les premiers, qui ſont des bougies que l'on enduit de calomel, avant de les introduire. Mais quoique leurs effets ſoient plus durables que ceux des remedes de nature fluide, cependant ils ſont ſujets à avoir des ſuites bien fâcheuſes, à

moins qu'on ne les employe avec beaucoup de précaution. Néanmoins en des mains prudentes, cette méthode peut avoir de grands avantages, & particulierement dans les cas opiniâtres. En les employant, il faut faire attention à la ſtructure de l'urêtre, telle que nous l'avons rapportée, & ne pas paſſer au-delà de ſa premiere diviſion, ou de la partie où ſiége la maladie. Mais quoi qu'il en ſoit, plus on peut ſe paſſer de ce moyen, mieux il vaut.

66. Les remedes qui agiſſent ſous forme fluide, ſont beaucoup plus nombreux, & d'un uſage plus fréquent; on peut les ranger dans l'ordre ſuivant, qui comprend preſque tous ceux qu'on a employés en différens périodes de la maladie.

TABLE des Injections employées par différens Praticiens dans le traitement de la gonorrhée.

I. Stimulantes.

a. Végétales.

Injectiones therebinthinatæ.

Injectio balſamica. P. P. E.

— *mellita.* Monro.

Oleum terebinthin. mitius. Lewis.

b. Minérales.

Injectiones mercuriales.

— *cum mercur. crud.*

— *calomel.*

Injectiones ſalinæ.

Solutio corroſivi ſublimati.

— *turpeth. mineral.*

— *ærugin. æris in oleo-in aquâ.*
— *lixivii cauſtici.*

II. Aſtringentes.

a. Végétales.

Injectiones tonicæ.
Decoct. cort. peruvian.
— *querci.*
Infuſ. roſar. cum vin. rubr.
Inject. ſtypticæ.
— *cum bolo armen.*
— *G. kino.*
— *ſang. dracon.*

b. Minérales.

Aqua ſpadana.
— *calcis.*
— *aluminoſa Batteana.*
Solutio ſacchari ſaturni.
— *ceruss.*
— *vitriol. albi-viridis.*
— *zinci.*
— *lapis calaminar.*

III. Sédatives.

a. Émollientes.

Injectiones oleoſæ.
— *olei olivar.*
— *olei amygdal.*
— *lac tepidum.*
Mucilaginoſæ.
— *Mucilago gummi arab.*
Injectiones ſem. lini.
— *amyli.*

b. Antiſpaſmodiques.

Solutio opii.
Aqua camphorata.

P. L.

67. L'on a communément cru que les remedes des deux premieres claſſes arrêtaient l'écoulement, & d'après cela, ſans conſidérer la théorie de leur action, l'aſtringence a été la ſeule qualité que l'on ait recherchée. Or, pour établir certaines régles dans le traitement de la gonorrhée, & pour aſſurer le ſuccès des remedes d'après les principes

que nous avons donnés, les Auteurs ont cru devoir diviſer la maladie en trois temps, relativement au degré de virulence qu'elle manifeſte dans ſes progrès; ſavoir : en commençante, en inflammatoire & en bénigne. Cette diviſion a été établie d'après l'idée qu'on s'était formée, que l'écoulement était en quelque facon critique, idée priſe des écoles de *Sthal*, ou de la notion d'une Nature qui cherche à chaſſer par cette voie une cauſe morbifique, & qui a donné enſuite origine à une opinion malheureuſement inculquée par des Auteurs de grand mérite, ſavoir que la gonorrhée ne peut être guérie promptement & sûrement en même temps. C'eſt d'après cette doctrine que l'on a conſidéré la continuité de l'écoulement comme abſolument néceſſaire pour prévenir le danger d'une infection générale. Cependant les faits ſont entierement contre cette opinion, & quoiqu'elle ait été inculquée par *Sydenham*, & accréditée enſuite par *Boërrhave*, elle ne mérite néanmoins aucune confiance dans la pratique moderne. Le ſyſtême d'une matiere morbifique qui prévalait dans ces temps, conduiſit naturellement à une pareille concluſion; & une doctrine qui avait été univerſellement adaptée à chaque modification d'autres maladies, parut ici également propre à diriger dans la pratique. Mais on peut demander en quoi conſiſte le véritable caractere de la maladie : ne conſiſte-

t-il pas, comme nous l'avons déjà ſouvent obſervé, dans la formation de la matiere ou du pus, qui ſuccéde à l'irritation d'une ſurface muqueuſe, matiere dans laquelle le virus paraît toujours être enveloppé? Or, ſi l'on prévient la formation de cette matiere, l'on préviendra donc la maladie elle-même; & ſur ce principe, moins il s'en formera, plus auſſi la maladie ſera bénigne. C'eſt pourquoi l'écoulement eſt d'abord doux & purement lymphatique, mais dès qu'une petite portion de matiere s'eſt formée, elle ſuffit pour augmenter l'irritation des parties affectées. Il y a toujours du danger pour la vérole quand l'écoulement eſt des plus copieux, ainſi que pluſieurs Auteurs l'ont eux-mêmes obſervé, ce qui montre clairement qu'on ne doit point le regarder comme critique, & appuye la vérité de ce que nous avons avancé.

68. Toutes ces conſidérations bien peſées, changerent entierement l'opinion que pluſieurs s'étaient formée de la nature de l'écoulement, & les porta à employer les remedes des deux premieres claſſes, dont ils avaient borné indirectement l'uſage au dernier temps de la maladie. Ils n'en étaient pas cependant plus propres à remplir leurs vues, car en augmentant l'inflammation par leur qualité ſtimulante, dans un temps où la ſenſibilité de la ſurface était conſidérable, ils amenaient néceſſairement la ſuppuration, & non-ſeulement

ils manquaient leurs effets, mais encore ſouvent ils faiſaient beaucoup de mal. Ce fut la mauvaiſe application qu'on en fit alors, auſſi-bien que leur qualité, qui fit d'abord crier contre le traitement local, préjugé qui régne encore actuellement. Cependant les injections n'en furent pas moins recommandées dès le commencement par les Auteurs les plus anciens, & confirmées dès leur naiſſance au commencement de ce ſiécle, par la pratique de *Blegny* & de *Cockburn*. Le raiſonnement de ce dernier Auteur mérite à ce ſujet une attention particuliere, pour l'idée préciſe qu'il s'était formée de la maladie; car, contre l'opinion de ſon temps, il la conſidéra, avec bien de la raiſon, non comme une ſemence viciée, ainſi qu'on le croyait communément, mais comme le produit d'une matiere âcre, dont on ne pouvait réprimer les effets qu'en la ſupprimant, ou en en arrêtant la formation; & d'après ces principes, il appliquait les remedes ſur le ſiege même de la maladie. Quelque réelle que fut cette opinion de *Blegny* & de *Cockburn*, elle fut bientôt combattue victorieuſement, d'après les circonſtances dont nous avons fait mention dans la pratique alors reçue de la maladie. Les écrits de *Turner* & d'*Aſtruc* furent ceux qui lui porterent plus d'atteinte; auſſi l'autorité de ces Auteurs, confirmée par la haute réputation dont ils jouiſſaient dans le

traitement de cette maladie, fit qu'on abandonna le traitement local pour quelque temps. Mais l'inefficacité des remedes internes devint bientôt évidente, & les Praticiens, certains ſous pluſieurs égards du ſuccès d'un traitement fait ſur un plan différent, employerent, en particulier, des remedes qu'ils n'auraient oſé avouer, d'après le préjugé public, & c'eſt ainſi que leur pratique a toujours continué juſqu'à préſent.

69. Nous allons actuellement paſſer à l'énumération des remedes de cette claſſe, & nous les diviſerons en ceux qui ſont pris du régne végétal & du régne minéral, ayant toujours égard à leur degré de force. Du premier genre ſont les écorces, les bols & les gommes aſtringentes; du ſecond, ſont les vitriols, l'alun, la chaux, le mercure, le zinc & le cuivre. Il eſt inutile d'entrer dans des détails ſur les formules de ces remedes, qu'on peut trouver dans tous les Auteurs qui ont écrit à ce ſujet, auſſi ne ferons-nous qu'ajouter quelques remarques ſur ceux qui ont été le plus communément employés.

70. Nous avons déjà dit que l'opération particuliere de ces remedes conſiſtait à ſtimuler les parties; or c'eſt à raiſon du différent degré d'action qu'ils manifeſtent en opérant cet effet, qu'on les a rangés ſous deux dénominations différentes, celle d'irritans & d'aſtringens.

71. Les irritans qui ſont tous fortement ſtimulans, ne devraient être employés qu'avec la plus grande réſerve, parce que ſouvent ils donnent lieu à des abcès au périnée. On peut ſtatuer leur degré convenable de forces par leurs premiers effets ſur l'urêtre; ils doivent produire, lorſqu'on les applique à ſon orifice, une cuiſſon modérée, & jamais une douleur aigue ou long-temps continuée, & l'écoulement après leur premiere application, quand elle a été avantageuſe, doit plutôt être augmenté pour quelque temps.

Un des remedes les plus vantés en ce genre, eſt l'alkali cauſtique diſſous. Il fut d'abord recommandé par Will. *Fordyce* à Londres, & il devint particulierement fameux, ayant été employé depuis par un Médecin en France, ſous le nom de Lotion antivénérienne. Il paraît convenir à ceux qui ont été ſouvent ſujets aux affections vénériennes de l'urêtre, & chez qui conſéquemment ce canal a acquis un certain degré d'inſenſibilité. Le procédé qu'on a trouvé le plus heureux dans la pratique, eſt celui de l'injection. Il faut doucement en injecter un peu dans l'urêtre, & l'y retenir pendant quelque temps; quand la quantité plus grande de mucoſité qu'on a regardée comme une preuve de ſuccès, aura été évacuée, alors ſi la douleur & l'inflammation que l'injection a excitées

ne ſont pas bien grandes, il faut la répéter, en mettant deux heures de diſtance.

On a auſſi beaucoup recommandé la ſolution de ſublimé corroſif; elle doit être légere, à la quantité de deux grains ſur huit onces de fluide; ce remede eſt ſouvent ſi efficace, qu'il guérit en peu de jours. Le grand point conſiſte à proportionner le degré de force à l'état des parties, & c'eſt ce à quoi l'on ne peut parvenir que par une longue expérience répétée dans l'emploi du remede.

72. Les injections aſtringentes n'agiſſent qu'en diminuant l'écoulemenr, elles n'ont point un effet marqué ſur l'inflammation. Qu'elles ſoient de la même nature que les ſtimulantes, & qu'elles ne différent qu'en force, c'eſt ce que prouve l'augmentation de leur doſe, qui en amene une dans la quantité de l'écoulement, au lieu de le ſupprimer. C'eſt ſur le même principe que l'on voit une forte doſe d'alun devenir un laxatif utile dans la colique. Les injections ont toujours été condamnées, comme l'obſerve M. *Hunter*, par ceux qui viſent à la réputation de Praticiens judicieux, d'après l'idée ſuppoſée qu'ils avaient d'une matiere qu'il fallait enlever pour prévenir le danger d'une infection générale. Mais quoiqu'elles aient peu d'effet ſur la partie enflammée, elles n'en ſont certainement pas moins utiles pour diminuer la

quantité de la matiere, & à cet égard, elles abattent ſouvent l'inflammation. Les remedes de ce genre qui ont été plus communément employés, ſont les vitriols & le plomb. On les a ſouvent fait paſſer pour ſpécifiques dans cette maladie; ils forment la baſe de la plupart des remedes que les charlatans diſtribuent pour guérir cette maladie.

73. Tels ſont les différens moyens employés pour remplir la premiere partie du traitement de la gonorrhée, en excitant un degré d'irritation ſupérieur à la cauſe morbifique dans le lieu même de la maladie. Ils demandent dans leur uſage qu'on faſſe beaucoup d'attention aux avis que nous avons donnés, car ils n'auront proprement de ſuccès qu'entre les mains des Praticiens prudens & inſtruits. Il nous reſte actuellement à entrer dans l'énumération des remedes dont l'action dépend d'une ſemblable irritation des parties voiſines, avec leſquelles le lieu primitivement affecté ſympathiſe; ceux-ci ſont plus incertains dans leurs effets.

74. Nous pouvons rapporter à ce principe la pratique très-ſuivie de *Boërrhaave*, celle des purgatifs, non point des purgatifs doux, mais comme il le dit expreſſément, des purgatifs draſtiques. On conçoit aiſément que ces remedes n'ont point d'autre maniere d'agir; & pour le

prouver, nous obſerverons que tant que cette méthode était en uſage, la violence de l'irritation occaſionnait fréquemment le gonflement des teſticules, & d'autres ſymptômes fâcheux, qui ſont les effets ordinaires d'une irritation très-forte. *Sydenham* avant *Boërrhaave*, était tellement perſuadé de l'efficacité de cette méthode, qu'il avançait que la guériſon de la gonorrhée en la ſuivant, était auſſi infaillible que celle de la vérole par l'uſage du mercure.

Cependant, quoique cette méthode ait été long-temps ſuivie par les diſciples de *Boërrhaave*, elle eſt actuellement tombée à cauſe de ſon incertitude, indépendamment de ſes mauvais effets, d'affaiblir toute l'habitude du corps ſans aucune néceſſité. Il eſt ſans contredit convenable d'éviter la conſtipation, mais il ne faut nullement dans ces circonſtances, porter les évacuations inteſtinales trop loin. Le D. Will. *Fordyce* a, on ne peut pas mieux, fait voir les inconvéniens de la pratique de *Boërrhaave* à ce ſujet.

75. On peut à la ſuite de cette méthode, rapporter la guériſon de la gonorrhée, arrivée à ſuite d'un état particulier du gland, ſoit qu'il provienne de quelques effets morbifiques, ou de l'application de certains remedes ſur lui. Ainſi l'on a vu une gonorrhée diſparaître par l'apparition d'un chancre avec phymoſis, quand il y avait beaucoup

coup d'inflammation ; & actuellement dans les cas opiniâtres où les injections manquent, quelques Praticiens emploient avec succès les onctions mercurielles sur le gland, méthode qu'on peut probablement avec raison ranger parmi celles que nous venons de considérer.

76. Avant de terminer cette matiere, nous rapporterons encore à ces procédés l'action de quelques autres remedes qui paraissent répondre à ces deux intentions, en agissant en même-temps sur le siége de la maladie, & généralement sur tout le système.

Ainsi pendant l'accès d'une fievre, il se produit une telle irritation dans tout le système, que la partie affectée devient incompatible avec l'action de toute autre cause morbifique quelconque. De-là la raison pourquoi l'on observe souvent la gonorrhée cesser pendant le période febrile, le virus étant emporté au-dehors pendant le temps de son inaction. Ainsi la guérison complette paraît avoir lieu, quoique la maladie soit quelquefois sujette à reparaître après la terminaison de la fievre. Souvent encore, sans que la fievre s'arrête entierement dans son cours, il survient des symptômes d'une inflammation considérable qui énervent tellement le virus, que la maladie disparaît promptement, du moment où ils s'appaisent.

On peut expliquer d'après les mêmes principes, les effets des balsamiques & des mercuriaux intérieurs dans le traitement de la gonorrhée. On sait que les premiers de ces remedes excitent par la continuité de leur usage, une telle inflammation dans les voies urinaires, qu'il s'en suit quelquefois les symptômes les plus vifs de l'inflammation, ce qui les a fait entierement bannir de la pratique, & les a rendus sujets à de justes reproches.

77. Ce que nous avons dit jusqu'ici, comprend les divers procédésqui se rapportent aux deux méthodes reçues de traiter la gonorrhée, conformément à l'énumération que nous en avons faite ci-devant. Nous terminerons donc par la derniere, dans laquelle on prévient l'inflammation par les remedes antiphlogistiques ordinaires, en laissant d'ailleurs la maladie naturellement à elle-même. Les indications que l'on doit former en y ayant récours, sont 1°. de diminuer l'action augmentée dans la partie; & 2°. de la préserver de l'irritation.

78. On remplit la premiere de ces indications; 1°. par des saignées; celles qui réussissent le plus, sont celles qu'on pratique sur le lieu même de la maladie, mais elles sont rarement nécessaires, à moins que ce ne soit dans les violentes cor-

dées ; 2°. par des fomentations locales, & à la vérité bien rarement utiles, à moins que la maladie ne ſoit accompagnée de quelques affections externes ; & 3°. par de doux laxatifs qui ne produiſent aucune irritation, & qui bornent leur effet à évacuer les inteſtins, de maniere à prévenir toute accumulation des matieres.

79. La ſeconde indication conſiſte à préſerver la partie des effets de l'irritation, ce qu'on obtient ou par l'application des topiques adouciſſans, ou par l'altération des humeurs qui l'affectent. Les remedes de la premiere claſſe ſont les injections huileuſes & mucilagineuſes, ſi fort recommandées actuellement, & qui s'uniſſant à la matiere déjà formée, diminuent la virulence de ſon action ſur la partie. On peut rapporter à la ſeconde, la dilution opérée par des fluides aqueux & diurétiques ; mais comme ces remedes ſont généralement tous d'une nature ſaline & âcre, & qu'ils occaſionnent une augmentation de l'écoulement, qui généralement eſt plus ſtimulant que dans ſon état naturel, ils doivent être moins employés que les autres : de-là l'impropriété des poudres nitreuſes, ſi long-temps en pratique. Mais de plus, la dilution par elle-même ne convient peut-être point, en ce que l'augmentation de l'écoulement néceſſite une augmentation dans l'action des organes ; or c'eſt la violence de l'action

dans les parties affectées, qui donne lieu à celle des symptômes.

80. Telles sont les différentes méthodes curatives qu'on peut employer quand la gonorrhée se manifeste chez l'homme; ce que nous en avons dit jusqu'ici en explique suffisamment la véritable nature. Néanmoins, pour prouver que la maladie cessera d'elle-même, M. *Hunter* remarque qu'il l'a fréquemment guérie, en ne donnant que des pilules de mie de pain. De-là il conclud que toute sorte de traitement peut la guérir, & que souvent elle disparait sans aucun, ce qui est aller beaucoup trop loin; & ce qu'on ne doit nullement accorder.

81. Quand la maladie paraît chez la femme, elle demande absolument le même traitement que nous avons rapporté; nous observerons cependant qu'elle est généralement plus opiniâtre, qu'elle demande plus d'attention dans l'usage des remedes, & qu'ainsi les injections qu'on employe; peuvent être beaucoup plus fortes que celles qu'on porte dans l'urêtre, le vagin ayant moins de sensibilité, & l'écoulement qui en sort, étant beaucoup plus abondant, & pouvant ainsi diminuer considérablement la vertu des remedes. Il faut remarquer encore que le siége de l'infection, qui chez l'homme est proche l'extrémité de l'urêtre, est au contraire chez la femme, à raison de la maniere

dont se fait la coïtion, placé beaucoup plus haut dans le vagin, & conséquemment l'injection doit être portée beaucoup plus profondément.

82. Quant au régime général pendant la gonorrhée, cette matiere dont les Auteurs se sont beaucoup occupés, ne nous arrêtera pas long-temps. Il n'est pas nécessaire ici de beaucoup de restrictions, & le grand nombre de personnes affectées de la maladie n'y seraient pas non plus trop dociles; cependant on évitera attentivement, comme devant retarder la guérison, les stimulans qui accélerent trop la circulation, tels que les assaisonnemens de toute espece, & ceux qui ont une détermination particuliere vers les parties de la génération, en excitant trop l'action des organes urinaires, ou en augmentant l'acrimonie de leur excrétion.

83. Pour terminer ce sujet, nous observerons que l'on ne saurait être trop rigoureux à l'égard des gonorrhoïques; ils se forment tous une idée de simplicité sur leur maladie, qui souvent leur a été funeste, & par cette raison ils sont portés à blâmer les remedes, lorsque souvent ils sont eux-mêmes en faute par la maniere dont ils les employent. Il serait peut-être nécessaire à cet égard que chaque Praticien formât une suite de régles générales imprimées, conformément au traitement qu'il employe, & qu'il pût y renvoyer ses malades. Nous offrons ici une esquisse de ce

genre, appropriée à la premiere méthode exposée §. 67 & suivans, qui est celle que nous préférons.

I. La gonorrhée est une maladie locale, & conséquemment elle ne peut être convenablement & sûrement guérie que par des topiques appliqués sur la partie malade même, dont les meilleurs sont les injections, qui demandent beaucoup de jugement dans leur choix.

II. Les injections telles que nous les conseillons, seront répétées chaque heure si l'écoulement est abondant, sinon il suffira de les faire trois ou quatre fois le jour. Quand on les fera, qu'on les retiendra soigneusement chaque fois au moins pendant une minute, en comprimant le gland à l'entour du siphon de la seringue.

III. Le temps le plus convenable pour faire l'injection, est immédiatement après que l'urine s'est écoulée, si l'on en a le choix; car alors la surface de l'urêtre est plus susceptible de son action.

IV. Chaque injection, d'après la sensibilité naturelle au lieu affecté, & plus encore quand il est dans un état de maladie, doit produire un léger sentiment de douleur. Le temps que cette douleur dure, après qu'on l'a cessée, déterminera si l'injection est trop forte, car un certain degré de douleur est nécessaire pour opérer la guérison;

& comme le véhicule du remede, ſelon notre preſcription, eſt huileux ou mucilagineux, en l'étendant comme il le faut, le malade doit faire attention à ne choiſir qu'une ſubſtance de même nature.

V. Il faut toujours éviter la conſtipation, car cet état en augmentant l'irritation des parties environnantes, peut ainſi influer ſur le ſiége de la maladie; mais en même-temps il faut prendre garde, qu'il ne ſurvienne trop de relâchement, qui produirait le même effet, & pourrait même donner lieu à la tuméfaction du teſticule.

VI. Lorſque les urines ſe ſépareront en petite quantité, & qu'on les rendra rarement, on en émouſſera l'acrimonie, par l'uſage de la gomme arabique; mais on ne doit jamais chercher à en augmenter la quantité par les délayans; car alors l'évacuation eſt néceſſairement accompagnée d'une augmentation dans l'action des organes ſecrétoires, qui ſympathiſent avec le ſiége de la maladie.

VII. Eu égard au traitement général, il y a peu de reſtriction à faire ſur le régime; il faut cependant éviter ſoigneuſement l'excès dans la boiſſon, & particulierement celui des liqueurs, qui ont une tendance à accélérer la circulation générale, ou à agir particulierement ſur les organes urinaires.

VIII. Dans toutes gonorrhées quelques légeres qu'elles ſoient, comme l'inflammation des teſti-

cules menace toujours d'après leur ſituation, il faut les tenir ſuſpendus de bonne-heure & conſtamment.

IX. En faiſant attention aux regles ci-deſſus, la cure de la gonorrhée peut généralement être opérée en huit ou dix jours environ.

CHAPITRE II.

Des ſuites de la Gonorrhée.

84. APRÈS avoir traité de la gonorrhée, l'ordre nous conduit naturellement à conſidérer les affections des parties voiſines de celles qu'elle attaque, ſoit que ces affections ſe manifeſtent pendant que la maladie parcourt ſes temps, ou qu'elles ſuccédent à ſa terminaiſon.

ARTICLE PREMIER.

Du Gonflement du Teſticule.

85. LA premiere de ces affections eſt le gonflement d'un ou des deux teſticules, que les Auteurs appellent communément Hernie humorale; elle a lieu quand la maladie eſt violente, que l'inflammation au lieu d'être bornée à la ſurface, s'étend plus profondément dans l'urêtre, en produiſant une irritation au commencement de ce canal, vers l'orifice des véſicules ſéminales.

86. Les Auteurs ont appliqué le terme général de hernie, à tous les gonflemens qui naiſſent vers les bourſes; & l'épithete d'humorale a été

vraiſemblablement ajoutée, pour exprimer l'origine du gonflement qui provient d'une impulſion augmentée des fluides, propre à produire diſtenſion, & non de la protruſion de quelques parties ſolides. Mais pour éviter encore toute mépriſe à ce ſujet, quoiqu'il fut aſſez inutile, ils ont été juſqu'à nous donner le diagnoſtic de cette maladie, qui eſt pris de l'affection précédente de l'urêtre, & de l'apparence du gonflement qui conſerve toujours la figure du teſticule.

87. Le premier ſymptôme de cette maladie, eſt une augmentation de douleur dans l'urêtre, douleur qui ſemble ſuivre la direction de ce canal, en gagnant l'orifice des véſicules ſéminales, & qui eſt bientôt ſuivie d'un certain gonflement du vaiſſeau déférent, qui ne tarde point à ſe communiquer à l'épididyme. En général, ce gonflement commence, ou eſt précedé par la ſuppreſſion de l'écoulement gonorrhoïdal ; quelquefois cependant cet écoulement s'en reſſent peu & même point, ſi ce n'eſt quelque tems après, pendant le cours de la maladie. De l'épididyme, le gonflement gagne bientôt le teſticule, & la tuméfaction d'abord molle & pulpeuſe, devient bientôt dure & douloureuſe, s'étendant le long du cordon, & occaſionnant une ſenſation inquiétante dans l'aîne, &c. Un ſentiment de mal aiſe ſe fait auſſi ſentir en d'autres parties, telle qu'une douleur au défaut des côtes,

une foibleſſe des reins, la colique, des nauſées, des inquiétudes, &c.; ſymptômes qui ſont quelquefois accompagnés d'une ſtrangurie opiniâtre.

88. Le gonflement ne paraît communément que ſur un teſticule, quelquefois auſſi il attaque tous les deux, ou en quittant l'un il ſe jette ſur l'autre, ſur-tout quand l'irritation de l'urêtre continue, & que la maladie n'eſt point encore appaiſée. Les Auteurs ont diſputé ſur celui des teſticules qui était le plus fréquemment affecté; certains ont prétendu que c'était le droit, & à la vérité on pourrait déduire des connaiſſances anatomiques, quelque raiſons plauſibles de cette préférence.

89. Les opinions des Auteurs ſur la nature de cette maladie, ont ſingulierement varié; & c'eſt d'après leur idée que la gonorrhée était produite par l'action particuliere du virus, qu'ils furent naturellement portés à imaginer que la même action ſpécifique ſe développait auſſi ſur les teſticules. Les premiers Auteurs furent d'autant plus confirmés dans cette croyance, qu'ils regardaient l'écoulement gonorrhoïdal comme un écoulement ſéminal, dont la matiere étant ſupprimée dans le commencement, était retenue dans le teſticule, & que c'était cette matiere viciée, ainſi retenue, qu'on en devait regarder comme la cauſe. Mais l'opinion qui admet l'écoulement,

comme étant de nature ſéminal, étant rejettée; la théorie de la tranſlation fut bientôt reçue, & l'on finit dès-lors par croire généralement que le virus ſe dépoſait lui-même ſur le teſticule. Telle était la doctrine ſi fortement ſoutenue par le D. *Aſtruc*, & que le ſyſtême de la matiere morbifique alors en vigueur, aidait auſſi à maintenir. Cependant la maniere dont on expliquait cette tranſlation, excita quelques difficultés; en effet, d'après une connaiſſance plus exacte du cours des vaiſſeaux lymphatiques, il fut décidé qu'il n'y en avait là aucun qui pût réellement convoyer le virus vers le teſticule, ſans qu'il entrât d'abord dans le ſyſtême général. Or pour rendre raiſon de ce phénomene, on crut donc que le virus paſſait dans les voies de la circulation, & que de-là, il était dépoſé ſur le teſticule comme ſur une glande ſecrétoire : mais quand le virus eſt une fois admis dans la circulation, il doit néceſſairement s'enſuivre une infection générale, ou une vérole complette; or dans tous les cas d'infection générale, on n'obſerve point une détermination particuliere vers le teſticule, excepté dans certains, qui ſont très-rares. Cette opinion, d'ailleurs, eſt entierement contre l'ordre dans lequel les ſymptômes de la maladie paraiſſent, car en l'admettant, le gonflement devrait alors commencer par le teſticule, & de-là s'étendre à l'épididyme. Or on obſerve ici tout le contraire;

le gonflement commence toujours par le vaiſſeau déférent, il s'étend enſuite ſur l'épididyme, & enfin à tout le teſticule & au cordon ſpermatique. Le gonflement eſt auſſi d'une nature particuliere, il eſt d'abord mou & pulpeux, & il n'aquiert un certain degré de dureté, de tenſion & de douleur, que par l'irritation que produit ſa propre diſtenſion; auſſi le D. *Schwediaver* remarque-t-il qu'il ne devient jamais tel, ſi ce n'eſt cinq ou ſix jours après qu'il a été diſtendu à un certain point, & que la douleur qui accompagne le gonflement eſt plus du genre de la gravative, propre à la diſtenſion. Enfin pour rendre raiſon de cet accident, on a eu auſſi recours à la ſympathie; cette cauſe n'était pas ſans probabilité, d'après l'obſervation des effets des topiques ſimplement irritans appliqués vers le principe de l'urêtre. On ſait que le gonflement du teſticule eſt ſouvent ſurvenu à l'opération de la lithotomie; on l'a également vu paraître à la ſuite de l'application inconſidérée d'une bougie, & dans tous ces cas, la ſimple irritation ſuffiſait pour le produire. Mais même en admettant cette ſimple irritation comme ſuffiſante, les Praticiens n'en ont pas pour cela quitté la théorie de la tranſlation, & ainſi ils ont regardé les progrès ultérieurs du virus dans le canal de l'urêtre, comme devant néceſſai-

rement l'occaſionner. Mais quelle néceſſité de ſuppoſer cette tranſlation ? Quelle évidence en a-t-on ? Le virus vénérien, nous oſons l'aſſurer, ne quitte jamais ſon ſiége primitif, quand il eſt une fois dépoſé ſur l'urêtre, à moins qu'il ne ſurvienne ulcération ; & les ſymptômes d'irritation qui ſe manifeſtent, ſont un pur effet de l'augmentation de l'inflammation dont eſt attaquée, la partie à laquelle il a été primitivement appliqué ; inflammation qui ſe communique de-là par ſympathie aux parties les plus reculées de l'urêtre. En effet il eſt certain que l'action du virus vénérien eſt toujours circonſcrite, & qu'il affecte particulierement certaines portions de l'urêtre, ainſi qu'on peut le croire d'après les ſymptômes. D'ailleurs le virus ne pourrait s'étendre aux parties les plus reculées que par l'abſorption, comme on en convient actuellement ; or les abſorbans voiſins du ſiége de la maladie, ſeraient les ſeuls qui pourraient agir dans ces circonſtances ; mais leur direction loin d'être vers la partie ſupérieure de l'urêtre, eſt plus intérieurement vers l'aîne, ainſi qu'on l'obſerve dans le cas de bubon, lorſque la gonorrhée a occaſionné une léſion des ſurfaces. Nous dirons encore plus, ſi le virus agiſſait d'une maniere ſpécifique ſur les parties ſupérieures de l'urêtre, il devrait néceſſairement s'enſuivre deux

choſes de la violence des ſymptômes qui accompagnent cette affection, & de ſa tendance à toujours former de la matiere ; ces parties étant naturellement incapables d'en ſéparer une pour en émouſſer l'action : 1°. une ulcération qui donnerait lieu à la vérole ; mais les ſymptômes de vérole ne ſuccedent point à une hernie humorale ; & 2°. un ulcere incurable, ou un écoulement chronique, comme une ſuite de l'ulcération. Mais il eſt facile d'obſerver que durant ſon action, l'écoulement eſt en général totalement ſupprimé, ou s'il revient, il ne ſe manifeſte aucun ſymptôme qui indique une ulcération.

90. Les cauſes qui augmentent l'inflammation de l'urêtre, & qui conſéquemment occaſionnent l'accident dont il s'agit ; ſont 1°. l'application de quelques topiques froids ſur la partie, comme il arrive quand on s'expoſe à l'air froid, quand on ſe lave avec de l'eau froide, &c. 2°. les injections âcres & aſtringentes ; & ce n'eſt que de cette maniere ſeulement que les aſtrigens deviennent nuiſibles en augmentant l'inflammation, & non point en renfermant une matiere conformément à l'opinion commune ; 3°. les purgatifs violens ; & de-là, la raiſon pourquoi cette affection était précédemment plus fréquente, lorſque ces remedes étaient ſi fort en crédit pour le traitement de

la gonorrhée ; 4°. les excès dans le coït ou d'autres actions violentes qui affectent les parties, comme de monter à cheval, &c.

91. La durée du gonflement du teſticule n'eſt pas toujours la même, elle dépend beaucoup de l'irritabilité du malade, & de ce qu'il a été précédemment plus ou moins ſujet à cet accident ; car alors il y a toujours du danger ſur ſon retour dans les gonorrhées ſuivantes : il eſt auſſi plus difficile à diſſiper d'après le changement qu'il amene, ou ſa tendance à altérer l'organiſation ; tendance qui eſt commune à toute inflammation. Chez quelques-uns cependant la maladie ſe termine en peu de jours, pendant que chez d'autres elle continue l'eſpace d'un mois, avant qu'on s'apperçoive de la moindre diminution de ſon volume.

92. Cette maladie ſe termine ordinairement par la réſolution, la ſuppuration ne venant pas une fois ſur cent. Les Auteurs ont même nié qu'elle arrivât jamais, excepté quand elle eſt une ſuite de l'infection générale, ce qui s'obſerve rarement ; cette terminaiſon arrive cependant quelquefois, quand la maladie dégénere en chronique.

93. Mais quoique d'après la complication de la ſtructure de la partie affectée, la réſolution ait le plus ſouvent lieu, des circonſtances particulieres qui demandent attention, ne l'accompagnent

pas

pas moins ; & ce ſont, 1°. une dureté générale du teſticule, qui reſte toujours, & qui par certaines cauſes dégénere ſouvent en ſquirrhe ; car l'inflammation du teſticule, à raiſon de la ſtructure de cet organe, prédiſpoſe toujours à cette affection ; 2°. une pareille affection de l'épididyme, avec cette particularité qu'il diſparaît entierement par la ſuite, & cela ſans aucun effet fâcheux ; car en pareil cas, les hommes conſervent toujours le même penchant à la volupté que les autres.

94. On obſerve ſouvent à la ſuite de l'endurciſſement du teſticule, même quand il n'y a point de ſquirrhe, un certain gonflement du cordon ſpermatique ; & c'eſt d'après lui qu'on peut ſuppoſer l'état prochain du ſquirrhe, quand cette terminaiſon n'a point encore lieu.

95. Le pronoſtic de la hernie humorale doit ſe tirer du plus ou moins de facilité de la tumeur à céder, facilité qu'on remarque par la diminution de ſon volume, la ceſſation de la douleur, le retour de l'écoulement qui avait diſparu, & dont la quantité eſt en général augmentée. Mais quand avec la ceſſation de la douleur il n'y a aucun changement dans le volume, & que l'écoulement, quand il revient, eſt en petite quantité, alors il y a à craindre qu'en continuant, il ne dégénére en ſquirrhe.

96. Après avoir cherché à établir la nature de la hernie humorale, continuons par l'examen du traitement qui lui convient. A cet égard, quatre indications ſe préſentent à remplir; trois ont rapport à la nature aigue de la maladie, & la derniere à ſon état chronique.

97. La premiere, & en même-temps la principale, conſiſte à diminuer le pouvoir de l'irritation ſur la partie, 1°. en y faiſant naître une inſenſibilité qui énerve ſon action; 2°. en réprimant la force augmentée de la circulation générale.

98. On ſatisfait complétement à la premiere de ces indications par l'uſage des opiacès, dont l'efficacité paraîtra évidente d'après l'hiſtoire que nous avons donnée de la nature de la maladie. On doit beaucoup au D. *Schwediaver* pour avoir inſiſté le premier ſur leur ſuccès dans ſa pratique particuliere. Le D. *Chapman* en avait déjà ci-devant touché quelque choſe, en diſant qu'il avait vu la maladie s'appaiſer par les opiacès, après que les ſaignées, les fomentations & les cataplaſmes, n'avaient eu aucun effet. Il n'y a pas à douter que la plupart des Praticiens ne les euſſent déjà employés dans la ſimple intention de calmer la douleur; mais ici ils ſont plus ſpécialement indiqués comme la pratique du D. *Schwediaver* l'a confirmé, ils ne ſauraient être trop largement employés dans toutes les maladies locales qui ſont l'effet de

l'irritation. On peut très-bien les donner en lavement, & à grande doſe à la fois; on les répéte douze heures après, ou plus ſouvent, ſelon que l'indiquent la continuation de l'irritation & la violence de la douleur; car, dans tous les cas d'irritation fixée à une partie, les remedes ont moins d'effet qu'à l'ordinaire, tout le ſyſtême nerveux ſympathiſant à un très-haut point avec la partie affectée, raiſon pourquoi il en faut alors une plus grande doſe.

99. La force augmentée de la circulation générale, le ſecond point de l'indication premiere à remplir, eſt réprimée, 1°. par des ſaignées générales, 2°. par la poſition & par l'évacuation des matieres contenues dans le rectum.

100. On ne doit jamais chercher à remplir la premiere de ces indications, à moins que la fievre ne ſoit conſidérable, c'eſt-à-dire, comme l'exprime le D. *Schwediaver*, à moins que le pouls ne ſoit accéléré, plein & fort, & même alors il ne faut ſe déterminer que d'après la conſtitution du malade. Si l'on prend convenablement la maladie dès le commencement, l'augmentation d'action ne ſurviendra preſque jamais, car elle ne paraît ſeulement que quand l'inflammation établie ſur le teſticule a continué quelque temps, & elle ne conſtitue jamais, d'après les obſervations répétées des Auteurs, une partie eſſentielle de la maladie

premiere. Néanmoins, quand en pareil cas l'on aura recours aux ſaignées, il faut qu'elles ſoient faites largement; car dans toutes les affections des organes particuliers qui poſſédent beaucoup de ſenſibilité, on obſerve que la méthode antiphlogiſtique reçue, eſt trop lente dans ſes opérations pour avoir beaucoup d'effet.

101. Quant à la poſition, elle doit être horiſontale, & l'on doit veiller ſur ce point, à raiſon des organes affectés qui naturellement ſont pendans. Cette attention à la poſition, dans la plupart des maladies les plus aigues, eſt de la plus grande importance : non-ſeulement elle ſuſpend l'action des muſcles qui influent ſur la circulation des humeurs qui vont à la partie ; mais ici encore elle briſe en quelque façon la force de ſa quantité, qui ſerait augmentée par une poſition verticale ; de-là, le grand ſoulagement que les malades reſſentent quand ils s'y aſtreignent ; elle rend moins communicables les mal-aiſes & la douleur que la peſanteur des organes affectés occaſionne. La ſuſpenſion, quoiqu'elle diminue ces accidens, n'eſt point ici ſuffiſante ; elle ne doit jamais diſpenſer ſous aucun prétexte, d'avoir recours à la ſituation horiſontale.

102. La liberté du ventre mérite qu'on y faſſe attention, en ce qu'elle favoriſe un peu l'indication préſente, mais plus particulierement en-

core, en ce qu'elle permet que l'effet des opiacés locaux qu'on employe, ſoit beaucoup plus puiſſant.

103. Ce que nous avons dit juſqu'ici ſur le traitement de la hernie humorale, n'a rapport qu'à la premiere indication : la ſeconde conſiſte, 1°. à diminuer auſſi promptement qu'il eſt poſſible, le poids des humeurs qui ſurchargent la partie ; ou, 2°. à rendre celle-ci capable de diſtenſion.

104. On remplit le premier de ces points par des ſaignées locales, qu'on fait moyennant un certain nombre de ſang-ſues proportionné à l'état de la maladie & à la violence de l'inflammation ; on les poſera, lorſque les opiacés commenceront à produire leur effet, en appaiſant les forces exaltées ; en éloignant ainſi toute accumulation des humeurs, la maladie ſouvent ſera domptée, ſans qu'on ſoit néceſſité à revenir aux remedes. Pluſieurs cependant, d'après l'irritation qui accompagne l'uſage des ſang-ſues, & la nature particuliere de l'inflammation, ont peu compté ſur leur application, & ont par cette raiſon préféré de relâcher la partie pour la rendre ſuſceptible de diſtenſion. Les topiques relâchans que nous avons trouvé les plus efficaces dans ces cas, ſont les vapeurs d'eau chaude fréquemment reçues ſur les parties, & continuées pendant une demi-heure

ou trois quart-d'heures chaque fois, en plaçant à cet effet le malade ſur une chaiſe percée ou de toute autre maniere; ayant ſoin que les teſticules ſoient tenus élevés. Ce mélange de moiteur & de chaleur eſt ſans contredit l'état le plus actif que l'eau puiſſe recevoir; & quand on peut employer ce genre de topique, il ne faut point héſiter à le préférer aux fomentations & aux cataplaſmes, quoique l'on puiſſe dans l'intervalle avoir recours à ces derniers, qui en augmenteront les bons effets.

105. Pendant que la maladie parcourt ſes temps, il faut faire obſerver un régime peut-être plus rigoureuſement que dans toute autre maladie. On doit perſiſter ſéverement ſur la méthode antiphlogiſtique & éviter avec la plus grande attention tout ce qui pourrait tendre à exciter l'action des parties.

106. En rempliſſant les deux indications que nous avons rapportées plus haut, (97, 103) l'état aigu de la maladie ſe diſſipe; mais l'augmentation de volume du teſticule perſiſtant ſouvent, & ſon organiſation changée prédiſpoſant au ſquirrhe, ou celui-ci ayant déja commencé, deux autres ne tardent point à ſe préſenter, leſquelles diffé-rent entierement de la premiere; elles regardent les effets que la maladie laiſſe ſur la partie. Or comme ces effets ſont une dureté & un gonflement,

la troiſieme indication conſiſte à les réſoudre, ce à quoi l'on parvient; 1°. en énervant les reſtes d'irritation qui tiennent encore au premier état & en augmentant l'action morbifique des vaiſſeaux de la partie; ou 2°. en excitant le pouvoir des organes affectés, de maniere à produire une tendance à l'inflammation aigue, ou même ce dernier état, & ainſi en éloignant les effets de l'altération des organes.

107. L'inflammation en effet eſt un procédé qui donne lieu à beaucoup de changemens dans les parties qui en ſont le ſiége, & dont les effets ſont bien oppoſés, ſelon les différens états des parties où elle ſe manifeſte. Dans les ſaines, elle excite néceſſairement une maladie; mais auſſi dans celles qui ſont affectées de maladies, quand elle eſt portée à un point convenable, & tel que le ſuccès le demande, elle les ramene à l'état de ſanté, ou elle en change tellement la texture qu'elle diſſipe l'affection pour laquelle on l'avait déterminée.

108. On remplit le premier point de la troiſiéme indication, par l'uſage des ſédatifs, & principalement de l'opium & de la cigue; ils ſont alors aſſez indiqués par le gonflement douloureux ou par la complexion du malade. Quelques Praticiens ont ſuppoſé que la cigue poſſédait une action ſpécifique ſur ces organes, d'après les ſuccès qui

en accompagnent l'uſage, & qui ne ſe manifeſtent point ſi fréquemment ſur les ſquirrhes placés ailleurs. Il faut l'employer ſous toutes les formes, tant intérieurement qu'extérieurement; en général elle n'a point d'effet ſenſible, à moins qu'elle n'ait été donnée en grande quantité; elle convient mieux à ceux dont la maladie retient encore quelque choſe du caractere aigu, & chez qui l'organiſation de la glande n'eſt pas trop changée. Le premier Auteur à qui l'on ſoit redevable de la longue liſte des ſédatifs introduits dans le traitement des affections glanduleuſes, eſt le D. *Storck*; ces remedes ont eu certainement entre ſes mains, un ſuccès que l'expérience des autres n'a pas toujours confirmé; & comme l'on ne ſaurait douter de l'autorité de cet Auteur, vraiſemblablement il dépendait d'une diſtinction ſcrupuleuſe des circonſtances qui indiquaient leur application, & qu'un obſervateur exact ſeul peut acquérir; telles que l'état de la maladie, la complexion du malade, & la doſe à laquelle on porte le remede.

109. Le ſecond point de la troiſiéme indication qui conſiſte à diſſiper le ſquirrhe, en excitant dans les vaiſſeaux une augmentation d'action, eſt plus difficile à remplir; les circonſtances qui néceſſitent à y avoir recours, ſont particulierement l'indolence du gonflement, & l'abſence de toute dou-

leur quelconque ; on remplit ce point par l'uſage du mercure, du mezereon, & autres ſubſtances âcres, & de nature très-pénétrante. Le mercure eſt celle que l'on préfere à toutes les autres ; & comme les cas qui ſe préſentent dans la pratique, ſont communément d'une nature mixte, on les combine aſſez ſouvent avec ceux de la premiere claſſe, notamment la cigue : quand il fait effet, il amene fréquemment la ſuppuration ; terminaiſon qui, en pareil cas, eſt toujours à exciter, pour peu qu'il y ait la moindre tendance. Le mezereon a été beaucoup vanté depuis peu, & l'on doit l'employer dans ces cas, intérieurement comme extérieurement ; la meilleure de toutes les formes eſt la décoction, quoiqu'elle excite ſouvent des nauſées, & que par conſéquent elle dégoûte bien-tôt le malade.

En parcourant tous les écrits périodiques où l'on parle de cette affection, on trouve nombre de ſubſtances différentes, citées comme efficaces pour les différens cas de cette maladie. On en peut aiſément expliquer l'action d'après les principes que nous avons établis ; & quant aux particularités de leur ſuccès, nous renvoyons à ces mêmes écrits.

110. Mais comme quelquefois les remedes propres à remplir la troiſiéme indication, ne peuvent produire aucun changement dans la

maladie, conſidérons quelle reſſource il reſte alors pour la diſſiper, ou juſqu'à quel point il faut exciter dans une partie avec laquelle le lieu affecté ſympathiſe, une irritation ſupérieure à celle qui y exiſte, & c'eſt ce qui établit la quatriéme indication de la cure.

111. D'après la ſympathie générale que l'eſtomac a avec toutes les parties, on a tenté l'uſage des vomitifs, & on l'a vu non-ſeulement être ſouvent avantageux, mais même opérer comme par un charme dans le période aigu de la maladie. Le turbith minéral à la doſe de deux ou trois grains, eſt le vomitif que l'on a communément préféré ici, non qu'il poſſede quelque vertu ſpécifique, mais parce que par la violence de ſon action, ſon ſuccès eſt plus prompt & plus marqué.

112. Mais l'urêtre ayant un rapport plus direct avec le teſticule, & ayant été avant lui le ſiége primitif de la maladie, on a cru qu'il conviendrait mieux de tenter ſur ce canal une irritation qui pût amener un écoulement. On a ſuivi différens procédés pour y parvenir : 1°. en communiquant une nouvelle infection, ou en faiſant expoſer les malades à l'impreſſion des agens qui peuvent lui tranſmettre une nouvelle gonorrhée; 2°. en introduiſant une bougie dont on continue l'uſage, juſqu'à ce qu'elle produiſe une irritation accompagnée d'un écoulement copieux; ou 3°. ce

qu'on croit préférable à tout, en introduiſant une bougie induite de la matiere gonorrhoïdale ; pratique qui a été ſouvent tentée depuis peu dans les hôpitaux militaires en Allemagne. Quoique l'on en ait dit, ce procédé eſt un de ceux auquel bien peu de perſonnes voudront ſe ſoumetre ici ; elle n'eſt autoriſée que dans des cas déſeſpérés, lorſqu'il n'y a pas d'autre eſpoir que le biſtouri. Le D. *Schwediaver* ne cite que quatre exemples de ſon ſuccès dans ſa propre pratique, & lorſque ſans doute l'urgence du mal la rendait excuſable ; ce ſuccès, en effet, dépend beaucoup de l'état du teſticule ou du point où la maladie eſt arrivée. Son efficacité ſemble être indiquée par ſon analogie avec un cautere, au moyen duquel on prévient le dépôt d'une matiere ſur une partie quelconque, en ſollicitant un écoulement convenable des parties environnantes.

113. La méthode inoculative au moyen d'une bougie, conſiſte à introduire dans l'urêtre d'un gonorrhoïque une bougie ordinaire, & à l'y retenir juſqu'à ce qu'elle ſoit bien imbue de la matiere gonorrhoïdale ; on la retire alors pour l'introduire ſur la ſurface ſaine de l'urêtre, où on la conſervera pendant quatre ou ſix heures, juſqu'à ce que les ſymptômes de douleur augmentant, ayent ſuffiſamment lieu pour établir la maladie. Si alors l'affection du teſticule ne diminue

point, que les ſymptômes de la gonorrhée ſoient modérés, & l'écoulement peu conſidérable, il faut tenter une nouvelle inoculation de la même maniere que précédemment, & la répéter une troiſieme fois s'il eſt néceſſaire, en ayant ſoin toutefois de la diriger près l'extrémité du gland. On a beaucoup de confiance en cette pratique, & même l'on a été juſqu'à donner les moyens, lorſqu'on ne pouvoit avoir de la matiere gonorrhoïdale fraîche, d'en deſſécher ſur des bougies dont on puiſſe faire uſage en tout temps.

114. Mais quand le ſquirrhe réſiſte à toutes les méthodes que nous avons rapportées, ce qui arrive quelquefois, quoique rarement, & quand conſéquemment il y a du danger que la maladie s'étende au cordon ſpermatique, & qu'il ne ſe termine en cancer, la ſeule perſpective de guériſon que l'on ait alors, eſt l'extirpation du teſticule. Il eſt à remarquer cependant que, quoiqu'une partie de cet organe ſoit dans un état ſquirrheux, le reſte eſt ſouvent dans un état ſain; ſi alors l'endroit ſquirrheux n'a pas grand rapport à la ſecrétion, ou ne l'empêche pas matériellement, la fonction de l'organe continue d'aller ſon train, & la partie ſquirrheuſe reſte entierement indolente : c'eſt ce qui arrive ſouvent, comme nous l'avons remarqué, à l'égard de l'épididyme.

ARTICLE II.

De la Gonorrhée chronique. (Gleet.)

115. QUAND l'écoulement de la gonorrhée chronique continue dans les deux ſexes après que les ſymptômes actifs de la maladie ſont diſparus, qu'il eſt accompagné d'une certaine faibleſſe qui n'était point ſentie précédemment dans le premier état, ou quand un écoulement ſemblable au gonorrhoïdal, paraît quelque temps après la diſparition totale de l'affection précédente, la maladie alors reçoit le nom de gonorrhée chronique; elle diffère de l'autre, & quant à ſa nature, & quant à ſes cauſes; elle doit toujours être regardée comme l'effet des excès dans le coït; ſa virulence augmente par tout ce qui accélére la circulation générale.

116. Il n'eſt peut-être pas d'affection vénérienne ſi opiniâtre à guérir que la gonorrhée chronique; ſouvent auſſi elle ſe diſſipe d'elle-même après que l'on a inefficacement employé toutes les méthodes connues. Son traitement dépend beaucoup de la connaiſſance exacte de différentes cauſes d'où elle provient, leſquelles peuvent ſe rapporter aux trois ſuivantes : 1°. à un rétréciſſement de quelques parties de l'urêtre; 2°. à une ulcération;

3°. à un relâchement des glandes muqueuſes qui donnaient la matiere du premier écoulement.

117. Le rétréciſſement eſt peut-être la cauſe la plus fréquente de l'écoulement chronique; il eſt l'effet de l'inflammation précédente qui accompagnait le progrès de la gonorrhée; ce rétréciſſement lui-même provient de différentes cauſes : 1°. de l'épaiſſiſſement d'une partie de l'urêtre; 2°. d'une excroiſſance qui s'éleve de ſa ſurface, ou 3°. d'un gonflement de la proſtate, ou de quelques glandes des environs. L'exiſtence de quelques-unes de ces cauſes excite une irritation ſur l'urêtre, qui donne lieu à la continuation de l'écoulement que l'habitude vient confirmer. L'écoulement peut encore être excité par une irritation de l'urêtre, que fait naître ou entretient tout ce qui peut concilier à l'urine un caractere d'acrimonie, & qui augmente la circulation dans les parties; de-là la raiſon pourquoi il paraît généralement après avoir beaucoup bu, après un coït répété, & autres excès : en général il paraît être de la plus mauvaiſe eſpece pendant le froid de l'hiver.

118. La premiere eſpece de rétréciſſement, ou celui qui provient d'un épaiſſiement de quelques portions de la ſubſtance ſpongieuſe de l'urêtre, eſt la cauſe la plus fréquente de la gonorrhée chronique. Ce rétréciſſement eſt occaſionné par une extra-

vaſation de la lymphe dans la membrane réticulaire, pendant la violence de la cordée : il eſt particulierement remarquable par des érections fréquentes qui ont lieu la nuit, & pendant leſquelles un ſentiment de tenſion & de réſiſtance ſe fait ſentir à un lieu déterminé, comme ſi l'extenſibilité de la verge étoit en quelque façon détruite en cet endroit; on peut encore le découvrir par l'introduction d'une bougie très-fine que l'on ſent alors être arrêtée dans ſa marche. Ce vice en général, augmente en proportion de la fréquence de l'érection, il céde un peu à la force du fluide qui diſtend la verge.

119. La ſeconde eſpéce de rétréciſſement, celle qui provient d'une excroiſſance ou d'une calloſité dans le paſſage, eſt moins commune. Quelques Chirurgiens, même du premier mérite, en nient l'exiſtence; & nous ſerions portés avec eux à ſuppoſer qu'elle a d'abord été ſuggérée par la théorie, & que le temps lui a enſuite donné ſanction, comme une matiere de fait. Le célébre *Daran*, le Praticien qui s'eſt adonné au traitement de cette maladie avec le plus de ſuccès, a été ſingulierement porté à étendre les difficultés qu'il avait rencontrées; & à cet égard, il a beaucoup travaillé pour faire croire qu'elles avaient plus ſouvent lieu qu'on ne le penſait. Il eſt probable que des verrues peuvent naître ſur la ſurface de l'urêtre,

auſſi-bien que ſur le prépuce & ſur le gland ; mais nous oſerons dire qu'elles ſont très-rares, & que même des Praticiens du premier mérite ſur ce point, n'en ont jamais obſervé plus d'un exemple.

Les calloſités ou cicatrices produites par des ulcérations précédentes, ſont encore moins fréquentes ; car ceux qui admettent l'exiſtence des ulceres dans tous les cas de gonorrhée, ont éprouvé toutes les difficultés à en trouver les reſtes ; ainſi donc les Auteurs ſe ſont trop abandonnés aux illuſions de la théorie, en ſuppoſant des difficultés, qui réellement n'exiſtaient point.

120. La derniere eſpece de rétréciſſement dont il nous reſte à parler, provient du gonflement de la proſtate, du verumontanum ou de quelques glandes environnantes. Ce gonflement eſt l'effet de l'inflammation gonorrhoïdale précédente, qui s'eſt communiquée à ces organes par ſympathie. Ces intumeſcences ſympathiques ont pour caractere de tendre naturellement à la ſquirrhoſité quand l'irritation continue un certain temps. On reconnaît particulierement le gonflement de la proſtate par l'introduction du catheter, qui ne trouve aucune réſiſtance juſqu'à ce qu'il arrive au col de la veſſie, & par celle du doigt dans l'anus. Il paraît d'après la diſſection, que ce gonflement eſt une cauſe plus fréquente de cette maladie, qu'on ne l'a généralement

ment cru ; mais il eſt vrai auſſi qu'elle provient plus ſouvent d'une affection ſcrophuleuſe que d'une cauſe ſpécifique. Il doit toujours être regardé comme très-dangereux ; néanmoins il eſt étonnant de voir *Daran* le conſidérer, ainſi que tous les gonflemens ſquirrheux de ces parties, comme peu important, & cédant facilement à ſa pratique, quand il paraît ſi opiniâtre en d'autres cas ; & d'après cela on peut conclure que ce Praticien doit s'être ſouvent trompé ſur la cauſe de cette maladie : mais d'ailleurs la facilité avec laquelle on le voit affirmer dans bien des circonſtances, ſur ce que les autres Praticiens avouent être ſouvent une matiere bien épineuſe, nous porte à établir une pareille concluſion.

Quand le verumontanum eſt tuméfié, on reconnaît cet état par une douleur qui accompagne l'émiſſion de la ſemence.

121. Après avoir conſidéré la premiere cauſe de la gonorrhée chronique, le rétreciſſement, paſſons à l'examen de la ſeconde, qui eſt l'ulcération. Il eſt à remarquer à ce ſujet, que quoiqu'on nie cette ulcération dans toutes les gonorrhées ordinaires, ou celles qui ont lieu neuf cens quatre-vingt-dix fois ſur mille, & même qui altérent eſſentiellement la nature de la maladie, quand elles ont lieu, cependant on ne l'a pas moins admiſe ici, comme cauſe d'ulcération,

Néanmoins pluſieurs Auteurs l'ont nettement niée malgré ce qu'en diſaient quelques Anatomiſtes d'une autorité reſpectable; & le D. *Fordyce* à ce ſujet s'explique clairement, en aſſurant qu'il a vu un chancre interne, car c'eſt ainſi qu'il nomme cette ulcération, arrêter ſouvent la gonorrhée chronique. On peut, toutes les fois qu'elle a lieu, la regarder comme le ſigne d'une infection communiquée à toute l'habitude, & l'on doit s'attendre aux ſymptômes d'une vérole confirmée. On ne peut déterminer le ſiége particulier de ces ulcérations par l'apparition des ſymptômes, & elles cédent rarement aux remedes généraux, à raiſon de ce que l'urine, par ſon acrimonie, entretient conſtamment ſur leur ſurface, la ſecrétion de la matiere. Les ſignes de l'ulcération de l'urêtre, ſont; 1°. des ſtries de ſang qui teignent la matiere de l'écoulement; 2°. du ſang en nature qui ſort de ce canal; 3°. une douleur aigue, fixée à un lieu particulier, & qui augmente en preſſant, en introduiſant une ſonde, ou lorſque l'urine ſort.

Il ſe préſente naturellement ici une queſtion; ſavoir, ſi ces ulcérations ſont toujours ſans rétreciſſement, ou ſi elles ne proviendraient peut-être pas de lui comme effet. Il eſt certain qu'elles naiſſent ſouvent de lui; mais qu'elles puiſſent exiſter indépendamment du rétreciſſement, c'eſt ce que nous

avons toute raiſon de croire, principalement dans les complexions irritables, où il ſe fait facilement ſolution dans l'organiſation des ſolides.

122. La derniere cauſe de la gonorrhée chronique, celle qui provient du ſimple relâchement des glandes muqueuſes, eſt peut-être la moins fréquente de toutes; quelques-uns même ont aſſuré qu'elle n'avait jamais lieu; car, ont-ils dit, l'écoulement ne ſaurait continuer ſans la préſence de quelques cauſes irritantes. Si cependant l'on fait attention à ce qui arrive aux glandes bronchiales, qui, long-temps après que le catharre dont elles étaient affectées, eſt diſparu, continuent à rendre une plus grande quantité de matiere que celle qu'elles fourniſſent ordinairement, l'on ne ſera gueres porté à admettre leur aſſertion; car il eſt certain que par-tout où il s'eſt fait un écoulement actif, il reſte encore une diſpoſition à le continuer, même après qu'on en a enlevé la cauſe; de-là, le penchant qu'ont les hémorrhagies à revenir. La véritable nature de cette cauſe ſera connue; 1°. par la bénignité des ſymptômes, qui ſont ici plus doux que ceux de la gonorrhée primitive; & 2°. par la certitude où l'on eſt, qu'il n'y a point eu de nouvelle infection.

123. D'après la conſidération des diverſes cauſes qui donnent lieu à cette eſpèce d'écoulement, le

traitement paraît demander une grande diverſité dans les moyens. On peut cependant les réduire à trois principaux. 1°. à la méthode dilatante & ſuppurative, quand l'écoulement provient du rétreciſſement. 2°. à la ſuppuration ſeule, quand l'ulcération en eſt la cauſe ; & 3°. quand il eſt occaſionné par le relâchement des glandes muqueuſes, à l'irritation qui excite un degré d'inflammation adhéſive, moyennant laquelle il s'opere un changement qui prévient toute ſecrétion de mucoſité trop abondante.

124. Mais de quelque cauſe que cette affection provienne, elle eſt peut-être de toutes celles que le Médecin connaiſſe, une des plus difficiles à guérir ; elle n'eſt pas même aſſujettie à des regles, & elle eſt ſouvent ſi capricieuſe, que ce qui la guérira en un temps, l'augmentera en un autre, quoiqu'autant que l'on puiſſe en juger, les circonſtances ſoient les mêmes. Le traitement de la gonorrhée chronique peut être local ou général ; le premier eſt préférable à l'autre, & doit toujours lui être joint. Mais commençons d'abord par celui dans lequel on applique des remedes directement à la partie même, ou bien aux parties environnantes qui ont rapport avec elle.

125. Les remedes que l'on applique à la partie même, ſont ſous forme ſolide ou fluide ; les

premiers de ceux-ci, ſont les bougies, dont le détail eſt peut-être le point le plus délicat de la Chirurgie ; auſſi à cet égard doit-on beaucoup à *Daran*, qui le premier les a portées à leur perfection ; car avant lui, les maladies de l'urêtre étaient peu connues, on les regardait même comme l'opprobre de l'Art.

126. Les regles à ſuivre dans la fabrication des bougies, conſiſtent à leur donner un certain degré de molleſſe ou de ductilité, afin qu'elles puiſſent ſe mouler aux parties, & auſſi une certaine qualité irritante, moyennant laquelle elles puiſſent changer l'etat des parties où elles ſont appliquées. D'après cela on peut les diviſer en deux eſpeces, dont les premieres agiſſent par une ſimple dilatation, & les dernieres par une irritation qui amene la ſuppuration. Telles ſont les idées que *Daran* s'étoit formées ſur ce remede, ainſi que nous l'apprenons d'après la recette qu'il a publiée ſur leur compoſition. Quelques Modernes ont néanmoins penſé qu'il était peu important de s'arrêter ſur la matiere de ce remede, & que ſon efficacité dépendait entiérement de leur forme, de leur volume & de leur conſiſtance. En effet, pendant que *Sharp* ſemble préférer le mercure pour ingrédient, *Goulard* employe le plomb, ſon remede favori ; & comme ces Praticiens ont également réuſſi avec des remedes différens, nous

ſommes naturellement portés à conclure que c'eſt plutôt la forme méchanique de la bougie que ſa compoſition, qui en opere l'effet.

127. Les topiques qu'on employoit avant *Daran*, étaient des canules de plomb, qui non-ſeulement produiſaient beaucoup d'irritation, mais encore donnaient lieu à des ſymptômes fâcheux par leur défaut de ductilité, ſans néanmoins répondre aux vues qui les avaient fait employer. De plus, on les chargeait de ſubſtances cauſtiques & corroſives, qui donnaient lieu à de grandes ſuppurations dans le tiſſu de l'urêtre, qui ſe terminaient ſouvent par des fiſtules incurables.

128. L'action des bougies doit donc ſe rapporter à celle d'un coin, & leur ſuccès d'après cela dépend de deux circonſtances : 1°. elles occaſionnent une irritation qui, indépendamment de la réſiſtance ſeule de leur volume, peut exciter la ſuppuration du rétreciſſement, & dès-lors l'obſtacle céde d'autant plus aiſément à leur action, que la ſurface contigue eſt préſervée par la mucoſité que les glandes voiſines épanchent ſur elle pour en diminuer l'irritation. 2°. Elles donnent lieu par leur volume à une dilatation qui excite les forces animales à opérer l'abſorption du rétreciſſement, de la même maniere que l'on voit tomber les verrues du prépuce, en excitant une inflammation dans les parties d'alentour.

129. Le ſuccès dans l'uſage des bougies dépend beaucoup de l'habilité du Praticien ; ce n'a été que par une application conſtante & répétée, que *Daran* a pu avoir ſa haute réputation en ce genre de maladie ; les occaſions fréquentes qu'il a eues, lui donnant une facilité dans le traitement que la grande pratique peut ſeule fournir.

Les circonſtances d'où paraît venir la grande habileté ſur ce point, dépendent 1°. du temps de leur introduction : elle doit ſe faire immédiatement après que l'on a rendu l'urine, car l'urêtre, dont les fibres jouiſſent d'un certain degré de contraction, eſt alors dans un état de relachement. On peut, pour amener cet état, quand la bougie a de la peine à paſſer, injecter dans l'urêtre, quelque temps auparavant, une ſolution d'opium, & tenter enſuite l'opération quand on préſume que l'atonie a lieu. En effet l'on ne peut ſouvent introduire qu'une très-petite bougie dans un urêtre qui en d'autres circonſtances en admettra une très-groſſe, preuve manifeſte d'une force contractile dans ce canal.

2°. De la maniere de l'introduire ; on ne doit y procéder que doucement en avançant à meſure ; ſi la bougie s'arrête près du gland, c'eſt vraiſemblablement parce qu'elle ſera entrée dans quelques-unes des lacunes qui ſont le ſiége de la gonorrhée. Cet accident arrive aſſez ſouvent quand

on employe une bougie trop petite ; alors il faut en changer la direction pour les éviter. En portant la bougie, on ſent ſouvent d'abord une certaine réſiſtance, mais en perſévérant toujours, on parvient à la faire avancer. Cet obſtacle vient de ce que le paſſage n'eſt pas toujours en ligne droite avec l'urêtre ; car il y a à cet égard une grande différence chez les différens ſujets, & ſouvent il eſt bien changé par la maladie, de ce qu'il étoit auparavant. Il eſt quelquefois difficile de dire ſi la bougie eſt réellement entrée, ou ſi elle ſe reploye ; ſi elle ne recule pas en la laiſſant à elle-même, c'eſt qu'elle eſt entrée, quand même elle ne ſerait que d'un dixieme de pouce. *Daran* cite pluſieurs cas de ce genre ; il conſeille alors la patience, car elles avancent néanmoins chaque jour juſqu'à ce que la cure ait été portée à ſa perfection. D'après la différence de capacité de l'urêtre, au lieu du reſſerrement, la bougie eſt ſouvent comprimée, & ſon extrémité en la retirant, paraît rétrecie d'autant qu'elle eſt entrée ; c'eſt en faiſant attention à cette circonſtance, que l'on peut conjecturer de combien elle a traverſé le rétreciſſement.

3°. De la fréquence de leur introduction, qui doit avoir lieu auſſi ſouvent que le malade pourra la ſupporter. *Daran* donnait une attention particuliere à cette circonſtance ; il introduiſait la

bougie au moins trois ou quatre fois par jour, & il faiſait coucher ſes malades ſur une chaiſe longue ou ſur leurs lits pendant qu'il les leur introduiſait.

4°. De leur volume approprié à celui de l'urêtre, ayant ſoin de l'augmenter à meſure que la cure avance, ce qui demande une attention particuliere. Nous ôſons en effet aſſurer qu'on ne ſaurait commencer avec une trop petite, principalement quand il faut les employer pendant un certain temps, ce qui eſt encore d'autant plus néceſſaire, que la contractilité de l'urêtre ſupporte difficilement une irritation de ce genre avant de s'y être habitué quelque temps.

130. Les bougies ſeront d'abord ùn peu irritantes, ainſi que *Daran* le recommande; car comme le diamètre de l'utêtre eſt plus étroit au lieu du reſſerrement, ſi la bougie eſt petite, elle produira de l'irritation, principalement ſur ce lieu. Quand la bougie aura produit un peu de ſuppuration, on la changera alors pour une qui agiſſe ſimplement par dilatation; elle ne produira gueres que l'irritation qui vient de ſon volume en diſtendant l'urêtre. Comme l'efficacité de la bougie dépend beaucoup de ſa molleſſe, peut-être le meilleur en pareil cas ſerait d'en employer qui ſoient faites de gomme élaſtique.

131. Il faut, avant d'introduire une bougie,

l'oindre d'huile ; alors on prendra entre le pouce & l'indicateur de la main gauche le gland de la verge, on étendra doucement celle-ci pour redreſſer le canal de l'urêtre, enſorte que la bougie ne trouve aucun obſtacle à ſon entrée. On la fera toujours paſſer un pouce au-delà du rétreciſſement, s'il eſt poſſible, mais non pas plus loin, crainte qu'elle n'agiſſe comme corps étranger ſur la ſurface ſaine de l'urêtre ; on aura ſoin qu'il en reſte au moins un pouce au-dehors qu'on repliera ſur le gland.

132. On ſe détermine ſur la longueur qu'il en faut pouſſer, d'après la ſituation du rétreciſſement ; s'il eſt près du gland, on n'en doit porter qu'une petite étendue ; mais quand il eſt vers le bulbe, ce qui eſt le plus ordinaire, le volume de la bougie doit être plus conſidérable pour y faire la preſſion qui eſt néceſſaire ; s'il eſt dans la courbure de l'urêtre ou près de la veſſie, on en doit augmenter proportionnément la flexibilité.

133. Quand on employe une bougie pour la premiere fois, la douleur doit guider ſur le temps qu'il faut la faire garder, & combien de fois il faut y revenir dans la journée. Chez les uns elle ne peut reſter qu'une demi-heure, pendant que d'autres la gardent ſix à ſept heures, & même plus. Il y a ſur cela beaucoup de variété, mais, dans tous les cas, l'on ne peut ſe déterminer que

d'après les circonſtances ; plus long-temps elle eſt retenue, plus promptement auſſi la cure ſera complette, & toutes les fois qu'une petite bougie paſſe, on peut s'attendre à une guériſon, & même l'aſſurer. On ne doit jamais introduire une bougie la nuit, parce que les ſymptômes d'irritation, telles que les érections, la cordée, &c., ſont alors plus ſujettes à paraître, & que la diſtenſion de l'urêtre s'oppoſe à ſon action.

134. Le temps néceſſaire à la guériſon du rétreciſſement par les bougies, doit varier, ſa nature & ſa ſituation y apportant de grandes différences. Cependant, quand on les a employées pendant quelques ſemaines, les ſymptômes commencent à diminuer, quoique l'écoulement qu'elles produiſent, continue toujours pendant tout le temps qu'on les employe ; ce n'eſt gueres que quand il ceſſe de paraître pendant quelques jours, que l'on peut juger de la ceſſation de la maladie. Quand il y a pluſieurs rétreciſſemens, ce qui arrive quelquefois, on s'en apperçoit pendant l'introduction de la bougie, car elle entre plus promptement après qu'elle a paſſé ſur chacun ; les obſtacles ſe font ſentir quelquefois ſi évidemment, qu'on peut les nombrer. Mais quand il ſurvient de la douleur pendant le traitement, il faut diſcontinuer les bougies pendant quelques jours, & alors quand ce ſymptôme eſt appaiſé, il faut y

avoir recours de nouveau. On remarque que pendant l'uſage des bougies, la couleur de l'écoulement eſt changée, & qu'il acquiert la même apparence qu'il avait dans le période aigu de la gonorrhée.

135. Quant à la compoſition des bougies, elle doit être très-ſimple; chacun à cet égard a donné ſa recette, celle que M. *Hunter* ſemble préférer, eſt tout uniment l'huile, la cire & la litharge. Quand ces ſubſtances ſont fondues, on y trempe des morceaux de vieux linge, on étend également le mélange ſur leur ſurface avec une ſpatule, puis on les coupe convenablement, pour leur donner la forme. M. *Sharp*, comme nous l'avons déjà fait obſerver, a préféré de mêler à ce mélange une certaine quantité de mercure, qui leur donne, à ce qu'il penſe, plus d'efficacité. Nous ne ſaurions dire d'après quel principe il part, car l'extinction du mercure eſt accompagnée de grandes difficultés, & en général il ſe ſépare, lorſqu'on preſſe le mélange pour en faire les bougies. On peut également réfuter, d'après ſes propres obſervations, que cette addition les rende plus propres à exciter la ſuppuration; car il dit avoir remarqué qu'il a ſouvent employé différentes préparations ſalines & des précipités mêlés de cette maniere aux emplâtres, & avoir toujours trouvé qu'ils avaient

changé leur nature corroſive pour une plus douce & moins à craindre. Cependant quand on deſire produire de l'irritation, il peut être convenable, comme M. *Hunter* le recommande, de mêler quelquefois à leur compoſition de la thérébenthine, du camphre, &c.

136. Le grand art dans la préparation des bougies, conſiſte à leur concilier une ſurface douce, & à leur donner une épaiſſeur uniforme dans toute leur étendue.

137. Outre l'exactitude à remplir les regles que nous avons établies ſur l'uſage des bougies pour en aſſurer le ſuccès, il faut encore, pour réuſſir, faire une attention particuliere aux malades. Cette attention ne ſaurait avoir des bornes; c'eſt à elle que *Daran* dut toute ſa réputation, il en faiſait ſon unique occupation; il allait même juſqu'à faire coucher ſon malade près de lui, ou il le voyait ſi ſouvent, que la moindre circonſtance ne lui échappait point. Comme d'ailleurs ſa maniere judicieuſe d'agir, était le fruit de l'expérience, ſa pratique ne pouvait manquer d'avoir du ſuccès, quand la maladie était curable; car quiconque entreprend les maladies de l'urêtre, doit avoir l'eſclavage en perſpective.

138. Il ne faut pas paſſer ſous ſilence, que les bougies n'operent pas toujours une cure radicale; car les parties, par un penchant naturel à la con-

traction, reprennent ſouvent leur diſpoſition morbifique, quelque temps après que l'on en a diſcontinué l'uſage; dans ces cas il convient de les employer plus long-temps après la diſparition apparente de la maladie.

139. La gonorrhée chronique qui provient d'un rétreciſſement, quoique traitée par les moyens que nous avons rapportés juſqu'ici, eſt toujours long-temps à diſparaître; auſſi s'eſt-on tourné vers d'autres méthodes plus expéditives; qui ſont, 1°. un effort de la bougie, plus grand que celui que l'on a recommandé; & 2°. l'application du cauſtique ſur le ſiége de la maladie.

140. Quand on employe les bougies dans la premiere intention, il faut l'introduire auſſi bruſquement qu'il eſt poſſible; & pour ce, il faut en choiſir une qui ſoit groſſe; on la doit changer ſouvent, de maniere qu'on puiſſe vaincre la réſiſtance en déterminant une prompte ſuppuration. Mais malheureuſement dans ces cas, on forme ſouvent un nouveau paſſage, dont les ſuites ſont toujours très-fâcheuſes; cependant ce n'eſt pas toujours à l'inſtrument qu'il faut les rapporter; mais à l'opérateur, qui devrait s'étudier à le découvrir, & en prévenir les ſuites. Pour y parvenir il faut faire une grande attention aux progrès de la maladie; s'il ne ſurvient aucun changement dans la maladie primitive, lorſque la bougie s'eſt

fourvoyée, on peut aſſurer l'exiſtence d'une nouvelle route.

141. Avant de chercher à appliquer le cauſtique, il faut-être bien-ſûr du lieu où ſe trouve le rétreciſſement. Ce moyen fut d'abord employé avec ſuccès en pareil cas, par un Chirurgien habile de Londres; il le faiſait paſſer à travers une canule faite exprès. Il faut y avoir toujours recours, toutes les fois qu'une bougie ne peut paſſer, il eſt peu de cas, quand on l'employe convenablement, où il ne réuſſiſſe; ſon application eſt facile, quand le rétreciſſement eſt dans le détroit de l'urêtre. S'il eſt au-delà, elle devient plus difficile; il faut alors, courber la canule par laquelle on introduit le cauſtique, & laiſſer celui-ci appliqué au moins l'eſpace de cinq minutes, & après qu'on l'aura retiré, il faudra que le malade urine auſſi-tôt s'il lui eſt poſſible, ſinon, l'on injectera quelques fluides dans l'urêtre pour l'emporter. Comme il eſt ici de la plus grande conſéquence d'éviter la douleur, nous avertirons qu'avant l'emploi du cauſtique, il convient d'injecter une ſolution d'opium dans l'urêtre, ce qui facilitera auſſi l'introduction de la canule, & qu'il faudrait que le cauſtique fut uni à l'opium au lieu de l'être à du ſavon: le ſuccès ſuit ordinairement trois ou quatre applications du remede; on doit l'employer s'il eſt poſſible chaque jour, ou tout au plus de deux jours l'un.

142. Les rétreciſſemens n'ont point lieu ſi communément chez les femmes que chez les hommes : quand ils ſurviennent chez elles, on doit chercher à les détruire par les mêmes moyens dont nous venons de faire mention. Le traitement en général en eſt facile, à raiſon du peu d'étendue de l'urêtre, & quand on a employé les bougies, il faut avoir recours au bandage en *T* pour les retenir.

143. Il ſurvient quelquefois des accidens bien graves quand les bougies ont été portées trop loin, ainſi qu'il arrive lorſque les Chirurgiens en confient imprudemment l'intromiſſion aux malades ; on en a vu tomber dans la veſſie, ou dépaſſer le gland, & y être retenu par la conſtriction de l'urêtre. Dans le premier de ces cas, elles ont été retenues dans la veſſie, ainſi qu'il en eſt nombre d'exemples, & y ont formé un noyau pour le calcul, ce qu'on n'a pu découvrir que par l'opération de la lithotomie. Dans d'autres cas, la force contractile de la veſſie, toujours augmentée dans le cas de rétreciſſement, les a chaſſé au-dehors ſous forme de différens feuillets qui avaient été amollis par leur rétention dans la veſſie. Quand une bougie a dépaſſé d'un ou de deux pouces l'orifice de l'urêtre, on peut la retirer, en appliquant une main ſous la ſimphyſe, de maniere à la fixer vers ce lieu, & de l'autre

l'autre l'on pouſſe en même-temps l'urêtre ſur elle, de maniere à porter la verge vers ſa racine. Par des tentatives réitérées de cette maniere, on parvient à réuſſir; que ſi la bougie eſt petite & molle, de maniere qu'elle ploye, on pourra chercher à la ſaiſir avec la pince deſtinée à retirer les calculs de l'urêtre. Mais quand malheureuſement elle eſt ſi avancée qu'elle ſe trouve vers la courbure de l'urêtre, cette méthode ne ſaurait être d'aucune efficacité ; alors il faut ſe réſoudre à inciſer deſſus, ou à la laiſſer paſſer dans la veſſie ; mais pour prévenir d'auſſi fâcheuſes ſuites, il convient de lier un fil de coton à l'entour de la bougie, moyennant lequel on puiſſe la fixer à l'entour de la baſe du gland.

144. Mais ſouvent quand on a recours à cette maniere forcée d'employer les bougies pour vaincre le rétreciſſement, & même ſans employer une pareille force chez ceux qui ont une complexion irritable, il ſurvient ſouvent des ſymptômes fâcheux dans le ſyſtême général, auſſi-bien que ſur les parties expoſées à leur action.

145. Les effets de leur irritation ſur le ſyſtême général ſont les faibleſſes, les ſueurs froides, & même, quoique plus rarement, une perte momentanée des ſens. Ces ſymptômes néanmoins ſe diſſipent après deux ou trois eſſais, & ils paraiſſent plus communément quand, à raiſon de

l'ancienneté du rétreciſſement, la réſiſtance eſt plus grande que de coutume.

146. Quant aux ſymptômes morbifiques de l'urêtre, ils dépendent du ſimple excès d'irritation ou de l'intromiſſion inconſidérée de la bougie.

147. Dans le premier cas, le gonflement paraît dans les parties voiſines qui ſympathiſent avec le lieu malade, comme l'aîne, le contour du baſſin & le teſticule : la ſtrangurie provient auſſi ſouvent de cette cauſe ; mais tous ces effets ſont momentanés, ils ne demandent pour être diſſipés qu'un plus grand ménagement dans l'application du remede.

148. L'introduction d'une bougie faite ſans principe, donne lieu aux plus fâcheuſes conſéquences ; la nouvelle route qui ſouvent en réſulte, empêche la guériſon de la maladie premiere, & la continuation de la nouvelle n'en doit pas moins être toujours regardée comme très-dangereuſe. Cette route eſt généralement à un des côtés du canal naturel, elle eſt formée dans la ſubſtance ſpongieuſe de l'urêtre, & gagne droit vers le périnée, & de-là au rectum ; elle peut avoir lieu des deux côtés de l'urêtre, & quand une fois elle eſt formée, il n'y a de guériſon à eſpérer que par une ouverture faite au-dehors. Pour réuſſir dans cette opération, il faut porter un cathétèr dans l'urêtre auſſi loin qu'il eſt poſſible,

lequel parviendra probablement au centre de la nouvelle route, & au-delà du rétreciſſement ou du ſiége de la maladie. Alors on cherchera à ſentir l'extrémité du cathétèr à l'extérieur, & l'on coupera deſſus, en faiſant une plaie au moins d'un pouce de longueur. Si la nouvelle route eſt entre l'urêtre & le corps de la verge, on parviendra dans ce canal avant d'arriver à la fauſſe route ; & ſi cela arrive ainſi, il n'y aura aucune néceſſité d'aller plus loin, parce qu'alors on pourra paſſer une ſonde, ou un inſtrument ſemblable, vers le gland ; & le rétreciſſement étant dans cette direction, on pourra paſſer la ſonde à travers, & écarter l'obſtacle qui ſe trouve en cet endroit.

149. Actuellement que nous avons conſidéré les remedes que l'on emploÿe ſous forme ſolide dans le traitement de la gonorrhée chronique, paſſons à l'examen de ceux ſous forme fluide ; ce ſont les injections de différens genres.

150. Si les bougies ont un effet durable, d'une autre part quand on les continue trop long-temps, ce dont on doit s'abſtenir, ſi ce n'eſt dans les cas de rétreciſſement évident, elles peuvent occaſionner une nouvelle maladie ſur les parties déjà affectées, inconvénient que l'on ne courre point, en ayant recours aux injections, qui à la vérité manquent quelquefois.

151. Les injections dans ce genre de maladie, ſont indiquées d'après les mêmes principes que nous avons développés ci-devant dans la ſeconde indication de la cure de la gonorrhée, qui conſiſte à exciter dans le lieu affecté une irritation ſupérieure à celle que produit la maladie premiere. Il faut en conſéquence qu'elles ſoient ici beaucoup plus fortes, par la raiſon que les parties habituées à l'irritation de la maladie, demandent un ſtimulus plus énergique pour être affectées. Ainſi dans pareils cas, l'extrait même de *Goulard* injecté ſans être délayé, a opéré une cure complette, d'après le témoignage de M. *Hunter*. Le premier effet de ces remedes, quand ils ſont efficaces, eſt de produire une inflammation violente qui ſe diſſipe bientôt. On juge du degré de force qu'il faut leur donner, d'après le temps que la maladie a déjà duré.

152. La gonorrhée chronique eſt une affection plus commune chez les femmes que chez les hommes; elle ne peut ſe guérir que par les moyens dont nous faiſons actuellement mention, & à raiſon de la diſpoſition des parties affectées, les bougies ne peuvent être d'aucun uſage. On doit dans le traitement de la maladie, perſiſter ſur le traitement local, long-temps après que l'écoulement & les autres ſymptômes qui l'accompagnent, ſe ſont diſſipés, juſqu'à ce qu'une nou-

velle diſpoſition des parties néceſſaire pour la guériſon, ſoit tellement établie, qu'il n'y ait aucun danger de retour; car chaque fois que la maladie revient, elle n'en eſt que plus difficile à vaincre.

153. On peut rapporter comme analogue à la méthode des injections, l'exercice violent & long-temps continué à cheval, qui a guéri des écoulemens opiniâtres à tous les remedes, ainſi que le frottement rude d'un cathétèr ſur l'urêtre, porté juſqu'à produire une effuſion de ſang, ainſi qu'il eſt rapporté par le D. *Schwediaver.*

154. Après avoir expliqué la nature & l'action des topiques appliqués directement à la partie même dans le traitement de la maladie, nous jetterons un coup d'œil ſur ceux qui agiſſent ſur les parties environnantes qui ont rapport avec elles.

155. Cette action eſt établie ſur la ſympathie, & ces remedes operent également par irritation. C'eſt ainſi que l'on a vu un chancre étendu ſur la verge, accompagné d'une inflammation conſidérable, guérir la gonorrhée chronique; un véſicatoire appliqué à la partie inférieure de l'urêtre produira le même effet; des étincelles électriques tirées du gland, ont également eu un bon effet. Si l'on fait attention au principe qui ſert de baſe à ces ſuccès, l'on ſe perſuadera de plus en plus, que de pareils procédés méritent d'être

tentés : on a même été, dans des cas opiniâtres, juſqu'à recommander de s'expoſer à une nouvelle infection, qui, par l'inflammation qu'elle détermine dans différentes parties de l'urêtre, peut, dit-on, diſſiper l'ancienne maladie.

156. Après avoir examiné le traitement local, nous procéderons enfin à l'examen de celui que demande l'infection générale, traitement qui, comme nous l'avons remarqué, devait toujours être lié avec le premier. On peut réduire les remedes qu'il demande à quatre genres; les mercuriels, les aſtringens, les toniques & les ſtimulans.

157. Quant aux mercuriels; toutes les fois que la maladie provient d'ulcérations, & qu'il s'eſt formé une ſolution dans l'organiſation des ſolides, on a toujours à craindre l'abſorption; & d'après cela, l'uſage du mercure ne peut être que très-bien indiqué, même pendant qu'on employe en même temps les topiques. Cependant nous pouvons dire avec vérité, que rarement il guérira par lui-même, & dans ces cas, il demande beaucoup de jugement dans ſon emploi; c'était à cet égard que *Daran* avait établi pour regle que, quand les ſymptômes de vérole paraiſſaient, il fallait éloigner, s'il était poſſible, l'uſage du mercure, juſqu'à ce que la maladie de l'urêtre fût guérie.

158. Les injections aſtringentes ſont plus ap-

propriées au traitement de la gonorrhée chronique, qui provient d'un ſimple relâchement, qu'a celui de celle occaſionnée par une altération réelle de ſtructure. Ces remedes étaient les favoris de D. *Tiſſot*, comme on peut le préſumer d'après ſon Traité de l'Onaniſme; leur efficacité n'eſt cependant pas ſi générale que celle des autres, & ils ſont fréquemment alliés à la claſſe précédente, ou aux bougies.

59. On a aſſez univerſellement eu recours aux toniques; mais non pas avec un pareil ſuccès ici, que pour arrêter les écoulemens paſſifs qui ſurviennent dans d'autres parties du ſyſtême. L'idée de débilité qu'on attribuait comme cauſe à la continuité de l'écoulement, établiſſait leur uſage d'après l'analogie, quoique l'on ne doit point uniquement compter ſur eux, comme ſur les aſtringens, quand le relâchement des glandes muqueuſes l'emporte. Le tonique en qui l'on a mis le plus de confiance ſont les bains froids.

160. Nous avons remarqué précédemment que la véhémence de la maladie eſt ſinguliérement augmentée, par tout ce qui accélere la circulation générale; auſſi pourrait-on d'après cette conſidération, regarder les ſtimulans comme moins indiqués que les toniques. En effet, il eſt à cet égard des ſingularités dans chaque conſtitution qui méritent d'être remarquées; l'on voit ſouvent ainſi

les plus légers ſtimulans augmenter tous les ſymptômes de la maladie ; ils n'agiſſent alors qu'en excitant un mouvement fébrile qui peut avoir ſon utilité quand l'écoulement provient d'un ſimple relâchement ; mais c'eſt ce qui n'arrive preſque jamais, ce mouvement tendant plutôt à produire l'inflammation adhéſive. Les ſtimulans qu'on préfere communément dans cette vue, ſont les baumes, d'après leur détermination particuliere vers les organes urinaires ; ce qui leur donne une influence ſpécifique ſur ces parties.

Article III.

De la Rétention d'Urine.

161. La rétention d'urine de cauſe vénérienne, eſt liée avec l'hiſtoire de la gonorrhée chronique ; tous les Auteurs ont traité de cette maladie, & d'une maniere aſſez étendue. Ils en ont diſtingué deux eſpeces, l'une aigue qui paraît pendant la violence de la gonorrhée, & qui n'eſt que momentanée ; & l'autre chronique, qui eſt ſouvent la ſuite de l'affection gonorrhoïdale. Celle-ci eſt dénotée par une ſuite de ſymptômes qui durent quelquefois des années avant de parvenir à ce point, & qui dépendent d'un changement morbifique dans la ſtructure de l'urêtre.

162. La premiere de ces affections provient d'une augmention d'inflammation qui produit une telle irritabilité de la ſurface, que le ſtimulus de l'urine, du moment qu'elle paſſe dans l'urêtre, détermine ſa contraction ou ſon état ſpaſmodique; ou bien elle reconnaît pour cauſe un ſpaſme du ſphincter lui-même, déterminé par la même cauſe.

163. Les Auteurs même les plus modernes, ont généralement ſuppoſé que cette maladie dépendait d'une métaſtaſe du virus vénérien; mais quelles ſont les preuves certaines qu'on en a? On peut appliquer ici les mêmes argumens que nous avons rapportés ci-devant, quand nous avons traité du gonflement du teſticule. Si une pareille métaſtaſe avait lieu, cette maladie en conſidérant ſon opiniâtreté dans ſon ſiége primitif, continuerait pendant un longtemps, & d'après la nature de la partie, elle ſe terminerait auſſi en ulcération; mais c'eſt ce qu'on n'obſerve preſque jamais arriver; & encore quand cela a lieu, l'ulcération eſt produite, comme l'obſerve le D. *Schwediaver*, par une introduction forcée du cathétèr, qui néceſſairement occaſionne une léſion dans les parties.

On remarque que les femmes ſont également ſujettes à cette maladie dans le cours de la gonorrhée; elles, chez qui le ſiége de l'écoulement n'eſt jamais dans l'urêtre, & chez qui, conſé-

quemment une pareille métaſtaſe ne peut ſe faire.

164. Cette maladie étant momentanée comme nous l'avons dit, elle doit être traitée par les remedes antiphlogiſtiques ordinaires; & à cet égard il ſe préſente deux indications à remplir; 1°. modérer l'irritation qui cauſe le ſpaſme; 2°. ſouſtraire la diſtenſion. On ſatisfait à la premiere par l'uſage des opiacès donnés à grande doſes en lavemens, en général ils réuſſiſſent quand la maladie n'eſt pas trop opiniâtre. On remplit la ſeconde en introduiſant une ſonde, quand il convient, pour ôter ce qui eſt contenu dans la veſſie. Il faut employer ce dernier moyen avec beaucoup de ſoin & de dextérité, pour éviter toute léſion des organes. Il faut que le volume de l'inſtrument ſoit approprié à l'état des parties, car le ſpaſme eſt ſi grand dans certaines circonſtances, qu'il n'y a qu'une corde à violon qui puiſſe paſſer, & encore dans ces cas faut-il la paſſer bien doucement, car alors l'irritabilité de l'urêtre eſt miſe en jeu, le ſpaſme agit ſur toute ſon étendue, & il faut un certain temps avant qu'il diſparaiſſe, pour que le moyen puiſſe être porté plus avant.

La ſeconde indication conſiſte à exciter une vive irritation ſur les parties environnantes, qui puiſſe attirer vers elles le ſpaſme qui a lieu ſur le

ſiége de la maladie, ce qu'on obtient également par l'application des véſicatoires ſur le périnée, ou en portant dans le rectum des lavemens ſtimulans. Les véſicatoires agiſſent ſouvent comme par enchantement, même lorſque les opiacès n'ont eu aucun effet. Quant aux lavemens, on ne doit y avoir recours que quand la veſſie eſt peu diſtendue, ce qui a rarement lieu; alors ils excitent la puiſſance contractile par un ſurcroît d'irritation. Quand elle l'eſt trop, ſa contractilité ne ſaurait être excitée, & leur opération étant alors inſuffiſante, ils ne font qu'augmenter la maladie: quand les Praticiens y ont recours, ils ne ſauraient avoir trop d'égard à ces circonſtances.

165. On trouve dans la partie de l'Ouvrage du D. *Schwediaver*, qui traite des moyens curatifs de cette maladie, une hiſtoire ſinguliere, qui prouve encore plus les puiſſans effets de l'irritation par communication de parties, & la grande attention que l'on doit avoir aux loix de la ſympathie.

Il dit qu'à l'armée on ſauva la vie à un célebre Médecin attaqué d'une rétention d'urine, en couvrant le gland de la verge avec la pellicule fraîche qu'on trouve entre le blanc d'un œuf & la coquille; à peine cette pellicule commençait à ſe ſécher & à ſe reſſerrer, qu'elle excita un écoulement d'urine par l'irritation qu'elle déter-

mina ſur le gland. L'obſervation de ce fait eſt d'une bien grande importance; on ſait que le gland eſt ſinguliérement ſenſible, il ſympathiſe d'une maniere particuliere avec tout le ſyſtême génital, car il eſt rare qu'une maladie attaque les organes de la génération ſans exciter quelque ſenſation ſur le gland, auſſi cette ſenſation eſt-elle communément regardée comme un ſymptôme pathognomonique. Si donc une ſimple irritation ſur cette partie, telle qu'elle eſt rapportée ici, a eu de ſi heureux effets, que ne doit-on point attendre de l'application des topiques plus puiſſans ſur elle.

166. Après avoir examiné la premiere eſpece de ſtrangurie vénérienne, qui généralement céde facilement aux remedes que nous avons rapportés, nous paſſerons à la ſeconde ou à la chronique, dont la guériſon demande une longue continuité dans les remedes, & une attention ſcrupuleuſe à leur nature.

167. Le premier ſigne qui indique celle-ci, eſt un filet d'urine qui devient petit de plus en plus, & que l'on ne rend jamais ſans une certaine douleur. Quand les malades tombent dans quelques excès qui affectent particulierement la ſecrétion des reins, il en réſulte ſouvent une rétention totale, que les moyens antiphlogiſtiques ordinaires appaiſent pendant quelque temps; les

accès de rétention deviennent plus fréquens par degrès, ſans même que l'on ſe ſoit expoſé aux cauſes qui les ont occaſionnés précédemment. Les ſuppurations, à la ſuite d'une pareille rétention, ne tardent point à ſuivre, la matiere y acquiert une grande acrimonie, enfin elle ſe fait jour au-dehors du périné par une ouverture fiſtuleuſe, qui ſouvent rend une matiere urineuſe tout le reſte de la vie. Cet état eſt peut-être le plus fâcheux qui puiſſe ſurvenir à un malade; la continuité de cet écoulement urineux donne lieu à une odeur qui rend ſon approche inſupportable; cependant la maladie avance, & lorſqu'il y a des fiſtules au périné, l'inflammation augmentant toujours, il ſe forme des ſinus qui s'étendent dans toutes ſortes de directions, & qui ſont plus ou moins dangereux ſelon leur profondeur ou le lieu qui en eſt le ſiége.

168. On peut toujours regarder le rétreciſſement de l'urêtre comme la cauſe de tous ces accidens; l'ulcération n'eſt ſeulement qu'un effet ſubſéquent au progrès de la maladie quand elle eſt parvenue à un certain point. Ce rétreciſſement provient de l'augmentation d'épaiſſeur de quelques endroits de l'urêtre, ce qui diminue le diametre de ce canal de la maniere que nous l'avons déjà dit, en rapportant les cauſes de la gonorrhée chronique; ou il eſt produit par une contraction

générale de l'urêtre, qu'on peut appeller Spaſme chronique.

169. Cette derniere cauſe eſt très-fréquente chez ceux qui ont été fréquemment ſujets à la gonorrhée, & chez qui l'on a employé inconſidérément les injections. Elle ſe fait connaître par les ſymptômes ſuivans : d'abord, le jet des urines eſt diminué comme nous l'avons déjà dit; le malade ne ſaurait la rendre ſans quelque difficulté; il ſe plaint de cette difficulté lorſqu'il commence à uriner; en forcant un peu l'action des muſcles abdominaux, il parvient cependant à vaincre la réſiſtance pour quelque temps; mais cette réſiſtance s'augmente encore à meſure que la veſſie s'affaiſſe, enſorte qu'elle ne peut être évacuée au-delà d'un certain point. Les dernieres gouttes d'urine qui ont paſſé dans l'urêtre manquant d'une expulſion ſuffiſante en arriere, coulent lentement, & continuent ainſi quelque temps après que le jet eſt ceſſé. La ſemence pareillement n'eſt jamais expulſée dans la coïtion comme elle doit l'être, quoiqu'elle ſoit ſéparée en ſuffiſante quantité, & ainſi il ſurvient une eſpece de dyſpermatiſme ou d'impuiſſance, car quand ce fluide eſt parvenu dans l'urêtre, il ſe trouve bientôt arrêté dans ſon cours; mais les malades font rarement mention de ce ſymptôme aux Praticiens. Quand on tente d'introduire une bougie, on ne ſent

point ici aucune réſiſtance particuliere. On a généralement rapporté la cauſe de ce vice à une faibleſſe particuliere des muſcles de la verge, qui ſervent à l'expulſion du ſperme ; mais comme l'évacuation de ce fluide eſt plus facile, en proportion du temps que la verge reſte en érection, de-là il paraît qu'on doit l'attribuer à un état de contraction ou de ſpaſme de l'urêtre, & au manque de mucoſité, ſuite de l'oblitération excitée dans quelques-unes de ces glandes par une inflammation précédente.

170. Mais la premiere eſpece de rétreciſſement, c'eſt-à-dire celle qui provient de l'augmentation de volume de quelques portions de l'urêtre, demande une attention plus particuliere. Cette affection eſt une de celles qui embarraſſe le plus le Praticien ; lorſqu'elle eſt unie à une difficulté d'uriner, & que les urines, quand on les rend, ne ſortent point à plein canal, on peut ſoupçonner une pareille cauſe ; alors l'introduction d'une ſonde ou d'une bougie devient toujours néceſſaire pour s'en aſſurer.

171. Le temps où ce rétreciſſement ſurvient après le traitement de la gonorrhée, eſt très-incertain ; chez quelques-uns il ne paraît que quelques mois après ; chez d'autres, ce n'eſt qu'après pluſieurs années, & même ſouvent il n'eſt précédé par aucun ſymptôme qui puiſſe faire ſoupçonner

ſon exiſtence ; en général il eſt lent à ſe former, & quand il l'eſt, il jouit à un certain point, auſſi bien-que les autres parties ſaines de l'urêtre, d'un pouvoir de contraction, de maniere qu'il produit plus de mal-aiſe dans un temps que dans l'autre. Le rétreciſſement dans quelques cas, s'étend près d'un pouce dans l'urêtre ; ainſi que l'a obſervé M. *Hunter*, il eſt d'un tiſſu blanchâtre & dur, reſſemblant à un morceau de ficelle placé en travers.

172. Pluſieurs Auteurs ont héſité à regarder ces rétreciſſemens comme la ſuite d'une irritation vénérienne ; mais s'ils ne ſont point produits par l'infection en tant que ſpécifique, ils ſont au moins l'effet d'une inflammation probablement vénérienne. Les preuves ſur leſquelles ils fondent leur opinions, ſont ; 1°. l'exiſtence de ſemblables rétreciſſemens partiels dans tous les autres paſſages ; 2°. l'eſpace de temps qui eſt interpoſé entre leur cauſe prétendue primitive, & le moment de leur apparition ; 3°. leur ſituation qui eſt toujours vers la partie membraneuſe de l'urêtre, & jamais ailleurs. Ces preuves quelques valables qu'elles paraiſſent d'abord, ne ſont cependant pas concluantes. 1°. On obſerve que les paſſages les plus ſujets aux rétreciſſemens, ſont ceux qui ſont plus facilement attaqués par l'infection vénérienne, particulierement le nez & la gorge. 2°. Souvent

vent la maladie commence immédiatement après la gonorrhée ; en parcourant les obſervations de *Daran*, on trouve auſſi des cas où l'obſtacle fut trente ans à ſe former. 3°. Quant au lieu du rétreciſſement, il ne faut pas s'attendre qu'il ſera toujours vers le ſiége de la gonorrhée ; car il ſurvient pendant la violence de la cordée qui affecte particulierement la partie membraneuſe de l'urêtre.

173. On doit tenter le traitement du rétreciſſement par l'uſage des bougies, de la maniere que nous l'avons dit précédemment, à l'article de la gonorrhée chronique.

174. Quand le gonflement de la proſtate peut être regardé comme cauſe du rétreciſſement, il eſt néceſſaire d'en varier le traitement On ne connaît guere l'uſage de cette glande ; mais toutes les fois qu'elle eſt affectée, on doit beaucoup craindre, à raiſon de ſa ſituation particuliere ſous l'urêtre, qui alors ſe trouve changé & dans ſa figure & dans ſon volume.

175. Il n'eſt aucune partie de celles qui environnent ſupérieurement l'urêtre, qui ſoit plus fréquemment affectée à la ſuite des cauſes vénériennes, que la glande proſtate ; on ſe reſſent rarement de ces affections dans le commencement, ce n'eſt guere que vers le période avancé de la vie, temps où l'on a oublié la maladie premiere ; car

alors le fluide qu'elle ſépare ceſſant de couler, elle devient inutile, & n'a plus dès-lors aucun uſage pour la génération. C'eſt alors que la proſtate & les parties environnantes endurcies, occaſionnent des douleurs conſidérables, chez ceux qui ont eu des gonorrhées fréquentes; ce qui leur rend le reſte de leurs jours inſupportable.

176. Les ſymptômes de l'endurciſſement de la proſtate, ſont les mêmes que ceux qui indiquent la préſence du calcul. La glande en cet état reſſerre le canal de l'urêtre, principalement ſur le côté, & elle le retire de devant en arriere; une partie ſe porte dans la veſſie, de maniere à faire l'office de valvule ſur l'origine de l'urêtre, ce qui rend difficile l'introduction de la ſonde ou des bougies. En pareil cas, lorſqu'on ſonde le malade, & qu'on ne trouve point de pierres, on peut ſoupçonner un gonflement de cette glande, & l'on peut s'en aſſurer aiſément, comme nous l'avons remarqué ci-devant, en portant le doigt dans l'anus. Ce genre d'examen peut en tout temps découvrir avec certitude le volume & l'état de la glande, étant, comme elle l'eſt, en contact par ſa ſurface applatie avec la veſſie, & de l'autre avec le rectum.

177. Quand il faut ſonder en pareil cas, on doit choiſir une ſonde flexible; quoiqu'elle s'arrête quelquefois, elle avance cependant le plus ſouvent, &

pour la pouſſer plus loin quand elle commence à s'arrêter, on la retirera un peu, & l'on en abaiſſera le pavillon, ce qui élevant la pointe, lui permettra de paſſer. Quand on employe une bougie au lieu de ſonde, il convient de la courber un peu à ſa pointe avant de l'introduire, & alors on la pouſſera auſſi-tôt, avant qu'elle ait perdu ſa courbure, ce qui facilitera ſon paſſage.

178. Quand une fois la maladie eſt bien établie, il ſe préſente trois indications à remplir; 1°. de pallier les ſymptômes de mal-aiſe, ce à quoi l'on parvient par l'uſage des lavemens, auxquels on ajoutera l'opium, & qu'on répetera ſelon l'urgence de la douleur. 2°. De réſoudre le gonflement, ce qu'on tentera par l'application des véſicatoires au périnée, des illinitions mercurielles aux mêmes parties, par l'uſage intérieur de la cigue à grande doſe, les bains froids, &c. 3°. Quand ces moyens ſont inefficaces, l'indication eſt d'exciter la ſuppuration par l'uſage des bougies, comme on l'a dit précédemment. Mais cette derniere méthode doit rarement être miſe en uſage; car l'urine irritant les granulations, elles perdent leur diſpoſition à ſe cicatriſer, & deviennent dures & calleuſes.

179. Il eſt cependant de ces cas opiniâtres où la rétention d'urine eſt totale, & dans leſquels la ſonde & même la plus petite bougie ne peuvent

paſſer ; il eſt alors néceſſaire de faire voie aux urines avec un trocart, afin de procurer une évacuation momentanée, en attendant que la maladie premiere ſe ſoit diſſipée. La ponction dans ces cas peut être faite en deux endroits différens, eu égard à la ſituation particuliere de la veſſie ; ſavoir 1°. au-deſſus du pubis, quand ce viſcere eſt très-diſtendu ; 2°. au bas, à côté de la proſtate, en faiſant une ouverture à ſon col : cette derniere méthode eſt préférable, en ce que la veſſie en ſe vuidant, quand on fait la ponction par deſſus le pubis, s'éloigne de l'ouverture, & que l'urine s'épanche alors dans la membrane cellulaire.

180. Ayant conſidéré la nature & le traitement du rétreciſſement, nous paſſerons aux effets qui en ſont les ſuites, quand il continue trop long-temps, & qu'il a commencé bien avant qu'on ait eu recours au traitement que nous avons recommandé. Ces effets peuvent être conſidérés ; 1°. comme affectant l'urêtre même ; 2°. les organes urinaires, & 3°. le ſyſtême général.

181. Le premier effet qui accompagne la continuation du rétreciſſement, eſt la dilatation de la partie de l'urêtre compriſe entre le rétreciſſeciſſement & la veſſie ; en effet le ſphincter de cet organe empêchant le retour de l'urine quand elle eſt chaſſée en avant, ce fluide, ſollicité par la veſſie, reſte dans l'urêtre, en étend les fibres,

& produit une diſtenſion de ce canal, juſqu'à ce qu'il ait vaincu la réſiſtance de la bride. Quand cette diſtenſion eſt portée à un certain degré, que l'irritation déterminée ſur l'urêtre, eſt portée au point de produire l'inflammation, l'ulcération ne tarde point à ſurvenir, & bientôt il ſe forme de nouvelles routes par leſquelles les urines s'écoulent. Ces routes ont généralement lieu à l'intérieur de l'urêtre, vers le reſſerrement qui ſouvent eſt enveloppé dans l'ulcération, & quand l'obſtacle eſt ainſi levé, il arrive ordinairement que la nature a opéré d'elle-même une cure radicale.

182. A la ſuite de pareilles ulcérations, l'urine s'inſinue ſouvent dans la membrane cellulaire du ſcrotum, & en continuant d'ulcérer les parties, il ſe forme pluſieurs ouvertures qui communiquent avec l'urêtre, ou qui, ſe portant enfin au-dehors, produiſent une fiſtule au périnée.

183. Quand, avant qu'il ſe faſſe une ouverture à l'extérieur, il ſe développe une diſpoſition calculeuſe dans l'urine qui eſt ainſi en ſtagnation, il ſe forme des noyaux pierreux dans la membrane cellulaire, qui, en augmentant le rétreciſſement ou l'obſtacle primitif, déterminent une augmentation dans la violence des ſymptômes, juſqu'à ce que l'ulcération ſe ſoit établie. Mais quand il ne peut ſe produire de ſuppuration, comme il arrive chez certains ſujets, alors l'inflammation

étant portée au plus haut point, la mortification s'enſuit bientôt, & à un tel degré que tous les tégumens du teſticule tombent en morceaux; terminaiſon fâcheuſe, qui amene ſouvent la mort avec elle.

184. Quand l'ulcération qui donne lieu à une fauſſe route, commence à la partie membraneuſe de l'urêtre, il eſt facile de ſentir avec le doigt un gonflement qui s'étend de cet endroit vers le périnée. En pareils cas, l'on peut ſouvent prévenir les progrès ultérieurs de la maladie, ce à quoi l'on parvient par différens moyens; 1°. en en éloignant la cauſe lorſqu'elle provient d'un rétreciſſement, par l'uſage des bougies ou l'application du cauſtique. Les bougies creuſes, telles qu'elles ſont recommandées par les Auteurs, ſont rarement le meilleur moyen; elles tiennent le malade dans un état d'humidité qui ne lui convient nullement: d'ailleurs elles ſont d'une mauvaiſe invention, car leur diametre n'étant point ſuffiſant pour permettre le paſſage de l'urine, celle-ci coule le long d'elles, & de cette maniere les bougies favoriſſent l'iſſue de l'urine que l'on veut éviter; 2°. en ayant recours aux remedes généraux de l'inflammation, qui ſont la ſaignée, les fomentations, les vapeurs dirigées ſur la partie; & 3°. lorſque les deux méthodes précédentes ne réuſſiſſent point, en inciſant ſur l'ulcération, pour prévenir

que l'urine ne s'inſinue dans la membrane cellulaire. Pour faire cette inciſion, l'on paſſe un cathétèr dans l'urêtre, auſſi loin que ſe trouve le rétreciſſement, l'on coupe deſſus, & l'on fait une inciſion qui s'étend au-delà de l'obſtacle, pour permettre à l'urine de paſſer. Après que cette opération eſt faite, le lieu enflammé demande encore une grande attention, y ayant beaucoup à craindre que la gangrene n'y ſurvienne. Pour prévenir ce fâcheux effet, on le panſera avec l'opium, dont l'efficacité eſt reconnue pour diminuer l'irritabilité, & s'il ne ſe forme aucune ſuppuration, il faudra faire promptement des ſcarifications.

185. Mais dès que l'urine s'eſt une fois fourvoyée dans la membrane cellulaire, on ne peut plus prévenir ſes effets : alors l'ulcération continuant de ſe faire, la matiere qui fuſe, forme bientôt, ainſi que nous l'avons remarqué, des ouvertures dans l'urêtre ou au-dehors, à travers les tégumens du périnée. Ici la formation de la matiere eſt annoncée par une douleur pulſatile très-profonde, accompagnée d'un ſentiment de tenſion & de plénitude dans la partie. Quand la matiere ſe fait voie vers l'urêtre, on peut s'en aſſurer, parce que ſon écoulement précéde celui de l'urine; & quand elle eſt verſée dans la veſſie, comme cela arrive quelquefois, quoique plus ra-

rement, la matiere paraît communément avec les dernieres gouttes. Dans tous ces ca, la ſouſtraction du rétreciſſement eſt un grand point vers la guériſon. Quand la matiere pointe au-dehors, ou qu'on ſent une fluctuation au périnée, on doit recourir à l'inciſion le plutôt poſſible, quoique dans tous ces cas la ſtagnation de l'urine & le mauvais état des parties rendent toujours longue & faſtidieuſe la guériſon de pareils abcès.

186. Comme il eſt plus difficile de guérir quand l'abcès s'ouvre en dehors, & qu'il y a fiſtule au périnée, & que ſouvent cette difficulté eſt augmentée par la maniere imparfaite dont on a détruit le rétreciſſement, il faut chercher à procurer une liberté au paſſage naturel, pour prévenir, autant qu'il eſt poſſible, l'iſſue de l'urine par les fauſſes routes. On a quelquefois eu recours dans ces cas, à une méthode particuliere, qui a réuſſi lorſque toutes les autres avaient manqué : elle conſiſte à ouvrir d'abord la fauſſe route juſqu'au fond, enſuite à introduire une petite ſonde flexible dans l'urêtre au-delà du lieu de la fiſtule, enſuite à rapprocher les bords de celle-ci, & à les retenir par la ſuture entortillée. Quelque néceſſaire que ſoit l'inciſion dans bien des cas, *Daran* cependant était entierement contre elle, d'après la perſuaſion où il était que la maladie

cédait toujours à l'uſage des bougies convenablement employées.

187. Tels ſont les effets du rétreciſſement ſur l'urêtre; nous allons examiner actuellement ceux qui ont lieu ſur les organes urinaires.

188. Le premier de tous eſt une augmentation de forces que les fibres muſculaires de la veſſie reçoivent; les faiſceaux fibreux de cet organe deviennent plus ſenſibles par les violens efforts qu'il fait pour chaſſer l'urine à travers le rétreciſſement; ſa ſubſtance devient en même-temps plus épaiſſe, de maniere que dans certains cas, ſelon M. *Hunter*, il acquiert juſqu'à un demi-pouce d'épaiſſeur. Ce phénomene eſt l'effet des irritations long-temps continuées, qui attirant ſur l'organe une plus grande quantité de fluides que la circulation ordinaire ne le comporte, donne lieu à une appoſition continuelle de matiere à ſa propre ſubſtance; c'eſt ainſi que l'on voit généralement toutes les parties enflammées devenir toujours très-épaiſſes. Un pareil état de la veſſie ſe remarque également à l'extrémité des uretêres, toutes les fois qu'ils viennent à être dilatés à la ſuite de rétentions d'urine; en effet la qualité ſtimulante de l'urine a un certain rapport avec l'irritabilité de la veſſie, & quand ce fluide eſt retenu au-delà de ce qu'il doit être, le ſtimulus doit agir ſur l'organe même.

189. Les effets du rétreciſſement de l'urêtre ſur tout le ſyſtême ſont des plus ſenſibles, principalement ceux de celui qui eſt proche du col de la veſſie; ils occaſionnent ſouvent la fiévre & des douleurs générales très-vives. Cependant ces accidens diminuent dès que la matiere ſe forme; mais quoique la ſuppuration ſoit complette, les ſymptômes hectiques ne s'en manifeſtent pas moins, & ils ſont toujours fâcheux. Il faut en pareilles circonſtances recourir promptement au kinkina; les ſudorifiques tendent beaucoup à diminuer les ſymptômes qui proviennent de l'augmentation d'action; on remédiera à la douleur & autres ſymptômes de mal-aiſe, par l'uſage des opiacès.

ARTICLE IV.

Des ſymptômes qui ſuccedent communément à la Gonorrhée.

190. AYANT conſidéré les différentes ſuites de la gonorrhée dans ſa terminaiſon la plus fâcheuſe, il nous reſte à rapporter les ſymptômes qui ordinairement lui ſuccedent, quand aucune des maladies acceſſoires, dont nous venons de traiter, ne l'accompagne.

191. Ces ſymptômes ſont principalement une ſenſation déſagréable dans l'urêtre, avec une dé-

mangeaiſon ſur le gland ; ces ſymptômes paraiſſent plus particulierement, ſi les primitifs ont été violens, de maniere à produire par ſympathie, une augmentation d'irritabilité dans la veſſie. Ils ne ſont cependant que momentanés, & ils s'en vont peu-à-peu dans un court eſpace de temps ; les malades néanmoins en ſont inquiets, & au point de douter de leur guériſon, en ſorte qu'ils deviennent ſouvent les dupes des charlatans qui cherchent à leur perſuader qu'ils ne ſont point guéris.

192. Comme ces ſymptômes proviennent d'une augmentation d'irritation ſur la partie, le traitement conſiſte à l'appaiſer, ſoit par l'uſage des ſédatifs ou par l'application d'un véſicatoire ſur le périnée. Quelquefois l'introduction d'une bougie faite de temps à autre, les fait ſouvent diſparaître, ainſi que M. *Hunter* l'obſerve ; quelquefois auſſi ces ſymptômes augmentent conſidérablement, ils ſont accompagnés de douleurs pulſatiles dans le corps de la verge, & d'envies fréquentes d'uriner ; les teſticules ſouffrent & ſont tiraillés en haut, & particulierement quand les jambes ſont tenues très-près l'une de l'autre ; tellement qu'on pourrait croire les malades tourmentés de la pierre.

ARTICLE V.

Des maladies qui ſurviennent à la ſuite de la ſuppreſſion de la Gonorrhée.

193. POUR terminer cette matiere, il nous reſte à examiner quelques affections particulieres, qui ont été rapportées par les Auteurs, comme ſuccédant immédiatement à la ſuppreſſion ſubite de la gonorrhée, & qui ſont pour nous des preuves confirmatives de l'opinion que nous avons tâché d'établir ci-devant; ſavoir qu'il y avait quelque choſe de critique dans cette évacuation, & que les méthodes curatives devaient toutes tendre à la favoriſer. Nous ne connaiſſons pas encore aſſez les loix de la ſympathie; & nier de pareilles conſéquences, ſerait trop préſumer, quoique les admettre implicitement ſerait auſſi pouſſer trop loin la crédulité : nous ſuſpendrons donc notre jugement à cet égard, nous contentant de dire ſeulement ce qu'ont rapporté différens Auteurs, d'après leur pratique particuliere

194. Toutes les affections qui proviennent de cette cauſe, ſe manifeſtent par la violence des ſymptômes extraordinaires à la nature de la maladie. On s'eſt particulierement occupé de deux, qui ſont l'ophthalmie & la ſurdité; chacune de

ces affections ſont accompagnées ici d'une inflammation aigue, & peut-être plus que dans tous les autres cas, & telles enfin qu'elle détruit entierement en peu de jours les fonctions des organes, pour peu qu'elle continue.

195. M. de *St. Yves* fut le premier qui décrivit dans ſon traité des maladies des yeux, l'eſpece d'ophthalmie dont nous parlons, le D. *Aſtruc* en parla enſuite, & elle a été depuis peu conſidérée par le D. *Schwediaver;* on en trouve encore des exemples dans d'autres écrits périodiques. L'œil dans ces cas devient rouge, enflammé & douloureux, il en découle beaucoup de larmes; les paupieres partagent auſſi cette affection, elles ſont tellement gonflées qu'elles ne peuvent recouvrir l'œil; leurs glandes ſébacées verſent une matiere épaiſſe & jaunâtre; ſi la maladie continue, elle eſt bientôt accompagnée d'une opacité dans la cornée; quoique l'œil ſoit ſouvent affecté dans la vérole confirmé, cependant les ſymptômes de cette affection, ne ſont jamais ſi dangereux que dans cette maladie; car ſi l'on n'y remédie promptement, communément la cécité ne tarde pas à s'enſuivre.

On peut diriger le traitement de deux manieres; 1°. en rappellant la maladie premiere; 2°. en remédiant à l'inflammation locale, par des ſcarifications faites ſur la conjonctive & par l'ap-

plication d'autres moyens topiques propres à diſſiper l'augmentation d'action (1).

196. La ſurdité, ſeconde affection qui provient de la ſuppreſſion de l'écoulement, ſe manifeſte par des ſymptômes auſſi violens que ceux de la premiere ; les douleurs ſont auſſi aigues, & la ſuppuration ne tarde point à ſe former, enſorte que l'organiſation de l'oreille venant à être détruite, l'ouïe ne peut plus être rétablie par la ſuite. La méthode curative eſt abſolument la

(1) J'ai eu occaſion de voir trois fois cette fâcheuſe terminaiſon de la gonorrhée : chez un malade les vaiſſeaux de la conjonctive étaient tellement gonflés, qu'ils formaient à l'entour de la cornée tranſparente un cercle charnu aſſez ſaillant ; on y voyait différens points blanchâtres & jaunâtres, d'où ſuintait une matiere puriforme : ces points reſſemblaient en tout à ceux qui paraiſſent à la ſurface du gland dans la gonorrhée bâtarde. Ces accidens locaux ſont aſſez ſouvent accompagnés de fiévre, de mal de tête, & autres ſymptômes généraux. On dit que la maladie ſe diſſipe dès que l'écoulement gonorrhoïdal reparaît ; mais je doute beaucoup de la vérité de cette aſſertion, d'après ce que j'ai vu en pareil cas. Tout ce que j'ai tenté pour rétablir la gonorrhée a été en pure perte, & je doute beaucoup qu'on y puiſſe réuſſir ; auſſi je conſeille en pareil cas de paſſer à la méthode mercurielle, en même-temps qu'on adminiſtrera les antiphlogiſtiques ordinaires. Si l'on ne ſe preſſe point dans l'adminiſtration des remedes, le mal va grand train, il ſe forme des foyers de ſuppuration dans l'œil même, & bientôt l'organe eſt entierement perdu.

même que celle de l'ophthalmie, toutefois ayant égard à la différence de ſtructure des organes ; le grand point dans tous ces cas, eſt de vaincre l'activité de l'inflammation avant qu'elle ait paſſé à ſon ſecond période, celui de la ſuppuration.

197. On a cité auſſi la paralyſie, comme ayant été quelquefois l'effet de la rétropulſion de la matiere gonorrhoïdale ; elle eſt partielle dans ces cas, & cede au traitement mercuriel. Alors à meſure que le traitement avance, l'affection premiere de l'urêtre reparaît avec la même violence, telle enfin qu'elle a lieu dans le commencement de la maladie.

198. Ces affections métaſtatiques doivent être regardées comme très-rares : nous n'avons point encore aſſez d'expérience, pour établir avec exactitude leur véritable nature. Nous ſommes donc obligés de nous en rapporter aux opinions des Auteurs, qui en attribuent ſouvent la cauſe à la premiere circonſtance qui ſe préſente dans le traitement de la gonorrhée, lorſqu'elle devrait peut-être être rapportée à toute autre ; car le ſuccès du mercure & le retour de l'affection premiere, ne ſont nullement des marques certaines que la maladie provient de cette cauſe. Le mercure guérit nombre de maladies, & ſa puiſſance ſtimulante eſt certainement des plus

favorables dans nombre de cas, pour la guériſon de la paralyſie; lorſque d'une autre part, l'urêtre après la gonorrhée, ainſi que toutes les parties ſujettes à hémorrhagies, retient la diſpoſition qu'il a contractée à continuer l'écoulement, & cela ſur-tout, quand le mercure opere une accélération dans la circulation générale.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Du Chancre.

199. NOUS nous ſommes juſqu'à préſent occupés de l'action du virus ſur les ſurfaces ſecrétoires ; nous allons actuellement la conſidérer ſur les poreuſes ; là, pour produire un effet ſemblable à celui qu'elle opere ſur les ſecrétoires, il faut que préliminairement il ſe faſſe une léſion de parties. Il eſt en effet une loi invariable de l'économie animale ; ſavoir, que toutes les fois qu'une irritation eſt établie quelque part, il doit s'y former de la matiere qui noye & enleve la cauſe irritante. Quand ce ſont les ſurfaces ſecrétoires qui ſont irritées, la matiere afflue d'elle même ; mais quand l'irritation agit ſur celles qui ne le ſont pas, alors il faut néceſſairement qu'il ſurvienne un changement dans l'organiſation de la partie.

200. Ce changement dans l'organiſation eſt le chancre, qui prend les dénominations d'ulcéreux de lymphatique & de véſiculaires, d'après les différentes apparences ſous leſquelles il ſe préſente.

201. L'introduction du virus commence pour tous les chancres, au moment même de la coïtion, quand la turgence qui diſpoſe les abſorbans d'une

ſurface poreuſe à l'action, a lieu, & que le frottement qui s'en ſuit néceſſairement, contribue à en favoriſer l'inſinuation; & en cela cette affection différe de la gonorrhée, où le virus eſt pris pendant l'état d'affaiſſement. Le D. *Hunter*, croyait que le virus n'avait pas une force ſuffiſante pour agir ſur la peau ordinaire, qu'il ne s'introduiſait qu'autant qu'il y avait éroſion, & que ce n'était que dans ces cas ſeulement, que le chancre pouvait ſe former. Quelque vraie que ſoit cette opinion dans certains cas, elle ne l'eſt cependant pas toujours; car il eſt des chancres qui n'ont été précédés par aucune léſion : c'eſt pourquoi l'on peut conclure que le frottement & l'irritation de la ſurface elle-même ſont ſuffiſans pour lui donner naiſſance.

202. Le ſiége du chancre eſt ou à l'extérieur ſur la peau de la verge, ou ſur le frein & le prépuce, quand une ſurface ſemblable à celle que nous avons décrite comme la premiere eſpece de ſurface ſecrétoire, & rendant une humeur tenue & lymphatique propre à favoriſer l'éroſion, la reçoit. Il faut remarquer qu'ici le chancre eſt toujours plus inquiétant, que quand il vient ſur les tégumens communs. Le chancre paraît plus rarement ſur le gland; peut-être pourrait-on en attribuer la cauſe à l'exſudation d'un fluide huileux qui s'opere ſur toute la ſurface, dans le temps

de la coïtion, &. qui produit cette eſpece de ſueur qni paraît pendant les premiers ſymptômes de la gonorrhée. Nous tenons d'autant plus à cette idée, qu'elle eſt confirmée par l'autorité du D. *Hunter*, qui admettait cette exſudation, & qui ne la bornait point, comme quelques Auteurs, au lieu ſeul où ſe trouvent ce qu'ils appellent les glandes odoriferes; mais qui la regardait comme univerſellement répandue ſur toute la ſurface du gland, pour prévenir toute adhéſion de matiere virulente.

203. La premiere eſpece de chancre, ou celui qu'on nomme ulcéreux, eſt le plus commun; il a principalement été conſidéré par les Auteurs qui n'ont porté qu'une légére attention aux autres. Il paraît d'abord ſous la forme d'un petit bouton rouge, accompagné d'une très-grande démangeaiſon; ce bouton fait la pointe ſur ſon ſommet, il s'enflamme, s'excorie & devient douloureux; chez quelques-uns, il eſt ſupporté par une très-grande ſurface; chez d'autres, & c'eſt c'eſt ce qui arrive le plus ſouvent, il ſe préſente ſous l'apparence d'une petite puſtule ronde, dont la pointe s'ouvre, & rend une matiere qui varie relativement à l'état d'inflammation. Juſqu'alors il n'y a pas grande tuméfaction; mais bientôt elle commence à être plus conſidérable, & il ſe développe à meſure une certaine dureté ſur les bords

de l'ulcere ; qui augmente graduellement en profondeur, & en général il ſe fait une excoriation par-tout où il y a contact de la matiere acrimonieuſe. A ces apparences ſe joignent des ſymptômes qui naiſſent de l'irritation qu'elle produit ſur les parties environnantes, & le mal fait des progrès plus ou moins promptement, ſelon le lieu qu'il occupe, & la conſtitution qu'il attaque. La promptitude de ces progrès a été regardée comme le caractere le plus certain qui indiquât la maladie.

204. Telle eſt l'hiſtoire de la premiere eſpece de chancre qui paraît ſous la forme d'ulcere ouvert. Le ſuivant, ou celui que nous avons nommé le lymphatique, conſiſte en un gonflement purement lymphatique, dont on peut obſerver le cours par le toucher, depuis la circonférence du prépuce tout le long de la verge, en formant comme une corde étroite très-tendue. Quelquefois cependant le doigt peut à peine le découvrir, & c'eſt peut-être cette circonſtance qui a donné lieu aux Auteurs de dire que les ſymptômes de la vérole confirmée avaient ſouvent paru ſans être précédés d'aucune affection locale. Si ces faits euſſent été ſcrupuleuſement examinés, peut-être eut-on trouvé qu'ils dérivaient d'un pareil genre d'infection ; car quoique l'abſorption ne ſoit pas auſſi puiſſante dans ce chancre que dans le pre-

mier, où il y a léſion de ſurface, cependant elle n'en a pas moins lieu, quelque lente qu'elle ſoit dans ſon opération. Or comme les abſorbans ſont plus irritables à leur extrémité qu'au milieu de leur cours, il eſt naturel de ſuppoſer que ſi le virus eſt capable d'agir ſur le ſyſtême, il agira toujours également avant ſur la partie, par l'irritabilité de laquelle il a été premierement reçu.

205. La derniere eſpece de chancre, ou celui qu'on a nommé véſiculaire, d'après ſon apparence, eſt ordinairement le plus ſimple de tous; il vient le plus ſouvent ſur le prépuce, & paraît comme une petite véſicule claire & tranſparente, qui augmentant pendant quelque temps, ſe rompt à la fin, & verſant ce qu'elle contient, éloigne ainſi toute infection. Ainſi le mal ſe termine, quand la ſurface qui lui ſert de baſe eſt ſaine; mais quand elle eſt déjà altérée par la durée du mal précédent, le chancre ſe termine alors dans la premiere eſpece, l'ulcéreux.

206. Le chancre n'eſt point une affection auſſi fréquente que la gonorrhée; d'après les calculs que divers Auteurs ont faits, il en réſulte qu'on peut établir la proportion d'un ſur quatre dans la comparaiſon de ces deux maladies. Cependant l'eſpace de temps qui s'écoule depuis le moment de l'infection juſqu'à celui où il paraît, eſt généralement plus court que dans la gonorrhée, ce

qui ſemble dépendre de la maniere dont le virus eſt introduit. Quelques-uns ont dit qu'il paraiſſait plus tard que la gonorrhée, quoique dans tous les cas que nous avons eu occaſion d'obſerver, le contraire ait eu lieu; car dans quelques-uns nous l'avons vu paraître quelques heures après, quoique le terme moyen ſoit de vingt-quatre ou trente-ſix heures à quatre ou cinq ſemaines, depuis le moment de l'infection.

207. Le chancre de la premiere eſpece a une grande analogie avec le cancer quant à ſes effets; il a un penchant naturel à creuſer; on en a vu dans certains cas ronger les corps caverneux, & quand il attaque le prépuce ou le frein, l'inflammation qui l'accompagne, eſt de la nature éreſipelateuſe, & pour peu qu'elle s'étende chez quelques conſtitutions il n'eſt pas rare de la voir ſe terminer par la gangréne : dans ces cas le chancre commence par une eſcarre, qui tombant à pluſieurs fois, donne ſouvent lieu à une hémorrhagie.

Les chancres paraiſſent chez les femmes de la même maniere que chez les hommes; ils ſont ordinairement plus nombreux, les ſurfaces étant par leur étendue plus propres à recevoir l'impreſſion de la cauſe; elles ſont auſſi plus expoſées au danger de l'abſorption.

208. Dans le chancre, comme dans toute autre affection vénérienne, le virus n'opére, ou ne

continue d'être en activité que pendant un certain temps, après lequel ſurvient une diminution de la maladie, ou une nouvelle diſpoſition dont nous ferons mention par la ſuite, & qui eſt ſinguliérement aggravée par l'uſage du mercure. Cette diſpoſition paraît ſinguliérement chez les ſcrophuleux, ou chez ceux dont la conſtitution eſt tombée dans un tel délabrement par l'uſage combiné du mercure avec le traitement local de la maladie, qu'elle s'oppoſe à la cicatriſation des ulcéres, même après une extinction totale du virus. Il n'eſt pas rare même dans ces cas de voir une pente à l'affection cancéreuſe ſe développer, lorſqu'on continue les mêmes remedes qui ont détruit toute ſon activité. Le D. *Schwediaver* a rapporté à cet égard des faits bien remarquables, & leur hiſtoire ne peut que confirmer l'utilité de cette diſtinction.

209. Mais de même que la gonorrhée ne dépend pas toujours de l'application d'un virus ſpécifique, de même auſſi il paraît ſouvent ſur les organes de la génération, des ulcéres abſolument ſemblables a ceux dont nous traitons, & indépendamment d'aucune coïtion quelconque. Cette obſervation n'a point échappée à *Celſe*. On a trop généralement ſuppoſé que toute léſion des ſurfaces, en pareil cas, dérivait d'une infection ſpécifique; auſſi nous efforcerons-nous, avec toute l'exactitude

dont nous ſommes ſuſceptibles, d'établir la nature de cette affection avant de procéder à ſon traitement, d'autant plus que cette connaiſſance eſt très-eſſentielle pour en aſſurer le ſuccès ; les meilleurs Auteurs, à cet égard, ont remarqué que le traitement du chancre admettait beaucoup de variété. Il eſt très-ordinaire cependant de voir la gonorrhée & le chancre être communiqués en même-temps, & en pareil cas il n'y a point à douter ſur la nature de ce dernier.

210. Le nombre de chancres que l'on reçoit par une infection, eſt très varié ; quelquefois il n'y en a qu'un ou deux, d'autres fois ils ſont plus nombreux, & forment une ſorte de chapelet à l'entour du prépuce & des parties environnantes. Cependant, on peut en déterminer le nombre en peu de jours, ou à la premiere apparition d'un, & l'écoulement qui en ſort, quoique capable d'excorier ou de creuſer un peu la ſurface adjacente, ne paraît pas propre à produire réellement un chancre ſur la même perſonne, ou d'affecter en même-temps les parties contigues qu'elle touche, ce qui confirme la théorie de l'introduction du virus vénérien que nous avons avancée. Les progrès du chancre varient auſſi beaucoup ; car chez quelques-uns il s'étend ſenſiblement en peu de jours, pendant que chez d'autres ils retient ſon état primitif pendant quelques ſemaines.

211. Pour peu que l'on y faſſe attention, on trouvera que tous les chancres ſont toujours accompagnés de trois ſymptômes qui les caractériſent particulierement; 1°. la douleur conſidérable qui accompagne ordinairement la premiere dépoſition du virus, douleur qui eſt à peine ſenſible dans les ulcérations conſécutives à la vérole confirmée; 2°. la dureté des bords qui ici eſt plus conſidérable, proportionnément à l'étendue de l'ulcére, que quand l'ulcération vient d'une infection générale; & 3°. une plus grande circonſcription de l'ulcére, qui montre moins de tendance à ſe répandre.

212. Nous conſidérons le chancre comme une maladie abſolument locale, ſemblable aux autres affections qui proviennent du virus vénérien; ſon traitement doit donc être ſoumis aux remedes locaux, de même que celui des autres affections dont nous avons déjà parlé. D'après ces vues, nous réduirons les dernieres méthodes curatives que l'on a conſeillé, dans le cas de chancres de la premiere eſpéce, aux trois points ſuivans: 1°. à les détruire en totalité; 2°. à changer l'inflammation ſpécifique en une qui ſoit commune, & moyennant laquelle le procédé propre au renouvellement des parties puiſſe s'opérer dans l'endroit où il y a perte de ſubſtance; 3°. à obvier ſimple-

ment à l'irritabilité morbifique, état de la fibre d'où dépend particuliérement l'action du virus.

113. La premiere de ces indications a été connue il y a déjà long-temps; elle remonte au temps d'Ambroiſe *Paré;* elle a repris derniérement une nouvelle force, & a été vivement ſoutenue par le D. *Monro*, d'après l'idée qu'il avait que le virus était fixé au lieu même où l'ulcére & la puſtule avaient paru. On peut la remplir, ſoit par l'exciſion ou par l'application du cauſtique, au moyen deſquelles il ſe forme une plaie ordinaire; cependant il n'eſt pas ſi facile de pratiquer l'exciſion dans certains cas, à raiſon du danger qu'il y a de l'hémorrhagie; auſſi eſt-ce cette crainte qui détermine à recourir généralement au cauſtique de préférence, quoique ſon opération ſoit plus lente. Pour réuſſir, il faudra le tailler en pointe comme un pinceau, & en toucher le chancre toutes les douze ou vingt-quatre heures, juſqu'à ce que ſa ſurface acquiert l'apparence vermeille d'une plaie ordinaire. Il ne convient cependant de l'employer que dans le commencement de la maladie; car ſi elle a perſiſté quelque temps, & qu'il y ait beaucoup de ſenſibilité dans la partie, l'application du cauſtique excitera une inflammation conſidérable des ſurfaces contigues, & même augmentera, avant l'éradica-

tion du chancre, la tendance à l'abſorption du virus. Le D. *Schwediaver* dit même avoir vu la mortification de la partie s'enſuivre de ce procédé. Nous reſtreindrons donc cette méthode au chancre commençant, ou à ces conſtitutions chez qui la ſenſibilité des ſurfaces eſt peu conſidérable, & où la diſpoſition vénérienne eſt en quelque ſorte contrebalancée par l'inaction de la partie. Dans ces cas, il faut qu'un panſement convenable vienne à l'appui du cauſtique, & c'eſt dans cette vue qu'on employera les illinitions mercurielles avec ſuccès.

214. On a en général plus fait attention à la ſeconde indication dans le traitement du chancre, qu'à la premiere; cette indication conſiſte à changer l'inflammation ſpécifique en une commune, ce à quoi on parvient en excitant ſur la partie une telle irritation, qu'elle ſoit incompatible avec l'action de la cauſe morbifique. Pour expliquer la nature de cette indication, nous obſerverons que tous les poiſons ont une tendance à détruire l'action du principe vital de la partie qu'ils affectent, & que l'inflammation qu'ils excitent n'eſt jamais accompagnée du mécaniſme qui en opére la régénération. Il faut donc dompter entiérement l'action morbifique de la partie, ou exciter en elle une irritation ſupérieure à celle qui prévalait ci-devant, car deux irritations également fortes ne ſauraient exiſter en même-temps. On don-

nera lieu à l'inflammation ordinaire, en appliquant des ſubſtances qui puiſſent la faire naître, & ſon effet alors diſſipera la léſion, & le chancre ſera réduit, comme dans les autres cas, à l'état d'une ſimple plaie.

215. Les remedes qui peuvent répondre à cette intention, ſont en très-grand nombre; ils ſont pris pour la plupart dans le régne minéral, car ceux qu'on retire du régne végétal méritent à peine d'être rapportés, à raiſon de leur peu d'efficacité. Ils ſont tous tirés du mercure, du plomb ou du cuivre; on les employe ſous forme d'onguent, de poudre ou de ſolution: il n'eſt qu'un petit nombre de ceux qui ont le plus de vogue qui méritent d'être cités.

Les préparations mercurielles ſont celles auxquelles on a eu le plus généralement recours, particuliérement le ſublimé corroſif & le précipité rouge. Le premier de ceux-ci eſt ordinairement employé en ſolution; on empêche qu'il ne ſe précipite, en y ajoutant un peu de ſel ammoniac crud. Quand ſon degré de force eſt approprié à l'état d'irritation de la partie, on peut aſſurer qu'il guérira dans l'eſpace de trois ou quatre jours. La doſe qui convient ici eſt d'un grain pour une once de fluide; ſi cette lotion occaſionne de la douleur, il faudra l'étendre davantage. La meilleure méthode eſt d'en mouiller un peu de charpie

pour l'appliquer ſur l'ulcére. Pluſieurs Praticiens l'employent également avec beaucoup de ſuccès ſous forme d'illinitions; il paraît convenir particuliérement dans le chancre commençant, notamment chez les ſujets qui ont du penchant aux affections ſcrophuleuſes.

On a employé long-temps, & aſſez indifféremment, le précipité rouge pour le traitement de cette affection; nous remarquerons à cet égard, que toutes les préparations inſolubles ſont plus appropriées pour remplir des indications externes, à raiſon de ce que leur action ſe continue plus long-temps ſur la partie. On les a recommandées ſous forme ſèches, pour en ſaupoudrer l'ulcére; l'irritation violente qu'elle produiſent, détermine bientôt une eſpéce d'eſcarre, qui, en ſe ſéparant, laiſſe la ſurface inférieure parfaitement ſaine. Mais auſſi ſouvent ces remedes agiſſent ſans produire d'eſcarre, & alors leur effet ſe borne entiérement à dompter l'inflammation ſpécifique. D'après le principe que nous avons poſé, ces remedes en général conviennent mieux aux chancres de quelque durée, & quand le lieu affecté ne conſerve pas un bien grand degré de ſenſibilité morbifique.

Le D. *Saunders*, à Londres, a introduit depuis peu le calomel ſous forme d'onguent dans le traitement des chancres; il obſerve qu'il le trouve moins irritant, & en même-temps beaucoup plus

efficace qu'aucune autre préparation qu'il a employée. Toute indulgence mise à part sur ce Praticien, comme étant le premier qui ait fait mention de ce remede, nous dirons qu'il mérite la plus grande attention, & que nous n'avons aucun doute sur son succès.

On trouve dans l'ouvrage du D. *Cockburn* sur la gonorrhée, un onguent fortement recommandé, qui est fait avec le mercure ordinaire, purifié & mêlé à la thérébentine; ses succès sont singuliérement vantés, & cet Auteur remarque que la simplicité de sa composition ne doit point préjudicier contre lui, avant d'en avoir fait l'essai. En effet, l'on faisait ci-devant une très grande attention aux balsamiques qui entraient dans la composition de tous les onguens, d'après l'analogie qu'on croyait voir entre le chancre & les autres ulcéres; cependant on les a laissés entiérement de côté, & actuellement ils sont presque entiérement rejettés de la pratique simplifiée des Modernes, vû la propriété qu'ils ont d'exciter l'inflammation à s'étendre considérablement, & parce que cette inflammation étant du genre des érésipelateuses, elle est singuliérement augmentée par tous les topiques huileux, notamment ceux qui occasionnent trop d'irritation. Plusieurs Auteurs derniérement ont même regardé les huileux comme un intermede nullement convenable

à l'application du mercure ſur les chancres, en ce qu'ils ne permettent pas à ce remede d'être ſuffiſamment en contact avec l'ulcére. Quant à l'onguent du D. *Cockburn*, comme on ſait que la thérébentine produit une extinction du mercure plus exacte qu'aucune autre ſubſtance à laquelle on pourrait l'unir, peut-être eſt-ce à cette circonſtance que l'on doit rapporter l'efficacité plus grande qu'il a.

Mais une forme encore plus puiſſante ſous laquelle on puiſſe appliquer le mercure au chancre, eſt la fumigation. Ce moyen était fort en pratique il y a quelque temps, & particuliérement quand l'ulcére manifeſtait un grand penchant à s'étendre; il était toujours accompagné de grands ſuccès chez les conſtitutions molles & phlegmatiques. L'application en eſt cependant embarraſſante : les matieres qu'on employe dans ces cas ſont en général le cinnabre uni à quelques ſubſtances réſineuſes; on doit plus ou moins réitérer ces fumigations à proportion du bien qu'on leur voit produire.

216. Un Auteur de la premiere diſtinction a avancé que le mercure, ſous quelque forme que ce ſoit, devait guérir le chancre; ſi la choſe était ainſi, il en réſulterait que les mercuriels ſeraient les ſeuls remedes auxquels on devrait avoir recours. Mais l'on obſerve qu'ils manquent ſouvent, ou qu'ils ſont trop lents dans leur opération; car

tout leur ſuccès dépend entiérement de l'exactitude à proportionner leur irritation à l'état de la maladie, pour contrebalancer la diſpoſition morbifique de la partie : de-là la raiſon pourquoi, dans quelques cas particuliers, les préparations de plomb & de cuivre ont mieux réuſſi que celles de mercure. Ainſi, lorſque l'ulcére eſt fort irritable, on employe avec ſuccès la céruſſe & le minium ſous forme d'onguent; & quand le contraire a lieu, & que les préparations de mercure ont paru avoir peu ou point d'effet, le verd-de-gris, le vitriol bleu, &c. ont alors tout le ſuccès poſſible. Le D. *Schwediaver* parle d'une poudre particuliere, qui eſt encore meilleure que toutes ces préparations; c'eſt l'oripeau, ou cuivre jaune; il dit l'avoir vu guérir des ulcéres qui avaient réſiſté à tous les autres remedes.

217. D'après toutes ces obſervations, l'on pourra juger combien eſt grande l'erreur de M. *Hunter*, qui écrit que la diſpoſition vénérienne eſt également difficile à vaincre dans un petit chancre comme dans un grand; ſon énergie eſt certainement plus grande dans le dernier cas.

218. Ayant conſidéré les deux méthodes reçues de traiter le chancre, nous paſſerons à la derniere, qui conſiſte à aller au-devant de l'irritation morbifique. Nous avons obſervé que le chancre vénérien ne s'étendait qu'à raiſon de ſa ſenſibilité,

ſenſibilité, & que conſéquemment, dans les conſtitutions relâchées, ſes effets étaient plus prompts; que celui au contraire dont la baſe avait un certain degré de calloſité, s'étendait peu, & conſéquemment que la matiere qu'il fourniſſait était peu de choſe. En produiſant donc ce genre de calloſité, ou ce manque de ſenſibilité, ſi l'on ne guérit pas entierement, au moins l'on diminuera beaucoup la violence de la maladie. Auſſi a-t-on dit, dans quelques écrits publiés depuis peu à ce ſujet, que l'on a guéri de cette maniere, & l'on recommande dans ces cas d'appliquer ſur le lieu affecté une forte ſolution d'opium. Nous doutons cependant qu'on puiſſe réellement réuſſir ainſi, quoique ce remede ſoit un très-bon palliatif dans le temps où le chancre occaſionne les douleurs les plus grandes.

219. Les Praticiens, avant de penſer à l'opium, furent naturellement conduits, d'après l'obſervation des ſymptômes, à des remedes qui puſſent remplir la même indication. Ce fut d'après ces principes qu'ils eurent recours momentanément aux cataplaſmes de farine de graines de lin, au ſucre de ſaturne, aux fomentations chaudes, aux vapeurs de différentes eſpeces, comme de vinaigre, les ſpiritueuſes, &c.; celles-ci, en certains cas, paraiſſent encore utiles, principalement quand les parties environnantes ſont très-affectées.

220. Ce que nous avons dit jusqu'à présent a rapport au traitement de la premiere espece de chancre vénérien; mais il est quelques différences auxquelles il faut faire attention dans le traitement de la seconde espece, qui est le lymphatique. Comme ce chancre provient d'un simple engorgement de la lymphe, qui empêche l'action des vaisseaux sur la partie, il est de la plus grande conséquence de s'assurer si, sans aucune érosion de substance, l'on peut changer sur le lieu même la matiere qu'il contient, en une qui soit absorbée, sans qu'il s'ensuive les effets ultérieurs du virus, ou si le pus peut être formé dans l'intérieur de ces vaisseaux. Les DD. *Haen* & *Cullen* ont dit que cette formation avait lieu dans les plus gros vaisseaux, & ils ont cherché à en donner l'explication; pourquoi donc, en certaines circonstances, n'aurait-elle pas lieu dans les lymphatiques? Sans cette formation de matiere dans un lieu ou dans un autre, on ne peut concevoir que le virus s'introduise plus loin, & l'expérience nous convainc tous les jours qu'il est introduit par le chancre lymphatique.

221. A l'égard du traitement de cette espece de chancre, il différe un peu de celui du premier: pour y réussir, il faut satisfaire à deux indications; la premiere consiste à couper toute communication du vaisseau affecté avec les parties supérieures,

& par-là prévenir le progrès de la maladie; la ſeconde à exciter ſur le vaiſſeau même un tel degré d'irritation, qu'il ſoit incompatible avec l'action de l'infection primitive.

222. On remplit la premiere indication en diviſant ſimplement le vaiſſeau lymphatique au-deſſus du lieu affecté, & en couvrant le lieu & les environs de la diviſion avec de l'onguent mercuriel, ce qui préviendra entierement les progrès ultérieurs que le virus pourrait faire. On peut ſatisfaire à la ſeconde indication ſans faire aucune diviſion, en cherchant à introduire le mercure par toutes les ſurfaces environnantes; par ce moyen l'on prévient le danger de la ſuppuration, & l'on détruit en même temps l'infection premiere.

223. La troiſieme eſpece de chancre, ou le véſiculaire, eſt le plus ſimple de tous; il paraît en général beaucoup plutôt après la coïtion que les deux premiers, il ſiége communément ſur le prépuce ou le frein, & ſa virulence dépend du temps qu'il a continué à être ſans ſe rompre. S'il ſe rompt de très-bonne heure, la peau revient, & il ne reſte plus aucun effet; mais quand il eſt long-temps à ſe rompre, & que l'irritation produite par le fluide qu'il contient, a agi ſur les ſolides des environs, comme il ſurvient ulcération, alors il ſe termine en celui de la troiſieme eſpece, dont il prend les mêmes apparences. La facilité

qu'il a de ſe guérir vient donc de ſa prompte rupture; car ſi elle arrive dès qu'il paraît, & que la ſurface découverte ſe cicatriſe auſſi-tôt, il n'y a plus de danger à craindre de la maladie.

224. L'opinion a long-temps prévalu contre l'efficacité de ce traitement local du chancre; on a cru qu'il donnait lieu à la rétropulſion du virus dans tout le ſyſtême, & qu'il produiſait ainſi une infection générale. Le plus zélé défenſeur de cette doctrine fut le D. *Fordyce*, qui porta même la prétention au point de défendre l'uſage de tous les topiques quelconques, dans les affections qui proviennent de la premiere action du virus vénérien. On peut appliquer ici les mêmes preuves que nous avons apportées plus haut au ſujet de la gonorrhée; mais demandons à ces Auteurs ſur quoi cette abſorption eſt fondée; n'eſt-ce pas ſur l'irritation opérée ſur les bouches des abſorbans? Or peut il y avoir ici un plus puiſſant irritant qu'un fluide âcre, qui même ronge les parties qu'il attaque d'abord? Si donc l'on diminue la quantité de ce fluide & qu'on prévienne ſon augmentation, ou plutôt ſi l'on diminue la force de la ſecrétion d'où dépend ſa formation, ne diminue-t-on pas néceſſairement la tendance à l'abſorption?

225. Mais quoique l'on admette actuellement aſſez généralement l'efficacité du traitement local,

cependant une opinion trop générale a été que la préſence du chancre indiquait toujours une abſorption, & que dès ſa premiere apparition, l'on devait craindre la tranſmiſſion du virus dans tout le ſyſtême. Cette opinion, admiſſible dans quelque cas, eſt cependant pouſſée trop loin, &, contradictoirement à elle, nous obſerverons que dans bien des cas, même ceux où l'on n'a recours à aucun remede, ſi ce n'eſt aux locaux, l'on n'a d'ailleurs point vu la vérole ſurvenir : d'ailleurs d'après l'obſervation rapportée par M. *Cruikshank* ſur l'activité particuliere des abſorbans de la verge, on peut conclure que l'abſorption n'a pas toujours lieu auſſi-tôt, ainſi qu'on l'avait imaginé juſqu'ici. Mais comme il eſt important de ſavoir à quoi s'en tenir ſur ce point; & que M. *Cruikshank* obſerve que les abſorbans de la verge ne poſſédent qu'un certain période d'action, n'eſt-il point probable que c'eſt quelque temps après, que le chancre ſe forme, avant que les abſorbans aient repris l'action qui avait été ci-devant néceſſaire pour l'introduction du virus? Nous avons donc toute ſorte de raiſon de croire, & l'expérience même le confirme, que le chancre ne demande aucuns remedes généraux. Après l'inoculation, l'on obſerve qu'il ne paraît aucun ſymptôme pendant un temps conſidérable, même quoique l'on ait tout lieu de croire que le virus eſt introduit, & qu'il y ait eu

une ſuffiſante léſion de ſurface pour en faciliter l'introduction ; d'ailleurs, en amputant la partie inoculée quelques jours après l'opération, la maladie générale ne ſe développe point : de-là nous concluerons que les Médecins, ſur ce ſujet, ont été trop prompts dans leurs aſſertions.

226. Quoique nous n'admettions point l'abſorption comme ayant lieu dans tous les cas de la premiere apparition des chancres, cependant notre intention n'eſt point de pouſſer nos prétentions plus loin ; on ne peut nier en effet que la cauſe la plus fréquente de l'infection générale ne provienne des chancres ; notre but ici eſt ſeulement d'inculquer qu'à la plus légere éroſion de la peau, on ne recourre point aux remedes internes en traitant la maladie locale, comme on le fait trop communément. Cependant l'abſorption a aſſez généralement lieu quand le chancre eſt ſur le gland, à raiſon de la ſtructure aſſez ferme de cette partie ; mais à l'égard des autres qui ſont plus flaſques, l'expérience nous ſuggére une toute autre opinion, & nous fait voir que l'abſorption n'eſt pas conſtante, au moins pour quelque temps.

227. Mais même en admettant que l'abſorption ait eu lieu, il s'éleve une autre queſtion ; ſavoir ſi l'on peut prévenir l'infection par l'uſage interne des mercuriaux ? Quoique le mercure guériſſe la maladie quand elle eſt déjà formée, cependant

nous avons toutes ſortes de raiſons de croire qu'il n'aura aucun effet ſur le virus exiſtant dans la maſſe générale, & avant qu'il n'ait produit ſes effets particuliers; pluſieurs faits ſemblent confirmer ceci; car même dans le cas de chancre, où l'on avait continué l'uſage intérieur du mercure pendant quelque temps, cependant on n'en a pas moins vu ſurvenir des ſymptômes généraux. On ſait auſſi que des malades ont pris une nouvelle infection, même pendant le traitement mercuriel. Ces obſervations montrent donc que le mercure n'agit point d'après des propriétés chymiques, comme on l'a allégué, & cette remarque s'étend également à l'action des autres poiſons, tels que celui de la rage, dont aucun remede ne peut prévenir la formation. Le mercure eſt ſi éloigné d'empêcher la formation de la maladie confirmée, que quand le virus a été caché ou ſans action dans le ſyſtême, il ſe développe dès qu'il en éprouve l'influence, & fait naître divers ſymptômes locaux qui paraiſſent à meſure que ſon action devient plus générale, & que le traitement avance vers ſa fin. Quand donc on l'employe intérieurement dans le cas de chancre, ce doit être plus pour complaire à l'opinion commune, que d'après des eſpérances qu'on ſe formerait de ſes ſuccès: s'il agit, ce doit être en mal; car en augmentant par ſon ſtimulus l'irritabilité des ſurfaces, il doit

favoriſer la dépoſition du virus qui pourrait reſter dans un état d'inaction.

228. Cependant l'uſage interne du mercure deviendra inévitable dans les cas particuliers de chancres, où les remedes locaux ne ſauraient avoir leur application, parce que la diſpoſition des parties empêche qu'ils ſoient retenus. Mais ces cas ont lieu bien rarement & quand cela arrive, c'eſt toujours chez la femme; auſſi les topiques chez elle, ſeront-ils toujours ſous forme fluide, & on les répétera fréquemment.

229. Quant aux remedes que le ſyſtême général demande pendant le traitement du chancre, nous ſerons courts ſur eux, & il n'eſt pas néceſſaire d'apporter une grande attention ſur ce point: ſi cependant la conſtitution paraît relâchée & irritable, l'uſage du kinkina & des toniques conviendra très-bien, principalement ſi le chancre paraît s'étendre. S'il y a beaucoup de ſenſibilité, & que l'irritation du chancre produiſe beaucoup de douleur, les opiacès ſeront momentanément indiqués; mais en général il faut peu employer ces remedes.

CHAPITRE IV.

Des ſuites du Chancre.

230. APRÈS avoir conſidéré le chancre ou l'ulcere vénérien primitif, nous procéderons à l'examen de ſes ſuites, qu'on peut rapporter à deux; 1°. la production d'un nouvel état dans la partie qu'il affecte, & 2°. l'irritation des parties voiſines : la premiere ſuccéde à la terminaiſon de la maladie, & l'autre arrive pendant ſes progrès.

ARTICLE PREMIER.

Du nouvel état qui ſurvient à la partie affectée, ou des porreaux & des ulceres baveux.

231. Ce nouvel état donne lieu à deux affections qui ſe préſentent ſouvent dans les maladies vénériennes, & dans la diſtinction & le traitement deſquelles le jugement du Praticien s'exerce peut-être plus que dans toute autre partie de la Chirurgie; ce ſont les porreaux & les ulceres baveux.

232. Les porreaux ſont des excroiſſances de la peau, recouvertes d'épiderme, qui ſe préſentent le

plus ſouvent avec une ſurface plus ou moins pointue, & qui proviennent entièrement d'un accroiſſement de la portion des tégumens d'où ils naiſſent. A meſure qu'ils croiſſent, ils deviennent plus durs, plus irréguliers, mais ils n'ont aucune tendance à s'étendre : on doit toujours les conſidérer comme une terminaiſon imparfaite de la maladie locale. Quand on les frotte ou qu'on les touche rudement, ils ſont ſujets à rendre beaucoup de ſang, & ils deviennent extrêmement douloureux. Les Auteurs les ont diviſés en un grand nombre de genres, d'après leur apparence particuliere, mais nous n'entrerons point dans ces détails, pour paſſer au traitement local de ces affections.

233. On peut établir à cet égard deux indications, dont la premiere conſiſte à détruire ces excroiſſances par l'exciſion, ce à quoi l'on parvient quand leur pédicule eſt petit, au moyen des ciſeaux ou de la ligature, qui ſont alors préférables au biſtouri. La ſeconde conſiſte à déterminer une inflammation ſur les parties voiſines pour parvenir au même but; en effet ces affections n'étant que les reſtes de la maladie, & par conſéquent n'ayant aucun droit au principe de la vie générale, elles tombent bientôt lorſqu'on excite l'action, & qu'on donne une nouvelle force aux puiſſances animales, qui, par une loi établie dans l'univerſalité de

leur ſyſtême, poſſédent par-tout la tendance à jetter au-dehors tout ce qui leur eſt étranger ou effet de maladie. Les ſubſtances qu'on employe pour exciter cette inflammation ſont en grand nombre; telles ſont la poudre de ſabine, le verd-de-gris, les ſels métalliques, l'arſenic, & les ſolutions corroſives dont les formes ſont toutes plus ou moins compoſées.

234. Les cauſtiques & autres eſcarotiques, ont la propriété de répondre à ces deux indications; elles amortiſſent en même-temps la maladie, & ſtimulent les ſurfaces environnantes. Cependant on a obſervé que quand les porreaux étaient étendus, c'était en vain qu'on employait les plus forts cauſtiques; car quoiqu'ils occaſionnaſſent une deſtruction momentanée par l'irritation exceſſive qui accompagne leur action, ils donnaient lieu à un prompt retour par l'augmentation d'affluence qui continuait vers la partie après qu'ils avaient été détruits.

235. Pour ne point avoir eu une connaiſſance exacte de la nature de ces excroiſſances, & ne point avoir réfléchi ſur la maniere dont le virus pourrait dans ces cas exiſter fixé ſeulement ſur la partie, les Praticiens ſont tombés dans une erreur & une opiniâtreté qui ont été funeſtes à bien des malades. On leur a fait éprouver ſans ſuccès le traitement de la ſalivation, & on l'a

répété ſi ſouvent, que ſous l'influence même du ſpécifique, ils ſont tombés dans une détérioration entiere de leur conſtitution, & que pluſieurs même, tourmentés long-temps par des ſymptômes hectiques, ont enfin ſuccombé. Si l'on conſidére le peu d'efficacité du mercure, même dans le cas de gonorrhée, on ne ſera point ſurpris de ſon manque de ſuccès ici, & en même-temps on ſera convaincu de l'inconſéquence qu'il y a à recourir à lui, quand on n'a point d'autres ſignes indicatifs. Quand ces excroiſſances ont été bien détruites, & que néanmoins elles ne tardent point à reparaître, on ne peut nier qu'il y ait dans la partie quelque irritation vénérienne cachée; mais que par la maniere dont la partie a été précédemment affectée, & le ſtimulus habituel qu'on lui applique, il ne peut s'enſuivre des effets plus fâcheux : alors il n'y a point de danger à continuer le traitement local, & l'on ne doit jamais avoir recours aux remedes généraux. Cependant ce n'a été que depuis peu que les Praticiens ont été convaincus de l'inefficacité de leur procédé, quoique le plus grand nombre perſiſte malheureuſement encore dans leur routine. On trouve des exemples les plus fâcheux de ces préjugés dans les ouvrages récens qu'on a publiés ſur cette matiere, & c'eſt bien ſouvent le malheur de l'humanité que les premieres impreſſions jettent avec le temps

de ſi profondes racines, qu'on ne peut plus enſuite les arracher.

136. Après les porreaux viennent les ſimples ulceres baveux, que l'on doit regarder comme les effets du chancre. Ces ulceres proviennent de la laxité des ſolides occaſionnée par la maladie, laxité qui rend la partie incapable de réſiſter comme à l'ordinaire à l'impulſion des fluides; ou bien ils ſont occaſionnés par la déchirure d'une cicatrice, comme il arrive ſouvent quand ils commencent & paraiſſent ſous la forme d'un vrai chancre. En général ces ulcéres occupent toujours les ſurfaces dont les tégumens ſont délicats, comme le gland, l'intérieur du pudendum; ils paraiſſent le plus ſouvent peu de ſemaines après la cicatriſation de la premiere affection, quoique ce ne ſoit pas toujours au même endroit. Cependant ils différent eſſentiellement du chancre; 1°. ils n'ont que très-peu de dureté à leur bord, quoique cela ne ſoit pas toujours ainſi; 2°. ils ont plus de penchant à s'étendre qu'à creuſer; & 3°. l'inflammation qui les accompagne n'eſt pas bien conſidérable. Ces ulceres paraiſſent plus fréquemment dans les conſtitutions ſcrophuleuſes, où l'on remarque une délicateſſe morbifique de ſurfaces, qui permet une facile éroſion, ou dans celles qui ſont relâchées.

237. On ne peut établir aucune indication certaine ſur le traitement de pareils ulceres, ils

vont bien en général avec le temps, après que l'on a éprouvé ſans ſuccès un très-grand nombre de remedes, quoiqu'ils ſoient ſingulierement ſujets à revenir. A raiſon de la complexion des perſonnes chez qui ils paraiſſent, les toniques, les aſtringens & les bains de mer promettent plus de ſuccès, comme moyens curatifs.

238. La théorie que l'on peut ſe former ſur ces ſortes d'affections, eſt que le virus vénérien diminue naturellement, & abandonne lui-même la partie qu'il affecte, & cela par une ſuppuration graduée des ſolides qui avant étaient malades; & quoiqu'il ſe développe enſuite dans la conſtitution, cependant la partie premierement affectée devient incapable d'en reſſentir par la ſuite les effets. Nous obſerverons, en confirmation de cette aſſertion, que ceux qui ont eu une gonorrhée, ſont moins ſujets à une ſeconde infection, que ceux qui n'ont jamais eu cette maladie; auſſi cette affection eſt-elle conſidérée par M. *Hunter* comme le meilleur préſervatif de l'urêtre; car ce conduit, par la répétition de la maladie, deviendra par la ſuite incapable de toute irritation. Quoiqu'on trouve peu de perſonnes qui veuillent éprouver la vérité de ceci, il n'eſt pas moins certain par le fait, que toutes les gonorrhées conſécutives deviennent plus douces, & que même les ſymptômes généraux ſont plus modérés que ceux qui vien-

nent d'une action locale de ce virus. De-là auſſi la raiſon pourquoi le lieu où un chancre a déjà paru, eſt moins expoſé à l'action du virus dans une coïtion nouvelle, que tout autre endroit; & comme la gonorrhée laiſſe une diſpoſition à l'écoulement chronique, de même le chancre laiſſe une tendance à l'éroſion de la peau, d'où ſe forme l'eſpece particuliere d'ulcere dont la nature eſt inconnue, & qu'on ne ſaurait auſſi regarder comme un ulcere ordinaire.

239. Il eſt ſouvent de la plus grande importance de ſtatuer ſi ces ulceres ſont de la nature de ceux dont nous venons de parler, ou s'ils ſont l'effet d'une nouvelle infection; le point eſt aſſez difficile, & les Praticiens de la plus grande réputation y ont été ſouvent embarraſſés. En général ils ont été trop prompts à reconnaître à ces ulceres un caractere vénérien, & en preſcrivant un traitement mercuriel général ou particulier, ils ont donné lieu à des ſuites les plus fâcheuſes; car le mercure eſt toujours nuiſible aux conſtitutions ſcrophuleuſes, & ſouvent dans ces cas la gangrene ou un cancer s'établiſſent ſur la partie, indépendamment des effets de ce remede ſur tout le ſyſtême. Le D. *Schwediaver* rapporte un cas remarquable de ce genre. Toutes les fois donc que de pareils ulceres empirent pendant l'uſage du mercure, on doit les regarder comme étant

de cette nature, & au lieu de ſuppoſer, comme il n'arrive que trop ſouvent, qu'une autre préparation mercurielle pourra réuſſir, il faudra totalement renverſer le plan du traitement.

ARTICLE II.

De l'irritation des parties voiſines, ou du Phymoſis & Paraphymoſis.

240. TELS ſont les effets ſubſéquens du chancre ſur la partie qu'il affecte; nous paſſerons actuellement à ceux qu'il produit ſur les parties voiſines.

241. Ces effets paraiſſent généralement ſur le prépuce, à raiſon de la ſituation de cette partie, de ſa texture lâche, & de ſa facilité à recevoir l'irritation; ils s'y manifeſtent par une augmentation de contraction de ſes fibres & un épaiſſiſſement de ſa ſubſtance, ſouvent telle, qu'elle produit un reſſerrement des parties au-delà de celles qui confinent au ſiége de la maladie. Ce reſſerrement eſt différemment placé ſelon la forme & le volume du prépuce, qui varient conſidérablement dans les différens ſujets, & cette circonſtance donne lieu aux deux différences de la maladie, connues par les dénominations diſtinctes de Phymoſis & de Paraphymoſis.

242. Le phymoſis eſt le reſſerrement de l'extrémité du prépuce ſur toute la ſommité du gland, de

de maniere à l'étrangler, affection qui en général eſt accompagnée d'un gonflement inflammatoire conſidérable, ſouvent du genre érésipelateux; car la partie étant dans une ſituation déclive, quand les fluides ſont déterminés vers elle en quantité qui ſurpaſſe celle qui lui eſt ordinaire, comme ils n'ont aucune voie de décharge par d'autres vaiſſeaux, ils s'extravaſent néceſſairement aux environs. Cette affection n'eſt cependant pas toujours produite par une pareille cauſe ſpécifique; on la voit ſurvenir même chez les enfans par le ſimple frottement de la partie, ou dans toute autre circonſtance où il y a une irritation conſidérable. L'ouverture du gland étant alors très-diminuée, on ne ſaurait découvrir le ſiége de la maladie; la matiere s'amaſſe ſouvent en pareil cas derriere l'ouverture du prépuce, & ronge les parties qu'elle touche. Il ſe forme bientôt des ulcérations, qui s'ouvrent à travers le prépuce même; le gland, auſſi-bien que le prépuce, peuvent ſe reſſentir du mal, notamment dans les mauvaiſes conſtitutions, & la mortification ſurvenant, la maladie devient très-grave. Quand la ſuppuration dure long-temps, il y a toujours à craindre, même dans les cas les plus favorables, qu'il ne ſe faſſe une cohéſion entre le prépuce & le lieu du gland que le chancre occupe.

243. Les moyens ordinaires propres à remédier à l'inflammation, ſont ceux auxquels on doit

recourir, particulierement les topiques émolliens ſous forme de cataplaſme; une ſolution d'opium qu'on leur ajoute, les rend en général plus efficaces, & quand on employe ce remede à bonne doſe, on doit rarement appréhender la mortification. Nous ſommes confirmés dans cette croyance par les effets que cette ſubſtance a eu dans l'eſpece de gangrene que M. *Pott* a décrite comme affectant les orteils, laquelle eſt précédée par une inflammation ſemblable, l'une & l'autre provenant d'un excès d'irritation. On recommande encore la ſaignée ou plutôt les ſcarifications locales, mais elles ſont rarement accompagnées de grands avantages, car l'irritation qui provient des ulceres, ajoutant un nouveau ſtimulus à la partie, quand il y a quelqu'écoulement entre le prépuce & le gland, elles ſont ſujettes à dégénérer en chancres. Il convient, pour éviter ce danger, de tenir toujours propres les ſurfaces du prépuce & du gland, en y injectant quelques décoctions émollientes, ou en y inſinuant une ſonde couverte de charpie pour nettoyer les plaies. Mais quand on ne peut mettre ce procédé à exécution, que l'inflammation eſt très-étendue, qu'elle cache de la matiere ſous elle, & qu'elle menace gangrene, pour pouvoir examiner l'état des parties affectées, & procurer un écoulement convenable, il devient ſouvent néceſſaire d'inciſer le prépuce dans toute ſa lon-

gueur. On eſt quelquefois obligé de faire deux inciſions dans deux endroits différens, quand il y a adhérence entre le prépuce & le gland; on les portera juſqu'à la racine même du prépuce, mais il ne faudra jamais tenter cette opération quand la couleur de la partie enflammée ſera d'un rouge livide tirant ſur le noir. Comme les ſuites de cette opération ſont toujours déſagréables, les malades ne conſentent pas ſouvent à la ſubir, même quand elle eſt indiquée; auſſi n'eſt-il pas néceſſaire d'y recourir. (1) Mais quand la matiere

(1) J'ai vu beaucoup de phymoſis de cauſe vénérienne, & j'ai toujours obſervé que quand ils étaient bien traités dès leur commencement, il était rare qu'on fût obligé d'en venir à l'opération. Les antiphlogiſtiques généraux, les ſaignées répétées, les bains ſur-tout, viennent ordinairement à bout des accidens urgens, & rendent la maladie tellement docile aux moyens reçus de guériſon, qu'il n'eſt point néceſſaire de recourir à l'opération. Mais dans ces cas il faut toujours allier la méthode mercurielle à l'antiphlogiſtique : j'ai vu ainſi des phymoſis déſeſpérés & prêts à paſſer à l'état gangréneux, prendre un tout autre aſpect dès la premiere ou troiſieme friction. On preſcrit ordinairement la ſection dans le cas de phymoſis, pour, dit-on, produire un dégorgement, & panſer plus facilement les ulceres, & arrêter les progrès d'une gangrene menaçante. Ces raiſons ſont des plus mal fondées; l'engorgement qui eſt inflammatoire, céde toujours au traitement antiphlogiſtique, à moins qu'il ne tienne de la nature ſeptique, & encore alors cette opération n'en eſt pas moins inutile; elle ne

eſt bornée, on pourra faire ſur le côté une petite ouverture qui mène juſque dans la cavité du prépuce

---

peut énerver la cauſticité du virus, qui ſe ferme à lui-même toute entrée par la ſydération qu'il produit ſur la partie. Quand il eſt œdémateux, tel volumineux que ſoit le prépuce, il n'y a rien à craindre, les réſolutifs légers en viennent toujours à bout, mais encore une fois il ne faut point ſe borner à eux. Souvent cet engorgement eſt ſymptomatique, il provient de l'irritation d'un chancre caché ſur le gland ou le prépuce, qui attire & fixe dans le tiſſu cellulaire les ſucs lymphatiques des environs, On ſe doute de cette circonſtance par la douleur que l'on fait éprouver au malade en touchant certaine région du prépuce, par la dureté que les doigts y découvrent. Quand on préſume que le chancre n'eſt pas fort étendu, qu'il ne fournit pas beaucoup de matiere, on peut ſe diſpenſer de l'opération; mais il faut auſſi-tôt recourir à la méthode mercurielle: que ſi l'on préſume que le chancre occupe beaucoup d'eſpace, qu'il ſoit recouvert de végétations qui fourniſſent beaucoup de matieres, alors il ne faut point héſiter, il faut opérer, & promptement; ſi l'on ne s'y décide pas, l'on ſera obligé d'y revenir après le traitement mercuriel. Il eſt un genre de gonflement qui tient de la nature œdémateuſe & ſquirrheuſe; il eſt ſouvent aſſez étendu pour donner lieu à un phymoſis complet. Je n'ai point eu occaſion d'obſerver qu'il fut la ſuite de l'inflammation; mais ceux que j'ai vus, formaient autour de l'ouverture du prépuce une couronne qui égalait l'épaiſſeur du pouce; dans ces cas, la ſubſtance du prépuce devient par la ſuite dure & comme cornée. Cet engorgement ſuccéde ſouvent au traitement des chancres par la ſabine; l'opération ſerait abſurde dans ces cas.

pour donner iſſue à la matiere, & de cette maniere le panſement deviendra très-facile. La méthode ordinaire de faire l'opération, eſt d'introduire ſous le prépuce, un ſcalpel ou biſtouri pour faire une inciſion dans toute ſon étendue; mais comme la laxité de la partie empêche qu'on ne la tienne dans un état de tenſion ſuffiſante pour qu'on puiſſe pratiquer convenablement & promptement l'inciſion, M. *Bell* a inventé depuis peu un inſtrument pour empêcher la peau de céder; il eſt compoſé d'un biſtouri caché dans la rainure d'un conducteur, qui la tenant tendue pendant ſon introduction, permet de la diviſer très promptement. Moyennant cette opération, on peut panſer le ſiége du mal, & enlever la matiere épanchée qui, par ſon ſéjour, rongeait les parties qu'elle touchait. Mais ſouvent la mortification arrive ainſi que nous l'avons dit; on a vu dans ces cas une partie du prépuce, & quelquefois ſa totalité, tomber entierement, quand la maladie eſt près de guérir. Il y a toujours à craindre en pareil cas que la vérole ne ſurvienne, par l'application du virus des chancres ſur cette nouvelle ſurface. Toutes les fois qu'il y a une tendance à la gangrene, il faudra recourir au kinkina, que l'on donnera largement, & enſuite quand les eſcarres viendront à tomber, on reviendra au mercure.

244. Le phymoſis a principalement lieu chez

ceux dont le prépuce eſt très-long ; on le rend ſouvent tel à force de le tirer ſur le gland ; mais quand il eſt naturellement court, de maniere qu'il ne puiſſe recouvrir cette partie, ou bien que dans le commencement de la maladie il eſt un peu gonflé, & qu'on le porte ſouvent ſur la baſe du gland, le reſſerrement de ſes fibres produit une conſtriction en arriere, qui forme deux gonflemens ſéparés par un anneau, en quelque façon ſemblable au reſſerrement de l'urêtre dans le cas de gonorrhée chronique. Cette affection, connue ſous le nom de Paraphymoſis, eſt plus fâcheuſe que la premiere, & principalement lorſqu'elle dérive du phymoſis, en ce qu'ici le reſſerrement qui s'enſuit, étant plus conſidérable, il y a auſſi plus à craindre de la mortification.

245. Les remedes qu'on employe dans cette circonſtance ſont les mêmes que pour le phymoſis ; mais quoique l'opération ſoit plus néceſſaire ici, & qu'elle ſoit auſſi beaucoup plus difficile à faire, cependant, avant d'y avoir recours, il convient de faire appliquer des topiques froids pour diminuer le volume du gland. Quand on le croit ſuffiſamment diminué, on doit tenter d'une main de le pouſſer en arriere, pendant qu'avec les doigts de l'autre on retire doucement en avant ſur lui le prépuce rétracté. On réuſſit quelquefois de cette maniere ; mais, malgré tous les efforts, l'o-

pération eſt ſouvent inévitable. Le point principal en la pratiquant, conſiſte à détruire les deux bourrelets, en faiſant de chaque côté de la verge avec une lancette une inciſion aſſez large & aſſez profonde pour diviſer le prépuce & enlever le reſſerrement, &, en inciſant ainſi, il faut faire attention que ce ſoit à une certaine diſtance des chancres pour éviter tout danger d'abſorption.

Souvent auſſi le paraphymoſis ne provient que de l'augmentation morbifique du gland même, ſans aucun gonflement du prépuce.

246. Le phymoſis donne ſouvent lieu à un reſſerrement habituel, & il eſt aſſez ordinaire de voir l'allongement du prépuce continuer d'avoir lieu, avec une certaine dureté à ſes bords, qui approche de la ſquirroſité, comme il arrive quand il n'y a que les parties les plus tenues des fluides extravaſés, qui ſont abſorbées pendant l'inflammation. Dans ces cas il faut tenter tous les moyens de remédier à la dureté, pour produire la réduction de la partie; on eſſayera donc l'uſage de la cigue, les fumigations cinnabarines, &c. Si cependant ces moyens étaient inefficaces, comme il arrive quelquefois, & que la maladie fût accompagnée de beaucoup d'accidens, il faut alors ne point héſiter de recourir à la circonciſion, qui conſiſte à retrancher avec un biſtouri toute la partie qui déborde le gland, en commençant à la

face ſupérieure, & tenant la verge horiſontalement, pendant qu'en tournant à l'entour, on fait attention de ne point bleſſer le gland. La plaie ſe guérit enſuite comme une ſimple bleſſure; quoique généralement la cicatriſation ſoit plus lente à ſe faire : on fera attention pendant le traitement à prévenir le trop grand rétreciſſement de la cicatrice, en tirant doucement & fréquemment le prépuce ſur la baſe du gland.

CHAPITRE V.

Des Préservatifs.

247. NOUS avons considéré jusqu'ici les divers effets qui résultent de la premiere action du virus vénérien, relativement à la nature des différentes surfaces qui le recevaient. Il convient actuellement d'examiner jusqu'à quel point on pourrait prévenir ces effets, par des remedes pris avant de s'exposer aux hazards de l'infection; ou quels sont les moyens dont on pourrait faire usage, & qui pourraient contrebalancer le danger de l'infection. Cette matiere est une des plus intéressantes; il n'est personne adonné au culte de Vénus, qui ne fasse usage d'un remede de ce genre, si son efficacité était une fois avérée, quand même le principe sur qui son succès est fondé, serait entierement inconnu.

248. L'on a parlé de ces remedes, même lorsque la maladie vénérienne était encore à son berceau. *Fallope*, Auteur connu par sa bonne judiciaire en fait d'observations, & d'une si grande autorité sous tout autre aspect, va sur ce point, jusqu'à assurer qu'il croirait n'avoir rien fait; s'il n'avait point été également heureux à prévenir

l'intromiſſion du virus auſſi-bien qu'à guérir les maladies dont il eſt la cauſe. Cette idée lui était ſuggérée par le ſuccès du mercure dans leur traitement, & l'opinion qu'il avait de ſon infaillibilité & de ſon pouvoir ſpécifique. Ses ſucceſſeurs adopterent cette opinion, vraiſemblablement pour favoriſer la découverte des préſervatifs, de l'application deſquels ils attendaient tant de ſuccès; cependant la naiſſance réitérée de cette maladie, malgré les recherches continuées pendant pluſieurs ſiécles pour découvrir tant de ſecrets vantés comme préſervatifs, eſt la preuve la plus parlante de l'ignorance où l'on eſt encore ſur la nature ſpécifique du virus. D'après l'inſuffiſance des connaiſſances puiſées dans la Chimie, pour en établir le caractere, inſuffiſance qui eſt la même à l'égard des autres poiſons, il n'y a pas grande apparence qu'on puiſſe par la ſuite décider quelle eſt ſa combinaiſon particuliere. D'ailleurs l'efficacité des préſervatifs quelconques ſera toujours incertaine, d'après cette ſeule conſidération que l'on ne reçoit pas toujours l'infection, quoiqu'il y ait eu coïtion avec une perſonne gâtée. Comme l'on héſite ſouvent, ſi en pareil cas l'on a pris précédemment un remede que l'on regarde comme préſervatif, ce remede pourrait acquérir alors un crédit qu'il ne devrait point avoir. Auſſi les Praticiens ſont-ils entierement convaincus de la futilité de toutes les

recherches en ce genre, vû que l'intérêt eſt ſouvent le principal motif qui les fait proner, & non point la conviction réelle que les inventeurs ont de leur efficacité. La poſſibilité d'avoir un pareil remede eſt en effet agréable à ceux qui ne penſent qu'à ſatisfaire leurs paſſions, en ce qu'elle leur donne la liberté de ſuivre librement un penchant, que la crainte de l'infection pourrait arrêter. C'eſt ce qui a porté dans toutes les Capitales, des Praticiens peu ſcrupuleux à complaire aux préjugés des hommes, en établiſſant la ſûreté de leurs jouiſſances ſur l'invention de différens ſpécifiques, auxquels ils pourraient recourir momentanément. Mais ils ont établi à cet égard un grand nombre de regles ſi difficiles à mettre en exécution, au moment où l'on devrait y avoir recours, que manquant toujours en quelque point, il n'était point étonnant qu'ils attribuaſſent leur inefficacité à la négligence du malade plutôt qu'à l'inertie du remede. Auſſi ces remedes ont-ils partagé le ſort de toutes les nouveautés, ils ont eu de la vogue un temps, juſqu'à ce que des manques de ſuccès répétés les ayent enfin avec raiſon, conſignés à l'oubli. Cependant la découverte d'un ſpécifique n'était point une opinion établie ſur le ſeul intérêt; les Praticiens de la premiere réputation l'ont regardée comme poſſible, & ils ont été plus portés à blâmer leur propre ignorance, qu'à croire à l'impoſſibilité de

ne jamais découvrir la qualité occulte d'où dépend l'action du virus. Cette idée de ſpécificité n'était pas ſeulement particuliere à la maladie vénérienne, elle fut encore ſingulierement favoriſée, d'abord par les loix de la Chimie qui explique pourquoi différentes ſubſtances cauſtiques par elles-mêmes, deviennent cependant douces par leurs combinaiſons, & enſuite par la Pathologie humorale, qui établiſſant le ſiége de la maladie dans les humeurs, rendait, plus facile l'application des remedes propres à l'effectuer. D'après cela, parurent des ſpécifiques pour toutes les maladies, malgré que les progrès de la Médecine ayent montré la folie de tous ces efforts, & que le premier (1) des Médecins actuels, diſe qu'il n'en connaît aucun.

249. Tous les remedes qu'on a vantés comme préſervatifs, ont été préſentés ſous la forme de lotions ou d'onguens.

Les lotions, ſont la forme qui a été préférée le plus anciennement; celles de *Fallope* & de *Mayerne* qui lui a ſuccédé, étaient compoſées d'une longue ſuite d'aſtringens, qui certainement devaient en quelque ſorte diminuer la ſenſibilité de la ſurface à l'irritation du virus; mais pour être efficaces, ces remedes demandent d'être ſouvent

(1) Le D. *Cullen.*

répétés ; car ils ne ſauraient réuſſir ſans occaſionner une certaine calloſité ſur le lieu qu'ils touchent : or, une application momentanée, à moins qu'elle n'occaſionne une très-forte corrugation, ne ſuffit pas pour prévenir l'intromiſſion du virus qui cherche à ſe répandre dans la coïtion. Dans des temps plus récens, ces lotions ont été remplacées par une légere ſolution de ſublimé corroſif. Il y a néanmoins à craindre que ce dernier remede étant trop fort, il ne produiſe une inflammation grave, qui, au lieu de prévenir l'action du virus, ne ferait que la favoriſer. Cette lotion eſt particulierement recommandée & récemment publiée en France, dans une annonce de charlatan, (1) & partant d'après le principe de la décompoſition du poiſon, l'Auteur la dit préparée d'une maniere particuliere; mais elle n'a d'autre mérite, que de contenir une plus grande quantité de mercure en diſſolution.

Un remede encore plus renommé à préſent, eſt la ſolution d'alkali cauſtique ; on l'employa particulierement en France, comme préſervative, ſous le nom de Lotion antivénérienne.

Pluſieurs ont fait auſſi une application particuliere de l'eau de chaux, & dernierement M. *Hunter* a recommandé une ſolution d'extrait de ſaturne de *Goulard*.

(1) L'eau fondante.

250. Les vues que l'on ſe propoſe dans l'uſage de ces lotions ſont très-différentes les unes des autres, d'après la nature de la ſurface ſur laquelle elles ſont appliquées. Leur action ſur les parties extérieures conſiſte à la vérité à diminuer la ſenſibilité, comme nous l'avons déja dit; mais quand on les introduit dans l'uêtre, ou qu'on les applique ſur une ſurface muqueuſe par voie de l'injection, comme le virus eſt toujours enveloppé dans cette matiere, leur effet tend, en ſtimulant les parties à l'action, à ſolliciter une augmentation dans l'écoulement du mucus, de maniere à arrêter le virus avant qu'il n'aille plus loin, & ainſi prévenir la maladie.

251. Les regles qu'on a données quant à leur degré de force, lorſqu'on les employe dans cette derniere vue, ſont, qu'en les goûtant, elles impriment ſur la langue un ſentiment aigu, qui cependant ne perſiſte pas trop long-temps; ſi elles occaſionnent quelques ſymptômes inflammatoires, ce qui n'arrive jamais quand on les emploie convenablement, on doit y remédier par l'application des cataplaſmes émolliens ordinaires.

252. En confirmation de l'efficacité de ces injections, le D. *Balfour* cite dans ſa thèſe un cas où elles n'ont été employées que lorſqu'un ſentiment de titillation, & autres ſymptômes d'une

gonorrhée commençante, avaient déja paru, & où néanmoins la maladie fût prévenue. Le D. *Harris* va même plus loin ; il dit avoir connu une perſonne ſujette pendant nombre d'années à l'infection, qui en a prévenu tout retour par l'uſage de pareilles injections faites immédiatement après la coïtion, lors même que d'autres, ſans cette précaution particuliere, la recevaient avec la même femme ; & qu'enfin ayant négligé ſon remede quelque temps, elle éprouva les effets de la contagion également comme les autres.

253. Outre les remedes que pluſieurs perſonnes vantent comme infaillibles, on cite encore le ſuc de limon, de citron, les eſprits affaiblis, la ſolution de ſavon ordinaire, qu'on dit remplir les mêmes intentions & agir d'après le même principe.

254. Pluſieurs ont avancé qu'il ſuffiſait ſeulement de laver les parties ſans aucune autre précaution, & que la propreté faiſait plus pour prévenir la maladie, que tout autre moyen. Mais ſi l'on conſidere la maniere dont l'infection eſt reçue, cette aſſertion ne paraîtra nullement vraie ; car quoique la maladie locale une fois formée, & la ſecrétion de la matiere s'y opérant, la ſouſtraction de celle-ci tende à diminuer l'irritation, cependant quand le virus s'eſt une fois inſinué, de ſimples lavages ne ſe-

ront pas ſuffiſans pour l'enlever ; il faut encore qu'ils poſſedent un certain ſtimulus, pour exciter l'écoulement du mucus de la ſurface ſecrétoire. Mais ſi le virus eſt une fois introduit par une ſurface poreuſe ou par les tégumens communs, aucun remede ne pourra prévenir la production du chancre, quoiqu'en excitant une certaine calloſité, on aurait pu y parvenir. Le D. *Aſtruc* ſemble être de cette opinion, & M. *Hunter* va encore plus loin, en conſidérant la propreté comme nullement néceſſaire, après que la maladie eſt établie.

255. Actuellement que nous avons conſidéré la premiere forme ſous laquelle on employe communément les préſervatifs, & que nous avons rapporté tout ce qu'on peut dire ſur la compoſition des lotions, paſſons à l'examen de la ſeconde, ou aux onguens. On ſait que les ſubſtances huileuſes diminuent pour un certain temps la ſenſibilité de la ſurface qu'elles recouvrent, & qu'elles préviennent ainſi l'action de tout corps irritant, qui autrement pourrait lui nuire. Elles ont également une tendance à envelopper le virus vénérien ; mais pour que leur effet puiſſe être ici le plus favorable, deux circonſtances ſont très-néceſſaires, ſavoir, que le frottement pendant la coïtion ne ſoit pas ſuffiſant pour les enlever, ou que la matiere huileuſe ait une telle conſiſtance, qu'elle ne puiſſe point

être

être emportée de deſſus la ſurface. On ſuppoſa ci-devant, d'après pluſieurs expériences, que l'huile ſimple était le plus puiſſant préſervatif en ce genre; & le préjugé fut tel en ſa faveur, qu'elle fut régardée comme infaillible, étant particulierement recommandée par un Chirurgien ingénieux de Londres; le temps lui fit cependant perdre beaucoup de ſa réputation, & fit voir qu'elle n'était que d'une très-faible défenſe pour les ſurfaces qu'elle couvrait, eu égard aux circonſtances qui accompagnent la coïtion. On lui ſubſtitua bientôt les mucilages dont les propriétés adhéſives ſemblaient devoir procurer plus de ſuccès; mais ces mêmes ſubſtances étant ſujettes aux mêmes inconvéniens que les huileuſes, on trouva qu'elles ne méritaient pas la dénomination d'infaillibles, que leurs inventeurs leur accordaient ſi généreuſement.

256. Après avoir éprouvé l'inéfficacité de ces différens remedes, on eut enfin recours au mercure, toujours dans l'idée qu'on s'était formée de ſa vertu ſpécifique. On vanta une méthode préſervative, qui conſiſtait à oindre le gland & les parties voiſines, avec un liniment mercuriel, ou une ſolution de calomel faite par un mucilage. Cette méthode était appuyée ſur une expérience du D. *Harriſon*, qui tend à confirmer la puiſſance ſpécifique du mercure. Ce Médecin dit qu'en

mêlant une quantité de ce minéral éteint par un mucilage, avec une certaine doſe de virus, & appliquant ce mélange ſur une ſurface même dénuée de tégumens, il ne s'enſuivit aucun effet; & de-là, il part pour en déduire la vertu ſpécifique comme préſervatif. Mais peut-être ce manque d'effet dépend-t-il ici de la combinaiſon du virus avec le mucilage; ce que l'on aura d'autant plus de facilité à croire, qu'aſſez ſouvent l'action du virus eſt prévenu par les ſimples huileux & mucilagineux ſans aucune addition de mercure. Les bons effets de ces topiques conſidérés comme préſervatifs, ſont en effet confirmés par l'obſervation qui montre que l'action du virus eſt plus douce dans le vagin, où naturellement il ſe fait une ſecrétion plus abondante de mucus que dans l'urêtre. Mais encore en admettant que cette combinaiſon du virus avec le mercure, lui ôte entierement ſon action, néanmoins cette action n'en aura pas moins lieu quand le virus ſera appliqué dans ſon état naturel à la ſurface du corps, avant d'avoir été altéré par les procédés de la Chimie.

257. Dernierement en France, on a réuni ces différentes méthodes préſervatives; l'on a conſeillé avant la coïtion, d'oindre le gland & les parties environnantes, avec un liniment mercuriel, & de les laver avec l'alkali cauſtique noyé, & même

d'injecter une partie de cette ſolution dans l'urêtre. L'on a dit que le ſuccès était toujours certain quand après cette injection, il ſortait de l'urêtre une certaine quantité de mucoſité; mais rien ne peut produire une meilleure preuve de la futilité de tous les préſervatifs, que toutes inventions infernales auxquelles les débauchés ont été obligés de recourir.

258. D'après toutes ces conſidérations, on peut réduire à quatre points l'action générale de tous les préſervatifs.

1°. Ils rendent les parties inſenſibles à l'opération du virus; mais pour cela il faut que les topiques ayent une force ſuffiſante: car ſi d'un côté il faut éviter l'inflammation, il faut d'un autre que leur ſtimulus ne ſoit pas trop faible, autrement ils n'auront aucun effet. La production de la calloſité ſur la partie doit être l'ouvrage du temps, on n'en vient point à bout auſſi tôt, & les libertins qui deſirent ſatisfaire à leurs paſſions ſans aucune contrainte, doivent avoir recours de bonne heure, & fréquemment, à ces moyens, juſqu'à ce que la circonſtance deſirée ſe préſente. C'eſt à raiſon de cet état que ceux qui ont été adonnés long-temps aux excès vénériens, ſont moins ſujets à l'infection que d'autres. C'eſt auſſi par la raiſon contraire que l'on voit ceux dont le prépuce couvre naturellement tout le gland, de maniere à lui conſerver une plus grande ſenſibi-

lité, être plus ſujets à l'infection que les autres; chez qui une diſpoſition oppoſée a lieu.

2°. Ils enlevent le virus qui a été dépoſé : ils ſont en général, de même que les premiers, appliqués ſur une ſurface différente ou ſur l'urêtre. Le temps où il faut employer ces injections après l'infection, varie beaucoup; chez quelques-uns, comme nous l'avons dit ci-devant, on n'y a eu recours que lorſque les ſymptômes de la gonorrhée commençaient, & cependant ils ont eu du ſuccès. La régle générale cependant a été qu'on devait les employer immédiatement après la coïtion, ou au moins huit heures après, ainſi que le recommande un Praticien exercé dans ce genre.

3°. Ils empêchent le virus de venir en contact avec les parties : on doit avoir moins de confiance aux remedes de ce genre qu'aux premiers; mais toutes les fois que leur cohéſion eſt très-grande, & qu'on choiſit les plus viſqueux dans ce deſſein, ils peuvent quelquefois réuſſir.

4°. Ils détruiſent le pouvoir ſpécifique du virus, quoique déjà en contact; mais juſqu'à quel point ces remedes opérent ils cet effet ? c'eſt ſur quoi l'on eſt encore incertain. (1)

---

(1) Ces théorêmes ſont de la plus exacte vérité; mais malheureuſement, ou plutôt heureuſement, en les mettant en pratique, on eſt bien loin d'être aſſurés du ſuccès.

259. Outre les remedes locaux dont nous venons de faire mention, quelques Praticiens vou-

---

Les voies par où l'on contracte l'infection n'admettent pas toujours les moyens préſervatifs, & celles qui pourraient les admettre momentanément, ne pourraient en recevoir les effets d'une maniere continue & propre à confirmer leur efficacité, ſans éprouver une détérioration qui ſerait pire que le mal incertain que l'on chercherait à prévenir. Les remedes les plus ſimples & les plus innocens dans leur action ſont les lotions d'oxycrat ou de toute liqueur acide quelconque, ſuffiſamment forte pour opérer une certaine conſtriction; mais il ne faut point croire qu'une injection ou deux puiſſent ſuffire, ce n'eſt que par leur répétition qu'elles peuvent opérer: & encore quelle peut être réellement leur efficacité? L'idée de la mixtion du virus avec un intermede muqueux avant qu'il n'ait fait ſon impreſſion ſur les parties, avait porté le D. *Waren* à croire qu'on pouvait en arrêter les progrès par des lavages aiguiſés d'alkali cauſtique; mais, de quelque côté qu'on ſe tourne, que ces lotions ſoient bornées à l'extérieur, ou qu'on les porte intérieurement dans les parties pour leſquelles on a de juſtes craintes, l'incertitude eſt toujours la même; d'une part inertie, ſi la ſolution eſt trop faible; de l'autre, irritation & inflammation qui ne feront que favoriſer l'intromiſſion du virus ſi elles ſont trop fortes, & que quelques portions virulentes ſe ſoient ſouſtraites à leur action; & ſi elles ont le juſte milieu, impoſſibilité à une égale répartition pour les endroits où elles devraient parvenir. De tous les préſervatifs que l'on a vanté en France, il n'en eſt aucun qui ait eu plus de vogue que l'eau fondante de *Préval*; les analyſes qui en ont été faites ont

lant en impoſer aux ignorans, ont été juſqu'à donner des remedes intérieurs dans la même vue, en les décorant de titres ſpécieux qui exprimaient leur prétendue propriété ; mais il n'eſt point néceſſaire que nous entrions dans de pareils détails à ce ſujet. Nous nions, lors même que le virus eſt entré dans le ſyſtême, que l'on puiſſe, par aucun remede, empêcher ſa dépoſition, & nous diſons que ce n'eſt que lorſqu'il prend ſa forme & qu'il déploye ſon action ſur les parties, que les remedes font leurs effets. Si donc cela eſt vrai, ce dont l'expérience nous convainc tous les jours, on doit encore moins poſſéder des remedes généraux pour prévenir entierement l'infection.

---

décélé du ſublimé corroſif uni à l'eau de chaux, & cette mixtion, qui n'eſt pas nouvelle, avait déjà été citée avant lui comme poſſédant les mêmes vertus. Mais ces vertus, encore une fois, ſont ſuppoſées, comme le ſont, & comme le ſeront vraiſemblablement celles de tous les ſpécifiques préſervatifs de la maladie vénérienne.

CHAPITRE VI.

Du Bubon.

260. LEs ſuites de l'action du virus vénérien ſur une ſurface poreuſe, ou ſur une rendue telle par l'ulcération, conſiſte, comme nous l'avons déjà vu, à aſſimiler à la nature du virus les fluides dont elle eſt imbue. Mais l'état de cette partie néceſſaire à cette aſſimilation, excite naturellement les lymphatiques voiſins à abſorber avec une force augmentée les fluides aſſimilés. Dès qu'une fois ils ont été abſorbés, leur premier effet eſt d'irriter les vaiſſeaux qui les ont pris, & conſécutivement à cette irritation ſuit une ſuppuration d'un genre particulier. Mais cette ſuppuration ſe manifeſte rarement dans le ſyſtême des lymphatiques, par la raiſon que l'augmentation d'action qui ſe produit en eux, détermine les fluides abſorbés à ſe porter en avant, à moins que quelque changement ſurvenant dans la ſtructure de ces vaiſſeaux, la ſtâſe de fluides qu'ils convoyent, ne ſoit favoriſée pendant un certain temps. Or, comme c'eſt preſque toujours le ſyſtême génital qui éprouve les premiers effets de l'abſorption, les glandes inguinales, d'après leur

poſition, ſont auſſi les premieres ſur qui le virus ſe dépoſe; le changement qu'elles éprouvent alors, en conſéquence de cette ſtâſe, eſt en général appellé Bubon.

261. Le bubon eſt donc une véritable affection glanduleuſe, dans laquelle les glandes les plus proches du ſiége primitif de l'infection, éprouvent une altération particuliere par l'impreſſion du virus, qui, s'arrêtant quelque temps dans le labyrinthe de vaiſſeaux qui les conſtitue, ne porte pas plus loin ſon action.

262. Mais auſſi, comme d'autres apparences morbifiques peuvent ſiéger & ſiégent ſouvent dans la région des glandes inguinales de maniere à conſtituer des affections d'une toute autre nature, il devient très-important d'établir des ſignes au moyen deſquels on puiſſe les diſtinguer les unes des autres. Ces affections ſont les hernies & les abcès lombaires. Cependant, pour peu que l'on faſſe attention aux circonſtances, cette diſtinction devient très-facile; car dans la hernie la tumeur eſt ronde, pendant que celle du bubon eſt plus oblongue. La premiere, d'ailleurs, eſt prompte dans ſon apparition, elle offre en tout temps une certaine élaſticité au toucher; elle eſt accompagnée de conſtipation, & d'autres ſymptômes qui indiquent une maladie des premieres voies; l'abcès lombaire eſt lent dans ſa formation; il

eſt en général précédé par quelque maladie aigue, & indiqué par une ſuite de ſymptômes hectiques long temps avant que le gonflement ne paraiſſe.

263. Les premiers ſymptômes qui indiquent la formation d'un bubon, ſont un ſentiment de preſſion à l'aîne, & une roideur générale du membre du même côté. Les ſymptômes augmentent, & ils ſont bientôt accompagnés d'une certaine douleur, & lorſque l'on commence à ſentir par le tact un gonflement dans la partie, ce gonflement ne tarde pas à être ſenſible à la vue. Il commence d'abord dans une glande, &, par l'action qui s'excite en elle, il ſe communique aux glandes voiſines; cependant, pour le plus ſouvent, il ne comprend pas tout le paquet glanduleux, ce qui donne lieu de croire que ces glandes ne ſont pas toutes unies par les mêmes branches des lymphatiques. C'eſt pour cette raiſon que l'on voit le ſiége du bubon varier beaucoup aux aines; cependant il paraît communément du côté où la léſion premiere de la ſurface a commencé, quoique cela ne ſoit pas toujours. Quand il arrive autrement, cela provient d'une anaſtomoſe ou décuſſation particuliere des lymphatiques, qui varie beaucoup dans les différens ſujets. Quand l'origine du mal eſt primitivement ſur le frein, le côté où le bubon paraîtra eſt plus douteux. Quoique l'on ait toujours regardé quelques-

unes des glandes inguinales comme le ſiége des bubons, cependant ils ont paru quelquefois, ainſi que M. *Hunter* l'a remarqué, tout près du pubis aux environs de l'arcade crurale, & même ſur le haut de la cuiſſe, ou ailleurs. Cependant en général on doit toujours les regarder comme occupant les glandes extérieures, quelque part entre le lieu qui a reſſenti les premieres atteintes de l'infection, & le cours des vaiſſeaux vers le tronc des abſorbans.

264. Quelques Auteurs modernes ont diviſé avec raiſon les bubons en ſympathiques & en idiopathiques; ils ont rangé dans la premiere claſſe tous les gonflemens glanduleux ſimples, qui ſont l'effet de l'irritation ſur les extrémités des vaiſſeaux qui viennent y aboutir; & dans la ſeconde, tous ceux dont un dépôt de matiere dans la glande eſt la cauſe premiere. Ceux qui ſont initiés dans la pratique reconnaiſſent tous les jours la ſolidité des fondemens qui ſervent de baſe à cette diviſion; cependant les ſignes qui en établiſſent les différentes eſpeces n'ont point encore été donnés. On ſait, il eſt vrai, que ceux du premier genre diſparaiſſent généralement dans l'eſpace de peu de jours, & qu'ils ne demandent d'autre traitement particulier pour leur réſolution, que la ſouſtraction de la cauſe premiere qui les avait occaſionnés. Cependant comme,

toutes les fois qu'il paraît un gonflement glanduleux avec quelques symptômes vénériens primitifs, il faut tout de suite recourir à une méthode qui s'oppose à l'action du virus sur la partie, & que l'on n'a pas assez de temps pour s'assurer de sa véritable nature par la résolution spontanée, une pareille division, quoique très-judicieusement établie, ne saurait être d'une bien grande utilité, & ici, à moins d'avoir quelque marque décisive pour déterminer d'abord son opinion, le diagnostic du mal doit être encore bien imparfait.

265. Nous avons déjà dit que tous les gonflemens sympathiques avaient pour caractere particulier d'être mous & très mous pendant un certain espace de temps; que, quoique leur volume fût très-considérable, néanmoins ils n'occasionnaient aucune douleur, pendant que ce symptôme avait généralement lieu dans les gonflemens idiopathiques, dès leur commencement. Les gonflemens sympathiques ne suivent pas aussi le même progrès que ceux qui proviennent d'un dépôt spécifique; ils accompagnent le plus ordinairement le période aigu de la gonorrhée, & quelquefois, quand une glande est idiopathiquement affectée, on en trouve deux ou trois voisines qui le sont également par sympathie.

266. Depuis le moment de l'infection jusqu'à celui où le bubon paraît, l'intervalle qui s'écoule

eſt bien différent, & ſujet à variation par les mêmes circonſtances qui retardent ou accélérent l'action du virus dans ſa premiere opération : quand il vient à la ſuite du chancre, il ſe développe communément en ſix jours, & ce ſymptôme doit être conſidéré comme l'origine la plus ordinaire de cette affection.

267. Quelques Auteurs ont mis en queſtion ſi les glandes étaient plus ſuſceptibles de l'irritation vénérienne que les vaiſſeaux abſorbans, & ſi le virus était affaibli par le changement qu'il recevait en les traverſant. On pourra répondre facilement à cette queſtion, ſi l'on obſerve que ces vaiſſeaux éprouvent peu ou point de changement dans le chancre lymphatique, & que néanmoins le même virus charrié vers les glandes inguinales, y excite une bien grande altération. Son opération eſt donc plus puiſſante dans les glandes, & ſi l'on conſidere les progrès rapides des ſymptômes depuis la premiere action du virus, on ſera bientôt porté à croire qu'il éprouve quelques changemens, qui reſtraignent la rapidité de ſes progrès ; en effet l'on obſerve que l'infection générale paraît toujours plus promptement quand la cauſe n'a ſouffert aucun affaibliſſement préliminaire dans l'organiſation d'aucune glande.

268. L'opiniâtreté de l'infection dans le bubon eſt peut-être plus grande que dans aucun autre

ſymptôme de la maladie vénérienne, & en général il eſt peut-être beaucoup plus difficile d'en déraciner la cauſe ſans produire un changement dans l'organiſation de la partie. Cette difficulté eſt vraiſemblablement dûe à la ſtructure particuliere des glandes qui favoriſent également la ſtâſe du virus quand il eſt une fois introduit, & qui en même-temps excitent ſon action; car elles ne ſont qu'un entortillement de ramifications vaſculaires lymphatiques qui ſe réuniſſent toutes. On a obſervé qu'il y avait dans toutes les glandes une ſorte d'extravaſation qui, quand la glande était irritée, devenait plus conſidérable, & favoriſait le changement que le virus occaſionnait, & qui eſt néceſſaire à la formation de la matiere où il paraît toujours être cantonné. Mais une particularité à l'action du virus dans la glande, eſt d'être entierement fixé à l'extérieur, d'attaquer toujours celles qui ſont les plus proches de l'origine de la maladie, d'affecter ſeulement une partie de la maſſe glanduleuſe, & de s'y arrêter pour quelque temps, de ne point attaquer ſucceſſivement les paquets glanduleux voiſins, comme on pourrait le ſuppoſer, & ainſi qu'il arrive dans les ſcrophules, & enfin d'être porté de la glande primitivement affectée dans tout le ſyſtême, ſans produire aucun autre ſymptôme local.

269. Les progrès du bubon varient également

comme l'intervalle de temps qu'il prend depuis le commencement de l'infection jusqu'à celui où il se manifeste. Cette variation, qui dépend du degré d'action communiquée à la partie, aussi-bien que de l'énergie du virus ou de la susceptibilité de la partie à en être affectée, a fait ranger les bubons sous différentes classes, que les Auteurs nomment inflammatoires, érésipelateux, œdémateux, &c. Une pareille distinction n'est cependant pas d'une grande utilité, & tant que l'action du virus continue, elle ne donne pas lieu à de grands changemens. Il est souvent de la plus grande importance de déterminer combien il y a de temps que l'action du virus continue dans la glande; car on pourrait, ayant égard à ce temps, établir une division qui serait bien plus utile que celles qu'on a déjà données. En effet, quoiqu'une lésion de surface, ou autres apparence. de la premiere action du virus, ayent précédé, & que la maladie dès le commencement semble, d'après le succès des remedes, être d'une nature spécifique, cependant certains bubons perdent bientôt ce caractere, ils avancent lentement, ils sont indociles, & même opiniâtres aux topiques mercuriels. On considere ordinairement ces phénomenes comme provenans d'un vice scrophuleux, quoique cette affection se développe plus communément d'elle-même, quand le bubon est ulcéré

Le véritable bubon idiopathique eſt toujours rapide dans ſes progrès; il manifeſte dès le commencement une inflammation conſidérable, & une tendance à la ſuppuration avec un ſentiment douloureux de pulſation dans le lieu qu'il occupe. A meſure qu'il augmente, les parties voiſines participent de plus en plus à l'affection, le membre qui lui répond, eſt conſidérablement douloureux, & les muſcles ſe contractant ſpaſmodiquement, la marche devient en quelque façon claudicante. La fiévre en général ſurvient, & les ſymptômes généraux de laſſitude, de ſoif, & de mal de tête prévalent.

270. C'eſt la tendance du véritable bubon vénérien à ſe terminer par la ſuppuration, qui l'a fait conſidérer comme étant l'effet d'un effort critique, & devant être comparé à l'écoulement de la gonorrhée, ce qui a donné lieu à toutes les preuves qu'on a établi en faveur du traitement fondé ſur cette opinion. Un grand nombre d'Auteurs en médecine ont eu cette penſée, & quoique l'on rejettât par-tout la doctrine de la répulſion & de la coction comme un reſte de la théorie chimique, ils l'ont encore conſervé ici comme applicable à cette terminaiſon; mais ſi l'on ſe rappelle tout ce que nous avons déjà rapporté ſur la nature de la gonorrhée, notre opinion ſur ce ſujet doit être ſuffiſamment connue.

D'après ce que nous avons dit, que l'apparition des ſymptômes de la maladie vénérienne dépendait de la formation d'une matiere où le virus fût contenu, & comme il ne paraît être en activité que quand il eſt combiné avec cette matiere, de-là toutes les fois qu'on peut en prévenir la formation ou en diminuer la quantité, l'activité de la maladie doit néceſſairement être détruite ou énervée. L'argument le plus battu auquel on ait eu recours dans ces cas, a été que ſi l'infection n'eſt point abandonnée à elle-même ſur cette partie, elle ſe portera dans toute l'étendue du ſyſtême. Mais cette ſuppuration empêche-t-elle toujours le virus de pénétrer plus loin? Il ſemble au contraire qu'elle l'y détermine, & que pendant qu'elle a lieu, il s'en introduit une quantité conſidérable, indépendamment de ce qui continue à paſſer même pendant l'état d'ulcération; car alors il y a plus de ſurfaces expoſées à l'abſorption, que dans le chancre primitif qui a introduit l'infection : d'après cela, on peut conſidérer cette pratique comme la meilleure méthode d'inoculer l'infection générale. Quelques Auteurs ont même été juſqu'à défendre tout topique quelconque dans tous les cas de maladie vénérienne locale, & ont conſeillé de laiſſer continuer quelque temps la ſuppuration qui s'établit toujours, y ayant du danger, ont-ils-dit, qu'en la prévenant, le virus

ne

ne ſoit repouſſé par l'action de ces remedes dans tout le ſyſtême. Mais un pareil procédé eſt préciſément le meilleur moyen de produire ce qu'ils cherchent à éviter, & l'on ne tardera pas à en être convaincu, ſi l'on conſidére les phénomenes qui ſuccédent à l'inoculation de la petite-vérole.

271. Dans cette opération, on excite ſur la partie une inflammation éréſipelateuſe, qui continue en conſéquence de l'action de la cauſe morbifique, juſqu'à ce qu'une puſtule paraiſſant, la formation de la matiere ſoit décidée. Mais juſqu'à ce que cette matiere ſoit formée, on n'obſerve aucun ſymptôme qui indique que le virus ſe communique par abſorption; car juſqu'alors les inoculés ne reſſentent aucun friſſon ni aucune douleur à l'aiſſelle, qui indiquent toujours le progrès du virus. Ce n'eſt donc point alors la matiere premiere qui forme la maladie, c'eſt une aſſimilation des fluides de la partie où le virus eſt fixé, & ſi l'on prévient cette aſſimilation, il ne ſurvient aucune maladie, ſon moyen d'action manquant entierement.

272. Nous avons aſſez prouvé par ce que nous venons de dire, la néceſſité de la réſolution du bubon dans ſon état primitif; mais il eſt une autre queſtion, ſavoir ſi quand la matiere eſt déjà formée quelque part, on doit inſiſter ſur cette méthode réſolutive. Quiconque connaît bien le caractere de la maladie, & le long traitement

que la ſuppuration néceſſite ſouvent, avant que la guériſon ſoit bien aſſurée, n'héſitera point à décider qu'il faut continuer ſur le même plan; & empêcher la léſion de ſurface, qui pourrait ſurvenir. Mais comme on peut objecter, d'après nos principes, qu'il doit inévitablement ſe faire une abſorption, au moins, puiſqu'on ne peut prévenir l'infection générale, faut-il éviter le mal local, & pour cette raiſon la réſolution du bubon devient abſolument préférable; car ſi on l'amene à ſuppuration, il s'introduira la même quantité de matiere, avant qu'on ait pu parvenir à cicatriſer l'ulcere. D'ailleurs ce n'eſt pas de la quantité de la matiere d'où dépend la violence de la maladie conſtitutionnelle, mais de la ſuſceptibilité du ſyſtême à recevoir l'action du virus en quelque petite quantité qu'il ſoit.

273. Telles ſont les raiſons qui nous font recommander dans tous les cas la réſolution du bubon, indépendamment de la deſtruction que doivent éprouver, par le procédé de la ſuppuration, les glandes inguinales, qui ſont des organes que la Nature a placés ici pour des vues sûrement importantes, & qu'on ne doit point oublier.

274. Mais pour ſe former une idée exacte de la maladie, & pour juger de ſes progrès, conſidérations ſur qui eſt établi en grande partie le

ſuccès de la pratique, on peut diviſer en trois temps l'eſpace que le bubon parcourt pour parvenir naturellement à ſa guériſon. Le premier eſt l'état de la ſimple irritation; il a lieu avant qu'aucun gonflement extérieur ne paraiſſe, lorſque le virus excite l'action favorable aux différens changemens qui ſurviendront par la ſuite. Le ſecond eſt l'état actuel de l'inflammation qui lui ſuccéde & augmente l'extravaſation naturelle dans les glandes, extravaſation d'où dépend la formation de la matiere. Le troiſieme eſt celui de la ſuppuration qui a lieu quand il ſurvient une deſtruction dans l'organiſation de la partie, & que la tumeur précédemment bornée à la glande devient en quelque façon répandue.

275. Avant de conſidérer ce qui a rapport au traitement du bubon, il eſt néceſſaire de nous arrêter un peu à la diſtribution des glandes inguinales; car il eſt certain que l'on n'a eu tant de ſuccès dans la réſolution du bubon, que depuis que l'on connaît bien le cours & la diſtribution du ſyſtême abſorbant.

On rencontre dans l'aîne deux groupes de glandes lymphatiques qui ſont bien diſtincts l'un de l'autre; chez la plûpart des ſujets ils ont de petites communications par quelques branches intermédiaires; ces groupes ſont nommés Paquets glanduleux ſupérieurs & inférieurs de l'aîne. Le

ſupérieur reçoit des branches de la racine de la verge, & conſéquemment il eſt le ſeul qui ſoit affecté par la méthode ordinaire d'infection, lors de la premiere action du virus. L'inférieur eſt fourni par les ramifications qui viennent des extrémités inférieures, & auſſi eſt-il le ſeul affecté quand il ſe fait une abſorption vers les parties inférieures, ce dont le D. *Schwediaver* rapporte un exemple, à la ſuite d'une ulcération vénérienne ſurvenue au gros orteil.

276. Il paraît, d'après cette diſtribution, que les remedes doivent principalement être introduits dans le paquet glanduleux affecté à la ſuite de l'abſorption qui s'eſt faite ſur la verge; & quand elle commence par la cuiſſe, ou d'autres parties de la ſurface des extrémités inférieures, comme la communication eſt très-petite à raiſon des petites branches qui la forment, on ne doit point compter ſur la quantité du remede qui, d'après la ſituation du mal, pourraît être abſorbée.

277. Les indications qui ſe préſentent dans le traitement du bubon par la réſolution, quand il eſt dans ſon premier temps, ſont 1°. d'animer l'action des abſorbans voiſins pour prévenir toute extravaſation quelconque dans la glande; & 2°. de rendre la glande elle-même incapable de ſouffrir les efforts ultérieurs du virus.

278. On remplit la premiere de ces indications

en déterminant une irritation directement ſur ces vaiſſeaux, ou ſur une partie éloignée dont l'état affecte particulierement la totalité du ſyſtême lymphatique.

279. Le mercure eſt la ſeule ſubſtance que nous connaiſſions ſuffiſamment pénétrante pour exciter la premiere irritation, & celle qui, après être abſorbée, pourvu qu'on en continue l'uſage, retient encore aſſez d'activité pour prévenir la formation de toute congeſtion dans la glande. Cependant, pour en aſſurer le ſuccès, il faut faire attention à quelques circonſtances ; il doit être introduit de telle maniere qu'il n'agiſſe nulle part ailleurs que ſur la partie affectée, auſſi la méthode de le donner doit-elle être entierement bornée à celle des frictions. C'eſt dans cette vue que les Auteurs ont été ſi ſcrupuleux ſur le régime de leur malade pendant la réſolution du bubon, leur enjoignant l'abſtinence de tout ce qui pourrait produire la moindre irritation dans le ſyſtême général, & ainſi augmenter la circulation. Ces frictions ne doivent point ſe faire ſur la glande même, comme ci-devant on le pratiquait, avant que l'on connût le cours des vaiſſeaux du ſyſtême abſorbant; car comme il n'y a aucune branche de ce ſyſtême qui entre de la ſurface de la glande dans ſon intérieur, il paſſe au-delà, & ainſi l'on manque les vues qu'on ſe propoſait de remplir en y

ayant recours. D'après la route des vaiſſeaux lymphatiques que nous avons tracée, le meilleur endroit pour les faire, eſt l'intérieur de la cuiſſe, la racine de la verge, & particulierement cette derniere partie.

280. Une attention qu'il faut avoir ici pour aſſurer le ſuccès du mercure, eſt de l'introduire en telle quantité qu'il produiſe une irritation ſupérieure à celle de la cauſe morbifique. On a conſidéré l'action du mercure ſous pluſieurs points de vue, particulierement comme excitant une irritation ſupérieure & contraire à celle du virus vénérien; mais ſans cette conſidération, la néceſſité de faire attention à cette régle paraît aſſez évidente, & pour y ſatisfaire, ou pour introduire une quantité convenable de mercure qui puiſſe produire cet effet, il faut de toute néceſſité trois choſes; 1°. qu'il ſoit abſorbé par une grande ſurface; 2°. que ſes molécules ſoient dans l'état de la plus grande diviſion; & 3°. qu'il retienne encore, quoique bien diviſé, ſon état d'inſolubilité.

281. Quelques Praticiens ont tellement eu égard à la premiere de ces régles; qu'ils ont pris d'elle le prognoſtic du ſuccès de la réſolution, penſant qu'elle dépendait de l'étendue de la ſurface au-delà du bubon, qui permettait une plus ou moins grande introduction de mercure. On doit faire encore une plus grande attention à cette régle,

quand l'on conſidére le petit nombre de lymphatiques qui pénétrent la glande, & conſéquemment le peu qui doit être abſorbée par les parties affectées : c'eſt pour cette raiſon que le mercure doit être bien diviſé, pour qu'une plus grande quantité puiſſe paſſer par le petit nombre de vaiſſeaux qui vont au ſiége de la maladie. Mais comme il paraît, d'après les obſervations & les expériences du D. *Saunders*, que le mercure n'agit jamais dans ſon état de ſimplicité, qu'il demande un certain changement pour produire ſes effets ſur le corps ; & comme dans l'onguent ordinaire qu'on employe en pareil cas, il n'y a de réellement actif que la portion qui reçoit un degré d'altération par la trituration, en formant quelque choſe d'approchant à la calcination, auſſi convient-il de l'employer plus largement qu'on ne l'a fait juſqu'ici ; car comme ces effets dépendent de la quantité abſorbée dans un court eſpace de temps, on doit donc en employer la préparation la plus active. Pluſieurs Auteurs, même de la premiere réputation, ont exprimé leur ſurpriſe de ce qu'il n'y avait qu'une préparation pour l'uſage extérieur ; la théorie cependant confirme que les richeſſes dont la Chimie abonde, pourraient être avantageuſement employées en pareil cas. L'acrimonie de la plupart des préparations conſervées dans les laboratoires, a été un grand obſtacle à ce qu'on

les employât, quoique le mercure gris ; (mercurius cinereus. *Edimb. Dispenſ.*) & quelques autres, ne ſoient point expoſés à cette objection. Quelle que ſoit la préparation que l'on choiſiſſe, elle doit avoir un certain degré d'inſolubilité, de maniere qu'elle puiſſe retenir pendant quelque temps ſon activité, & ſe borner au lieu où on l'applique; circonſtances d'où dépendra en grande partie le ſuccès de la réſolution du bubon. Quand on y a recours, il faut en continuer l'application avec conſtance & ſouvent ; il faut en déterminer la quantité par ſes effets ſur la glande, en la frottant deux fois le jour, juſqu'à ce que les ſymptômes commencent à s'appaiſer, & quand la ſurface de l'abſorption eſt petite, en la tenant conſtamment couverte par le remede.

282. Nous avons juſqu'à préſent conſidéré la méthode curative, moyennant une irritation excitée ſur les vaiſſeaux mêmes, & qui anime leur action ; nous examinerons actuellement celle moyennant laquelle on en détermine une ſur une partie éloignée, dont l'influence ſur tout le ſyſtême lymphatique eſt des plus évidentes.

Celle-ci conſiſte dans les vomiſſemens réitérés excités naturellement ou par art ; on a vu ſouvent les efforts qui ont lieu alors, produire les plus puiſſans effets, & un exemple des plus remarquable eſt celui d'un bubon rapporté par M. *Hunter*,

où la fluctuation de la matiere ſe faiſait déjà ſentir, & rellement que le Chirurgien avait décidé d'en faire l'ouverture le jour ſuivant. Le malade ſur ces entrefaites ayant été en mer, fut pris d'un vomiſſement qui occaſionna la diſparition totale du bubon, & avec elle celle de toute la maladie. D'après cela les Praticiens, dans les cas opiniâtres de cette eſpece, ont depuis peu fortement recommandé la perſévérance dans l'uſage des émétiques, lorſqu'il s'agit de ſolliciter la réſolution.

283. Ainſi, par tous les moyens que nous venons de rapporter, l'on parvient à remplir la premiere indication, auſſi-bien que la ſeconde, qui conſiſte à rendre la glande incapable de ſouffrir une plus grande action du virus; car l'on obſerve que dans toutes les maladies glanduleuſes où il y a augmentation d'action, ces organes ne ſont plus par la ſuite ſi aiſément affectées par les mêmes cauſes qui ci-devant amenaient l'état morbifique. Pour prouver ceci, il eſt à remarquer qu'après l'inflammation des reins, il ſurvient un tel changement dans la ſecrétion que ces organes opérent, qu'il ſe développe une tendance à la production du calcul, quoiqu'il n'en fut nullement queſtion avant; de-là il ſuit qu'une glande étant une fois affectée, elle n'eſt plus propre à redevenir par la ſuite le ſiége du bubon.

284. Tout ce que nous avons déjà dit jusqu'à présent regarde le traitement du bubon dans son commencement, pendant ses deux premiers temps; les remedes dont nous avons fait mention doivent être continués même quand la suppuration commence à paraître. On juge de la tendance à la suppuration, par le volume de la tumeur qui continue d'augmenter, par la rougeur & la douleur qui l'accompagnent, après quelques jours de l'usage du mercure. Dès qu'on découvre que la fluctuation de la matiere a lieu, il faut se déterminer à en procurer l'évacuation. Plusieurs Praticiens prétendent, lors même qu'elle est formée, que si le mercure est promptement & convenablement administré, la suppuration ne surviendra presque jamais; mais cette assertion est prouvée fausse par l'expérience journaliere, & toutes les fois qu'il arrive une suppuration convenable, on ne doit jamais la considérer différente de celle de l'abcès ordinaire

285. Les méthodes de traiter le bubon, quand il est arrivé à l'état de suppuration, peuvent se réduire aux trois suivantes; 1°. à laisser les tégumens s'ouvrir spontanément; 2°. à en procurer la division par la lancette; 3°. à y appliquer le caustique.

286. La premiere de ces méthodes est actuellement la plus reçue, car la suppuration étant complette même avant que la matiere ne cherche

à ſe faire jour, la perte de ſubſtance eſt plus promptement réparée, & la cicatrice en ſera auſſi moins ſenſible. Il faut toujours éviter le cauſtique dans le véritable bubon vénérien ; l'on trouvera même des inconvéniens à la méthode de l'employer perfectionnée par M. *Plenck*. Il en preſcrit un petit morceau du volume d'un pois, pour être appliqué ſur le milieu du bubon, & être continué pendant une heure & même moins ; il conſeille enſuite d'en panſer l'eſcarre avec un mélange d'onguent mercuriel & de baſilicum ; il dit qu'en ſuivant ce procédé la cicatrice eſt très-peu de temps à ſe faire attendre.

287. Dans quelqu'état que ſoit le bubon, il ne faut rien y appliquer, ſinon un morceau de flanelle ou de fourrure pour le tenir bien chaudement, & l'on évitera toute application émolliente quelconque. On cherchera à remédier à la conſtipation, qui ne peut qu'augmenter l'irritation, & l'on appaiſera l'irritabilité & la douleur par des opiacès qu'on donnera de temps à autre ; s'il s'ouvre, les mercuriaux pris intérieurement & à petite doſe deviendront très-convenables, & l'on ceſſera les illinitions locales, tant qu'on ſuivra ce traitement, qui doit être continué auſſi long-temps que la partie retiendra les principes d'infection, ce qu'on ne peut aſſurer que d'après l'expérience. Cependant la conſtitution dans la plupart de ces circonſtances

ne tarde pas à être affectée ; & alors un autre état du ſyſtême ſe développe, qui demande toute notre attention.

288. Il faut apporter beaucoup de jugement dans le choix des différens moyens de guériſon propres aux bubons ; car quoique nous ayons dit qu'ils ſe réſolvent aiſément, ou qu'ils ſe terminent par la ſuppuration ſuivie d'une bonne cicatrice, cependant il ne faut pas diſſimuler que leur terminaiſon n'eſt pas toujours ſi heureuſe, ſoit parce qu'ils ne ſont pas originairement de nature vénérienne, ou que l'irritation ſpécifique ceſſe trop tôt d'agir : dans pareil cas on ſoupçonne communément une affection ſcrophuleuſe. Cette opinion ſemble être confirmée par l'obſervation des mauvais effets du mercure ; & toutes les fois que les progrès du bubon ſont très-lents, on doit le regarder comme tenant un peu de cet état. Dans ces cas on a recommandé un très-grand nombre de remedes pour exciter la ſuppuration, comme des cataplaſmes de mëzeréon, de mandragore, de cigue, & autres ; mais quand ces ſubſtances excitent la ſuppuration, la matiere que les ouvertures fourniſſent eſt généralement mauvaiſe ; c'eſt une ichoroſité limpide ſans couleur. Il s'établit un véritable ulcére qui eſt entretenu par l'acrimonie de l'écoulement, & dont les bords ſont durs & calleux.

289. C'eſt dans cet état d'ulcération, qui en général eſt accompagnée d'une irritabilité morbifique, que l'on a éprouvé de ſi bons ſuccès de l'uſage de l'opium, & comme dans tous ces cas l'on recourait ci-devant & aſſez indiſtinctement à l'uſage du mercure, il n'eſt point étonnant que l'on ait trouvé tant d'obſtacle dans leur guériſon; le corps s'émaciait, les forces tombaient, & les ſymptômes hectiques avec la petiteſſe & l'accélération du pouls ne tardaient pas à ſe manifeſter. Rarement ces maux cédaient au traitement, & quand le malade était épuiſé & fatigué des remedes qui n'avaient aucun ſuccès, on les envoyait à la campagne, comme dernier refuge, où un bon régime, le kinkina, & autres remedes propres à éloigner l'irritabilité, opéraient en général ce que l'art avait rendu ſi difficile à faire. (1)

---

(1) On voit notamment dans les hopitaux un aſſez grand nombre de ces bubons; ils offrent le plus vilain aſpect; l'éroſion en eſt plus ou moins étendue; les bords en ſont durs & calleux; ils ſont formés par la peau endurcie, recoquillée ſur elle-même, & formant différentes avances en maniere de dentelures. Cette éroſion a pour baſe un paquet glanduleux, qui ſe porte au loin, & qui eſt plus ou moins douloureux. Les chairs ſont d'un rouge blafard, quelquefois tirant ſur le bleu; elles forment des excroiſſances qui ſont plus ou moins élevées, & qui rendent une matiere ichoreuſe, ſanieuſe & gluante. Je me

290. C'eſt auſſi le mauvais traitement du bubon dans l'état ulcéré, ou la mépriſe où l'on eſt tombé

---

rappelle d'un ſoldat chez qui l'ulcération s'étendait juſques ſur les muſcles de l'abdomen, & était accompagnée de la plupart des circonſtances dont j'ai fait mention. Il eſt certain ſujet chez qui cette terminaiſon a plus ſouvent lieu que chez d'autres, & en général on doit l'attendre quand on a trop précipité l'uſage du mercure chez ceux dont le ſyſtême abſorbant jouit d'une très-grande irritabilité. J'ai vu ainſi dans les hôpitaux, où la routine n'a malheureuſement que trop d'empire, ſaturer & ſupertaturer la conſtitution par tous les mercuriels connus, & ne pas plus avancer que ſi l'on fût reſté dans la plus parfaite indolence. Le mieux, quand on préſume avoir affaire à de pareils tempéramens, eſt d'inſiſter ſur les préparations, & notamment les bains, & de ne commencer le traitement mercuriel qu'avec lenteur, ſauf à mettre plus d'activité quand l'on s'appetçoit du ſuccès. L'obſervation de ce qui ſe paſſe dans les hôpitaux m'a porté à croire que le traitement local entre pour beaucoup dans la formation de cette terminaiſon. Dès que le bubon paraît, on applique deſſus un emplâtre de diabotanum ou de vigo avec le mercure, emplâtre dont la ſubſtance eſt fort dure; l'on en continue l'uſage même quand le bubon eſt en ſuppuration; pour peu que les malades s'ennuyent dans leurs lits, on les laiſſe courir dans les ſalles, & le frottement occaſionné par la marche, joint à celui que détermine la dureté des emplâtres, entretiennent le lieu ſuppuré dans un état d'irritation qui n'eſt nullement favorable à la cicatriſation. On a vanté beaucoup de remedes contre cet état du bubon; mais la plupart ont été inefficaces, parce

en prenant pour affection vénérienne ce qui ne l'était pas, qui ont ſouvent été cauſe de la converſion d'un bubon ſimple en un véritable ſquirrhe. Quand cette terminaiſon a lieu, ce qui eſt infiniment rare, on pourra mettre en uſage les mêmes

---

qu'on en a voulu faire une méthode trop générale. Quand tout indique qu'on n'a qu'un vice local à combattre, les cauſtiques ont leur utilité, notamment ſi la ſuperficie de l'ulcere eſt parſemée de chairs baveuſes & luxuriantes; un petit pinceau imbu d'eau mercurielle, & qu'on promene enſuite ſur la ſurface de l'ulcére, produit alors de très-bons effets; quand les bords en ſont calleux, on doit lui préférer une pâte cauſtique faite avec le ſublimé corroſif & la mie de pain, qu'on étend plus ou moins mince pour faire enſuite deſſécher; on en taille des morceaux de grandeur & de forme convenables à celles du lieu où l'on a intention de l'appliquer; on met un lit de charpie pardeſſus, & à la levée de l'appareil on réitére, s'il eſt néceſſaire, cette application; mais dans ces cas il faut que le bubon ulceré ſoit ſans douleur; pour peu qu'il y en ait, il faut recourir aux cataplaſmes de mie de pain, auxquels on ajoutera une certaine doſe de laudanum liquide ou d'extrait de ſaturne. Souvent ces bubons ſuppurés ſont accompagnés de fiſtules profondes, qui fourniſſent une matiere ſanieuſe puante, & ſe ſouſtraiſent à tous les remedes connus; il n'en eſt point de meilleur en pareil cas que des lotions & injections faites avec de l'eau de mer & fréquemment répétées; on applique des lits de charpie, imbus de cette eau, ſur les ulcéres, & on les tient toujours mouillés: les bains pris en pleine mer ont eu des ſuccès qui m'ont ſurpris.

remedes dont nous avons déjà fait mention en parlant du ſquirrhe du teſticule.

291. Tout ce qui vient d'être dit eſt relatif à l'hiſtoire du bubon conſidéré chez l'homme; ce ſymptôme a également lieu chez les femmes, mais par ſa ſituation particuliere, il demande une grande attention, le ſiége de l'abſorption étant plus étendu, & le cours des lymphatiques un peu différent.

Quand l'infection primitive eſt ſur les levres, le clitoris ou les nymphes, le bubon généralement ſe forme quelque part le long des ligamens ronds, & ici il eſt toujours très-petit. Lorſque l'infection eſt proche du périnée, alors les glandes de l'aîne ſont affectées comme chez les hommes, ou le bubon ſe forme quelque part entre les grandes levres & la cuiſſe; la tumeur varie plus ici que chez l'homme, & on ne peut la découvrir qu'en faiſant une grande attention aux ſymptômes. A l'égard du traitement, on ſuit ici la même méthode que celle que l'on ſuit chez l'homme.

292. Quand ce n'eſt point à la coïtion que l'on doit rapporter l'infection, mais qu'elle s'eſt développée ſur d'autres parties qui ont été, par des circonſtances particulieres, expoſées à l'action du virus, il peut alors ſe former des bubons en différens endroits; néanmoins ces bubons ſont toujours bornés aux glandes qui ſont les plus proches

proches de l'origine de l'infection, & avec qui les vaiſſeaux de la partie affectée ſont en rapport. Mais l'eſpace de temps qu'il faut avant que la matiere puiſſe ſe former, & conſéquemment que l'abſorption puiſſe ſe faire, en laiſſera toujours aſſez pour détruire l'activité de la maladie. Pour réuſſir dans ces cas, il faut bien ſe rappeller le cours des vaiſſeaux lymphatiques, & ſaiſir tous les moyens pour faciliter l'introduction d'une ſuffiſante quantité de mercure dans les glandes infectées, comme le moyen ſeul d'opérer une réſolution certaine.

CHAPITRE VII.

De la Maladie conſtitutionnelle, ou de la Vérole confirmée.

293. LORSQUE le virus vénérien a été introduit par une ſurface poreuſe ou rendue telle par une ulcération, il eſt bien-tôt convoyé par l'action des vaiſſeaux lymphatiques de la partie, d'abord dans les glandes du voiſinage, pour former le bubon, comme nous venons de le dire ; où ſans les pénétrer, il eſt immédiatement porté vers le conduit thorachique, pour de-là paſſer dans la maſſe commune des fluides qui vont parcourir les routes de la circulation générale. L'effet d'une pareille mixtion eſt une légere irritation du ſyſtême, accompagnée plus ou moins de friſſons, lorſque le virus ſe dépoſe ſur quelques parties: mais ces effets ſont ſi légers que les Auteurs les ont tous paſſés ſous ſilence, auſſi-bien que les malades eux-mêmes, qui ſouvent les ont attribués à quelques cauſes momentanées, juſqu'à ce qu'enfin après un certain eſpace de temps, la maladie ſe développe d'elle-même par divers ſymptômes qui dénotent une infection générale.

294. Le temps où ces ſymptômes paraiſſent, varie ſingulierement, cependant en prenant un terme moyen, c'eſt ordinairement ſix ſemaines après l'abſorption; mais chez quelques-uns, l'eſpace eſt plus court; on les a vu ſe manifeſter douze ou quatorze jours après; les mêmes circonſtances qui influent ſur la premiere opération du virus ayant également lieu ici.

295. Lorſque le virus eſt ainſi généralement répandu, il ne circule qu'un certain temps dans la maſſe générale. Il eſt bien-tôt déterminé vers certaines parties, par la nature & par l'affinité ſpécifique propres à toutes les maladies qui dérivent d'un même principe; & cette détermination dont nous ne ſaurions entierement développer la cauſe, ſe manifeſte dans un eſpace de temps plus long ou plus court, ſelon la ſuſceptibilité des parties à recevoir ſon action. Auſſi obſerve-t-on dans la maladie dont il s'agit, & dans celles de même nature, que le ſang ne reçoit aucune infection; car avant même l'apparition des ſymptômes ſpécifiques qui indiquent le virus, cette détermination vers les parties eſt déja caractériſée, & tellement, qu'il n'y a que les fluides de ces parties qui peuvent alors communiquer la maladie. Mais cette détermination locale que le virus retient quand la maladie eſt conſtitutionnelle, peut ſe prouver par l'obſervation. Quand le virus n'affecte qu'une ſeule

glande, & que cette glande eſt ſituée de maniere à pouvoir être enlevée, comme à l'aiſſelle, ainſi que M. *Hunter* a eu occaſion de l'obſerver, on peut en extirpant la tumeur, extirper également la cauſe de la maladie. Il eſt donc de fait que ni le ſang ni aucun des fluides des ſecrétoires ordinaires, ne ſont affectés par le virus, ce qui eſt prouvé par un argument que M. *Hunter* employe très-heureuſement, ſavoir, que ſi ces ſecrétoires éprouvaient la même irritation que les parties où ſes effets ſe développent, au lieu de ſéparer leurs fluides ordinaires, ils ſépareraient la même matiere que celle qui caractériſe les ulcérations vénériennes.

296. La ſuſceptibilité des parties à éprouver l'action du virus vénérien, eſt une matiere qui mérite beaucoup d'attention, & dont la connaiſſance eſt très-liée avec la nature de la maladie. Elle a été déſignée généralement par les Auteurs, ſous le terme vague d'Etat de la conſtitution; mais l'idée que cette dénomination ſuggere, n'eſt nullement juſte; car l'on obſerve que la conſtitution n'eſt affectée que par ſympathie, & que ce n'eſt que l'influence ſeule du virus ſur un lieu particulier, qui forme la maladie: de-là il ſuit que ſi les parties ſont inſenſibles à ſon opération, il ne peut réſulter aucun effet de ſon introduction dans le ſyſtême. C'eſt d'après cette conſidération

que l'on peut concevoir comment le virus vénérien peut rester si souvent caché dans le système, sans donner aucun signe son existence, comme chaque Auteur en fournit des exemples ; le D. *Schwediaver* en a rapporté plusieurs, sans cependant entrer dans les circonstances qui tendraient à éclaircir la difficulté. Ces circonstances, d'après l'observation, peuvent se réduire ; 1°. à un excès de secrétion dans les parties susceptibles de son action : ou 2°. à une insensibilité à l'irritation, & cette derniere peut venir d'un défaut de ton suffisant, ou d'une callosité réelle.

297. Que l'excès de secrétion diminue l'action du virus, c'est ce que démontre la difficulté qu'éprouvent les tempéramens phlegmatiques, à en être affectés, & la longueur du temps que les principes d'infection employent pour se développer chez ces constitutions, lorsqu'elles les ont reçu ; pendant qu'au contraire, ceux qui sont d'une complexion sanguine, sont aussi plus sujets à leur action.

298. Pour prouver que l'insensibilité des parties influe beaucoup à cet égard, on a observé qu'en recevant une violence sur une partie, lorsqu'aucun symptôme d'infection générale ne paraissait, & qu'aucun indice ne dénotait la présence du virus, l'infection se manifestait bientôt, de sorte qu'il fallait recourir à un traitement

régulier, pour contrebalancer ſes effets. On a dit que cette inſenſibilité était due à un défaut de ton des parties. Il eſt à remarquer en effet que quand une infection cachée prévaut chez les femmes, elle dort aſſez ſouvent juſqu'à ce que la groſſeſſe ſurvienne, auquel temps elle peut ſe montrer d'elle-même, à raiſon de l'état pléthorique du ſyſtême; ou quand les femmes n'ont point d'enfant, juſqu'à ce que leur regles diſparaiſſent; temps où l'altération générale du ſyſtême ſurvenant, elle produit ſon action. Quant à la calloſité réelle, elle eſt ſuffiſamment démontré, & les obſervations que nous avons déja eu occaſion de faire, en parlant de la gonorrhée, ſont également applicables ici.

299. C'eſt donc une conſtitution irritable, qui donne une certaine tendance à la plupart des maladies, & cette conſtitution n'eſt ni bornée à la force athlétique, ni à l'exceſſive débilité, c'eſt pourquoi l'on ne ſaurait juger d'elle *à priori.*

300. La plupart de ceux qui ont écrit ſur la maladie vénérienne, ont obſervé que quand le virus reſtait long-temps dans un état d'inertie, les malades n'en communiquaient pas moins fréquemment l'infection à d'autres qui étaient plus ſuſceptibles de ſon action. Quoique cette opinion ſoit fortement appuyée ſur des faits, nous ne la

nierons pas moins ; car à moins que le virus ait produit quelque matiere, nous ne connaiſſons aucun intermede qui put le retenir. En effet il eſt d'obſervation que la conſtitution eſt moins affectée par la cauſe de la maladie, que par ſes effets ; donc quand il n'y en a aucun effet, la conſtitution ou l'état général ne ſaurait s'en reſſentir. On ne peut point appercevoir aucune ſuite fâcheuſe du virus, qui reſte caché, ſi ce n'eſt quand il eſt excité à l'action. De-là l'impropriété du terme déguiſé par lequel on caractériſe les maladies vénériennes cachées, *morbi venerei larvati*, puiſqu'il ne ſaurait en exiſter de pareilles. La preuve de leur guériſon par le mercure, ne mérite pas plus d'attention, ce minéral pouvant guérir nombre de maladies indépendantes de cette cauſe ſpécifique. Cette idée de virus caché, inculquée par les Praticiens, a eu les plus fâcheuſes conſéquences ; car il n'eſt pas aiſé à ceux qui ont été attaqués de la maladie vénérienne, d'être convaincus qu'ils en ſont radicalement guéris. Elle détermine ſouvent les malades qui ſont dans le meilleur état, à ſe livrer à des empyriques qui flattent leurs préjugés, & qui continuent à leur donner du mercure, juſqu'à ce que leur conſtitution ſoit totalement ruinée. Nous deſirons donc pour le bonheur de l'humanité, de combattre victorieuſement cette opinion ; d'établir

enfin, comme un fait réel, que le virus vénérien caché dans la maſſe générale des fluides, ne peut jamais être nuiſible à la conſtitution, juſqu'à ce que ſes effets ſoient développés ſur un lieu particulier, & qu'il y peut être auſſi ſûrement retenu que les ſubſtances les plus douces quelconques. Le ſeul effet, à la vérité, qu'il pourrait peut-être produire, quand il eſt ainſi répandu, ſerait la fiévre; mais nous ſavons que certainement il eſt incapable de la produire même dans ſon état de plus grande activité.

301. Nous avons dit que les ſymptômes qui conſtituaient la maladie conſtitutionnelle, étaient ſingulierement variés; auſſi eſt-il preſqu'impoſſible d'en donner un détail bien circonſtancié. Quoique nous ne puiſſions pas nous étendre beaucoup ſur eux, cependant d'après l'analogie des premiers effets du virus, nous les rapporterons; 1°. à la ſympathie ſpécifique entre certaines parties; 2°. à la durée de l'action apparente du virus; 3°. à une particularité de l'habitude générale.

302. Pour expliquer le premier de ces points, nous obſerverons que tant que le virus circule ſeulement un certain temps dans la maſſe générale, comme matiere étrangere & irritante, il eſt déterminé par l'action du cœur, comme toutes les autres cauſes qui produiſent des maladies ſpéci-

fiques, vers les plus petits vaiſſeaux voiſins de ceux qui donnent naiſſance au ſyſtême lymphatique. Mais d'après la nature de ce virus, le paſſage ne s'ouvre point ſans une irritation des parties vers leſquelles il eſt porté; l'effet de cette irritation eſt une deſtruction de l'organiſation, en conſéquence de laquelle il ſe fait une nouvelle matiere ſemblable au virus lui-même, laquelle conſerve le pouvoir d'irritation, & développe l'état commencé par l'infection primitive, juſqu'à ce que par la ſuite des temps la partie ſe ſoit tellement habituée au ſtimulus, qu'elle ne ſoit plus excitée par ſon action ultérieure; ou bien juſqu'à ce que les puiſſances du ſyſtême étant ſollicitées par art, il ſurvienne une ſéparation de la partie affectée, par un procédé lié avec celui de l'inflammation, mais que nous ne ſaurions entierement expliquer. Comme c'eſt principalement des ſurfaces du corps que prend ſon origine le ſyſtême lymphatique vers lequel cette détermination a lieu, on peut, d'après la différence de ces ſurfaces, telles que nous les avons rapportées, connaître la partie ſur laquelle ſon action eſt d'abord exercée. Ses effets, ſemblables à ceux qu'il a produits dès ſa premiere impreſſion avant de pénétrer le ſyſtême, conſiſtent ici dans l'affection d'une ſurface poreuſe ou ſecrétoire, ce qui établit deux états différens, qui divi-

ſent communément les périodes de la maladie.

303. La ſurface ſecrétoire qui eſt communément affectée, eſt celle de la poitrine, & cela par la connexion qu'il y a entre elle & les organes de la génération, qui ſont preſque toujours le ſiége primitif de la maladie; en conſéquence de quoi il s'établit une ſympathie morbifique, & auſſi à raiſon de ce que cette ſurface eſt plus expoſée que toute autre à l'irritation qui excite puiſſamment l'action de la cauſe morbifique. On eſt incertain ſur le lieu où la cauſe virulente paraît agir particulierement, c'eſt néanmoins le plus communément ſur les amygdales, vû la nature de ces glandes qui favoriſe principalement ſon opération, & de-là il s'étend par degré vers la bouche, la langue, &c. Ses effets ſur cette partie conſiſtent à y produire une ulcération; cette ulcération eſt communément ſans une grande tuméfaction, elle ſe développe tout-à-coup ſans aucun bouton ou puſtule précédente, comme il arrive dans le chancre, que l'humidité conſtante de la partie empêche de ſe former ici. La ſurface de cette ulcération eſt toujours ſale, d'une couleur blanchâtre, & ſes bords acquierent un épaiſſiſſement ou une certaine dureté qui ſe manifeſtent aiſément par leur déchiqueture & irrégularité; quand la langue eſt affectée, elle devient dure, & la parole eſt par cette raiſon gênée, ou quand l'ul-

cération eſt peu de choſe, elle repréſente comme ſi un morceau en avait été coupé. Si l'ulcération ſe communique aux gencives, elles acquierent la même ſpongioſité, les bords en ſont rouges & enflammés, ce qui diſtingue cette ulcération de la ſcorbutique, où il y a tendance à l'hémorrhagie.

304. L'action du virus ſur une ſurface poreuſe ſe manifeſte par une éruption ou tache ſur la peau; cette éruption, quoique très variée dans ſon apparence, eſt toujours d'une couleur bigarrée, en quelque ſorte ſemblable à celle qu'on obſerve de temps à autre dans la petite vérole; elle paraît indifféremment ſur toutes les parties. Cette tache eſt remplacée chez quelques-uns par des puſtules diſtinctes, qui ſont plus viſibles à leur terminaiſon quand elles prennent la forme de croûte. D'abord elles ſont plus tranſparentes; mais à meſure que la ſurpeau tombe, elles prennent l'apparence écailleuſe, que l'on peut conſidérer comme une tendance de la maladie vers ſa fin. Cependant comme les puiſſances des parties voiſines ne ſont pas ſuffiſamment excitées pour chaſſer toute la portion d'humeurs affectées, l'action morbifique recommence, & les mêmes apparences ſe renouvellent. Les puſtules s'étendent, elles deviennent plus épaiſſes; elles augmentent en volume; il continue à s'en détacher des écailles de couleur cuivrée, juſqu'à ce que la peau man-

quant, il ſe forme de la matiere, & que l'ulcération paraiſſe. Ces puſtules cependant ne ſont accompagnées d'aucun gonflement ; elles n'occaſionnent que peu ou point de douleur ; elles ſont en tout aſſez ſemblables à celles qu'on obſerve dans l'élephanthiaſis, & autres affections chroniques de la peau, ce qui a fait qu'on les a regardées comme étant de même nature. Souvent dans ce période les doigts ſe reſſentent du mal, il en attaque la partie qui eſt recouverte par l'ongle, laquelle, en tombant, laiſſe paraître la ſurface de deſſous rouge & enflammée. On a également vu les cheveux tomber des parties qu'ils couvrent, ſans jamais revenir tout le temps que la maladie a duré.

305. Quand les éruptions paſſent à l'état d'ulceres, leur baſe eſt généralement couverte d'une croûte épaiſſe & comme couenneuſe, leurs bords deviennent durs & calleux, & l'on peut obſerver tout à l'entour de l'ulcération, une rougeur de la peau qui n'eſt point ordinaire ; alors on n'aura guere de difficulté à diſtinguer la maladie, ſi l'on fait attention à l'hiſtoire précédente, à l'apparence premiere de l'ulcération, & à ſes progrès.

306. Nous avons conſidéré juſqu'à préſent le premier état auquel l'on peut rapporter la diverſité de ſymptômes qui accompagnent l'infection générale ; celui qui ſuit comprend la durée de

ſon action apparente, ou l'étendue de temps depuis que les ſymptômes du premier état ont commencé. Pour bien développer ce que nous allons avancer, il nous faut revenir ſur une premiere obſervation, ſavoir que la maladie dans les deux premiers états a une tendance naturelle à perdre de ſa force; mais que ſes efforts à cet égard ſont empêchés par l'inaction des organes qui ne ſont point ſuffiſamment excitées à opérer une ſéparation parfaite, & que la diſpoſition morbifique des vaiſſeaux perſiſtant toujours, la formation de la matiere doit néceſſairement continuer.

307. Pour mieux éclaircir ceci, nous obſerverons que quand une cauſe irritante affecte une partie, celles qui ſont voiſines d'elles par une loi de l'économie, font tous leurs efforts pour réſiſter à ſon action, ou pour en arrêter les progrès, & c'eſt pour cela qu'il ſe forme une inflammation adhéſive. Ainſi l'effet de la cauſe morbifique ſe trouve borné & circonſcrit comme l'inflammation qu'elle produit; mais cette inflammation devenant ſuppurative, il en réſulte une matiere qui eſt le produit de la deſtruction des ſolides affectés, ou leur converſion en une ſubſtance ordinairement ſemblable à la cauſe premiere de l'infection. Pendant que ce genre d'inflammation avance, la matiere eſt pouſſée vers la ſurface, ou verſée au-dehors; mais enſuite bientôt il ſe forme de nou-

veaux vaiſſeaux ſur la ſurface, la matiere diminue par degré, juſqu'à ce que ces vaiſſeaux ou granulations venant à ſe rencontrer, l'inflammation adhéſive ſuccéde pour remplacer tout ce qui a été détruit. Telle eſt la maniere dont le rétabliſſement s'opere quand il n'y a aucune cauſe qui en gêne le mécaniſme; mais dans la maladie vénérienne, le pouvoir d'irritation que la cauſe morbifique développe étant très-petit, l'inflammation adhéſive a toutes les peines à ſe former, auſſi la ſuppuration n'étant point circonſcrite, la matiere continue conſtamment à ſe produire.

308. Quand donc l'Art dans ces cas ne vient point arrêter les progrès de l'infection, l'abſorption a néceſſairement lieu, & détermine un nouveau dépot ſur une ſurface interne. D'après la ſympathie qu'on obſerve prévaloir entre les ſurfaces, & d'après l'action du cœur qui empêche que les gros vaiſſeaux ne ſe reſſentent de ſon influence, la ſurface vers laquelle elle eſt déterminée eſt le périoſte, car jamais, dans aucun cas, on ne découvre pas la diſſection des ulceres internes, ou des affections ulcéreuſes à la ſuite de la vérole; du périoſte le virus s'étend bientôt aux os, qu'il attaque également. (1)

(1) Il y a trois ans que j'eus occaſion de voir chez un jeune homme cette métaſtaſe ou tranſport de matiere

309. La détermination du virus vers cette ſurface ou le périoſte, conſtitue donc un nouvel état ou période de la maladie, qui différe de tous les autres en ce que le virus eſt alors incapable de communiquer l'infection. Quelques-uns ont cru que cette communication était également impoſ-

---

morbifique de la maniere la plus évidente, à la ſuite de la ſuppreſſion d'une gonorrhée virulente. Au bout d'un mois de traitement, le malade, impatient de ſuivre le régime, accéda aux ſollicitations de ſes amis, qui l'engagerent à faire une promenade en batteau par un temps gris, vers la fin de l'automne; il ſe repoſa ſur un gaſon humide en ſortant de deſſus l'eau, & quelques heures après il fut ſurpris de ne plus trouver aucun indice de ſon écoulement. Dès qu'il fut revenu chez lui, il éprouva des douleurs errantes qui ne firent qu'augmenter toute la nuit; la chaleur du lit lui était inſupportable; ſa poitrine avait été fatiguée par une petite toux ſeche; il fut ſaigné, mais les douleurs devinrent plus fortes, elles s'étaient particulierement jettées ſur les bras. Deux jours après celui de la ſuppreſſion de la gonorrhée, le bras droit commença à rougir, particulierement vers le coude, & du jour au lendemain il parut une tumeur dure, & dont la douleur ſemblait amortir celle que le malade éprouvait encore ailleurs; mais bientôt celles-ci ſe diſſiperent, & laiſſerent le malade plus calme. La tumeur perſiſtant toujours malgré l'application de tous les remedes, je me déterminai à lui faire ſubir la méthode mercurielle par les frictions; elle n'eut de ſuccès que vers la fin du traitement, qui a été des plus heureux.

ſible dans tel période que ce ſoit de la maladie confirmée ; mais nombre de faits que l'hiſtoire de cette maladie nous offre, ſont entièrement contre cette opinion, enſorte qu'il n'y a aucun doute que la matiere d'un ulcere de la peau ou de la gorge, une fois appliquée ſur une ſurface du corps, ne communique la maladie quand les circonſtances ſont favorables à ſon action. M. *Hunter* eſt de tous les Praticiens le plus zélé défenſeur de la doctrine qui ſuppoſe les ulceres ſecondaires incapables de produire l'infection. Que l'action du ſyſtême puiſſe enfin corriger le principe de toutes les maladies ſpécifiques, c'eſt ſur quoi l'on ne ſaurait former le moindre doute ; mais que ces maladies, une fois formées, retiennent toujours de leur nature ſpécifique, c'eſt ce qui eſt également prouvé. Si le fait était réellement tel que M. *Hunter* le prétend, pourquoi les puſtules ſecondaires dans l'inoculation communiqueraient-elles la petite vérole ? Elles ſont dans le même état que les ulceres vénériens ſecondaires, & une puſtule variolique inoculée répond au chancre ou à d'autres effets primitifs du virus ; mais auſſi il eſt prouvé par d'autres obſervations que ces puſtules perdent enfin leur pouvoir d'infection, ou que la matiere qui s'y forme eſt incapable de communiquer la maladie. On obſerve en effet qu'à la premiere apparition de la petite vérole, la matiere des puſtules

tules eſt alors dans l'état le plus propre à communiquer l'infection, & que celle qui a été priſe dans un période plus avancé de la maladie, eſt en défaut pour produire le même effet; de-là vient que les inoculateurs préférent toujours, pour leur opération, la lymphe claire qui eſt la premiere formée.

310. Le caractere que la maladie vénérienne a acquis dans ce troiſieme état, ſemble dépendre de deux circonſtances; 1°. l'incapacité naturelle des parties attaquées à recevoir ſon action; 2°. la différence dans la matiere qu'elles forment. La premiere de ces circonſtances eſt confirmée par les progrès lents qu'elle fait; la ſeconde par la viſcoſité de la matiere qui ſe forme, au lieu d'une bonne ſuppuration qui devrait avoir lieu.

311. Les ſymptômes propres à ce troiſieme état obſervent communément l'ordre ſuivant dans leurs progrès.

Le malade commence à ſe plaindre de douleurs inquiétantes qui dardent pendant la nuit dans l'intérieur des os, & principalement vers le milieu des os longs & plats, où ils ſont les moins couverts de muſcles, comme le cubitus, le tibia & les os du crâne. Ces douleurs diminuent inſenſiblement vers le matin, étant ſingulierement augmentées par la chaleur du lit, & elle diſparaiſſent totalement le jour. Cependant

chez quelques ſujets, quoique plus rarement, elles ſuivent une marche différente, & ne paraiſſent jamais la nuit, mais bien le jour, lorſque les parties ſont expoſées à l'air. Ces douleurs ſont enfin ſuivies d'un gonflement à la partie, & dès-lors la douleur devient moins aigue, & ſouvent il n'y en a plus. Ce gonflement vient lentement, &, ſelon le lieu qu'il occupe, on lui donne les différentes dénominations de nodus, de tophus & d'exoſtoſe. Le gonflement continue ſouvent en cet état pluſieurs années avant qu'il ſe forme de la matiere, & quand il s'en forme, c'en eſt une épaiſſe, viſqueuſe, & bien différente que celle qui eſt produite dans d'autres parties. Souvent la carie a lieu à l'endroit d'où ſort la matiere; ſouvent auſſi, au lieu de ce gonflement, ce qui eſt plus rare, c'eſt une ſpongioſité générale de l'os qui s'établit, avec tendance à produire des fungoſités, comme on l'obſerve particulierement dans les complexions ſcrophuleuſes, & de-là la maladie que les Auteurs ont appellé *ſpina ventoſa.* Quelquefois même, dans certaines circonſtances bien rares, on a vu un ramolliſſement total des os, & les Auteurs ne manquent pas de rapporter ce ſymptôme comme accompagnant la maladie. Quand il y a tendance aux fractures ſpontanées, elle peut vraiſemblablement être rapportée à cette cauſe.

312. Pendant que la maladie conſtitutionnelle parcourt les temps que nous venons de conſidérer, il paraît certaines affections qui détériorent l'organiſation des ſens ; les plus communes ſont l'ophtalmie & la ſurdité.

313. L'ophtalmie eſt du genre des chroniques ; & quoiqu'elle ſoit opiniâtre, elle eſt bien différente de l'aigue, qui ſuccéde à la rétropulſion de la gonorrhée ; elle eſt généralement plus fixée aux paupieres qu'à l'œil ; elle reſſemble ſingulierement à celle qui eſt particuliere aux ſcrophuleux ; elle ne fait point ſentir la douleur aigue qui diſtingue une inflammation active.

314. La ſurdité dans cette maladie eſt généralement précédée pendant pluſieurs mois par un bruit ou tintement d'oreille ; ce tintement eſt accompagné de violentes douleurs quand la ſuppuration ſurvient, ou ſans celle-ci il ſe forme lentement un ulcére qui produit une éroſion de l'organe ; ſouvent auſſi cette ſurdité vient de l'affection de l'orifice guttural de la trompe d'*Euſtache*.

315. Quand la maladie conſtitutionnelle a ainſi duré long-temps, l'irritation du ſyſtême donne néceſſairement lieu à l'affection de quelques-uns des principaux organes vitaux, en conſéquence de la ſympathie générale établie entre toutes les parties, & dont la maladie ſemble augmenter les effets. Ainſi paraiſſent les ſymptômes hectiques

qui ſont marqués par la perte d'appétit, le mal de tête, les légers friſſons auxquels ſuccédent des accès de chaleur, & quand les poumons ſont affectés, il ſurvient une toux fatiguante, qui bientôt eſt accompagnée d'une expectoration de matiere; d'autres fois cette affection ſympathique s'établit ſur le foye, & détermine une ſquirroſité dans cet organe, & ſouvent encore elle attaque le teſticule ou l'aine en y produiſant la même affection; mais ici la ſquirroſité a une plus grande tendance à ſe terminer par ſuppuration, que dans tout autre lieu.

316. Tels ſont les principaux ſymptômes de la maladie conſtitutionnelle, & les progrès ordinaires qu'elle ſuit, juſqu'à ce que la fiévre hectique ſurvienne. Qu'un pareil état ſoit l'effet de la ſympathie, & qu'il puiſſe également provenir de toute autre cauſe irritante propre à agacer les organes, & non point de l'abſorption d'une matiere priſe de l'intérieur du ſyſtême, c'eſt ce qui eſt prouvé par l'obſervation qui démontre qu'il n'y a point de fiévre hectique dans les premiers temps où l'abſorption eſt la plus grande.

317. Quoique la marche des ſymptômes que nous venons de rapporter ſoit celle que la maladie ſuit ordinairement, cependant il ſurvient quelquefois une variation dans le troiſieme état, particulierement chez quelques ſujets, à raiſon

de leur complexion, variation qu'il eſt néceſſaire de rapporter ici. En effet il eſt rare qu'on voye chez eux les premieres attaques du mal ſe manifeſter ſur le périoſte même, peut-être cela vient-il de l'effet des topiques rétropulſifs; car dans l'application de ces remedes les ſymptômes diminuent ſouvent, & il ſuccéde bientôt une affection des parties molles, telle qu'elle s'eſt manifeſtée d'abord, lorſque le ſyſtême général en a éprouvé les premieres impreſſions; mais auſſi cette affection déploye alors une force & une activité qui ne ſont nullement ordinaires aux progrès de la maladie conſtitutionnelle.

318. Quant à la marche de celle-ci, la maniere dont l'introduction du virus a eu lieu, peut y apporter beaucoup de variations. Quand la maladie eſt la ſuite d'une abſorption opérée dans le bubon, ſon apparition eſt généralement plus prompte que quand elle eſt la ſuite d'un chancre; & quand elle ſuccéde à une ulcération de l'urêtre, elle eſt encore beaucoup plus tardive. Cette apparition en général paraît être liée avec le degré de l'inflammation premiere de la partie, inflammation qui, en irritant les branches voiſines du ſyſtême lymphatique, les excite à accélérer leur force d'abſorption.

319. Ceux qui ont écrit ſur la maladie vénérienne ont tous penſé qu'elle était actuellement,

dans ſon état confirmé, bien différente de ce qu'elle paraiſſait dans le quinzieme ſiécle, & que depuis ce temps où elle commença, elle a ſucceſſivement paſſé par différens degrés d'adouciſſement. Si cette aſſertion était vraie, ce ſerait un bien grand bonheur pour l'humanité, car nous n'aurions point à déſeſpérer de voir un jour la maladie totalement déracinée; mais il ne faut pas ſe nourrir d'une pareille eſpérance tant que ſon action ſera ſi compliquée, & ſa préſence ſouvent ſi difficile à découvrir. *Menjot*, Auteur Français qui écrivait en 1697, a traité avec chaleur cette matiere; il s'efforce de confirmer ſes remarques par pluſieurs obſervations hiſtoriques; mais les faits & l'analogie ſemblent combattre ſon opinion. Le D. *Schwediaver* obſerve en effet qu'actuellement même, en différentes parties de l'Europe, il l'a obſervé dans la claſſe la plus baſſe du peuple, auſſi fâcheuſe que celle dont il a été fait mention par les Auteurs les plus anciens, notamment chez ceux dont la pauvreté & autres cauſes de malheur ajoutaient à la violence de ſon action. Mais d'ailleurs, ſi l'on conſidére les autres maladies qui ſont les ſuites d'une infection ſpécifique, on ne découvrira point qu'elles ſoient devenues plus bénignes qu'elles ne l'étaient dans leurs commencemens. De-là nous pouvons hardiment conclure que la malignité de la maladie, quand elle fit ſa

premiere apparition, était dûe à l'ignorance où l'on était ſur ſa nature, au peu de fortune & de ſoin de ceux qui en furent d'abord attaqués. On obſerve, en confirmation de ceci, que les hommes de ces premiers temps étaient alors plus ſujets aux affections cutanées, qui actuellement n'attaquent que la plus baſſe claſſe; car l'on obſerve encore à préſent, que le manque de propreté diſpoſe aux maladies cachectiques : mais néanmoins, pour terminer toute difficulté, il ſerait néceſſaire de bien connaître la police qui régnait alors.

320. D'après le tableau de la maladie vénérienne que nous venons d'offrir, il paraît que le virus répandu dans tout le ſyſtême, déploye cependant une action particuliere ſur certaine région de ce même ſyſtême. Cette affinité vers certains endroits, eſt un caractere propre à toutes les maladies qui proviennent de cauſes ſpécifiques, & leur principale différence, celle qui a influé dans leur ordre noſologique, eſt que dans un cas l'idioſyncraſie de leur cauſe amene la fiévre, qui en arrête promptement les effets, & cela vers un certain période différent ſelon l'action différente des virus; pendant que dans l'autre, quoique la fiévre ſoit également néceſſaire à leur terminaiſon, elle ne ſurvient point comme effet, car même, avant qu'elle ſoit formée, la conſtitution ſuc-

combe aux effets locaux qui amenent une plus ou moins grande leſion des parties.

321. Tous ces préliminaires mis en avant, voyons les régles générales qu'on peut établir dans le traitement de la maladie, telle que nous venons de la décrire. Ici deux indications générales ſe préſentent naturellement à remplir; 1°. reſtreindre cette augmentation d'action du ſyſtême, qui conſtitue la fiévre, quand elle eſt trop violente, pour prévenir les ſuites fâcheuſes qui pourraient arriver aux parties vers leſquelles la maladie ne ſe détermine point d'une maniere particuliere; 2°. exciter au contraire cette augmentation d'action lorſqu'elle manque, pour terminer la maladie. La premiere de ces indications eſt, à proprement parler, applicable aux exanthêmes, & l'autre à la cachexie, en tant qu'elle dérive d'une cauſe ſpécifique.

322. Nous ſommes intimément perſuadés que pour guérir la maladie vénérienne, conſidérée ſous ce dernier point, il faut qu'il ſe produiſe un certain degré de fiévre ou une tendance à l'inflammation; que la chaleur fébrile dont parle *Boërrhave* eſt abſolument néceſſaire; cependant cette chaleur demande certaines bornes, & c'eſt le manque d'attention à cet égard, qui a rendu la pratique de cette maladie ſi incertaine.

323. Les principes ſur leſquels le ſuccès eſt établi, peuvent ſe rapporter à certaines loix de l'économie, en vertu deſquelles différentes irritations manifeſtent leur oppoſition naturelle, en ſe contrebalançant pour la plupart les unes & les autres; quand elles ont un certain degré de force; le ſyſtême ne pouvant ſupporter l'opération que d'une ſeule à la fois, l'action de la plus forte doit rendre nulle celle de la plus faible.

324. Or, d'après cette conſidération, l'on peut donc établir dans le traitement de la maladie trois indications différentes; 1°. diminuer la ſenſibilité du ſyſtême à l'égard de l'irritation de la maladie qui prévaut, ou rendre l'irritation morbifique auſſi faible qu'il eſt poſſible; 2°. exciter une irritation différente, de maniere qu'il en réſulte une fiévre propre à produire une dépuration des parties viciées, comme il arrive dans les exanthêmes & vers la fin des maladies dépuratives; & 3°. remédier aux ſymptômes qui peuvent accidentellement ſurvenir pendant que l'on remplit la premiere indication, ſoit que l'irritabilité du malade leur donne lieu, ou qu'ils proviennent de la nature des remedes qu'on employe.

325. On n'a jamais fait attention juſqu'ici à la premiere de ces indications, dans le traitement de la maladie vénérienne; mais des expériences récemment faites ont trop bien conſtaté les avan-

tages qui pouvaient en dériver, pour que nous ne nous y arrêtions point. Les Praticiens ſavent combien ils ſont ſouvent trompés dans le traitement de cette maladie, & combien, dans leurs premiers procédés, ils étaient obligés de renvoyer de malades ſans être guéris, après une adminiſtration infructueuſe des remedes. En pareilles circonſtances, où il ne reſtait aux malheureux qu'à traîner une triſte vie, victimes de la maladie & des remedes, il était naturel au moins de chercher à ſoulager leurs maux, & à diminuer les ſenſations douloureuſes qui les tourmentaient; on avait alors généralement recours à l'opium, & dans un cas de ce genre, ainſi qu'on l'a rapporté, où il fut pris à large doſe & régulierement continué, non-ſeulement il procura le ſoulagement deſiré, mais encore il guérit lorſqu'on s'y attendait le moins. Ce fut d'après cette obſervation qu'on ſe crut fondé à regarder l'opium comme un remede antiſyphillitique, & quoique peut-être les Auteurs ayent pouſſé trop loin les détails qu'ils ont donnés de cette pratique, cependant, ſi on le donne de la maniere que l'indication actuelle le preſcrit, on peut en tirer les plus grands avantages On accorde que la maladie vénérienne conſiſte dans l'irritation qu'un ſtimulus particulier détermine ſur certaines parties; donc tout remede qui diminuera cette irritation, ou rendra les parties ſuſcep-

tibles de ſon influence, doit beaucoup contribuer, s'il ne guérit point la maladie, du moins à en adoucir les ſymptômes & à rendre plus efficace l'action des autres remedes qui doivent la dompter. L'opium eſt une ſubſtance dont nous ne connaiſſons pas bien encore les effets; mais ſi l'on s'en tient à la théorie, il paraît convenir à tous les temps de la maladie préſente. Pendant que le virus opére, l'on obſerve qu'un certain degré d'irritation prend le deſſus, & fait naître ſur les parties qu'il affecte, une douleur violente, ou les ſenſations les plus inquiétantes. La diſſipation de ces douleurs eſt donc un grand pas vers la cure, & un qui doit particulierement plaire aux malades. Quand la maladie approche vers ſa fin, & que l'action ſpécifique du virus eſt domptée, il ſurvient fréquemment une irritabilité morbifique dans la partie affectée, qui, en quelques conſtitutions, continue la premiere action, & augmente la léſion prémiere de la ſurface. Ici les ſuccès de l'opium ont été ſingulierement exaltés; ſes effets en pareil cas, ſont d'abattre la promptitude du pouls, qu'il ramene quelquefois à cinquante pulſations par minutes; cependant cette diminution n'eſt pas néceſſaire pour la cure, quoiqu'elle ſoit une preuve ſuffiſante de ſes propriétés ſédatives. Dans les parties affectées il occaſionne 1°. un ſoulagement & une diminution

de douleur, 2°. une ſorte de relachement de la ſurface ulcérée, la dureté des bords peu-à-peu ſe diſſipant, 3°. un plus grand relachement de cette ſurface, tout reſſerrement ceſſant, & les duretés ſe fondant en quelque ſorte, & 4°. un certain degré de froncement qui ſuccéde alors, & qui eſt la premiere apparence de guériſon; dans ces cas la peau ſe reſſerre graduellement vers le centre, & diminue l'étendue de l'ulcere.

326. Mais, pour produire ces effets, il faut que l'opium ſoit employé en grande quantité; un grain & demi le ſoir & le matin, eſt la doſe ordinaire au commencement du traitement; on l'a augmenté par degré juſqu'à ce que, dans quelques cas, on en ſoit venu à la doſe de deux gros par jour, ſans qu'alors il produiſit une tendance au ſommeil, ou d'autres effets qui ſuivent ordinairement ſon uſage à doſe réfractée. Cependant il ne faut pas ſe diſſimuler que, donné de cette maniere, il produit occaſionnellement quelques ſymptômes inquiétans, tels que l'indolence, le tremblement, le mal de tête & la conſtipation; mais ces ſymptômes généralement ſe diſſipent bientôt, en faiſant attention à l'état des premieres voies, & en empêchant le reſte de l'opium qui ne peut ſe diſſoudre, d'être retenu plus longtemps.

327. D'après ces conſidérations ſur l'opium,

les concluſions que nous établirons ſur ſon uſage ſont, que ſes propriétés palliatives ne ſont nullement à mépriſer, quoique, d'après le témoignage des Auteurs les plus récens, en en exceptant cependant un petit nombre, elles ſoient ſouvent incertaines dans le traitement de la maladie conſtitutionnelle, ſans le ſecours du remede ſpécifique. Avant donc de commencer le traitement mercuriel, il faudra, d'après l'indication que nous avons établie plus haut, employer ce remede juſqu'à ce que les ſymptômes de douleur & d'irritation que la maladie occaſionne, ſoient un peu appaiſés, ce qui aura généralement lieu en peu de jours, car chez les uns ſes effets ſont très ſubits, pendant que chez d'autres ils vont plus lentement. En le donnant, la régle eſt de continuer juſqu'à ce que le pouls, d'opprimé, faible & fréquent, devienne au contraire libre, plein & lent.

328. Tout ce que nous venons de dire eſt relatif à la premiere indication : voyons ce qu'il convient de faire pour remplir la ſeconde, celle où l'on excite une irritation contraire dans le ſyſtême; celle-ci eſt la plus importante, & conſéquemment celle qui doit nous occuper davantage; les deux autres ne méritant qu'une attention ſecondaire.

329. Nous avons toutes ſortes de raiſons de croire que le traitement de la maladie conſtitu-

tionnelle n'eſt proprement établi que ſur ce principe ; 1°. d'après la conſidération des phénomenes qui accompagnent l'uſage des ſubſtances qui ſatisfont à cette indication ; 2°. l'obſervation de ce qui ſe paſſe quand une fiévre ou une maladie inflammatoire ont ſuſpendu les progrès de la maladie, & quelquefois même l'ont guéri ; & 3°. l'analogie qu'elle a avec les exanthêmes.

330. Les ſubſtances auxquelles on a recours pour remplir cette indication, ſont en très-grand nombre, elles ſont priſes du régne végétal & du régne minéral. Les végétaux dans les climats chauds ont été préférés, d'après la promptitude de leur opération, & même d'après les ſuccès ſupérieurs qu'on dit avoir retiré de leur uſage. Les ſubſtances minérales au contraire ont été, dans les climats froids, celles en qui l'on ait eu plus de confiance, en ce qu'elles conviennent mieux à la moindre irritabilité de la conſtitution, état qui forme un contraſte avec la complexion de ceux qui habitent les pays chauds.

331. Pour confirmer la raiſon de cette préférence, nous dirons qu'il y a deux manieres d'exciter la fiévre, l'une par des ſubſtances qui développent momentanément leur action ſur l'eſtomac dès leur premiere introduction, & qui la perdent à meſure que le travail de la digeſtion change leur nature ; l'autre, qui eſt plus durable,

en introduiſant des ſubſtances qui étant inattaquables par les ſucs gaſtriques, entrent par la voie de l'abſorption dans les routes de la circulation avec toute leur propriété, & qui ayant agi plus ou moins long-temps, ſelon que l'inertie du ſyſtême le permet, ſont enſuite chaſſés par quelques-uns des excrétoires.

332. De la premiere eſpece ſont les végétaux qu'on employe communément dans le traitement de la maladie; ils ſont du genre des diaphorétiques, & d'une nature âcre; ils perdent beaucoup par l'exſiccation, auſſi ſont-ils ſouvent inſuffiſans en ces climats. Quand leur effet eſt trop lent, les naturels du pays les animent avec quelques ſubſtances priſes de la claſſe des rubéfians. Pour obtenir tout le ſuccès dont on ſe flatte dans leur uſage, il faut qu'un régime ſévére coopére avec leur action ſur l'eſtomac; mais ſur-tout il faut prendre garde de ne rien preſcrire intérieurement quand on y aura recours. Ces remedes ſemblent dans ces climats être adaptés à l'irritabilité de la conſtitution, qui ſouvent ne pourrait ſupporter l'action du mercure, même ſous la forme la plus douce, ainſi qu'on l'obſerve chez ceux qui ont porté à l'excès l'uſage du mercure, ſans qu'il s'en ſoit ſuivi aucune diminution de la maladie. Néanmoins, depuis que le mercure eſt devenu ſi accrédité, les Médecins ont douté qu'aucun autre

remede pût guérir la maladie, & cette opinion ſinon réelle, du moins a donné lieu de regarder les ſuccès de la premiere pratique comme exagérés s'ils n'étaient pas faux. Il ne peut y avoir aucun doute, d'après la théorie que nous avons avancée à cet égard, que cette méthode n'ait été infructueuſe, lorſqu'on faiſait ſi peu d'attention à différentes circonſtances relatives au traitement de la maladie, circonſtances qui avaient rapport à l'uſage du remede.

333. Les points ſur leſquels il faut inſiſter pour aſſurer le ſuccès des remedes végétaux, ſont; 1°. la diette, qui doit être obſervée ſtrictement pour que leur opération ne puiſſe être reſtreinte; le régime antiphlogiſtique, ſous ce point, eſt celui qui eſt le plus convenable; 2°. la qualité des remedes; il faut qu'ils ſoyent employés, autant qu'il eſt poſſible, dans leur état de plus grande fraîcheur, leurs principes actifs étant ſuſceptibles de détérioration quand ils ſont gardés trop long-temps; 3°. leur doſe; il faut la porter au point de produire des effets ſenſibles: & comme les effets ſenſibles du mercure, quand il opere en bien, ſe manifeſtent par un mal-aiſe, ou une ſenſibilité de la bouche, de même ceux des remedes végétaux, doivent être indiqués par un état ſemblable des organes urinaires, ou leur tendance à la ſtrangurie; 4°. les ſueurs; elles ſont inutiles dans le

traitement

traitement par les végétaux, auſſi-bien que dans celui où l'on employe le mercure, elles indiquent que l'action des remedes eſt trop violente; comme cette action doit être long-temps continuée, ces évacuations produiraient bientôt une débilité qui ne peut être favorable à la guériſon complette de la maladie; 5°. l'effet des remedes végétaux, quand il eſt trop violent, il faut en réprimer la force, auſſi-bien que celle du mercure, en leur alliant les opiacès. Cette méthode n'eſt point nouvelle, on la retrouve dans l'hiſtoire de la pratique des ſauvages, où il eſt dit qu'ils employent ſouvent les narcotiques dans leurs preſcriptions. Si l'on avait réfléchi plutôt ſur leurs procédés, on aurait néceſſairement employé l'opium beaucoup plutôt dans le traitement des maladies vénériennes.

334. Un des remedes le plus en vogue chez les Indiens de l'Amérique ſeptentrionale, eſt une eſpece de *lobelia*; ils en font bouillir trois ou quatre racines ſeches, ſans être trop ſcrupuleux ſur l'eſpece de vaiſſeau, où doit ſe faire cette décoction. Le malade en commence l'uſage le matin, & continue à la prendre comme boiſſon ordinaire pendant le jour, en en portant la quantité au moins à une pinte, du reſte buvant très-peu. L'effet ordinaire de cette boiſſon eſt de purger, & quand elle le produit, ils croyent que la maladie ne tarde point à ſe diſſiper; ordinairement

huit ou dix jours ne ſe paſſent guere ſans que la guériſon n'ait lieu. Ils ſaupoudrent en même temps les ulceres avec la poudre ſeche du *geuminivale ;* quand il ne leur paraît pas que ce remede produiſe un grand effet, ils ajoutent à la même décoction un peu de *ranuuculus abortivus.* Il faut beaucoup d'attention pour en proportionner la quantité à celle de la décoction, car quand on y en met trop, cette plante peut produire une inflammation des tuniques de l'eſtomac.

Le ſuccès de la boiſſon de Lisbonne eſt très-connu ; cependant elle n'a jamais joui en Angleterre de la réputation qu'elle eut dans le pays, où elle fut originairement preſcrite. On a toujours cité ce climat comme lui étant favorable ; mais d'ailleurs, on eſt fort incertain ſur l'authenticité de la recette, le ſuccès portant chacun à dire qu'il eſt en poſſeſſion de la ſeule véritable. D'après l'autorité la plus reçue, au lieu de ce fatras, dont on farcit ordinairement la compoſition, la recette premiere ne renfermait ſeulement que deux remedes ; ſavoir, la ſalſepareille & la racine de perſil de Macédoine ; leurs proportions ſont peu conſidérables, & peut-être le principal ſuccès de cette boiſſon, eſt-il dû au dernier ingrédient, le principe âcre du premier étant tellement enveloppé dans le mucilage, qu'il ne poſſede qu'une bien petite efficacité.

Mais à ces remedes il faut encore ajouter le gayac qui eut de si grands succès entre les mains de *Hutten*. Cette substance possede un principe résineux très-actif, que M. *Hunter* dit avoir employé avec succès dans le traitement de la maladie vénérienne, cependant il paraît ne point avoir cette uniformité d'effets, qui distingue l'action du mercure. Quand on a recours à ce remede, il vaut mieux l'employer sous forme de résine, on lui ajoute une certaine quantité d'opium pour prévenir la diarrhée qui pourrait survenir ; on peut également l'employer à l'extérieur sous forme de cataplasme.

335. Passons actuellement aux remedes pris de la classe des minéraux ; leur action étant bien plus puissante que celle de ceux que nous venons de considérer, elle demande d'être réprimée par différentes combinaisons, pour que ses effets sur l'estomac, ainsi que sur les organes de la circulation générale, ne soient point portés à un trop haut point. Comme cette action ne peut être modifiée par l'énergie de l'estomac, & qu'elle n'exige pas une bonne disposition de cet organe pour seconder ses effets, ces remedes ne demandent point la même restriction dans la diete, que celle qui est nécessaire au succès des végétaux.

336. Le minéral qui l'a emporté sur tous les

autres, & qui a mérité le nom de vrai ſpécifique dans la maladie actuelle, eſt le mercure. Il fut condamné autrefois par les anciens Médecins, & particulierement par *Galien*, dont l'autorité fut long-temps contraire à ſon admiſſion. Les Arabes furent les premiers qui oſerent l'employer ; mais toujours conduits par les préjugés des Anciens, ils en reſtreignirent l'uſage comme topique aux maladies de la peau, propres à leur climat ; mais à l'apparition de la maladie vénérienne, les ulcérations cutanées qui ſouvent en accompagnent le période conſtitutionnel, les porterent bientôt, d'après l'analogie, à l'employer également pour les guérir. Or comme *Galien* avait regardé ce demi-métal comme un poiſon de nature froide, avant de l'employer en friction, ils chercherent tous les moyens de lui ôter ſes mauvaiſes qualités, en l'uniſſant à différentes ſubſtances âcres & très-chaudes. De-là viennent toutes ces recettes différentes les unes des autres, ainſi que les effets deſtructeurs que la pratique d'autrefois produiſait à l'aide de ce remede dont la nature n'était point encore connue.

337. On a élevé pluſieurs théories pour expliquer l'action du mercure ; mais pour établir cette action, d'après les principes que nous avons poſés, il eſt néceſſaire d'examiner ce que l'on a avancé

ſur ce ſujet pour préſenter enſuite les raiſons de la préférence que ce minéral a méritée à juſte titre, dans le traitement de la maladie.

338. Les principales de ces théories peuvent ſe réduire à trois, celle où l'on attribue le ſuccès du mercure aux évacuations qu'il détermine (1),

(1) Le D. *Woodward* était un des plus grands fauteurs de cette théorie; il croyait que tout ce qu'on a rapporté ſur le changement des principes morbifiques par les altérans, était purement chimérique; il ſoutenait qu'il ne s'opérait aucune altération avantageuſe dans le corps humain ſans l'évacuation de ce qui lui était nuiſible, & qu'il n'y avait d'amélioration dans l'organiſme, qu'autant que de nouveaux ſucs balſamiques remplaçaient ceux qui avaient été atteints de l'infection. L'eſprit imbu de cette opinion, il ne regardait le mercure comme ſpécifique dans la maladie vénérienne, qu'autant qu'il procurait des ſecrétions abondantes. Le D. *Fordyce* paraît être du même avis; car il dit: « Quelque préparation que l'on employe, on doit la donner » de maniere & à telle doſe qu'elle produiſe une dureté, » une plénitude & une fréquence modérée du pouls avec » des évacuations ſenſibles; car de cette maniere le mercure » guérit plutôt, & avec plus de certitude. » Le D. *Plenck* croit également que le virus, une fois combiné au mercure, doit néceſſairement & plus aiſément être évacué par les ſelles, les ſueurs & les urines, quoiqu'il regarde la ſalivation comme dangereuſe. *Keyſer*, dans la preſcription de ſes pilules, avait particulierement en vue la liberté du ventre, & même il la portait ſouvent à un tel point, en redoublant la doſe de ſon remede, que la diarrhée paſſait

celle où ce ſuccès eſt rapporté à la liquéfaction des fluides, & celle enfin où l'on explique tous les phénomènes par un certain pouvoir ſpécifique ou antidotal que le minéral poſſéde, & dont on ne peut ſe rendre compte que par les loix de la Chimie.

339. Les raiſons qu'on apporte pour appuyer la premiere théorie, ſont; 1°. que les ſymptômes vénériens paraiſſent mollir proportionnément à la force de la ſalivation; 2°. que les préparations ſtimulantes qui produiſent des évacuations comparables à elle, ſont les plus efficaces; & 3°. qu'on guérit la vérole par d'autres ſubſtances qui excitent la ſalivation.

340. Mais, 1°. la maladie vénérienne réſiſte ſouvent aux ſalivations les plus opiniâtres, ſouvent auſſi elle eſt guerie ſans ſalivation, ou ſans aucune évacuation quelconque, qui ſoit ſen-

---

ſouvent à la dyſenterie, inconvénient de cette méthode, & dont nous avons eu occaſion de voir bien des victimes. Pluſieurs Praticiens en France ont également été perſuadés de la néceſſité des évacuations dans le traitement mercuriel, pour établir une guériſon réelle, & à leur tête étaient M. *Petit* & le D. *Aſtruc* dans le commencement de ſa pratique. Ce qu'on verra dans la ſuite du texte indiquera aſſez ce qu'on doit penſer ſur cette méthode, pour que nous ſoyons néceſſités de nous en occuper ici davantage; auſſi y renvoyons-nous.

ſible ; 2°. les préparations ſtimulantes qui operent immédiatement après qu'elles ſont priſes, de pareilles évacuations, ne réuſſiſſent pas plus ; d'ailleurs dans la pratique actuellement reçue, l'on évite tout ce qui pourrait produire des évacuations ; 3°. les remedes en uſage, ont une autre propriété que celle d'évacuer ; & s'ils guériſſent, les évacuans ordinaires n'en ſont pas plus recommandables ; 4°. enfin, une raiſon plus forte encore, eſt que le virus vénérien eſt toujours fixé à des endroits particuliers, où ſon action ſe développe, & où la diminution de la quantité des fluides dans le ſyſtême par différens excrétoires, ne peut produire aucun effet quelconque. Un Auteur obſerve avec raiſon à cet égard, que ſi la cure s'opérait par les évacuations que le mercure détermine, la gonorrhée même pourrait ſe guérir.

341. Une autre théorie ſur l'opération du mercure, eſt celle où on le ſuppoſe agir par une liquéfaction, une diſſolution des fluides, ou par une eſpece particuliere de putréfaction ; & pour la prouver, l'on cite l'augmentation des ſecrétions qui accompagnent l'uſage de ce minéral. Mais nous obſerverons contre cette théorie, que le ſang à plus de glutinoſité pendant l'uſage du mercure, qu'en tout autre temps, & que c'eſt la circulation augmentée vers les glandes qui les ſollicitant à l'action, détermine la ſecrétion d'une

matiere plus tenue, à raiſon du peu de temps qu'elle eſt retenue, ſans compter l'acrimonie que l'inflammation de la glande peut lui communiquer ; car la tenuité & l'abondance des ſecrétions ſont toujours en raiſon des effets de l'irritation ſur les glandes.

342. La derniere théorie qu'il nous reſte à conſidérer, eſt celle où l'on ſuppoſe que le mercure agit par un pouvoir ſpécifique, qui rend le virus incapable d'action ; cette théorie eſt entierement fondée ſur des principes de Chimie, qui ne cadrent nullement avec celles de la Pathologie moderne. Dans cette doctrine l'on ſuppoſe que le mercure une fois introduit, parcoure toutes les routes de la circulation, qu'il parvient au lieu affecté, & qu'en ſe combinant avec le virus vénérien qui y eſt inhérent, il le réduit à l'état d'inertie de la même maniere qu'un acide & un alkali unis enſemble, forment un ſel neutre qui ne tient de la nature d'aucun des deux. Les preuves qu'on apporte pour établir cette opinion, ſont ; 1°. l'analogie qu'il y a entre le virus vénérien & les autres ſubſtances chimiques, qui, quoiqu'actives perdent toute leur force par une pareille combinaiſon ; 2°. le ſuccès des topiques mercuriels pour guérir les ulceres vénériens ; ſuccès qui indique une action immédiate ſur la partie.

343. Quelques plauſibles que ſemblent être

ces raiſons, cependant elles n'en ſont pas moins ſpécieuſes & purement hypothétiques, comme on s'en convaincra, en faiſant attention aux circonſtances ſuivantes. 1°. Il y a une grande différence entre les corps ſoumis aux opérations chimiques & ceux qui ſont introduits dans le corps humain, & obéiſſans aux loix de ſon économie. D'après cette vérité, nous oſons aſſurer qu'aucun remede n'affecte les fluides de la premiere maniere, & que ſi le contraire a lieu, ce n'eſt que par une action déterminée ſur les parties premieres ou ſolides, laquelle ſeule peut diſſiper la maladie, dont la cauſe eſt une fois entrée dans le ſyſtême. 2°. Les topiques mercuriels ne guériſſent pas toujours les ulceres vénériens, & quand ils les guériſſent, ce n'eſt qu'à raiſon de la qualité ſtimulante; en effet, dans pluſieurs chancres, même primitifs, où ils ont manqué, on a été obligé de recourir à d'autres ſubſtances minérales d'une nature plus ſtimulante, telles que le verd-de-gris, &c. 3°. L'uſage intérieur du mercure ne prévient pas même l'effet du virus une fois abſorbé, à moins que la forme de la maladie, ou ſes effets locaux, ne ſe manifeſtent au-dehors. 4°. Si le mercure agiſſait par une combinaiſon chimique, ſa quantité devrait être la ſeule choſe qui fixât l'attention dans le traitement; or il eſt de fait que des préparations

particulieres où la quantité de ce minéral eſt des plus petites, ont néanmoins plus de ſuccès que d'autres où elle eſt plus grande. 5°. Si l'action du mercure avait lieu ſur les fluides, ou que le virus y fut inhérent, ſon application ſur la verge devrait prévenir toute infection actuelle, ce qui n'arrive point, car ici ce minéral pourrait plus facilement être en contact avec le virus, que quand il exiſte mêlé aux fluides.

344. Nous concluerons de tout ceci, que ce n'eſt point par une combinaiſon ſpécifique du remede que la guériſon a lieu, mais par un travail opéré dans le ſyſtême général des ſolides, comme il arrive dans la petite-vérole & autres affections exanthémateuſes. L'opération du mercure ſe borne donc à élever le ton du ſyſtême, ou à ſuſciter à l'action les organes de l'économie, dont l'action opére en un temps donné la deſtruction de la maladie ou l'expulſion de ſa cauſe. Pour confirmer cette doctrine, nous la conſidérerons ſous deux points de vue; 1°. dans l'état où l'action s'opere, & 2°. dans les effets apparens qui ſe manifeſtent au-dehors.

345. La plupart des ſubſtances métalliques demandent, pour agir comme médicamens, divers changemens préliminaires qui leur donnent une certaine activité. A cet égard il n'y en a peut-être aucune qui en ait éprouvé de plus grands & de

plus fréquens que le mercure; il paraît, d'après les obſervations & les expériences du D. *Saunders*, que ce remede n'agit jamais dans ſon état métallique, mais que même, lorſqu'il n'a éprouvé qu'une ſimple trituration pour être diviſé, il a ſubi dans quelques-unes de ſes parties un changement qu'on peut comparer à celui que lui aurait fait éprouver une calcination ordinaire; c'eſt cette portion qui, ſelon lui, agit dans le corps lorſqu'on employe ce minéral. Or, d'après ceci, les différentes préparations médicamenteuſes du mercure pourraient fort bien exiſter ſous forme ſaline ou calcaire; la premiere dans les diſſolutions par différens acides, & précipités enſuite par des alkalis, & l'autre dans les ſimples triturations ou calcinations faites à feu ouvert & dans des vaiſſeaux non fermés, d'après les procédés chimiques. Dans tous ces différens cas, le mercure acquiert une acrimonie plus ou moins grande, & propre à faire éprouver à la fibre animale une irritation qui lui eſt étrangere, & dont les effets ne tardent point à ſe manifeſter.

346. Les effets du mercure introduit dans le ſyſtême conſiſtent 1°. à accélérer le pouls; en effet, pendant le traitement mercuriel, ſes battemens vont rarement au-deſſous de quatre-vingt-dix pulſations. Le D. Will. *Fordyce* recommande expreſſément de donner le mercure de maniere qu'il pro-

duiſe une dureté, une plénitude & une fréquence dans le pouls, marque certaine d'une diathéſe inflammatoire commencée. Toutes les fois en effet que, pendant l'uſage du mercure, le pouls eſt prompt, mol & faible, comme on le voit ſouvent dans les conſtitutions ſcrophuleuſes, principalement quand on a pouſſé le mercure trop loin, la fiévre mercurielle ne ſe forme point convenablement, & alors le remede n'a aucune efficacité : 2°. à augmenter pluſieurs excrétions, quoique quelques-unes particulierement dépendent de la maniere dont on le donne : 3°. à déterminer la formation d'une croûte coueneuſe qui paraît ſur le ſang qu'on a tiré, & qui eſt en tout ſemblable à celle qui ſe manifeſte pendant l'uſage des ſtimulans : 4°. à produire enfin des effets qui ſont proportionnés à la force ſtimulante ; ainſi un demi-grain de ſublimé corroſif aura ſouvent plus de ſuccès qu'une once ou deux de mercure introduit en friction.

347. Quelque variation qu'il y ait dans l'action du mercure, on obſerve toujours qu'il excite une irritation générale qui eſt eſſentielle à la guériſon ; ceci eſt prouvé par la diſpoſition où ſont les parties ulcérées à préſenter un aſpect plus vif & plus coloré. C'eſt en partant de ce principe que l'on peut établir les points ſuivans, comme demandant la plus grande attention dans la pratique ;

1°. empêcher que cette tendance ne parvienne jusqu'à l'inflammation, & 2°. ne la continuer que le temps qu'il faut pour que l'extinction de la maladie soit parfaite. L'expérience journaliere a montré combien il était nécessaire de faire attention au premier de ces points, & c'est de-là que sont venues les diverses méthodes usitées dans la pratique depuis l'introduction du mercure.

348. L'efficacité du mercure paraît dépendre de sa pénétrabilité, & en même-temps de la permanence de son action. Par la premiere de ces qualités, il est déterminé plus aisément que les autres substances médicamenteuses vers les parties les plus déliées, où est la maladie, au lieu que l'opération des autres, est principalement bornée à l'estomac. Quant à la permanence de son action, elle est suffisamment établie, par ce qu'on observe chaque jour dans la pratique, car la pléthore mercurielle se manifeste pendant des mois entiers, après qu'on a cessé l'usage du remede.

349. D'après ce caractere propre au mercure, sa pénétrabilité, comme toutes les parties du corps où l'on observe des vaisseaux lymphatiques, peuvent en admettre les molécules, il est important de considérer les différentes voies par où cette admission peut avoir lieu dans le système, ainsi que les divers avantages qui peuvent en dériver. On peut

appliquer le mercure ſur une ſurface poreuſe; ſecrétoire ou organique.

350. La premiere, & celle à laquelle on a eu le plus généralement recours, eſt la méthode des frictions. Pour faciliter l'introduction du mercure dans cette méthode, il faut inſiſter ſur quelques précautions préliminaires, qui conſiſtent à rendre la peau auſſi lâche & auſſi perſpirable qu'il eſt poſſible. Si dans cette méthode l'on ne court aucun riſque de fatiguer l'eſtomac, & que cet organe reſte dans le même état qu'en pleine ſanté, d'une autre part les déſagrémens qui l'accompagnent, la rendent ſingulierement odieuſe aux malades. D'ailleurs dans ce traitement la peau acquiert une ſi grande délicateſſe ou une telle ſuſceptibilité d'irritation, qu'elle eſt affectée par les moindres changemens de l'atmoſphére. Telles ſont les raiſons qui commencent à faire négliger cette méthode. Les parties qu'on choiſit pour l'application du mercure, ſont généralement les extrémités, particulierement l'intérieur des cuiſſes & des jambes; il faut que l'onguent ſoit appliqué par le malade même, ou par un aide dont les mains ſeront couvértes d'un gant, pour éviter toute abſorption pendant le temps que l'on frotte. Si l'on en a le choix, le matin ſera le temps que l'on préférera pour l'opération, les abſorbans étant alors dans un état plus actif. On ne réitérera jamais deux fois de

ſuite les frictions ſur le même endroit, pour éviter de trop fatiguer l'action des abſorbans par des applications réitérées, ou on la nétoyera bien avant d'y revenir une ſeconde fois. Il eſt plus difficile d'introduire la même quantité à une ſeconde ou à une troiſieme fois, quand on eſt obligé d'y revenir.

351. La ſeconde méthode d'appliquer le mercure, c'eſt-à-dire par une ſurface ſecrétoire, eſt d'un uſage beaucoup moins fréquent; elle eſt une découverte récente : elle fut d'abord recommandée par M. *Clare* à Londres, & confirmée par M. *Cruikshank* qui en a reconnu les avantages. Le lieu choiſi pour l'application du remede eſt l'intérieur des levres, des joues, & la ſurface des gencives; peut-être cet endroit eſt-il plus convenable pour introduire extérieurement le mercure que toute autre partie du corps; d'abord parce qu'après le mucus la ſalive paraît, ſi l'on s'en rapporte aux expériences de M. *Plenck*, le meilleur diſſolvant du mercure, & en ſecond lieu parce que les abſorbans de la bouche poſſédent une très-grande activité par l'irritation conſtante de la ſalive.

Les avantages que l'on trouve dans cette méthode, ſont 1°. que les premieres voies ne ſont point affectées par le mercure, accident qui, chez les perſonnes irritables, donne lieu aux ſymptômes

les plus fâcheux ; 2°. que quand quelques parcelles parviennent dans l'eſtomac, c'eſt d'une maniere ſi graduée, & la ſolution en eſt ſi complette, qu'il ne s'enſuit aucun mauvais effet ; 3°. enfin que l'introduction du mercure dans le ſyſtême eſt beaucoup plus expéditive de cette maniere, & n'eſt accompagnée d'aucun des inconvéniens qui accompagnent l'uſage des frictions. M. *Cruikshank* a même conjecturé, & nous n'en ſavons pas la raiſon, qu'il fallait toujours que la bouche fût affectée pour que la guériſon ait lieu, & que la quantité du mercure répandu dans le ſyſtême importait peu ; il va juſqu'à dire qu'il y a une eſpece de rapport entre l'état des glandes ſalivaires & l'irritation vénérienne, en conſéquence de laquelle l'inflammation de ces glandes à un certain degré & pendant un certain temps, ſuffiſait pour guérir la maladie. Quelqu'ingénieuſe que ſoit cette idée, nous ne pouvons nous empêcher de la regarder comme purement hypothétique ; & ſi elle était vraie, la ſupériorité de cette méthode ſerait, ſans contredit, hors de toute controverſe. Mais on a pu voir par la théorie de la maladie, que nous avons cherché à établir ſur des faits, qu'il faut avoir une toute autre opinion que celle de ce Praticien, & que l'introduction du mercure dans toute l'étendue du ſyſtême, indépendamment des effets locaux qu'il produit ici,

était

était abſolument néceſſaire ; d'ailleurs les ſymptômes vénériens ne s'appaiſent pas toujours par une ſalivation, même aſſez abondante, pour indiquer une irritation ſuffiſante de ces glandes. Il faut donc plus compter ſur l'action du mercure dans toute la conſtitution, que ſur celle qu'il déploye ſur les organes ſalivaires, puiſque ſouvent la maladie guérit ſans qu'il ne ſurvienne aucune affection de la bouche. Le ſuccès du mercure dépend ici, 1°. de la très-grande diviſion de ſes particules dans la préparation qu'on employe, & en même temps de ſa qualité ſtimulante appropriée à la ſenſibilité de la ſurface ſur laquelle elle eſt appliquée, & 2°. de la ſolution complette que le minéral éprouve par la ſalive qui en facilite l'abſorption. Cette derniere circonſtance demande beaucoup d'attention, car ſi la ſolution n'eſt point complette, & que l'abſorption ne ſoit point aidée par des frictions réitérées ſur les parties, le remede ne ſaurait agir auſſi promptement que quand ces regles ſont obſervées. *M. Cruikshank* a établi une comparaiſon entre l'activité du mercure introduit de cette maniere, & celle des frictions ordinaires; il penſe que trois grains d'une préparation ſaline équivalent ici dans leurs effets à quarante-cinq d'onguent. La préparation qu'on préfére dans cette méthode eſt le calomélas, ou le mercure cendré (*mercurius cinereus*). On n'en employera d'abord

qu'un grain à la fois, & l'on répétera trois ou quatre fois cette doſe, pour qu'il s'en faſſe une abſorption plus graduée que ſi on l'adminiſtrait en une ſeule.

352. La derniere méthode d'introduire le mercure dans le ſyſtême, celle où l'on applique ce minéral ſur une ſurface organique, eſt actuellement la plus reçue. La diſtinction que nous avons faite entr'elle & la premiere méthode était néceſſaire ; elle eſt confirmée par l'action particuliere que l'eſtomac poſſéde ſur tous les corps, car puiſqu'il réſiſte même aux effets du virus vénérien, l'on peut conclure qu'il doit agir ſur le mercure, quoique l'on ne puiſſe aiſément découvrir ſon genre d'action ſur ce minéral. Cette méthode poſſéde nombre d'avantages ſur les autres ; & quoiqu'elle paraiſſe plus lente dans ſes opérations que la ſeconde, elle permet néanmoins qu'on employe des préparations plus actives, qui ne ſauraient être aiſément ſupportées par les autres ſurfaces ; &, ce qui peut auſſi entrer en ligne de conſidération, elle empêche auſſi, quand elle eſt convenablement ſuivie, que l'on ne découvre la maladie. Le mercure admis ſous cette forme dans la pratique, fut d'abord traité par la ſimple trituration, & préſenté ſous le nom de pilules de *Barbaroſſa*, préparation que l'on trouve encore en uſage aujourd'hui ; mais la Chimie faiſant journellement des

progrès, fournit bientôt nombre d'autres préparations actives de ce minéral, propres à l'usage intérieur, & qui firent tomber celle-ci. On ne doit à personne autant qu'à *Paracelse*, qui en s'occupant des recherches en ce genre, peut être regardé ici en quelque façon comme le fondateur de la secte chimique, & qui, par une hardiesse peu ordinaire dans la pratique, rendit l'usage du mercure plus général qu'il ne l'avait été avant lui. Divers Empiriques successivement ont pris avantage de la circonstance que la Chimie leur procurait, en cachant ce minéral sous différens noms, & le faisant passer pour une médecine nouvelle. Ce furent les mauvais résultats de cette pratique aveugle qui donnerent naissance au préjugé qu'on eut sur lui, en regardant son application comme dangereuse dans tous les cas. Ce préjugé existe encore tellement en plusieurs endroits de l'Italie, qu'on l'a rayé de la pratique par édit public, & que même parmi nous il fait recevoir avidement tous ceux qui disent guérir la maladie vénérienne sans mercure.

353. Après avoir considéré les différentes voies par où l'on introduit le mercure dans le système, il convient d'hazarder quelques remarques sur l'état où il existe quand il est introduit. On a beaucoup disputé sur ce sujet; car il est en effet très-difficile de déterminer si ce minéral reste sous la même

forme où il entre, ou s'il paſſe à un état ſalin particulier, qui ſerait l'effet d'une combinaiſon avec le ſuc gaſtrique, ou autres fluides animaux. On apporte également des faits de part & d'autre; cependant les ſuivans nous donnent lieu de croire qu'il reçoit un changement dans ſa forme & non dans ſa nature en tant que mercure; 1°. on ſent le goût de ce minéral dans les divers fluides, & notamment ceux qui abordent vers l'organe du goût; 2°. la ſalive d'une perſonne qui eſt dans le traitement, blanchit l'or; 3°. les préparations ſalines où le mercure eſt déjà dans un état de ſolution, ſont les plus actives; 4°. les préparations dont la tenuité des particules eſt très-grande, quoique n'ayant point la forme ſaline, agiſſent d'une maniere qui a beaucoup de rapport à celle de ces ſubſtances à raiſon de leur plus grande ſolubilité; 5°. quelques expériences ſembleraient montrer que les préparations ſalines ſont purement privées de leur acide, & qu'il ne leur ſurvient pas d'autres changemens.

354. Nous pouvons conclure de ces obſervations, que le mercure éprouve un commencement de ſolution dans les fluides de la machine ſans aucune autre altération; que quelques-uns d'eux, comme les ſucs gaſtriques & la ſalive, ſont plus propres à produire cette ſolution que d'autres, ainſi que la forme du mercure change à la vérité,

quoique le principe d'où ſon action dérive, ſoit le même, & que ſon caractere diſtinctif eſt une qualité ſtimulante, pénétrante & durable en même-temps.

355. Après avoir examiné les différentes manieres d'introduire le mercure dans le ſyſtême, il nous reſte à chercher les différentes vues que les Auteurs ont eu dans cette introduction, ou les différentes méthodes mercurielles, en commençant depuis la premiere apparition de la maladie en Europe, juſqu'au temps actuel.

356. On commença d'abord, ainſi que nous l'avons obſervé précédemment, à employer le mercure à l'extérieur; la Chimie n'avait point encore découvert aucune préparation interne, & la méthode de l'appliquer était auſſi négligée que la préparation même du remede. Si l'on en croit ce que *Boërrhave* dit dans la collection des Auteurs anciens, publiée ſous le titre d'*Aphrodiſiacus*, on frottait les malades depuis la tête juſqu'aux pieds avec une telle quantité d'onguent mercuriel, que ſi le remede eût été bon, & les frictions données avec l'exactitude d'à-préſent, ils y euſſent infailliblement ſuccombés. Les effets étaient tels, qu'il s'enſuivait de grandes évacuations qui bientôt les faiſaient périr, ou s'ils en réchappaient, leur conſtitution devenait tellement délabrée, qu'ils traînaient une miſérable exiſtence, victimes de

l'ignorance de ces temps. Ce fut dans ces circonſtances qu'*Hutten* introduiſit l'uſage du gayac; les accidens graves qui accompagnaient celui du mercure, firent donner une telle préférence à ce bois, qu'on doit excuſer les récits exagérés de ſes ſuccès, qui ſurprirent tous les Auteurs modernes. Cependant la meilleure preuve que l'on puiſſe donner de ſon opération précaire, eſt l'uſage du mercure, qui perſiſte encore aujourd'hui; auſſi l'expérience mena-t-elle à une application moins fréquente de ce remede, que ne croyaient néceſſaire à ſes ſuccès les Praticiens des premiers temps.

357. Les améliorations ſucceſſives que l'on a fait dans cette pratique ancienne conſtituent la Méthode de la ſalivation. Les procédés de cette méthode, qui eſt celle qu'on a le plus généralement ſuivie en France, conſiſtaient dans l'obſervation de ce qu'il ſuit : on préparait le malade par une ſaignée & une médecine; on lui faiſait prendre des bains chauds pour rendre la peau plus perſpirable; alors on commençait les frictions, ayant fait auparavant une convenable proviſion de linge. On les faiſait d'abord ſur les jambes, à la doſe depuis deux gros d'onguent juſqu'à quatre; après un jour d'intermiſſion pendant lequel on purgeait fréquemment le malade, on recommençait le même procédé ſur les cuiſſes, en changeant le linge ſali à chaque fois; de la

cuiſſe on allait de ſuite aux extrémités ſupérieures, & ainſi l'on recouvrait toute la ſurface du corps, excepté la tête & la poitrine : alors il ſurvenait une ſalivation copieuſe, & ſelon qu'on l'eſtimait néceſſaire à la guériſon, la régle était que la quantité de fluides ne devait pas excéder quatre ou ſix livres par jour, & qu'il fallait que le malade reſtât ſur le côté pour faciliter l'évacuation. Pendant ſon cours, qui généralement allait depuis ſix ſemaines juſqu'à deux mois, au moins quinze jours après la diſparition des ſymptômes vénériens, on faiſait tenir au malade un régime ſévere, & l'on tenait la température de ſa chambre au moins au ſoixantieme degrés de chaleur du thermometre de *Farenheit ;* quand elle augmentait, on laiſſait entrer l'air du dehors par degré, & l'on continuait l'uſage du bain chaud & des ſudorifiques pendant encore quelque temps.

358. Les inconvéniens de cette méthode, qui n'était au vrai que celle des Anciens, mais plus raiſonnée, furent ſi évidens, qu'on la laiſſa bientôt de côté pour lui en ſubſtituer une autre, qu'on vanta beaucoup, quoiqu'elle ne devint point générale, & qu'elle ne fut adoptée que de quelques Praticiens. Cette méthode fut celle des fumigations; elle conſiſtait à couvrir entierement le malade, excepté la tête, & à l'expoſer nud aux vapeurs du cinabre ou à celles du mercure combiné avec la

térébenthine & d'autres parfums; on le reportait enſuite dans ſon lit, & on l'y tenait chaudement juſqu'à ce qu'il vînt une abondante tranſpiration qui le réduiſait au même état de faibleſſe que dans la pratique de la ſalivation. Les ſuccès de cette méthode ne furent pas plus heureux, cependant on l'employe encore aujourd'hui pour le traitement de certaines affections locales qui réſiſtent aux méthodes reçues. Il y a quelques années qu'on chercha en France à faire revivre ce procédé d'une maniere perfectionnée, en évitant tous les inconvéniens qui l'accompagnaient précédemment. Cette perfection conſiſtait à préparer le mercure, de telle maniere qu'il n'y eût rien d'étranger dans ſa mixtion, & qu'il fût purgé de toutes les vapeurs arſénicales, & autres qui altérent ce minéral dans l'état de crudité où on l'employait autrefois; mais cette méthode, quoique nullement à mépriſer, ne devint cependant point générale, & elle fut laiſſée au D. *Lalouette*, qui avait fait beaucoup d'efforts pour la mettre en vogue, la trouvant ſupérieure à toutes les autres, & d'une application plus facile.

359. Ainſi donc les inconvéniens de la méthode fumigatoire étant bien connus, on en revint aux frictions, mais comme pluſieurs ſymptômes vénériens paraiſſaient réſiſter à leur uſage porté juſqu'à la ſalivation, quelques Praticiens commencerent à

croire que cette évacuation n'était point néceſſaire pour la guériſon, & que ſi le minéral était employé de maniere à ne pouvoir la produire, ſon uſage deviendrait encore plus efficace. Cette opinion fut d'abord celle des Médecins de Montpellier, qui appellerent ce procédé Méthode par extinction, dans la perſuaſion où ils étaient que le mercure ainſi donné éteignait la cauſe ſpécifique de la maladie. Le procédé en eſt ſimple ; il conſiſte à ménager tellement les frictions, que le mercure ne produiſe aucun effet ſenſible, les intervalles entre chacune étant conſidérables, & leur répétition établie ſur l'état de la conſtitution ou l'irritabilité des malades. Par cette méthode la maladie eſt généralement guérie en dix-huit à vingt jours, temps ordinaire que dure la ſalivation. Il n'eſt point néceſſaire, en la ſuivant, d'avoir recours aux préparations preliminaires, telles que celles qu'on employait ci-devant dans la méthode de la ſalivation, & l'état du malade ne périclite point par les grandes évacuations que la premiere méthode occaſionnait. L'obſervation mena naturellement à cette pratique, car on remarqua que les ſymptômes vénériens commençaient ſouvent à diſparaître pendant l'uſage du mercure, avant même que la ſalivation n'ait commencé. Des ſymptômes opiniâtres, qui ont réſiſté à la ſalivation, cédent généralement au mercure en petite quantité, donné

de maniere à n'exciter aucune évacuation, & les meilleurs Praticiens ont toujours trouvé avantageux d'inſiſter ſur ce plan dans les conſtitutions délicates, ou chez ceux qui ont une teinte ſcrophuleuſe ou ſcorbutique. Si donc on guérit dans ces circonſtances, en ménageant le mercure de la maniere que nous venons de le dire, pourquoi l'employerait-on d'une autre dans les conſtitutions plus fortes?

360. Quelques Médecins crurent que, par cette méthode, l'on n'introduiſait point une ſuffiſante quantité de minéral dans le ſyſtême, & comme ils étaient perſuadés qu'il fallait que les évacuations ſoient portées à un certain point pour opérer la guériſon, & qu'il était néceſſaire en même-temps d'éviter les inconvéniens de la ſalivation, ils eurent recours à un autre procédé, qu'ils nommerent Méthode dérivative. Cette méthode fut d'abord propoſée en France par le D. *Duſſault;* elle conſiſtait à prévenir l'irritation des glandes ſalivaires, en entretenant toujours la liberté des premieres voies : on préparait les malades, comme dans la premiere méthode, par des bains chauds & par tous les remedes aqueux qui peuvent relâcher la peau, & noyer en quelque façon le virus, le relachement du corps devant néceſſairement faciliter une plus prompte évacuation. On commençait donc par de doux laxatifs pour ex-

citer l'irritabilité des inteſtins, après quoi l'on adminiſtrait les frictions en même nombre, & même en plus grande quantité, que quand on cherchait à exciter la ſalivation; mais ici l'on faiſait attention à proportionner à la diarrhée la quantité de mercure qu'on introduiſait, & ſi elle ne ceſſait point ſpontanément par les doux laxatifs, on recourait à des doſes répétées de jalap pour la favoriſer. Les raiſons qu'on apportait pour appuyer cette méthode, étaient 1°. qu'on pouvait épargner aux malades les accidens fâcheux qui accompagnent la ſalivation, l'inflammation des parties alors affectées devenant ſouvent inquiétantes; 2°. qu'on évitait la douleur, la guériſon étant beaucoup plus prompte que par la méthode de la ſalivation, & que d'ailleurs il reſtait une entiere liberté aux organes qui élaborent en premier lieu les ſubſtances qui ſont deſtinées à la réparation; 3°. qu'on prévenait ainſi la ſalivation qui ſurvient ſouvent dans un traitement fait d'après l'ancien plan.

Mais pour ſeule objection contre cette méthode, nous remarquerons que, d'après la nature connue de la maladie, il faut, pour qu'elle diſparaiſſe, que le mercure ſéjourne dans le ſyſtême, ou du moins qu'il s'y développe un état pareil à celui que le mercure ſeul peut produire; or toutes les fois que ce minéral ſortira auſſitôt qu'il ſera entré, il n'y aura point de guériſon;

que s'il en reſte aſſez, il n'eſt point néceſſaire d'en pouſſer la doſe juſqu'à produire quelques évacuations.

361. Telles ſont les différentes méthodes au moyen deſquelles le mercure s'introduit par une ſurface poreuſe ou externe. La méthode par extinction eſt préférable à toutes les autres; c'eſt celle qui eſt en uſage parmi les Praticiens modernes, celle que le D. *Cullen* recommande, & celle enfin qui eſt reçue à Montpellier. On lui a joint l'uſage des bains chauds, au nombre de vingt ou trente, avant les frictions, ſans augmenter la quantité de mercure qu'on employe ordinairement dans cette méthode : on croit que ces préparations préliminaires rendent le ſuccès du remede plus certain; en effet dans ce climat il eſt moins ſujet à nuire qu'ailleurs.

362. La derniere méthode, celle où le mercure eſt plus communément introduit par une ſurface ſecrétoire ou organique au lieu d'une externe, peut être appellée, d'après notre théorie, Méthode par irritation; mais, avant de la conſidérer, il convient d'examiner les moyens de remplir la troiſieme indication générale que préſente la maladie conſtitutionnelle. Elle conſiſte à remédier aux ſymptômes qui ſurviennent pendant qu'on remplit la premiere, ſoit par l'irritation de l'habitude, ou par la nature des remedes qu'on employe : or,

comme on y parvient principalement par différentes manieres de combiner le mercure, il eſt néceſſaire de nous arrêter ſur les diverſes compoſitions que les Auteurs nous en ont données; &, pour les mieux faire retenir, nous les rangerons ſelon l'ordre que l'on trouve dans la table ſuivante.

363. Les différentes ſubſtances qu'elle offre peuvent être conſidérées chimiquement ou médicinalement. Ces ſubſtances, examinées de la premiere maniere, préſentent les divers changemens ou préparations dont elle ſont ſuſceptibles; vues médicinalement, elles offrent les différentes combinaiſons qui peuvent modifier ou gouverner l'action chimique que le minéral peut avoir ſur le corps humain.

PRÉPARATIONS mercurielles conſidérées chimiquement. (1)

Mercure ſous ſa forme native.
Mercure purifié. L. E.

Il n'a abſolument aucune action, il n'en reçoit que quand il eſt très-diviſé, calciné, ou ſous forme ſaline.

I. Il eſt diviſé en molécules très-ſubtiles.

(1) Nous devons au D. *Cullen* la diſpoſition de la premiere partie de cette table.

a. Par agitation, comme dans les expériences de *Boërrhave.*

b. Par trituration avec différentes ſubſtances viſqueuſes; de-là

Le mercure gommeux.

— *miellé.*

— *ſaccharin.*

— *alkaliſé.*

— *graiſſeux.*

— *térébenthiné.*

c. Par trituration, fuſion ou ſublimation avec le ſoufre ou l'antimoine crud; de-là

L'æthiops minéral.

Le cinabre factice.

L'æthiops antimonial.

Le cinabre d'antimoine.

II. Il eſt calciné au feu & à l'air; de-là

Le mercure précipité per ſe.

III. Il eſt réduit ſous forme ſaline.

A. Par ſa ſolution dans différens acides, comme

a. Par le muriatique.

Mercure ſublimé corroſif.

Calomelas.

b. Par le nitreux.

Solution de mercure. E.

Mercure précipité rouge.

c. Par le vitriolique.

Turbith minéral.

d. Par l'acide du tartre.

Terre foliée de mercure de Preſſavin.

e. Par l'acide acéteux.

Pilules ou *dragées de* Keyſer.

f. Par l'acide phoſphorique.

B. Par ſa précipitation des acides par divers alkalis.

a. Du muriatique.

Mercure précipité blanc.

b. Du nitreux par l'alkali végétal.

Le mercure précipité roux.

c. Du nitreux par l'alkali foſſile.

Premier précipité doux de Scheele.

d. Du nitreux par l'alkali volatil.

Précipité cendré.

e. Des acides muriatiques & tartareux par les alkalis végétaux.

Précipité argenté.

C. Par la ſolution avec des ſubſtances compoſées.

a. Mercure muriatique avec le cuivre.

Mercure précipité verd.

b. Mercure nitreux avec le ſoufre.

Mercure précipité noir.

c. Mercure nitreux avec le tartre.

Poudre conſtantine.

d. Mercure nitreux avec l'urine fraîche.

Roſe minérale.

e. Mercure nitreux avec le cuivre.

Précipité mercuriel verd.

PRÉPARATIONS mercurielles conſidérées médicinalement.

Quelque ſoit la préparation que le mercure ſubiſſe, avant de pouvoir opérer ſur le corps, il doit néceſſairement être abſorbé, & de-là les différentes combinaiſons qu'on en a faites, ſoit pour faciliter cette abſorption ou influer ſur l'action du remede quand il a été abſorbé; d'après ces principes, on peut diſpoſer les remedes mercuriels dans l'ordre ſuivant.

I. Pour faciliter ſon introduction à travers les ſurfaces.

a. A travers la ſurface externe;

Ce à quoi l'on parvient par ſon union avec les huiles naturelles ou eſſentielles, comme dans

L'Onguent gris fort & faible.

— *néapolitain.*

— *mercuriel de* Cockburn.

Le cérat mercuriel.

L'emplâtre mercuriel.

b. A travers la ſurface interne ou les premieres voies;

Ce qu'on fait par la trituration avec des ſubſtances graveleuſes ou viſqueuſes, qui augmentent la fineſſe de ſes parties; comme dans

Les

Les pilules mercurielles communes E.
— *mercurielles* L.
— *de* Keyſer.
— *d'æthiops.*
— *de* Beloſte.
Le bol bleu.

II. Pour faciliter ſon action ſur les ſurfaces, en le mêlant à différens corps viſqueux, ou le diſſolvant dans des fluides qu'on applique enſuite,

A. Sur une ſurface extérieure ou ſur la peau dans un état morbifique, quand il eſt uni avec les huiles, ou à un fluide aqueux, comme dans

L'injection mercurielle.
L'onguent citrin.
— *de mercure précipité.*
— *de calomel du D.* Saunders.
La ſolution aqueuſe de Van-Swieten.
La lotion mercurielle de Schwediaver.
L'eau phagedenique.
— *alumineuſe.*

B. Sur les ſurfaces internes ou ſur les premieres voies, comme

a. Dans ſa combinaiſon avec les ſubſtances viſqueuſes qui augmentent la petiteſſe de ſes parties, & dont les proportions fa-

cilitent la ſolution du minéral; (*a*) & ici ſe trouvent rangés

Le rob antiſyphillitique.

Le ſyrop végétal de Bellet.

— *de* Velnos.

b. Sa ſolution dans les fluides, comme dans

La ſolution ſpiritueuſe de Van-Swieten.

L'eſſence mercurielle de Charas.

Les décoctions de différens bois avec le mercure.

III. Pour diminuer ſon action dans le ſyſtème général.

a. En émouſſant la ſenſibilité, comme

Dans ſon union avec les ſédatifs, particulierement l'opium & le camphre, dont les combinaiſons ſont :

Les pil. mercuriel. calcin. anodyn.

— *de* Miſaubin.

Camphr. avec le turbith. min.

L'onguent camph. de Deſpatureaux.

b. En remédiant directement à l'irritabilité, l'uniſſant avec les toniques, les huiles eſſentielles.

(*a*) M. *André*, dans un pamphlet, obſerve que la préparation de M. *Plenck* ſe ſépare ſouvent dans l'eſtomac, & qu'alors elle s'échappe par les ſelles, preuve de la bonté de la diviſion que nous avons faite.

c. En réduisant le mercure à un plus grand état d'inertie.

I. Par sa combinaison avec d'autres minéraux, comme dans

Le mercure divisé par le soufre & l'antimoine verd, (*Voy.* les prép. chimiq.) dont les combinaisons sont :

Les pilules æthiopiques.

L'antilyssus de Chine.

L'æthiops antimonial.

Le bol cinabarin.

II. En altérant la quantité des ingrédiens particuliers, & donnant au minéral une forme saline, & ainsi diminuant l'activité qu'il a dans cet état salin, comme dans les préparations de calomel, qui sont

Les pilules de Pumer.

La panacée mercurielle.

Dans celles de mercure nitreux calciné, dont les combinaisons les plus douces sont

Le mercure corallin.

La poudre du prince.

La panacée mercurielle rouge.

364. Tel est l'ordre dans lequel nous rangeons les différentes préparations de mercure selon les vues médicales; mais il est bon d'avertir que nous n'avons point eu intention de présenter dans le

tableau que nous en donnons, toutes celles qui ſont uſitées, mais ſeulement quelques-unes des plus connues qui puiſſent donner une idée du plan que nous avons choiſi ; néanmoins, avant de quitter cette matiere, il convient d'examiner quelques-unes des principales qu'on a employées dans le traitement des maladies vénériennes.

365. Les pilules bleues ont été & continuent encore d'être généralement en uſage ; elles furent la premiere forme ſous laquelle on employa le mercure pour l'uſage intérieur. On viſait dans leur compoſition à deux choſes, auxquelles on ne fait plus actuellement d'attention ; ſavoir, à combiner le mercure avec des cathartiques, pour que le virus pût être chaſſé au-dehors du corps à meſure qu'il était corrigé ; & avec des nervins pour que ce minéral lui-même n'altérât par la conſtitution : cependant comme d'après les expériences déjà citées du D. *Saunders*, il n'y a qu'une partie du minéral qui ſoit dans un état d'activité, on ne ſaurait compter ſur la quantité introduite dans le ſyſtême.

Les préparations de M. *Plenck* peuvent-être conſidérées comme une grande perfection ajoutée à celles qui étaient déja connues ; ſoit parce que le mercure eſt préliminairement trituré avec une ſubſtance graveleuſe ſous forme ſéche, qui eſt la gomme arabique, ce qui le rend plus actif ; &

auſſi parce qu'il acquiert en cet état plus de ſolubilité ; malheureuſement il ſe ſépare ſouvent dans l'eſtomac, & la plus grande partie paſſe alors par les ſelles.

On en peut dire autant du mercure ſaccharin & alkalin, & des autres méthodes de le triturer avec des conſerves, dont l'efficacité eſt établie ſur le même principe que celle de M. *Plenck*.

On employe rarement actuellement les différentes combinaiſons de mercure avec les autres minéraux dans le traitement des maladies vénériennes. Quand on y a recours, c'eſt principalement dans les affections cutanées, à raiſon de leur rapport ſuppoſé avec la cauſe ſpécifique ; & comme cette combinaiſon détermine le mercure à ſe porter naturellement ſur la peau, indication vers laquelle on ſe tourne toujours dans ces cas, ces préparations reçurent du temps de *Paracelſe*, la dénomination particuliere de Diaphorétiques.

Le mercure calciné eſt une préparation qu'on dit avoir beaucoup d'acrimonie, & conſéquemment elle ne peut qu'affecter les entrailles : on la conſidere beaucoup actuellement à Londres, & on la regarde comme un remede des plus efficaces ; on penſe qu'un grain eſt une doſe généralement ſuffiſante. Quand on donne ainſi le mercure, il faut que ce ſoit en très-petite quantité,

& encore demande-t-il qu'on lui joigne l'opium pour empêcher ſa tendance à affecter les entrailles : c'eſt cette préparation qui forme la baſe des pilules de *Miſaubin.*

366. Telles ſont les obſervations que nous ferons ſur les préparations de notre table examinées chimiquement ; nous allons actuellement conſidérer les préparations plus actives qui ſe trouvent dans la ſeconde partie, ou celles qui ſont de nature ſaline. Il n'y eut que trois méthodes de traitement, long-temps même après l'époque où la maladie vénérienne parut d'abord en Europe ; la premiere fut par les frictions ; la ſeconde par les décoctions de gayac ; & la troiſieme par les fumigations cinabarines. La plus générale de toutes fut celle des frictions, qui dura juſqu'à ce que la Chimie eût acquis une certaine célébrité ; ce fut alors que l'on admit les préparations ſalines, d'autant plus que l'on croyait que le minéral ſous cette forme, acquérait plus d'efficacité, & abandonnait toutes les qualités vénéneuſes qu'on lui ſuppoſait. Soit que ce fût la faute des ces préparations, ou celle des Médecins qui ignoraient l'application qu'ils doivent en faire, elles ont été entierement abandonnées, excepté un petit nombre, dont les principales ſont le ſublimé corroſif, qui forme actuellement la baſe de la plupart des remedes empiriques

en réputation. Il fut d'abord proposé par le D. *Herman* de Leyde, pour le traitement de la gonorrhée ; la dose qu'il en recommandait, était deux grains, dont il formait une pilule avec la réglisse ; il remarque, ce qu'il est essentiel de noter vû la quantité de la dose, que l'usage doit en être borné aux constitutions robustes. Cependant avant ce temps, si nous en croyons le D. *Turner*, cette substance saline était déja employée long-temps avant pour la même maladie, par un empirique qui la donnait dissoute dans l'esprit-de-vin. Sa méthode consistait à dissoudre un gros de cette substance, dans une once d'esprit-de-vin, dont il donnait dix douze, ou quinze gouttes dans une certaine quantité d'eau d'orge, ou dans quelqu'autre décoction légere, de maniere que le malade n'en prit qu'un cinquieme de grain pour une dose ; méthode beaucoup plus judicieuse, que celle du D. *Herman*. *Boerhaave* fut ensuite l'Auteur qui recommanda le plus cette préparation ; il observe dans sa Chimie, qu'un grain dissous dans une once de quelques eaux distillées, était un excellent cosmetique ; qu'un gros de cette solution pris deux ou trois fois le jour, & adouci avec le syrop de violette, opérait merveilleusement pour guérir nombre de maladies incurables, & que dans cette méthode

un huitieme de grain ſuffiſait pour la doſe ordinaire de chaque jour. Ce remede quoique très-recommandé par *Boerrhaave*, ne fut cependant mis réellement en vogue que par *Van-Swieten*, ſon diſciple. Ses bons effets furent appréciés à l'hôpital de Lock à Vienne, & ſuivis par le D. *Locher*, lequel a publié quelques remarques intereſſantes ſur ſon uſage; de-là il paſſa en France; mais ſes ſuccès n'y furent pas auſſi brillans que ceux qu'il avait eus à Vienne; &, à dire vrai, on n'y fut jamais bien curieux de l'employer comme méthode réguliere. Ce fut au D. *Pringle*, qu'il dut ſon admiſſion en Angleterre; ce Médecin le recommanda aux Chirurgiens d'armées, & bientôt l'on en rendit un compte exact dans les Tranſactions médicales, d'où il réſultait qu'il était un remede dont l'opération était prompte, & conſéquemment qu'il convenait très-bien à des militaires. La méthode de le preſcrire, recommandée par *Van-Swieten* était très-ſimple; elle conſiſtait à mettre douze grains de ſublimé dans un matras avec deux livres de priſanne, à ſoumettre le tout à un feu doux, à ſecouer fréquemment juſqu'à l'entiere diſſolution du remede. Il fallait en prendre une cuillerée ordinaire tous les matins à jeun, pendant vingt-cinq à trente jours, de maniere que la quantité priſe allât à un grain

par jour ; à la fin de ce temps les malades étaient généralement guéris. Quelqu'efficace qu'ait été cette méthode, on peut cependant lui faire quelques objections.

1°. La ſolution du remede dans une ſi grande quantité d'eau, ne doit pas lui permettre de reſter dans le ſyſtème ſuffiſamment pour produire des effets permanens ; auſſi voit-on qu'il détermine ſouvent les excrétions de la ſueur & de l'urine.

2°. Cette préparation, par ſa qualité ſtimulante, a toujours une tendance à agir de cette maniere ; tendance qu'il faudrait réprimer en changeant la formule. Auſſi quelques Praticiens ont-ils recommandé de l'employer ſous forme ſolide & mixtionnée, pour diminuer l'irritation qu'il produiſait ſur les premieres voies ; c'était pour y réuſſir que M. *Petit*, à Paris, le preſcrivait ſous forme de pilule, en le donnant à la quantité d'un demi-grain par jour (1). Le D. *Gairdner* à Edimbourg, l'a également employé ſous forme ſolide, pour éviter les inconvéniens qui accompagnaient ſon opération dans l'état de diſſolution. Si alors les Méde-

(1) Quel eſt le M. *Petit* dont il eſt fait mention ici ? Ce n'eſt point le Chirurgien qui s'était fixé entierement à la méthode des frictions ; ce n'était point non plus le Médécin célébre, actuellement vivant, qui n'a jamais été grand partiſan de ce remede.

cins remarquerent que ce remede guériſſait rarement d'une maniere complette, à moins que la maladie ne fût très-récente & légere, cela provenait de la méthode qu'ils ſuivaient dans la preſcription; méthode qui lui ôtait la permanence d'action néceſſaire à l'extinction complette de la maladie. Auſſi actuellement dans la pratique ſe fie-t-on rarement à lui ſeul; on l'employe communément ou dans le commencement du traitement, à raiſon de la facilité qu'il a d'abattre les ſymptômes, ou quand on donne les dernieres frictions, temps où les abſorbans de la ſurface ne prennent plus une auſſi grande quantité de mercure; alors on le donne diſſous dans quelques décoctions altérantes en petite quantité, dans la vue de compléter la cure. C'eſt ce remede qui fait la baſe des gouttes de *Maredan*, ſi en réputation à Londres, du rob antyphillitique, & du ſyrop végétal de *Velnos*, tant pronés en France. Toutes les fois qu'on l'employe ſous forme fluide il faut lui joindre un peu de ſel ammoniac qui augmente beaucoup ſa ſolubilité.

Quelques variées qu'aient été les preſcriptions intérieures du ſublimé corroſif, on a cherché encore à le faire paſſer par une ſurface externe. La premiere tentative en a été faite en France, où l'on a cherché à ſubſtituer la méthode des lavemens mercuriels à celles des frictions. On a encore conſeillé

de plonger les pieds dans une forte ſolution de ſublimé corroſif, & de les y retenir pendant un temps conſidérable, pour qu'une certaine quantité en puiſſe être abſorbée, ſans affecter les premieres voies ; mais quelques avantageux que ces procédés puiſſent être en certains cas, on ne peut jamais compter ſur eux d'une maniere certaine. On a publié dernierement un Traité à Naples, dans lequel l'Auteur recommande la méthode des frictions avec le ſublimé : le lieu qu'il choiſit pour les faire, eſt la plante des pieds, où la peau eſt plus épaiſſe qu'ailleurs. Il recommande de réduire un gros de ſublimé en une poudre très-fine, qu'on mêlera à une once d'axonge, & de triturer le mélange pendant douze heures, pour produire la plus intime union ; & enſuite de frotter avec deux gros la partie indiquée, en recommençant chaque nuit : il remarque que de cette maniere il a réuſſi à guérir des maladies opiniâtres à tous les remedes.

La derniere préparation ſaline en réputation, eſt le calomel ; ce remede eſt plus doux dans ſa maniere d'agir que le ſublimé corroſif, à raiſon de ſa préparation : ce dernier montre une tendance naturelle vers la peau & les reins ; l'autre au contraire affecte toujours les entrailles ; auſſi eſt-il après les pilules bleues, le remede le plus eſtimé à Edimbourg ; mais à raiſon de ſa ten-

dance à affecter les entrailles, il demande d'être donné en petite doſe, excepté quand on veut qu'il agiſſe ſeulement comme purgatif; cependant on peut beaucoup diminuer cette tendance en l'uniſſant au ſavon. On a généralement cru qu'il convenait aux cas récens, où il y a encore quelque degrés d'inflammation; par ſa propriété purgative il opere alors en quelque façon comme un antiphlogiſtique; mais il y a tant de variété dans la préparation de ce remede en différens pays, qu'on ne ſaurait trop compter ſur lui.

367. Aux préparations ſalines que nous venons de conſidérer, ſuccedent celles qui ſont faites avec l'acide nitreux. On ne connaît gueres les gouttes blanches du D. *Ward*, ainſi que tous les autres remedes empiriques ſemblables; mais d'après la réputation de ſon inventeur qui les employait dans tous les cas, il faut croire à leur ſuccès. Un arcane aſſez ſemblable à celui-ci, eſt celui de la *Motte*, ci-devant en grande réputation à Paris. Il n'eſt qu'une ſolution de précipité rouge, qui lui donne une belle couleur pourpre, dont on donne quelques gouttes dans une boiſſon délayante. La ſolution de *Charas* eſt moins active que ces deux premieres; ce n'eſt que l'eau mercurielle ordinaire, délayée dans vingt fois ſon poids d'eau; une grande partie du mercure ſe précipite par cette addition, mais ſon Auteur

obſerve qu'il en reſte encore aſſez, & que dans cet état de diviſion il devient un remede très-efficace.

Le ſyrop végétal de *Bellet* fut beaucoup eſtimé en France, où les préparations empiriques ſe renouvellent plus fréquemment qu'ailleurs; mais depuis qu'on en a donné la compoſition, ſon infaillibilité s'eſt évanouie, comme celle de la plupart des remedes de cette trempe. Cet arcane eſt, ſelon le D. *Schwediaver*, une combinaiſon du mercure nitreux, précipité par un alkali fixe végétal, & enſuite diſſous dans l'ether vitriolique, puis uni à quelque ſyrop agréable; de maniere que d'après ſa compoſition il doit avoir beaucoup d'efficacité, quoique nous ne parlions point ici d'après l'expérience.

L'activité du mercure nitreux dans l'onguent citrin, eſt affaiblie par ſon union, avec une matiere huileuſe, qui émouſſe ſa cauſticité naturelle. Il paſſe pour un remede très-puiſſant dans le cas d'éruption vénérienne, où la maladie paraît lorſqu'on s'y attend le moins, lorſque quelques reſtes ne paraiſſent ſeulement qu'en certains endroits, comme une éruption ſurfuracée vers la racine des cheveux, &c. On l'employe rarement dans le traitement des ulceres vénériens ordinaires, & même quand on le met en uſage dans le cas d'éruption, il demande encore à être plus

affaibli par l'addition d'une plus grande quantité de graiſſe qu'on n'en fait entrer ordinairement dans la compoſition. Le D. *Cullen* recommande de l'employer en friction, avec le double de la quantité de ſaindoux.

368. Après les préparations ſalines nitreuſes, viennent celles qui ont l'acide vitriolique pour baſe.

Le turbith minéral était ci-devant un remede en grande réputation ; mais d'après ſes violens effets ſur les premieres voies, on ne l'employe actuellement que bien rarement, ſi ce n'eſt quand on veut qu'il agiſſe comme émétique mercuriel. Quand on y a recours, on doit en modérer les doſes & même en réprimer les effets par l'addition de l'opium : quelques Auteurs prétendent qu'il eſt plus efficace que toute autre préparation mercurielle, dans les éruptions opiniâtres de la peau.

369. Toutes les préparations dont nous venons de faire l'énumération, ont les acides minéraux pour baſe ; la cauſticité de ces acides que l'on préſumait n'être point aſſez ſaturée, détermina certain Praticiens à leur ſubſtituer les acides végétaux, dans l'intention d'énerver la corroſibilité de la préparation, ſans nuire à l'action du mercure. C'eſt d'après ces vues que l'on compoſa nombre de préparations, dont les principales, celles qui méritent le plus d'attention, ſont les pilules

de *Keyſer*, & la terre foliée de M. *Preſſavin.*

370. Les pilules de *Keyſer* ſont le réſultat de la combinaiſon du mercure à l'acide acéteux. Pour rendre la ſolution du mercure plus complette, on le débaraſſe de toutes les matieres étrangeres, on lui fait enſuite éprouver différentes triturations répétées, ou le lave dans un véhicule aqueux; & après avoir fini les différens procédés préparatoires, on l'unit à la manne ou à d'autres ſubſtances ſaccharines pour en former des pilules. L'introduction de ces pilules en France, éprouva beaucoup d'obſtacles; on l'employa d'abord à Bicêtre, où elles n'eurent point le ſuccès que l'on s'en promettait, d'après ce qu'en avait dit l'inventeur. Mais pour juger avec impartialité de ce remede, nous obſerverons; 1°. que c'eſt une préparation ſaline; conſéquemment qu'elle doit avoir la même activité que toutes les autres préparations ſalines du mercure; 2°. qu'elle doit être ſoigneuſement débaraſſée de toute matiere étrangere, avant de paſſer à l'état ſalin; 3°. que l'acide qui entre dans ſa combinaiſon eſt d'une nature plus faible qu'aucun autre.

Il ſuit de ceci, que ces pilules doivent être bien efficaces, quoique leur ſupériorité ſur les frictions, méthode plus communément employée en France, ne ſoit nullement le meilleur moyen de déterminer leur mérite réel, en ce que toutes

les autres préparations internes, qui n'agiſſent point avec trop de violence, poſſédent les mêmes avantages. Ces pilules ont rarement été employées ici, parce que les préparations préliminaires à la ſolution du mercure, ſont trop embarraſſantes.

371. L'efficacité de la terre foliée mercurielle ainſi nommée par M. *Preſſavin*, qui le premier a parlé de cette préparation, eſt établie ſur le même principe que celle des pilules, dont nous venons de faire mention; elle n'eſt qu'une combinaiſon de mercure avec la crême de tartre. Cette préparation a été préſentée; 1°. comme poſſédant les mêmes avantages que les autres préparations faites avec les acides faibles; 2°. comme pouvant être employée avec plus de ſûreté que les compoſés ſalins plus forts, & en même temps propre à opérer une entiere guériſon; 3°. Enfin comme un compoſé dont la baſe ſaline pouvant acquérir plus de ſolubilité que toute autre d'égale force, peut par cela même recevoir dans ſa combinaiſon une plus grande quantité de mercure, dont l'efficacité ſpécifique eſt généralement reconnue dans le traitement. D'après ces conſidérations, peut-être ce remede mérite-t-il d'être préféré aux pilules de *Keyſer*; mais la difficulté de réuſſir dans ces préparations, eſt une des principales raiſons qui les ont bannies de la pratique générale;

générale, auſſi leur efficacité n'eſt-elle plus avouée que par leur inventeur ; cependant le récit des ſuccès qu'il leur attribue, ne doit pas toujours paſſer pour inconteſtable.

372. Mais avant que les ſolutions de mercure, par des acides faibles, n'euſſent été en vogue, les Praticiens toujours portés à diminuer la force des préparations ſalines, chercherent à ſéparer le mercure de leur combinaiſon, de maniere qu'une partie de la cauſticité qu'il avait acquiſe par la ſolution, pût être adoucie ; & les produits qu'ils obtinrent, furent les précipités. Cependant leurs vues à cet égard ne furent pas toujours remplies, l'expérience ne tardant pas à les convaincre, que le plus grand nombre ne pouvait être employé intérieurement.

373. Le premier procédé qu'ils ſuivirent, fut d'extraire l'acide primitif, en calcinant la combinaiſon ſaline ; mais ce qu'il perd en force, par la diſſipation de ſon acide, il le regagne ici d'une maniere différente, par l'opération de la calcination (*a*). A celui-ci ſuccéda un autre, où ils nemployaient point la calcination ; dans celui-ci on cherche à écarter l'acide, en ajoutant des ſubſ-

(*a*) Non point une calcination complette ; car les chaux métalliques ſont généralement inſolubles, & conſéquemment inertes ; mais cependant portée aſſez loin pour qu'elles aient encore de l'activité.

tances qui ayent plus d'affinité avec lui que le mercure & les alkalis. Mais cette ſéparation de l'acide d'avec le mercure, ne peut s'opérer complétement que dans bien peu de cas, même au moyen des alkalis; & pour peu qu'il en reſte quelques portions, la préparation conſerve toujours une grande partie de ſon activité.

Or pour aider l'action incomplette des alkalis, on eut enſuite recours à l'action du feu, & ainſi l'on combina enſemble les deux premieres méthodes; mais par ce ſecond procédé la mitigation que la ſouſtraction de l'acide occaſionnait, était contrebalancée par le degré de calcination que les préparations recevaient, de maniere qu'elles paraiſſaient toujours trop actives.

Le ſuccès manquant de ce côté, au lieu des alkalis, on ſe tourna vers les ſubſtances compoſées, qu'on eſſaya juſqu'à ce qu'on en trouvât une qui pût produire l'effet qu'on deſirait; mais la même expoſition au feu étant néceſſaire dans le plus grand nombre des cas, pour accomplir la combinaiſon, on retrouvait toujours la même cauſticité dans ces préparations. De tout ceci il réſulte que la ſeule méthode de rendre les préparations ſalines les plus douces poſſibles, eſt d'en extraire, autant qu'on peut, l'acide primitif, évitant qu'il ne ſe faſſe aucune autre combinaiſon.

374. Comme la force des préparations salines dépend de la quantité d'acide qui entre originairement dans leur composition, il serait bien important dans chaque préparation de ce genre, d'établir sa proportion avec le mercure, de maniere à pouvoir juger *à priori*, de sa propriété médicale; ainsi dans le précipité rouge qui est une préparation des plus actives, on trouve que la proportion de l'acide au mercure, est comme cinq à un, & dans le turbith minéral comme quatre à un. De-là, pour former une opinion générale sur la force des préparations mercurielles, nous observerons que celles où le mercure n'est que simplement trituré, ne sont actives qu'en partie, pendant que celles qui sont sous forme saline ou calcaire, le sont complétement; ainsi un demi-grain de mercure calciné, équivaut à neuf ou dix de mercure trituré; un demi-grain de mercure corrosif, est égal à un grain de celui qui est calciné; & trois grains de calomel, eu égard à la petite proportion d'acide, n'est pas égal à un grain de mercure calciné.

375. Nous nous sommes suffisamment étendus sur les différens moyens de remplir la troisième indication qui se présente dans le traitement de la maladie vénérienne confirmée. Arrêtons-nous actuellement un peu sur un symptôme que l'on suppose venir de la maniere spécifique d'agir du

mercure, & que chaque Auteur a cherché à expliquer, quoique le phénomene ſoit encore embarraſſé dans les plus grandes difficultés. Ce ſymptôme eſt la ſalivation qui a toujours de la tendance à ſe manifeſter pendant le traitement mercuriel.

376. La derniere & en même temps la plus ingénieuſe des théories que l'on a propoſées à ce ſujet, eſt celle de M. *Plenck*. Cet Auteur obſerve que le mercure a une affinité particuliere avec la ſalive, & avec toutes les humeurs de nature muqueuſe, & que ſa ſolution dans ces humeurs ſe manifeſte plus promptement que dans tous les autres, & que l'intérieur de la gorge étant plus particulierement diſpoſé à ſéparer ces humeurs, dès que le mercure était une fois parvenu dans le ſyſtême, ce minéral ne tardait point a être porté par une action ſpécifique vers ce lieu. Il prétend cependant qu'il agit plus ſpécialement ſur les glandes muqueuſes, & que les glandes ſalivaires ſont excitées auſſi bien par la ſympathie qu'elles entretiennent avec les parties environnantes, que par l'affinité que le mercure a avec elle; de-là, il conclud qu'une affinité avec ces fluides, donne au mercure une détermination ſpécifique vers ce lieu. Quelque plauſible que ſemble être cette explication, l'expérience journaliere prouve néanmoins ſon peu de valeur, & celle de toute autre, dé-

duite des principes de la Chimie appliqués au corps animés, dont les loix bien différentes, doivent toujours servir de base à la Pathologie.

377. Avant d'établir notre opinion sur un pareil phénomene, nous observerons que l'action du mercure se déploye particulierement sur les plus petits vaisseaux, les lympathiques secrétoires. Les parties de ce système qui reçoivent plus particulierement son action, sont les glandes; en considérant la complication de leur structure, & le mouvement particulier des humeurs dans ces organes, on ne saurait s'empêcher de les regarder comme cause de ce phénomene. La tête, & notamment le col, sont les endroits où ces glandes sont en beaucoup plus grand nombre: de plus elles sont exposées ici non-seulement à l'action spécifique; mais encore au froid qui devient pour elles une nouvelle cause d'irritation; de-là quand le système lymphatique est affecté à un dégré suffisant pour produire beaucoup d'irritation, & une irritation beaucoup plus grande que celle qui est nécessaire, & qui varie dans les différentes constitutions, elles doivent à raison de ce qu'elles sont plus exposées aux causes extérieures, se tuméfier, devenir douloureuses, & affecter toutes les parties environnantes. Aussi, avant que la salivation n'ait lieu, toutes les parties qui environnent la gorge pa-

raiſſent-elles rouges & gonflées, & les dents même commencent à vaciller dans leurs alvéoles, ce qui eſt encore une nouvelle preuve de l'action augmentée du ſyſtême abſorbant. Mais les endroits où les effets de l'irritation paraiſſent le plus évidemment, ſont les glandes qui charrient une ſecrétion, leſquelles reſteront gonflées, tant que les glandes lymphatiques d'alentour ſeront dans un état de maladie.

378. Pour confirmer cette théorie, nous obſerverons; 1°. qu'une expoſition ſubite au froid pendant l'uſage du mercure, produit tout à coup la ſalivation dans une circonſtance où aucun ſymptôme précurſeur n'avait paru; 2°. qu'aucune évacuation ne peut prévenir la ſalivation, à moins qu'elle n'emporte entierement le mercure, dès qu'il eſt entré dans le ſyſtême, avant même que ſon action ne ſe ſoit manifeſtée; 3°. que la ſalivation commence plutôt, quand le mercure eſt introduit directement d'une ſurface externe dans le ſyſtême lymphatique; 4°. que ce phénomene n'eſt pas ſeulement borné à l'effet du mercure, mais qu'il accompagne encore certaines maladies éruptives, principalement la petite vérole, dans laquelle en général, les parties intérieures de la gorge ſont très-affectées; 5°. enfin que la ſalivation ſe manifeſte plutôt ou plutard, ſelon que la préparation qu'on employe, reſte plus ou moins

long-temps dans le corps : ainſi toutes celles qui ſont de nature très-ſtimulante, ſont plutôt propres à exciter les excrétions de la ſueur & de l'urine (1).

---

(1) Quand l'on conſidére que la plupart des maladies aigues, &, diſons même plus, des maladies chroniques, ſe terminent par des évacuations critiques que la Nature ſeule, ou aidée des remedes, détermine, on n'a plus lieu d'être étonné que le plus grand nombre des Æthiologiſtes aient rapporté la cauſe de la ſalivation à un mouvement critique qui ſurvenait dans les organes ſialagogues. Cette opinion appuyée ſur les parallogiſmes qui pouvaient la faire valoir, a été la ſource de nombre d'erreurs qui ont mené bien des victimes au tombeau. Il eſt certain que la ſalivation n'a rien de comparable à une criſe, ſi l'on attache à ce mot la ſignification qu'on lui donne dans l'hiſtoire des maladies aigues. Ce mouvement eſt annoncé dans ces maladies par une ſuite de phénomenes qui paraiſſent régulierement dans un temps donné, quand on ne trouble point la marche réguliere de la Nature ; & quand la criſe ſe fait, comme diſent les Pathologiſtes, *vincente naturâ*, l'ordre eſt rétabli dans le ſyſtême, & la maladie diſparaît entierement. Rien de ceci n'a lieu dans la ſalivation ; ſouvent elle paraît dès la premiere friction, ſans s'être fait précéder d'aucun ſigne indicateur ; & quand elle a duré long-temps, elle laiſſe le malade à-peu-près dans le même état où elle l'a trouvé ; d'autres fois elle ne s'annonce pas, quoique l'on porte la doſe du mercure au plus haut point, & que les ſymptômes les plus graves ſoient entierement diſparus. Cette ſeule conſidération devait ſuffire pour établir la ſupériorité de la méthode extinctive ſur celle de la ſa-

379. D'après ces conſidérations, il eſt trois moyens de prévenir la ſalivation; 1°. en ne donnant le mercure que graduellement, de maniere que l'irritation qu'il produit ſur le ſyſtême lymphatique, ne puiſſe jamais être portée au point d'occaſionner le gonflement des glandes ſalivaires; 2°. en évitant l'impreſſion des agens qui augmentent ſenſiblement leur irritation, comme les extrêmes du froid & du chaud, & particuliérement le paſſage prompt de l'un à l'autre; 3°. en diminuant la ſuſceptibilité des parotides à rece-

---

livation. Mais en quoi conſiſte cette ſinguliere propriété du mercure, de ſe porter de préférence, chez la plupart des ſujets, ſur les organes ſalivaires? Dépend-elle du minéral en tant qu'il eſt ſous forme métallique, ou ſous forme ſaline? Arrive-t-il dans le ſyſtême une décompoſition chimique, au moyen de laquelle l'acide phoſphorique du ſel fuſible ſe combine aux principes mercuriels, pendant que l'alkali volatil dégagé, ſe porte vers les organes ſalivaires pour exciter leur irritabilité? Mais, ſi la choſe ſe paſſe ainſi, pourquoi la ſalivation ne ſe manifeſte-t-elle pas toujours plus ou moins? pourquoi cette ſalivation paraît-elle ſi rarement chez les enfans à la mammelle, à qui l'on donne le mercure? pourquoi n'a-t-elle point lieu dans le traitement où l'on employe l'alkali volatil? De quelque maniere que l'on tourne l'explication du phénomene, il préſentera toujours un côté à l'objection, juſqu'à ce que nos notions ſur les changemens que le minéral éprouve dans le ſyſtême, aient acquis toute la certitude dont elles ſont ſuſceptibles.

voir l'irritation des glandes voiſines, de maniere qu'on puiſſe faire paſſer une plus grande quantité de mercure, ſans craindre une augmentation de ſecrétion. M. *Hunter* à ce ſujet, a recommandé l'application des ſédatifs ſur les glandes mêmes que l'on préſume devoir être affectées.

380. La derniere méthode curative établie ſur la théorie que nous avons donnée de la maladie, eſt celle que nous avons nommée Méthode par irritation.

Comme la maladie paraît plus active à raiſon de la ſenſibilité du ſyſtême, nous conſeillerions volontiers de chercher à en diminuer la violence par l'uſage de l'opium, quelques jours avant d'en venir aux remedes; alors on pourra commencer l'uſage du mercure, qu'on introduira par une ſurface ſecrétoire, ou par une organique. Si l'on choiſit une ſurface ſecrétoire, on employera les préparations où le mercure ſe trouve dans un état de très-grande diviſion, ſans avoir aucune qualité fortement ſtimulante, comme le mercure cendré & le calomel, & l'on veillera à ce qu'il en paſſe une ſuffiſante quantité. Quand on l'introduit dans l'eſtomac, il faut choiſir les préparations les plus actives, principalement le ſublimé corroſif, & le mercure calciné. On les donnera à petite doſe, & l'on empêchera qu'elles ne produiſent aucuns mauvais effets ſur les premieres

voyes, en leur joignant les ſédatifs toutes les fois que les ſymptômes d'une ſecrétion augmentée paraîtront; comme les évacuations qui ont lieu alors, affaibliſſent le ſyſtême, & ne ſont nullement néceſſaire pour la guériſon, on arrêtera l'uſage des mercuriaux, juſqu'à ce qu'elles ceſſent, & l'on donnera l'opium ſeul, & à bonne doſe. L'on ſe conduit ainſi, tant que les ſymptômes perſiſtent, & l'on obſerve ici les mêmes régles que dans la pratique des autres méthodes. Quand pendant l'uſage du mercure, il paraît y avoir beaucoup d'irritabilité, on a recours au quinquina & aux toniques. C'eſt une coutume en France, de commencer le traitement de la vérole par la ſaignée; cette pratique eſt bien évidemment la preuve de l'action ſtimulante du mercure que l'on a cherche à réprimer. De cette maniere on employe une grande quantité de mercure, mais en réprimant ſon action ſtimulante, on retarde néceſſairement la guériſon; auſſi ne doit-on jamais recourir à cette opération, ſi ce n'eſt dans les cas particuliers, où l'on obſerve dès le commencement une congeſtion locale.

381. Quoiqu'en parlant des différentes méthodes de traitement, nous ayons dit qu'il fallait continuer le remede un certain temps pour qu'il puiſſe opérer une guériſon réelle; cependant ceci ne doit point être pris d'une maniere

générale. Mais le point de pratique le plus délicat, peut-être, eſt de déterminer quand la maladie eſt convenablement domptée, ou quand l'action du mercure néceſſaire à ſon extinction, a ſuffiſamment duré. Les circonſtances d'après leſquelles les Praticiens en jugent le plus communément, ſont ; 1°. le temps que l'on a employé le remede, temps qui s'étend ſelon la nature de la maladie, depuis un mois juſqu'à trois ; 2°. ſes effets ſur le ſyſtême ; 3°. la quantité qui en a été employée ; 4°. la couleur de la partie ulcérée, qui, après être cicatriſée perd beaucoup de ſa rougeur premiere ; & 5°. le toucher, au moyen duquel l'on ſent la dureté des bords entierement diſparue.

Néanmoins, malgré les préſomptions que l'on peut prendre de tous ces ſignes, nous avouerons que l'on n'a point encore de marques certaines d'après leſquelles l'on puiſſe ſe décider ; on ne peut juger que d'après l'expérience, qui eſt ici le meilleur guide ; mais, quoi qu'il en ſoit, il convient toujours de continuer encore le traitement, même après que les ſymptômes ſont diſparus.

382. Les Auteurs ont généralement remarqué que la guériſon de la maladie vénérienne par le mercure, était beaucoup plus prompte dans les climats chauds ou tempérés que dans tout autre. Dans les pays chauds la ſenſibilité de la ſurface

eſt naturellement plus grande, & l'action du ſyſtême abſorbant qui s'abouche avec elle, eſt auſſi plus conſidérable ; de-là le mercure aura plus d'effet à exciter les lymphatiques, & la ſenſibilité de la ſurface ſera en même-temps moins expoſée à recevoir l'impreſſion du froid qui porte le mercure à l'extérieur. C'eſt par cette raiſon que l'on a regardé le climat de Montpellier, & autres, ſi propre au ſuccès du traitement de la maladie vénérienne.

383. Il eſt ſuffiſamment prouvé, d'après la théorie que nous avons donné de cette maladie, qu'elle eſt du genre des locales. Toutes les fois donc que l'on pourra appliquer des remedes ſur le lieu affecté, indépendamment du traitement mercuriel général, on avancera beaucoup la guériſon, car alors il ne faudra qu'une très-petite quantité de mercure pour déterminer l'action générale du ſyſtême propre à combattre la maladie. Ain ſi l'on voit ſouvent les affections locales réſiſter à l'uſage des remedes intérieurs, & continuer encore, malgré que l'infection radicale ſoit entierement éteinte : s'il n'y a qu'une ſimple inflammation ou gonflement, le traitement local n'eſt point néceſſaire.

Quand il y a ulcération, les mêmes régles que nous avons données ci-devant dans le traitement du chancre lui ſeront également applicables, en

ayant égard à la ſituation de l'ulcére, s'il eſt ſur une ſurface externe ou interne, car alors il faut plus d'attention dans l'uſage des remedes pour le dernier cas, principalement quand il eſt dans la gorge (1).

Quand il y a des nodus, le traitement devient des plus difficiles, car ils ſont le ſymptôme le plus opiniâtre que l'on puiſſe trouver dans la pratique des maladies vénériennes. On peut réduire à deux les indications que l'on a à remplir en pareil cas; 1°. la réſolution : on cherchera à la procurer par l'application des véſicatoires ſur la partie, par des frictions faites ſur elle; ou, ce qui eſt préférable à ces deux procédés, en faiſant une inciſion ſur l'os de maniere à y faire naître un ulcére ordinaire; 2°. la ſuppuration : mais avant

(1) Quand l'ulcére eſt placé ſur une partie qu'on peut facilement mouvoir, on peut tenter les fumigations cinabarines, qui ont eu beaucoup de ſuccès par elles-mêmes. On peut étendre ce traitement local aux caries, aux exoſtoſes vénériennes, & aux végétations qui ſouvent s'élevent ſur le gland, & les grandes levres chez les femmes. C'eſt la méthode à Londres, dans l'hôpital de St.-Barthelemi, de traiter ces affections par des fumigations mercurielles, en même-temps que l'on preſcrit des remedes généraux. J'y ai vu des choux fleurs, que vraiſemblablement l'on aurait coupés en France, éprouver des changemens ſurprenans par une combinaiſon raiſonnée de la méthode générale avec la locale.

que cette terminaiſon ait lieu, il y a à craindre que l'os lui-même ne ſoit affecté. Si la maladie a continué quelque temps avant la formation du nodus, on le conſidérera comme une affection purement locale, & incapable de communiquer aucun état actif de la maladie, & conſéquemment la matiere formée dans un pareil abſcès, quoiqu'abſorbée, ne poſſéde point d'action ſpécifique. De pareils abſcès doivent donc être largement ouverts, & traités de la maniere ordinaire; & comme généralement l'os eſt affecté, il faudra chercher à procurer l'exfoliation.

La ſurface externe des os mêmes, celle que le périoſte recouvre, étant ſouvent affectée, il ſe forme des ſuppurations qu'il eſt très-difficile de découvrir; car, quoique ce ſoit une régle que quand la matiere eſt formée elle cherche à ſe faire jour vers la ſurface, cependant quand la ſuppuration ſe fait ſous des aponevrôſes, leur ſtructure offre une telle réſiſtance au paſſage de la matiere, qu'elle eſt forcée de ſe porter vers les parties environnantes, & de-là vient la difficulté de la découvrir; & quand on y parvient, il ne ſe préſente rien de particulier à faire, ſinon une ouverture ſuffiſante pour l'évacuation de la matiere.

384. Le dernier point à conſidérer dans le traitement de la maladie vénérienne, regarde la conſtitution même. C'était autrefois la coutume,

& elle prévaut encore chez plusieurs, de prescrire des régles rigoureuses sur le régime; on se fixait particulierement sur la diete antiphlogistique, & l'on recommandait fortement l'usage des délayans. Mais en suivant cette méthode, on facilitait la tendance que les organes ont vers les évacuations, indépendamment de celle que le mercure leur concilie quand les malades sont dans le traitement. C'est à M. *Hunter* à qui l'on est redevable des réformes à cet égard; il a observé avec raison que l'action du mercure était indépendante de tout aliment quelconque, & qu'elle ne pouvait être nullement restreinte par eux.

385. Nous avons considéré ainsi les différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne dans son état constitutionnel; mais il arrive souvent, après un usage convenable du mercure, que les apparences locales persistent, & même qu'elles continuent de croître. Ces symptômes opiniâtres constituent des maladies absolument incurables par le mercure: nous rangerons parmi elles deux états opposés, qui demandent d'être soigneusement distingués.

386. Le premier, qui est l'irritabilité morbifique, est toujours un effet du mercure, soit qu'il provienne de la trop grande quantité qu'on en a introduite dans une constitution quelconque, ou de ce que la constitution qui l'a reçu, même en

petite quantité, était très-irritable. Cet état upet exiſter, l'infection ſpécifique ayant encore lieu dans la partie, ou quand elle en eſt totalement exempte. Le grand art conſiſte à ſavoir bien diſtinguer ces différentes circonſtances, l'apparence générale de la conſtitution déterminera quand l'excès d'irritation a lieu ou non. Cet état, ainſi que l'infection ſpécifique conjointement enſemble, avaient plus communément lieu ci-devant, lorſqu'on croyait qu'on ne ſaurait trop employer de mercure pour guérir la maladie, particulierement dans le commencement de la méthode des frictions. Quelques Praticiens, en conſidérant les effets d'une pareille pratique, furent portés à comparer les ſuites du mercure à cet état de débilité & de faibleſſe qui ſuccéde à une fiévre aigue de courte durée ; ils peuvent être conſidérés comme la preuve de la maniere ſpécifique d'agir du mercure. Les parties incapables, par l'excès de leur irritabilité, de ſupporter une continuité du remede, deviennent de jour en jour plus malades, tant qu'on en continue l'uſage. Dans ces cas on réuſſit ſouvent, non en changeant la préparation, comme le fait le commun des Praticiens, mais en mettant de l'intermiſſion dans l'emploi qu'on en fait. Quand ce ſymptôme vient à ceſſer par un changement qui ſurvient dans la conſtitution, le mercure devient alors plus efficace, parce qu'il eſt

plus

plus aiſément reçu. Cette pratique eſt celle de ceux qui ne connaiſſent pas la méthode moderne de réprimer l'irritabilité du ſyſtême toutes les fois qu'elle ſe développe pendant l'uſage du mercure. Quand cette irritabilité a lieu, les parties ont généralement perdu leur diſpoſition ſpécifique, ce qui provient toujours du ton & de la force de la conſtitution que l'uſage du mercure a augmentés, effets qui demandent la plus grande attention ; de-là les ſuccès de l'opium & de la cigue, comme ſédatifs en pareils cas.

387. L'autre état dont il nous reſte à parler, eſt l'indolence ; on peut le définir la continuation de l'irritation ſur une partie, juſqu'à ce qu'elle ne ſoit plus ſuſceptible de ſon action. Cet état eſt toujours borné à une partie ; les bords des ulceres acquerent ici une calloſité aſſez conſidérable, ils ſont ſans douleur & inflammation, caractere qui diſtingue ſuffiſamment cet état du premier. On l'obſerve fréquemment dans les conſtitutions phlegmatiques, chez qui l'énergie vitale eſt bientôt épuiſée, auſſi voit-on le temps ſeul opérer une guériſon réelle chez eux. On a cependant employé les toniques, dont on trouve une longue ſuite dans l'Ouvrage du D. *Schwediaver ;* mais ces remedes ont toujours été ſans ſuccès : on ſe contente actuellement de recourir aux topiques chauds & aromatiques, & notamment à l'eau de mer.

388. Quelques diſtincts que ſoient ces deux états, il faut avouer qu'il eſt ſouvent difficile de les reconnaître dans des circonſtances particulieres; comme on peut s'en convaincre à l'égard des affections locales, où l'on ne peut tirer aucun ſigne d'après l'apparence de la conſtitution; dans ces cas les ulceres offrent tous à-peu-près le même aſpect. On ne peut alors porter de jugement que d'après les effets des remedes; le temps, la ceſſation entiere du mercure & de tout topique quelconque, doivent toujours être conſidérés au moins comme le principal point à remplir pour parvenir à la cure.

389. De tout ce que nous avons dit dans ce Chapitre ſur l'hiſtoire & le traitement de la maladie conſtitutionnelle, ou vérole confirmée, dérivent les aphoriſmes ſuivans :

1°. Le traitement de cette maladie doit ſe faire par la méthode mercurielle, telle déguiſée qu'elle ſoit; le grand point conſiſte à la conduire de maniere qu'elle ait le ſuccès qu'on en attend, & à éviter les inconvéniens qui l'accompagnent.

2°. La préférence que le mercure a méritée, dérive de ſon opération particuliere ſur les petits vaiſſeaux où ſiége la maladie, & c'eſt l'action de ces vaiſſeaux qui opére plus particulierement la guériſon des affections locales.

3°. Le mercure ne peut être en contact avec les

parties affectées que par une ſolution préliminaire dans les fluides, & c'eſt la raiſon pourquoi celles des préparations de ce minéral ſont préférables, qui ſe diſſolvent plus facilement, & qui en même-temps reſtent plus long-temps appliquées ſur les parties affectées.

4°. Les préparations les plus promptement ſolubles ſont celles que l'on prend intérieurement, auſſi cette maniere de donner le mercure eſt-elle préférable à toutes les autres; mais comme ces préparations, à raiſon de leur facile ſolubilité, ſont généralement trop ſtimulantes pour reſter long-temps appliquées ſur les parties, afin de les rendre plus ſupportables, il faut diminuer l'irritabilité de ces parties, & de cette maniere l'on parvient à réprimer leur action trop ſtimulante.

5°. Mais quand on perſiſte trop long-temps ſur l'uſage du mercure, & à la doſe qui eſt néceſſaire pour la guériſon de la maladie, même quoique l'irritabilité du ſyſtême ſoit un peu diminuée, ſon action naturelle prévaut enfin, & ſa tendance à augmenter les ſecrétions ne tarde point à ſe manifeſter. La conduite qu'il convient de tenir alors, conſiſte à ſuſpendre ſon uſage juſqu'à ce que les évacuations ceſſent, ou à déterminer par des combinaiſons particulieres celles qui ſont les moins nuiſibles à l'économie du ſyſtême, ou au moins celles qui lui ſont plus ſupportables.

6°. L'évacuation la plus incommode que le mercure détermine, celle qu'il a une tendance naturelle à exciter, eſt la ſalivation ; pour la prévenir, il faut recourir de bonne heure aux remedes ſédatifs ſous forme de gargariſme ; on les conſervera long-temps dans la bouche, pour qu'ils agiſſent ſur l'orifice des glandes ſalivaires.

7°. On ne peut guere décider la doſe de la préparation mercurielle qu'il convient de donner d'abord, juſqu'à ce que la conſtitution du malade, ou ſa ſuſceptibilité d'irritation, ſoit une fois bien établie : auſſi faut-il d'abord s'étudier à la bien connaître, car elle préſente des particularités relativement à l'action du remede ; & quoiqu'elle ſoit peu affectée par certains ſtimulus, elle l'eſt ſouvent beaucoup par les mercuriels, & alternativement.

8°. On ne doit pas juger de l'opiniâtreté de la maladie d'après l'apparence des ſymptômes, mais d'après l'état de la conſtitution, & le peu de penchant qu'elle montre à recevoir l'action du mercure.

9°. Outre l'uſage intérieur de ce minéral, les topiques, quand la ſituation du mal le permet, abrégeront ſingulierement la guériſon, mais on ne les employera ſeulement dans la maladie confirmée que pour remédier à l'irritation ou à

l'action morbifique des vaiſſeaux de la partie.

10°. On ne ſaurait déterminer *à priori* le temps néceſſaire pour continuer l'uſage du mercure ; on ne doit porter ſon jugement que d'après la diſparition des ſymptômes, ou leur exacerbation quand on en continue l'uſage.

11°. Les parties qui éprouvent l'irritation vénérienne ont une certaine oppoſition à l'action du mercure, en conſéquence de laquelle le remede une fois introduit énerve la cauſe morbifique ; quand elle n'a plus d'action, cette oppoſition ou ſuſceptibilité mercurielle ceſſe, & ſi elle continue, le remede lui-même amene un nouvel état morbifique dont la nature eſt encore inconnue ; & quoique l'irritabilité morbifique ſemble en bien des cas être ſon principal caractere, cependant on ne réuſſit pas toujours à remplir l'indication qui naît de ce ſymptôme.

12°. Ce nouvel état morbifique paraît plus fréquemment dans quelques conſtitutions que dans d'autres ; & c'eſt par cette raiſon que l'on peut continuer chez pluſieurs le mercure pendant quelque temps au-delà de la guériſon de la maladie, & cela ſans aucun danger, pendant que chez d'autres, qui ſont d'une nature très-irritable, une ſeule doſe eſt ſuivie des effets les plus fâcheux.

13°. Comme le mercure agit hors des détours de la circulation, & qu'il n'eſt point affecté par

les changemens qu'elle éprouve, il n'y a aucune néceſſité de changer le régime du malade; d'ailleurs la méthode antiphlogiſtique ne peut que produire l'eſpece de débilité propre à augmenter la tendance aux évacuations. Quand il ſurvient une légere ſalivation, comme la maſtication devient alors laborieuſe, on doit preſcrire les alimens ſous forme fluide.

14°. On doit entierement rejetter les ſaignées & les bains préparatoires au traitement mercuriel; les premieres en ce qu'elles affaibliſſent manifeſtement le ſyſtême, & le rendent moins capable de ſupporter l'action du mercure; les autres, parce qu'ils augmentent l'irritabilité naturelle de la ſurface extérieure, de maniere à la rendre plus ſenſible aux effets de l'atmoſphére, dont la variation détermine ſouvent des affections inflammatoires.

15°. La ſeule qualité de l'air qui influe ſur l'action du virus vénérien, eſt le froid; on ne ſait point encore de quelle maniere cette qualité agit pour produire cet effet; mais ce qu'on ſait, c'eſt que la maladie eſt plus violente dans les pays du Nord que dans ceux du Midi.

390. Après avoir examiné la nature de la maladie vénérienne confirmée chez l'adulte, & en avoir détaillé le traitement, il nous reſte à en ſuivre les phénomenes chez le fétus auſſi-bien

que dans l'enfance ; cette matiere demande une attention particuliere ; car quoique les Auteurs en aient touché quelque choſe, ils n'ont ni établi ſcrupuleuſement les ſymptômes de cette maladie, ni fait aucune comparaiſon entr'elle & celle qui a lieu chez l'adulte.

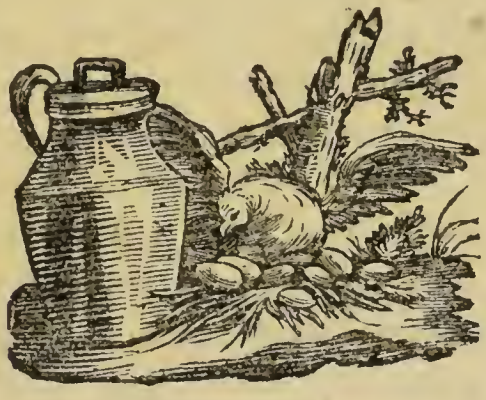

CHAPITRE VIII.

De la Maladie vénérienne chez les enfans.

391. ON obſerve que la maladie vénérienne chez les enfans ſe manifeſte toujours vers les parties génitales & la région des feſſes; elle attaque très-rarement le viſage, la poitrine & les extrémités inférieures. Les phénomenes qui caractériſent ſa premiere apparition en ces lieux, ſont des puſtules de couleur de cuivre, abſolument ſemblables à celles qui accompagnent le ſecond état de la maladie conſtitutionnelle chez l'adulte. Ces puſtules s'étendent; le corps eſt couvert de plaques qui reſſemblent aſſez aux taches ſcorbutiques; cependant, au lieu de puſtules, on n'obſerve fréquemment que des boutons de couleur livide. Quelqu'apparence que ces ſymptômes préſentent, ils continuent à s'étendre, & bientôt ils paraiſſent à la face, aux ſourcils, au menton, &c.; & là les boutons ne tardent point à prendre le même aſpect que ceux de petite vérole qui tendent à l'exſiccation; la bouche commence auſſi à être affectée intérieurement, & à offrir la même éroſion que celle qui caractériſe les aphtes. Ces ſortes

d'aphtes ſe changent en ulceres, & ſe portent inſenſiblement en arriere dans le goſier, & en avant ſur les levres & les narines; elles occaſionnent une ſéchereſſe du nez, une difficulté de reſpirer, & autres ſymptômes qui accompagnent l'empêchement d'action de ces parties. Les mammelons des nourrices commencent alors à ſe gercer, & à offrir l'apparence d'un chancre qui indique évidemment la tranſmiſſion de l'infection. Avec le temps tout le corps de l'enfant ſe couvre d'ulcérations; mais avant que la contagion arrive à ce point, la maladie conſtitutionnelle ſe manifeſte généralement ſur la nourrice par des ulcérations à la gorge.

392. La maladie faiſant toujours des progrès, les yeux & les oreilles deviennent conſidérablement affectés par la matiere qui s'y forme; & par la ſuite des temps, ſi l'on ne remédie point au mal, il ſurvient des ſymptômes hectiques qui ſe terminent par être funeſtes aux malades. L'affection des yeux eſt un ſigne caractériſtique de la maladie, qui a été particulierement remarqué à Paris, par les Médecins de l'Hoſpice, pour les enfans vérolés.

393. Le temps où la maladie paraît chez les enfans, eſt le plus ſouvent depuis le dixieme juſqu'au quinzieme jour après leur naiſſance; avant cette époque, l'enfant a une apparence de bonne

ſanté, ſa peau eſt nette & douce; d'autre fois auſſi, la maladie paraît dès en naiſſant & ſouveut elle s'eſt formée plutôt.

394 D'après cette deſcription, les particularités qui méritent ici conſidération, ſont relatives à ſes différentes apparences, & au mode d'infection.

395. Les principaux points en quoi cette maladie différe de la conſtitutionnelle des adultes, ſont; 1°. ſon affinité ſpécifique avec les parties génitales, affinité qui eſt indépendante du mode d'intromiſſion; 2°. ſon incapacité à produire une action premiere, & 3°. ſon peu de tendance à affecter la gorge dans le commencement.

396. On ne ſçaurait expliquer la premiere de ces propriétés; ce qu'on peut dire c'eſt que tous les poiſons ont une affinité ſpécifique vers certaines parties. Quant à la ſeconde, il arrive même chez l'adulte, que quelquefois l'action préliminaire du virus ſoit très-légere, comme on l'obſerve dans le chancre lymphatique; car il eſt d'obſervation qu'une ſecrétion abondante ſur les parties, diminue l'action du virus, qui cherche à s'introduire. Chez le fétus & les enfans, l'activité des vaiſſeaux lymphatiques n'eſt point égale à ce qu'elle ſera par la ſuite, & les plus gros vaiſſeaux ont alors une bien plus grande action. On peut ſuppoſer d'après cela, qu'à raiſon de l'excès

des fluides chez le fétus, & du peu d'activité des vaiſſeaux lymphatiques, le virus peut s'introduire ſans produire d'effets locaux, juſqu'à ce qu'il ſoit déterminé vers les parties qu'il doit attaquer par le nouveau ſtimulus qu'il reçoit de la force de la circulation.

La troiſieme raiſon qu'on peut donner du peu de tendance du virus à affecter la gorge, peut s'expliquer d'abord par la ſympathie remarquable qui prévaut entre les organes de la génération & la gorge; ſympathie reconnue par tous les Obſervateurs. Cependant cette ſympathie ne commence à avoir lieu, que quand les organes deviennent propres à remplir leur fonctions; car alors ils ſe développent à raiſon du changement qui ſurvient lors de la puberté. Avant cette époque comme aucune irritation particuliere n'affecte ces organes pour exciter cette ſympathie, la détermination de la circulation étant naturellement vers la peau, les ſymptômes morbifiques par cette raiſon, doivent néceſſairement commencer à ſe manifeſter ſur cette ſurface.

397. Comment l'infection ſe propage-t-elle en pareil cas? La ſolution de cette queſtion n'eſt pas ſans difficulté; l'infection dérive néceſſairement de l'homme ou de la femme.

398. Son origine de l'homme eſt peut-être très-

rare; mais on ne ſaurait douter que la ſemence ne puiſſe être convoyée à l'uterus dans un état vicié, parce qu'elle aura été infectée accidentellement dans ſon paſſage à travers l'urêtre. Comment agit-elle enſuite? c'eſt ce qu'il eſt impoſſible d'expliquer. Cependant il eſt ſuffiſamment certain, que des enfans naiſſent tous les jours avec des ſignes de vérole confirmée, lors même qu'il n'y a jamais eu le moindre ſigne d'infection du côté de la mere, & quand on a tout lieu de croire que les premieres ébauches reçurent une altération morbifique vers le temps de l'imprégnation.

399. L'infection a lieu beaucoup plus fréquemment de la part de la femme, & elle peut être occaſionnée; 1°. par le virus qui circule dans la maſſe générale, & qui eſt déterminé vers l'enfant, ſans affecter la mere, en traverſant les détours du placenta; 2°. par le contact du virus dans le paſſage de l'enfant à travers le vagin, lors de la délivrance; & 3°. par la ſuction du mammelon déjà excorié de la nourrice.

400. La premiere de ces voies d'infection eſt regardée comme ſimplement probable par M. *Hunter*; mais c'eſt un fait connu que la contagion de la petite-vérole a été convoyée au fétus, ſans affecter la mere; & d'après ceci, l'on peut ſup-

poſer que les autres infections peuvent être convoyées de la même maniere. Nous admettrons auſſi d'une autre part, qu'il n'arrive point conſtamment que les fétus échappent ſouvent aux infections qui affectent la mere; cependant quand le virus exiſte dans le ſyſtême de la mere, il peut être communiqué par la circulation établie entr'elle & le fétus, quand une détermination augmentée vers l'utérus, favoriſe ſa dépoſition.

401. D'après ces argumens nous concluerons donc, que lorſqu'un enfant naît avec des ſymptômes de vérole, tels que ceux que nous avons décrits; qu'il paraît noué après ſa naiſſance; qu'une femme avorte ſouvent ſans aucune cauſe évidente vers le ſixieme ou ſeptieme mois de ſa groſſeſſe; que ſon enfant eſt mort ou dans un état de putridité, ou ſi le mouvement de l'enfant auparavant ſenti, ceſſe vers ce période, quoiqu'il reſte encore dans la matrice juſqu'au neuvieme mois, & qu'il naiſſe alors dans le premier état; ou ſi vivant encore, il eſt ſi ridé & émacié qu'il préſente tous les caracteres de la veilleſſe; circonſtance remarquée à l'Hoſpice des vénériens à Paris; dans tous ces cas l'infection a été communiquée par le pere. Mais nous avons déjà remarqué que les autres infections ne ſe communiquaient pas toujours de cette maniere, & quoi-

que le principe en exiſtât chez la mere, elles dérivaient plus probablement du pere, & que le traitement de l'infection chez lui, devait être conſidéré comme le ſeul moyen de préſerver les enfans futurs des affections héréditaires auxquelles ils paraiſſent être expoſés.

402. La ſeconde voie d'infection, celle qui a lieu lorſque l'enfant traverſe le vagin pendant l'accouchement, eſt beaucoup plus fréquente que la premiere. Elle fut d'abord conſidérée par le D. *Hunter* qui remarqua que la maladie ne paraiſſait pas, ſi ce n'eſt du dixieme au quinzieme jours après la naiſſance, eſpace de temps le plus ſouvent ſuffiſant pour que le virus ait pu s'introduire dans le ſyſtême. L'état d'inaction dans lequel le virus rêſte ſouvent dans le vagin, favoriſe fortement cette opinion; & quoique l'on ne découvre aucun ſymptôme vénérien chez la mere, cependant l'on obſerve ſouvent chez le fœtus, des ſignes manifeſtes d'infection bientôt après la naiſſance, en ſorte qu'en traitant ſeulement la mere, on peut ainſi prévenir la maladie pour un autre enfant, au temps de l'accouchement. Le D. *Schwediaver* a ſuppoſé que la maladie vénérienne ne pouvait ſe communiquer à l'enfant que par cette maniere, ſi l'on peut établir une déciſion d'après ce qu'il dit; car il doute ſi la maladie a jamais paru chez les en-

ſans, au moment de la naiſſance ; néanmoins on ne ſaurait nier ce fait, & il en eſt pluſieurs exemples. Toutes les fois donc qu'un enfant eſt né avec des marques d'infection, on ne doit point faire ſubir de traitement à la mere, à moins qu'elle ne nourriſſe, parce qu'il eſt probable que l'infection dérive ſeulement du pere : quant au contraire, la maladie ne paraît pas quelque temps après ſa naiſſance ou l'eſpace que nous avons rapporté dans ſon hiſtoire, elle doit alors être conſidérée comme dûe au virus qui vient de la mere, & alors c'eſt elle qui doit ſpécialement être traitée. C'eſt une matiere réellement de la plus grande importance, que de pouvoir découvrir à qui des deux l'on doit rapporter l'infection de l'enfant ; car ce n'eſt qu'après être inſtruit ſur ce point, que l'on peut parvenir à opérer une guériſon certaine ; la circonſtance eſt ſouvent très-épineuſe, & l'on ne peut bien voir clair que d'après un détail préliminaire de tout ce qui eſt arrivé. Mais on ne peut pas toujours l'avoir, & ſur-tout, chez les femmes, dont la délicateſſe ſur le point-d'honneur, ne permet pas ſouvent d'entrer ſcrupuleuſement en matiere ; alors on eſt réduit à juger d'après le temps de l'apparition des ſymptômes, & autres circonſtances qui dénotent l'infection chez l'enfant. A la vérité dans ces cas

il conviendrait mieux de faire ſubir au pere & à la mere un traitement en régle, ce ſerait le parti le plus ſûr; & comme alors l'infection eſt principalement communiquée par le ſyſtême de la génération, il faudroit encore avoir égard à l'état des parties qui le compoſent.

403. La derniere maniere dont l'infection peut être tranſmiſe à l'enfant, eſt l'allaitement. Il eſt quelquefois très-difficile de déterminer ſi la contagion a été reçue par cette voie; ſi cependant les premiers ſymptômes qui paraiſſent, ſont des ulcérations aphteuſes à la bouche, on a tout lieu de le ſoupçonner; car rarement cette affection continue quelque temps, quand il n'y a aucune infection communiquée par le mammelon. Quelques Auteurs ont même dit, en preuve de ceci, que ſi l'on donnait du mercure à l'enfant, immédiatement dès la premiere apparition de la maladie, l'on empêcherait ſouvent l'infection de paſſer à la mere; le progrès de la maladie étant ainſi arrêté, & l'affection de la bouche prévenue. L'état de la nourrice, de ſon mari, ſuffiraient pour donner de plus grandes aſſurances, & principalement ſi ſon enfant eſt né mort, ou ſi vivant, il offre des ſignes évidens de la maladie préſente, ou ſi ſa nourrice a quelques affections du ſein. Le mammelon de la nourrice

rice eſt toujours ici plus ou moins affecté, quoique ſouvent il le ſoit ſi peu, qu'à peine on peut en découvrir le mal; cependant nous ſommes perſuadés que ſans cette circonſtance, la maladie ne pourrait ſe communiquer, puiſqu'il n'y aurait aucune matiere pour produire la contagion, & l'on ſait d'ailleurs que le lait lui-même eſt entierement exempt de toute virulence. Quand donc l'enfant communique l'infection à ſa nourrice, le mammelon qu'il ſuce, ſe gonfle, s'excorie, il s'en éleve de petites véſicules qui dégénerent en chancres; & à ceux-ci ſuccéde quelquefois ſur toute la mammelle, une éruption éréſipélateuſe, pareille à celles qui ſouvent accompagnent les dartres. Mais plus ſouvent encore les glandes voiſines de l'aiſſelle s'engorgent, & l'on ſuit les vaiſſeaux lymphatiques du ſiége de l'infection ou du mammelon vers le creux de l'aiſſelle, on les ſent alors former une eſpece de corde tendue. L'infection une fois ainſi introduite, ſe manifeſte bientôt par les mêmes apparences qui déſignent chez l'adulte la marche qu'elle ſuit pour former la maladie conſtitutionnelle; ſouvent cependant elle développe ici une violence qui n'eſt point ordinaire à celle qu'elle a, quand elle eſt introduite à la ſuite d'une action primitive du ſyſtême génital. Les triſtes exemples que les Obſervateurs nous fourniſſent tous les jours ſur les effets

de l'infection vénérienne communiquée, n'établissent que trop la vérité de ce que nous avançons.

404. Ayant exposé les différentes circonstances qui servent à faire connaître la présence de la maladie vénérienne chez les enfans, & les différentes voies au moyen desquelles l'infection peut lui être communiquée, nous passerons à ce qui regarde son traitement.

Plusieurs Auteurs ont dit que la maladie vénérienne qui attaquait les enfans, était incurable; mais c'est bien à tort, car les Praticiens qui réfléchissent sur ce qu'ils voyent, ont souvent lieu d'observer qu'elle céde beaucoup plus facilement au mercure que chez les adultes; cependant l'on guérit mieux avant le sevrage qu'après, & plus difficilement les enfans qui sont nés avec la maladie, que ceux qui reçoivent l'infection à leur naissance, ou auprès de leurs nourrices. Il est aussi à remarquer d'après les calculs qui ont été faits à l'Hospice de Vaugirard, qu'il y a plus d'enfans gâtés qui survivent à l'enfance, qu'il y en a de ceux qui ont été confiés aux nourrices ordinaires dans un état sain.

405. Il y a deux manieres d'administrer le mercure aux enfans vérolés, on peut le leur donner, ou le donner à leurs nourrices.

En donnant le mercure aux nourrices, on est

moins sûr de ses opérations, & avant que les humeurs en ayent été empreintes, il y a à craindre une infection plus complette pour les enfans. Il est prouvé d'après les expériences du D. *Young*, qu'il est très-difficile d'imprégner de mercure le lait des nourrices, d'où il conclud que si la guérison a lieu dans ces cas, on doit plutôt l'attribuer à l'atmosphere mercuriel où les enfans vivent constamment, soit qu'ils dorment avec leurs nourrices, on qu'il soient tenus dans leurs bras ou autrement. Cependant cette difficulté d'imprégner le lait, a été formellement niée par d'autres qui observent, qu'après l'évaporation de ce fluide pris d'une nourrice qui est dans le traitement, il reste une si grande quantité de mercure, qu'on peut le découvrir à la vue; mais comme il est difficile de se procurer une nourrice qui veuille entreprendre d'allaiter de pareils enfans, & que d'ailleurs souvent la mere éprouve des symptômes qui s'oppose à l'allaitement, on a proposé d'imprégner de mercure le lait de quelques animaux, pour le donner ensuite aux enfans. L'on trouve à ce sujet dans le Traité de *Van-Rosenhstein*, des préceptes sur la maniere d'ôter à une chevre ses poils, pour la frotter avec l'onguent mercuriel, comme dans la méthode ordinaire des frictions : il y est dit que quand la quantité du remede est présumée avoir suffisamment affecté

le lait, on peut le donner aux enfans de la maniere la plus convenable (1).

---

(1) Il eſt inconteſtable que le lait, comme toutes les autres humeurs, peut être empreint de mercure chez les femmes ſoumiſes au traitement mercuriel ; les expériences qui atteſtent le fait, ſont trop déciſives pour qu'on puiſſe en avoir le moindre doute. Cette obſervation avait déjà été faite à l'égard des autres médicamens ; il y a long-temps qu'*Hippocrate* diſait que la ſeule maniere de remédier aux maladies des nouveaux nés, était de donner à leurs nourrices les médicamens que leur état exigeait : cependant on n'avait point fait d'attention à l'aphoriſme d'*Hippocrate ;* on attendait patiemment le temps du ſevrage, pour traiter la mere & l'enfant différemment, ſuivant que le comportait l'état des ſymptômes alors exiſtans. *Maſſa* & *Matthiole* furent des premiers qui travaillerent le mercure pour le donner en même-temps à la mere & à l'enfant ſous forme de ſolution, & avec des noms emphatiques pour cacher la préſence de ce minéral, qui était alors en diſcrédit. Ce fut vers le milieu du quinzieme ſiécle que Léonard *Botal*, ayant peu de confiance en toutes ces préparations, publia les frictions pour les enfans, d'après la certitude que ſuggére l'expérience. Vraiſemblablement ces frictions n'eurent pas d'heureux ſuccès entre les mains de ſes ſucceſſeurs, puiſque, depuis lui juſqu'au milieu de ce ſiécle, on n'y a point eu généralement recours. Eſt-ce aux ſuites fâcheuſes de la mauvaiſe adminiſtration de ce moyen, ou à ſon inſuffiſance, que l'on doit attribuer le ſilence du D. *Aſtruc* ſur l'efficacité des frictions chez les enfans, lui qui s'eſt ſi étendu ſur elles pour les adultes ? Il eſt certain que l'on peut guérir les enfans par les frictions,

406. Actuellement la pratique la plus reçue eſt de donner le mercure à l'enfant même, & comme

---

& peut-être même avec moins de danger que par aucune préparation ſaline quelconque ; mais cette méthode demande des précautions. Les enfans ont naturellement la peau très-ſenſible, & quoiqu'ils tranſpirent peu, ils l'ont également perméables aux principes médicamenteux des ſubſtances qu'on y applique ; cette ſeule conſidération doit déterminer ſur le choix des ſurfaces dans l'application du mercure.

Quand on ſe décide à traiter un enfant, & que différentes raiſons empêchent que ſa mere le nourriſſe, il convient de le ſevrer, pour empêcher qu'il ne communique lui-même l'infection, ſur-tout quand il a des aphtes ou autres ulcérations à la bouche. On le met au lait de vache, coupé avec l'eau de riz ou l'eau d'orge, & l'on ſe contente d'oindre les jambes & l'intérieur des cuiſſes d'un tiers ou d'un quart de gros d'onguent mercuriel ordinaire ; l'on étend une bande à l'entour de la partie, & l'on répéte ce procédé tous les trois jours ; le mercure pénétre facilement, & il eſt rare, quand l'enfant eſt un peu fort, qu'il en faille plus d'une once. Ce traitement ſimple eſt beaucoup plus expéditif que celui par l'allaitement, & il eſt auſſi plus sûr ; car il eſt de fait, qu'à l'Hoſpice de Vaugirard cette méthode n'a ſouvent été heureuſe, qu'autant qu'on lui a joint l'uſage du ſublimé ou de la panacée. Il eſt rare que l'enfant éprouve des coliques ou tranchées à la ſuite de ce traitement ; cependant ſi cela arrivait, il faudrait lui ôter les linges, & le purger avec le ſyrop de chicorée ; cette ſeule attention diſſipe ordinairement tous les accidens, & l'on revient enſuite au même traitement, que l'on continue juſqu'à ce que les ſymptômes ſoient diſſipés ; mais quand

la plus légere irritation qu'il produit, ſuffit pour guérir, pour que cette irritation ne ſoit pas trop

---

rien ne s'oppoſe à ce que l'enfant ſoit nourri de l'aliment que la Nature lui prépare dans les mammelles de ſa mere, & que les ſymptômes ne ſont point urgens, on peut le diſpenſer de ces onctions, pourvu toutefois que la mere ſubiſſe un traitement en régle.

Quand l'enfant eſt encore dans le ſein de ſa mere, il n'y a point d'autre parti à prendre, pour remédier à l'infection dont il pourrait être attaqué, que de faire ſubir à celle-ci le traitement mercuriel; mais il faut combiner ce traitement de maniere que, ſauf les retards occaſionnés par les accidents, il ſe termine toujours trois ſemaines au moins avant le terme de l'accouchement, pour éviter les ſuites fâcheuſes que l'uſage du mercure pourrait occaſionner au temps de la délivrance. Il ne faut point non plus le commencer trop tôt, notamment chez les perſonnes irritables, pour éviter toute occaſion d'avortement : le temps le plus convenable eſt depuis le troiſieme mois juſqu'au ſeptieme & demi ou huitieme. En général le mercure peut être donné à une plus grande doſe aux femmes groſſes qu'à celles qui ne le ſont pas; mais s'il paraît avoir peu d'effet pendant la groſſeſſe, il n'en eſt que plus à craindre après la délivrance. J'ai vu une femme qui avait été traitée depuis le ſixieme mois de ſa groſſeſſe par des frictions, alternativement données juſqu'au terme de ſes couches, & qui avant avait pris différens mercuriels, éprouver ainſi, immédiatement après l'accouchement, une folie qu'on rapporta, d'après tout ce qui avait précédé, à la pléthore mercurielle, dont les effets s'étaient portés vers le cerveau; & cette obſervation n'eſt point nouvelle.

forte ; on doit préférer les préparations qui ont une tendance à paſſer par les ſelles, & dont on ne peut craindre ainſi les ſuites. Les évacuations qu'elles produiſent, à moins qu'elles ne ſoyent pouſſées trop loin, ne ſont point accompagnées de la faibleſſe qui ſuccede aux ſecrétions augmentées chez l'adulte, à raiſon de la quantité de fluides, dont l'organiſation de l'enfant abonde. En outre les enfans ont peu de tendance à la ſalivation, quoiqu'ils ſoient ſuſceptibles de la plus légere irritation, ce qui déſignerait que leur ſyſtême lymphatique ne jouit pas de la même activité qu'il aura par la ſuite. Le D. *Young* avait coutume de rapporter comme preuve du peu de tendance à la ſalivation chez les enfans, une obſervation qui mérite attention. On avait donné à un enfant douze priſes de calomel pour douze jours, on fit prendre la doſe en ſix, par un mal-entendu ; cependant l'enfant s'en trouva bien, & il ne lui ſurvint pas le moindre ſymptôme de ſalivation. Pour confirmer encore plus la vérité de ce que nous avons dit, que la plus légere irritation pouvait guérir la maladie vénérienne chez les enfans, nous obſerverons que ſouvent le guayac & autres bois, qui en ce climat ont peu d'effet chez l'adulte, néanmoins réuſſiſſent ſouvent chez les enfans.

407. Les préparations de mercure qu'on em-

ploye communément en pareil cas, ſont le calomel & la ſolution de ſublimé corroſif de *Van Swiéten*. En général on donne le calomel à la doſe d'un grain chaque nuit; ce n'eſt qu'après en avoir pris ſix ou huit doſes qu'on apperçoit un changement ſenſible dans les ſymptômes; alors on ne répete la même doſe que tous les deux jours, & en douze la maladie eſt communément guérie. Quand on employe la ſolution du ſublimé, une trentaine de gouttes forment une doſe ſuffiſante qu'on donne ordinairement dans du lait (1). Il

(1) Nous ſommes bien loin de conſeiller ce remede pour les enfans, quoique nous ayons eu occaſion d'en voir les merveilleux effets chez les hommes faits; car l'on ne ſaurait ſe diſſimuler qu'il eſt bien ſujet à variations dans ſon opération. En général il eſt ſingulierement porté à criſper la fibre, notamment chez les ſujets dont l'irritabilité eſt portée au plus haut degré; or, ce qu'il fait chez eux, ne le fera-t-il point également chez les enfans, où la ſenſibilité & l'irritabilité des organes ſont portées à l'extrême? Loin donc d'acquieſcer aux recommandations du Médecin de Vienne, loin de ſe laiſſer aller aux préconiſations de ce remede tant employé par le D. *Pringle* & ſes adhérens, il ne faut jamais le faire prendre aux enfans, ſous quelque forme ou déguiſement qu'on le vante. Quand les circonſtances ne favoriſent point l'emploi des frictions, le calomel eſt la meilleure préparation que l'on puiſſe choiſir, donné à la doſe qui eſt preſcrite dans le texte; mais il convient de l'unir à deux grains de ſucre & autant de magnéſie de

faut obſerver les mêmes regles dans ſon uſage, que dans celui du calomel, & l'on doit s'attendre aux mêmes ſuccès. Ce remede était le favori de *Van-Roſenhtein* dans les maladies vénériennes des enfans; quand on en donne une plus grande doſe, il tend comme le calomel à s'échapper par les ſelles.

---

nitre, & l'on répete cette doſe tous les jours : douze doſes, dit-on, ſuffiſent ordinairement, mais quelquefois il faut en donner le double. Il eſt infiniment rare de voir la ſalivation ſurvenir en pareil cas, effet qui paraît dépendre de la laxité du ventre à laquelle les enfans ſont ſujets.

F I N.

TABLE
DES MATIERES.

A

Abcès, cas où ils ſurviennent à la ſuite des rétreciſſemens, & ce qu'il faut faire alors, *page* 136
Alkali cauſtique diſſous, recommandé dans les injections pour la gonorrhée, 61
— comme préſervatif, 189
Aphoriſmes, ceux qu'on peut déduire de l'hiſtoire & du traitement de la maladie conſtitutionnelle, ou vérole confirmée, 322
Aſtringens, leur uſage dans la gonorrhée, 62

B

Blégny, grand partiſan de la méthode des injections dans le traitement de la gonorrhée, 59
Boërrhave, ſon opinion ſur le ſiége de la maladie vénérienne, 10
Bougies, leur uſage dans le commencement de la gonorrhée, 54
— enduites de la matiere gonorrhoïdale, conſeillées dans le traitement de la hernie humorale, 90
— leur uſage dans la gonorrhée chronique, 101
— régles à tenir dans leur fabrication, *ibid.*
— peuvent ſe diviſer en dilatantes & en irritantes, *ibid.*
— comment elles agiſſent, 102
— maniere dont il faut s'y prendre pour les introduire, 103, 104

— précautions à prendre avant, 105 & *suiv.*
— temps qu'on doit les laiſſer, 106
— ne doivent jamais être introduites la nuit, 107
— leur compoſition, 110
— celles que recommandent *Sharp* & *Hunter*, *ibid.*
— attentions que demandent ceux qui en font uſage, 109
— quand il faut les introduire bruſquement, 110
— effets généraux qui quelquefois réſultent de leur application, 118
— accidens qui réſultent de la mauvaiſe maniere de les introduire, 114
— creuſes, leurs inconvéniens dans le cas de rétreciſſement, 134
Bubon, ſa définition, 200
— affections avec leſquelles on peut le confondre, *ibid.*
— ſes ſymtômes précurſeurs, 201
— diviſé en idiopathique & en ſympathique, 202
— ſes progrès ſuſceptibles de beaucoup de variations, 206
— l'idiopathique en fait de plus rapides, 207
— conſidéré comme critique, *ibid.* & ſuiv.
— raiſons pourquoi on doit chercher à en procurer la réſolution, 209
— indications curatives qu'il préſente, 212
— effets du mercure quand il commence, 213
— ce que l'on doit faire quand il tend à la ſuppuration, 218
— quand l'ulcération devient chronique, 220
— Phénomènes & procédés à obſerver en pareil cas, 221, *note.*
— différences chez la femme, 224

C

Calomel, ſon uſage dans le traitement des porreaux, 171

— introduit ſous forme d'onguent dans le traitement des chancres, 157
— dans la vérole confirmée, 300
— ſoit uſité dans le traitement des enfans nouveaux nés, 344
— comment on doit le donner, *ibid. note*
Cathetèr, frottement rude de cet inſtrument pour guérir la gonorrhée chronique, 117
Cauſtique, ſon application dans le cas de rétreciſſement de l'urêtre, 111
— ſon uſage dans le traitement des chancres, 154
— on le taille en pointe pour en toucher la ſurface, *ibid.*
— il ne convient que dans le commencement, 155
Chancre, ce qui caractériſe cette affection, 145
— ſon ſiége, 146
— ſes eſpeces, 145
— l'ulcéreux eſt le plus commun, comment il commence, 147
— il a de l'analogie avec le cancer, 150
— le lymphatique; ſes ſignes, 148
— traitement qu'il demande, 162
— le véſiculaire le plus ſimple de tous, 149
— devient ulcéreux, 163
— quelquefois il n'eſt produit par aucune infection, 151
— le nombre qu'on gagne varie beaucoup, 152
— ſymptômes qui l'accompagnent toujours, 153
— il eſt une maladie purement locale, *ibid.*
— indications qu'il préſente, *ibid.*
Cigue, ſon uſage dans le traitement de la hernie humorale, 87
Cockburn, eſt le premier qui ait regardé les glandes muqueuſes de l'urêtre, comme étant le ſiége principal de la gonorrhée, 28

— onguent mercuriel qu'il recommande fortement, 158
Coliques, les enfans y ſont ſujets dans le traitement de la maladie vénérienne, 341
Cruikshank, ſon opinion ſur l'état différent des abſorbans, 20

D

Daran, d'où lui eſt venu la haute réputation qu'il a eue dans le traitement des maladies de l'urêtre, 103
Douleurs, caractere de celles qui déſignent la préſence du virus, 241
— elles ſont ordinairement ſuivies d'un gonflement de la carie, &c. 242

E

Eau de chaux, recommandée comme préſervatif de l'infection vénérienne, 189
Eau fondante, vantée comme préſervatif, 197, *note.*
Enfans, phénomènes qui chez eux indiquent la préſence de la maladie vénérienne, 328 & *ſuiv.*
— quand il faut les ſevrer dans le traitement de la vérole, 341
Etincelles électriques ont guéri la gonorrhée chronique, 117
Extrait de *Goulard*, vanté comme préſervatif, 189

F

Fiévre, ſouvent elle donne lieu à la diſparition de la gonorrhée, 65
Fleurs blanches, quelques-uns ont cru qu'elles pouvaient donner lieu à l'infection vénérienne, 45
— ſont la ſource de beaucoup d'incertitudes dans le diagnoſtic de la gonorrhée, 44
Frictions, raiſons en faveur de cette méthode, 270
— Comment on les donna d'abord, 277

— comment on les donna enſuite, 278
— comment on les donne actuellement, 281
— conſeillées conjointement avec les purgatifs, 282
— conviennent aux enfans, 541
Fumigations recommandées dans le traitement du chancre, 159
— maniere de les donner dans le traitement de la vérole confirmée, 279

G

Gayac, (réſine de) employée intérieurement & extérieurement dans le traitement de la vérole confirmée, 259
Geum nivale, ſon uſage dans le traitement des ulceres vénériens, 258
Glandes muqueuſes, leur relâchement donne lieu à la gonorrhée chronique, 99
Gonorrhée, ſymptômes réels qui la caractériſent, 23 *& ſuiv.*
— elle provient d'une inflammation de la ſurface interne de l'urêtre, 25
— mais cette inflammation eſt précédée de l'affection des glandes muqueuſes de ce canal, *ibid.*
— opinion des Auteurs ſur le ſiége de cette maladie, 26
— le virus qui la produit eſt de même nature que celui qui cauſe la vérole, 40
— argumens contre cette opinion, 36
— différence de cet écoulement chez la femme, 41 *& ſuiv.*
— circonſtances qui rendent le diagnoſtic difficile, 44
— ſon traitement doit être local, 47
— méthodes générales auxquelles on peut le rapporter, 48 *& ſuiv.*
— préſente plus de difficulté chez la femme, 68
Gonorrhée chronique, nature de cet écoulement, 93
— indication qu'il préſente, *ibid.*

— rétreciſſement du canal de l'urêtre cauſe de cette affection, 94
— ſes différentes eſpeces, 95
— méthodes curatives propres aux différens cas, 100

H

Hectiques, (ſymptômes) ſe manifeſtent dans le troiſieme état de la maladie vénérienne, 244
Hernie humorale, ſon caractere, 73
— opinion des Auteurs, 75
— ſes ſymptômes, 74
— le prognoſtic que l'on doit en tirer, 81
Huileux, ont été recommandés en injection comme préſervatifs de la maladie vénérienne, 193
Hunter, (le D.) ſon opinion ſur la maniere dont le chancre ſe forme, 146
Hunter, (Jonh) ſon opinion ſur la maniere dont le virus s'introduit pour donner lieu à la gonorrhée, 34

I

Indolence, état des parties ulcérées qui ſuccéde quelquefois au traitement mercuriel, 321
Injections, celles qu'on a employées dans le traitement de la gonorrhée, 55
— huileuſes, mucilagineuſes, leur emploi dans la gonorrhée, 67
— aſtringentes, 60
— dans la gonorrhée chronique, 119
Irritabilité morbifique, état particulier des ſolides, qui provient de l'uſage trop long-temps continué du mercure, 319
— difficulté en certains cas de diſtinguer cette irritabilité d'avec l'indolence, 322

L

Lait, peut-il être imbu chez la mere de la propriété mercurielle ? 152
— ſans aucun doute, 340, *note.*
Lobélia, plante fort en vogue chez les Indiens de l'Amérique ſeptentrionale dans le traitement de la maladie vénérienne, 257
Lotions d'oxycrat, conſeillées comme préſervatif le plus ſimple & le plus innocent, 197, *note.*
— alkalines du D. *Waren*, leur incertitude, *ibid.*

M

Maladie vénérienne, idée générale qu'on peut s'en former, 1
— ordre que les Auteurs ont ſuivie pour en donner l'hiſtoire, 2
— quelques-uns penſent qu'elle eſt actuellement dans ſon état confirmé, bien différente de ce qu'elle était autrefois, 246
— indications générales qu'elle préſente, 248
— en quoi elle différe chez l'enfant de celle de l'adulte, 330
— quelques Auteurs ont dit qu'elle était incurable chez l'enfant, mais c'eſt bien à tort, 151
Mercure, ne peut agir ſur le virus répandu dans la maſſe des humeurs, ſi ce n'eſt lorſque celui-ci s'eſt dépoſé, 167
— vrai ſpécifique de la vérole confirmée, 260
— préjugés des Anciens à ſon égard, *ibid.*
— théories que l'on a données de ſon action, 261
— la plupart ont rapport aux évacuations, *ibid. note.*
— raiſons qu'on apporte pour faire valoir cette opinion, 262
— objections, *ibid.*

— d'autres à la liquéfaction ou diſſolution des fluides, 263
— la derniere eſt celle dans laquelle on fait agir ce minéral par une ſpécificité analogue aux rapports ou combinaiſons chimiques, 264
— raiſons pour & contre cette opinion, 265
— théorie de l'Auteur, 266
— n'agit jamais dans ſon état de crudité, 267
— effets qu'il produit lorſqu'il eſt introduit dans le ſyſtême, *ibid.*
— ſon efficacité paraît dépendre de ſa pénétrabilité, & en même temps de la permanence de ſon action, 269
— ſon application ſur l'intérieur des levres, 271
— avantages de cette méthode, *ibid.*
— ſur la ſurface des premieres voies, 274
— ſe combine-t-il avec le ſuc gaſtrique, 170
— il ſerait avantageux de pouvoir établir la quantité de mercure & d'acide dans une préparation ſaline quelconque, 307
— néceſſité qu'il y a de ſavoir quand l'action du mercure a été portée à un aſſez haut point, 315
— deux manieres de l'adminiſtrer chez les enfans, 338

N

Nodus, ceux qui déſignent une infection vénérienne, ſont toujours très-rebelles au traitement, 317
— celui auquel on doit avoir recours, 318

O

Ophtalmie vénérienne, ſes phénomenes, 141
— accidens qui s'enſuivent, 142 & *not.*
— celle qui dérive d'une infection ancienne, 243
— qui ſont ceux qui y ſont plus expoſés, *ibid.*
Opium, ſon uſage dans la gonorrhée, 51
— dans la hernie humorale, 82

— dans la maladie vénérienne confirmée, 250 & *suiv.*
— eſt un remede dont les propriétés ne ſont point à mépriſer, 253
Onguent citrin, utile dans le cas d'éruption vénérienne, 301

P

Paraphymoſis, en quoi conſiſte cette affection, 182
— moyens curatifs qu'elle demande, *ibid.*
— accidens qui en ſont la ſuite, 183
Phymoſis, ce qu'eſt cette affection, 176
— ne provient pas toujours d'un virus ſpécifique, 177
— moyens curatifs, 178
— précautions à prendre, *ibid.*
— quand il faut employer les inciſions, 179
— comment il faut les faire, 181
— méthode mercurielle doit toujours être alliée à l'antiphlogiſtique, *ibid. not.*
— raiſons contre l'inciſion, *ibid.*
Pilules bleues, intention qu'on avait dans leur uſage, 292
— de *Keyſer*, leur compoſition, leurs avantages & déſavantages, 303
Ponction de la veſſie, circonſtances qui la demandent, 132
Porreaux, ce qu'on entend par cette dénomination, 169
— moyens de les détruire, 170
Précipité rouge, employé dans le traitement local du chancre, 156
— on en ſaupoudre l'ulcére, 157
Préſervatifs de la maladie vénérienne; on en a fait uſage lors même qu'elle était à ſon berceau, 185
— raiſons de leur incertitude, 186
— ont été preſcrits ſous la forme de lotions ou d'onguent, 188

— régles qu'on a établies à l'égard de la compoſition des lotions, 190
— des onguens, 192
— points auxquels on peut réduire l'action de tous les préſervatifs, 195
Préparations mercurielles, celles qu'on a faites & employées juſqu'ici, 285 & *ſuiv.*
Proſtate, ſon gonflement conſidéré comme cauſe de gonorrhée chronique, 96
— ſymptômes qui le caractériſent, les mêmes que ceux du calcul, 130
— s'oppoſe à l'introduction de la ſonde, *ibid.*
— ſignes qui le caractériſent, *ibid.*
— maniere de ſonder quand il a lieu, 131
— indications à remplir alors, *ibid.*
Purgatifs, leur uſage dans la gonorrhée, 63
— inconvéniens qui les accompagnent, 64

Q

Quinquina ; il faut l'employer dans le traitement de la vérole confirmée, quand l'irritabilité des organes eſt portée à un trop haut point, 314

R

Régime, celui qu'on doit obſerver dans la gonorrhée, 69
— pas ſi néceſſaire à garder qu'on l'a cru juſqu'ici dans le traitement de la vérole confirmée, 319
— celui qui convient aux enfans nouveaux nés qu'on traite, 341
Rétention d'urine, deux eſpeces, l'aigue & la chronique, 120
— ont quelquefois lieu dans la gonorrhée, *ibid.*

— les femmes y ſont ſujettes comme les hommes, 121
— indications que cet accident préſente, 122
Rétreciſſement du canal de l'urêtre cauſe de ſtrangurie, 126 *& ſuiv.*
— il eſt d'une nature blanchâtre & dure, 128
— cas où il demande qu'on inciſe l'urêtre, 135
— accidens qui ſurviennent lorſqu'on ne fait point cette inciſion, *ibid.*

S

Salivation, explication que donne M. *Plenck* de ce phénomene, 308
— celle de l'auteur, 310
— de quelque maniere qu'on ſe tourne l'explication préſentera toujours des difficultés, 312
Sang-ſues, leur application dans le cas d'hernie humorale, 85
Spaſmes chroniques de l'urêtre, ceux chez qui elle a lieu, 126
Strangurie chronique, ſes ſignes & phénomenes, 124 *& ſuiv.*
Sublimé corroſif, recommandé dans les injections pour la gonorrhée, 62
— dans la vérole confirmée, 294
— *Herman* fut le premier qui le propoſa; ſa méthode, 295
— puis *Boërrhave*, *ibid.*
— & enfin *Van-Swieten* & *Pringle*, 296
— leurs méthodes, *ibid.*
— objections, 297
— employé dans le traitement de la maladie vénérienne des enfans, 344
— inconvéniens, *ibid. note.*
Surfaces diſtinguées en ſecrétoires & en poreuſes, eu égard à l'action du virus vénérien, 4.

Surdité, ſuite de la gonorrhée, phénomenes & traitemens, 143
— ſignes qui l'annoncent dans la vérole confirmée, 243

T

Terre foliée de *Preſſavin*, eſt une combinaiſon de mercure avec la crême de tartre, 304
Teſticules, ils ſont ſujets à ſe gonfler dans le commencement de la gonorrhée, 73
— ſymptômes qui accompagnent cet accident, 74
— opinions des Auteurs à ce ſujet, 75 *& ſuiv.*
— cauſes qui contribuent à produire ce gonflement, 79
— il ſe termine ſouvent par réſolution, *ibid.*
Turbith minéral; quand on l'employe il faut lui ajouter l'opium, 302

U

Ulcération, elle n'a point lieu dans la gonorrhée récente comme on l'a vulgairement cru juſqu'à préſent, 50
— mais bien dans la chronique, 97
— ſes ſignes dans cette derniere, 98
Ulcéres baveux, ſuite du chancre, 173
Urêtre, ſa dilatation dans le cas da rétreciſſement, 132
— elle eſt quelquefois telle qu'il s'enſuit rupture, 133
— inflammation & gangrène, 134
— ſenſation déſagréable qu'on y éprouve à la ſuite de la guériſon de la gonorrhée, 138
— moyens de remédier à cet accident, 139

V

Vagin; l'enfant y contracte ſouvent l'infection vénérienne en le traverſant lors de l'accouchement, 334

Végétaux ; (remedes) points ſur leſquels il faut inſiſter pour rendre leur effet ſalutaire, 256
Véſicatoires appliqués à la racine de la verge ont guéri la gonorrhée chronique, 117
— leur merveilleux effet dans le cas de rétention d'urine, 123
Veſſie, acquiert plus de force à la ſuite du rétreciſſement de l'urêtre, 137
— M. *Hunter* en a vu les parois épaiſſies juſqu'à un demi pouce, *ibid.*
Virus vénérien, ſa nature intime inconnue, opinion des Auteurs, 19
— introduit par l'acte du baiſer développe une plus grande violence que quand il eſt reçu par tout autre mode d'infection, 6
— opinion des Auteurs ſur la maniere dont il s'introduit par l'urêtre pour produire la gonorrhée, 33
— explication ſimple de ce phénomene, 35
— eſt-il affaibli en paſſant à travers le labyrinthe des glandes, 204
— ſymptômes qui ſuccédent à ſon admiſſion dans le ſyſtême, 226 *& ſuiv.*
— pourquoi reſte-t-il long-temps caché ſans donner aucune marque de ſa préſence, 229
— quelques-uns ont cru qu'il pouvait ſe communiquer en pareil cas, fauſſeté de cette opinion, 230
— ne circule qu'un certain temps dans le ſyſtême avant de ſe dépoſer, 232
— ſurface ſecrétoire qui en eſt la premiere affectée, 234
— ſon action ſur une ſurface poreuſe, 235
— ſur le périoſte, 238
— à une tendance vers certaines régions, 247
— vers les parties génitales chez le fétus, 330

— effets qu'il produit ſur le mammelon de la nourrice & dans les environs, quand il eſt communiqué par l'enfant, 337

W

Waren, ſon opinion ſur la maniere de préſerver les parties de l'infection vénérienne, 197, *note.*
Ward ; ſes gouttes blanches ne ſont point connues, 30
Woodward ; il attribue le ſuccès du mercure aux évacuations qu'il détermine, 261, *note.*

Y

Yves ; (St.) il eſt le premier qui ait décrit l'eſpece d'ophtalmie qui ſurvient à la ſuppreſſion de la gonorrhée, 149

Fin de la Table des Matieres.

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES AUTEURS.

ANDRÉ.
ASTRUC.
BALFOUR.
BARBAROSSE.
BELL.
BELLET.
BELLOSTE.
BLEGNY.
BOERRHAVE.
BOTAL.
CELSE.
CHAPMAN.
CHARAS.
COCKBURN.
CRUIKSHANK.
CULLEN.
DARAN.
DESPATUREAUX.
DUSSAULT.
EUSTACHE.
FABRE.
FALLOPE.
FORDYCE.
GAIRDNER.
GALIEN.
GOULARD.
HAEN.
HARRIS.
HARRISSON.
HERMAN.
HUNTER.
HUTTEN.
KEYSER.
LALLOUETTE.
MASSA.
MATHIOLE.
MAYERNE.
MENJOT.
MONRO.
MORGAGNY.
MOTTE. (De la)
PARACELSE.
PARÉ. (Ambroiſe)
PETIT.
PLENCK.
PRESSAVIN.
PUMER.
RHEDI.
SAUNDERS.
SCHEELE.
SCHWEDIAVER.
SHARP.
STAHL.
STORK.
SYDENHAM.
TISSOT.
TURNER.
VELNOS.
WARD.
WAREN.
WOODWARD.
YVES. (St.)

PRIVILEGE

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, un Manuſcrit intitulé: *Eſſai ſur la théorie & la pratique des Maladies vénériennes, traduit de l'Anglais du D.* Nisbet, *par M.* Petit-Radel, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris;* cet Ouvrage m'a paru très-propre à perfectionner le diagnoſtic & la curation de la maladie qui en eſt l'objet, & je n'ai rien trouvé qui pût en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 15 Avril 1788.

BOSQUILLON.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le Sieur PETIT-RADEL, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un *Eſſai ſur la théorie & la pratique des Maladies vénériennes, traduit de l'Anglais du D. Nisbet;* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires: A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant

le tems de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la présente permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE LAMOIGNON, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres

à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le deuxieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-huit, & de notre Régne le quinzième. Par le Roi en ſon Conſeil.

LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris n°. 1561, fol. 576, conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente Permiſſion ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, le 4 Juillet 1788.

KNAPEN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de C. SIMON, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque de Paris, rue St. Jacques, près St. Yves, N°. 27. 1788.